La Chine accepte l'offre de l'Inde et promet de cesser le feu dès le début d'une conférence des sept puissances

"Instaurare omnia in Christo"
L'ACTION CATHOLIQUE MEMBRE DE L'A. B. C.
ORGANE DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

Généralement nuageux avec quelques périodes ensoleillées. Maximum à Québec: 25.

D
BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT
CHAMBRE DES COMMUNES
OTTAWA ONT.
0352 R 1 JANV 52

L'ACTION CATHOLIQUE

44ième ANNEE — No 13,523
QUEBEC — CANADA — JEUDI, 25 JANVIER 1951
Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, ministère des Postes, Ottawa
5 SOUS LE NUMERO

LISEZ EN PAGE 5 L'ANNONCE DE LA COMPAGNIE PAQUET

La nouvelle loi des loyers

Aucune éviction ou augmentation avant août

Aujourd'hui dans le monde

A l'O. N. U., à Ottawa et à Québec

Chronique nouveau genre aujourd'hui! Nous y mettrons un peu de tout et nous orienterons le lecteur vers quelques documents de première importance publiés ailleurs dans le journal.

Détente à Lake Success

Dans le monde international, il y a détente. A Lake-Success, les délégués sont en présence de deux propositions formelles. Washington réclame que la Chine soit déclarée coupable d'agression. D'autre part, le bloc des pays arabes et soviétiques suggèrent la tenue d'une autre conférence directe des diverses puissances plus intéressées aux problèmes d'Extrême-Orient, particulièrement ceux de la Corée et de Formose.

Un des représentants de Washington a annoncé que, contrairement à la Russie, il ne brandit pas la menace du veto. Il soutiendra son point de vue, mais il laissera à chacun la liberté d'exposer le sien. Il a même ajouté que les Etats-Unis sont toujours disposés à prendre part à toute démarche en faveur de la paix.

Nominations heureuses

A Ottawa, rien de nouveau quant à la politique qui sera suivie à l'O. N. U. Par contre, plusieurs nominations ont été faites, dont quelques-unes intéressent directement Québec.

Les députés Lesage, de Montmagny-L'Islet, Langlois, de Gaspé, sont nommés secrétaires parlementaires. M. Paul Lesage assistera le ministre des Affaires Extérieures, cependant que M. Léopold Langlois secondera le ministre des Postes.

Les autres nominations à des fonctions similaires sont également importantes, mais on nous permettra de nous réjouir spécialement de celles qui concernent deux de nos représentants à Ottawa. Les députés de Montmagny et de Gaspé méritaient certes la confiance que leur manifeste ainsi l'hon. St-Laurent. Sans de grands éclats, mais avec constance dans le travail, ces deux députés ont prouvé qu'ils avaient de l'étoffe. Nous sommes heureux de les féliciter, de leur souhaiter du succès dans leurs très importantes fonctions et d'exprimer l'espoir que ces secrétaires parlementaires seront un facteur d'avancement pour les Canadiens français.

La Régie provinciale des loyers

A Québec, la session a repris ses travaux avec un entrain admirable. Outre les deux exposés substantiels des leaders, un discours du député de Québec sur notre législation matrimoniale, dont on trouvera un résumé en page quatre.

Nous suggérons aussi à nos lecteurs de voir les synthèse des discours de l'hon. Premier Ministre et du Chef de l'Opposition. Il est important de savoir ce que pensent les leaders quand on veut suivre les travaux sessionnels.

Et puis, il y a le bill instituant la Régie des loyers. Cette question est tellement importante que nous avons cru devoir publier ce projet au texte, en page douze.

Il apparaît clairement que cette mesure a une portée plus grande que l'avait tout d'abord laissé entendre le **Premier Ministre lui-même. Tout le problème est couvert,** et, après une étude succincte, nous avons l'impression que la loi respecte les principes fondamentaux. Les experts diront si tous les articles en sont parfaits, mais, dans l'ensemble, le nouveau système nous parait remplacer avantageusement celui qui disparait. En tout cas, nous ne saurions trop recommander le texte de ce projet. S'il y a lieu, nous y reviendrons.

Louis-Philippe ROY.

La Chine a accepté l'offre de trêve en Corée et de conférence des 7 puissances

Défenseur

● Type du soldat de l'armée nationaliste chinoise à Formose. Cette armée comprend 400,000 hommes. Bien qu'elle manque d'équipement, elle constitue la plus grande force militaire anti-communiste en Extrême-Orient. (Acme).

LONDRES, 25. — (BUP). — Dans les cercles fiables, on dit aujourd'hui que la Chine communiste a accepté la proposition des 12 pays arabes et asiatiques aux Nations-Unies en vue de tenir immédiatement une conférence de sept puissances sur la Corée et l'Extrême-Orient.

Les communistes chinois auraient aussi exprimé leur consentement à la cessation du feu en Corée dès le début de la conférence. Bien plus, le régime de Pékin consentirait à ce que la conférence se déroule en dehors de la Chine, à Nouvelle-Delhi, par exemple. Suivant la proposition arabe et asiatique, c'est le président de l'Assemmlée générale qui fixera la date et l'endroit de la première séance de la conférence. Le gouvernement de Pékin aurait fait connaitre sa dernière décision à l'ambassadeur de l'Inde, qui l'a transmise à Nouvelle-Delhi. Le premier ministre Jawaharlal Nehru s'est empressé de la communiquer à la délégation de l'Inde à Lake-Success. La proposition des 12 pays arabes et asiatiques stipule que des représentants des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne, de la France, de la Russie, de la Chine communiste, de l'Inde et de l'Egypte se réuniront pour s'entendre sur la cessation du feu en Corée et explorer la possibilité d'un règlement pacifique de tous les problèmes d'Extrême-Orient, y compris le problème coréen.

Pearson est parti pour New-York avec les instructions du cabinet

OTTAWA, 25. — (BUP). — Le ministre des Affaires extérieures, Lester Pearson, a pris, hier soir, l'avion pour New-York, afin d'exprimer, à Lake-Success, le point de vue du Canada sur le conflit coréen et les mesures à prendre pour y mettre fin. Il avait assisté plus tôt à une longue séance du cabinet, au cours de laquelle l'attitude du Canada aux Nations-Unies aurait été définie. Quelques minutes après son départ, le premier ministre St-Laurent a laisssé entendre aux journalistes que l'attitude du Canada sur la résolution américaine visant à qualifier la Chine communiste d'agresseur, ne serait pas rendue publique avant que le ministre Pearson ne prenne la parole à la commission politique de l'Assemblée générale. Le cabinet a siégé jusqu'à 6 h. 30 et M. St-Laurent a dit qu'il y aura une autre séance samedi matin pour discuter une dernière fois des questions qui seront mises à l'étude à la prochaine session.

Exportation d'acier allemand à la Chine

Francfort, Allemagne, 25 — (BUP) — Des milliers de tonnes de marchandises et d'acier ont été envoyées par bateau de l'ouest de l'Allemagne à la Chine communiste, l'an dernier, ont révélé hier les statistiques officielles de l'Allemagne.

La France imposera des restrictions

PARIS, 25, (BUP). — Le gouvernement français a annoncé à l'assemblée nationale que le rationnement, ainsi que les restrictions sur les prix et les salaires, seront imposés à une date qui n'est pas encore fixée. Mais, ce ne saurait être pour très bientôt. Les ministres ont déclaré que la France peut sauvegarder sa stabilité économqiue, à condition qu'elle produise 5 pour cent de plus cette année.

Attlee prend en main les Affaires étrangères

LONDRES, 25. — (BUP). Le premier ministre de la Grande-Bretagne a une nouvelle tâche sur les bras aujourd'hui, depuis qu'il a décidé d'assumer la fonction de secrétaire des Affaires extérieures. En effet, M. Attlee a décidé de remplacer personnellement M. Ernest Bevin retenu au lit par une pneumonie. Sa tâche est d'autant plus grande qu'il doit négocier avec les Nations-Unies au sujet de la Chine communiste.

Mort d'un enfant de 6 ans dans un incendie peut-être criminel

Détroit, 25, (BUP). —Un bambin de six ans a trouvé la mort dans l'incendie qui a ravagé aujourd'hui, la demeure de ses parents. La police détient une jeune fille qui aurait affirmé, selon les voisins, qu'elle voulait se venger de so nami qui habitait dans cette maison. Treize personnes habitaient cette demeure. Toutes ont pu s'échapper de la maison en flammes, sauf le petit Travis Burson, 6 ans, qui fut asphyxié au second étage. La police a appréhendé Catherine Quick, 21 ans, alors qu'elle se trouvait près du foyer de l'incendie.

Mortelles avalanches dans les Alpes

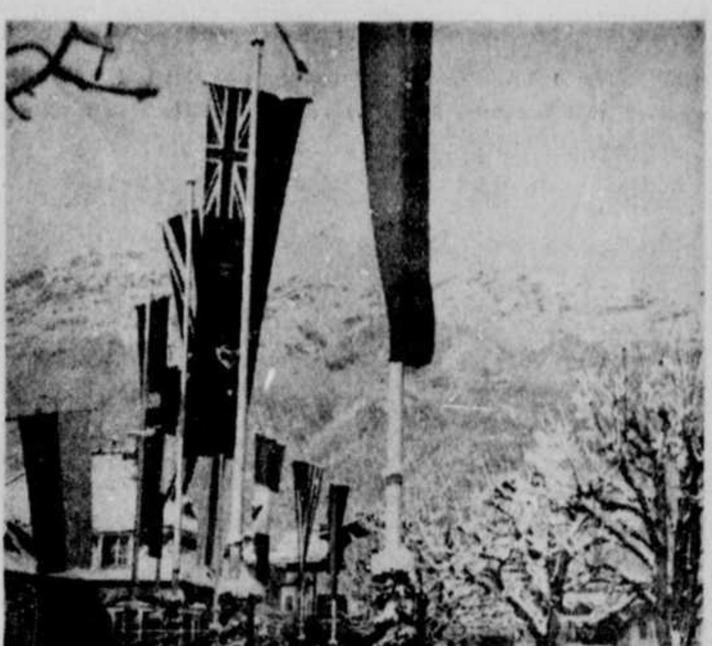

● Ces drapeaux sont ceux des diverses nations qui ont participé à la septième semaine internationale des sports à Partenkirchen, en Allemagne. La neige y est abondante et c'est cette abondance de neige qui a été la cause des récentes avalanches qui ont fait plus de 300 victimes dans les Alpes françaises, italiennes, autrichiennes et suisses. Les trains ont été immobilisés, les communications interrompues et des villages entiers isolés par des bancs de neige de 20 pieds de hauteur. (Acme).

Le bloc arabe et les Etats-Unis vont s'affronter à l'ONU, cet après-midi

Aux Communes

● M. Léopold Langlois, député de Gaspé aux Communes, qui vient d'être nommé secrétaire parlementaire du ministre des Postes.

LAKE-SUCCESS, 25. — (BUP). — On s'attend à une grande bataille verbale à la commission politique de l'Assemblée générale, cet après-midi, au sujet de deux résolutions, l'une présentée par les Etats-Unis et l'autre par le bloc des 12 pays arabes et asiatiques.

Les Etats-Unis veulent que la Chine communiste soit condamnée comme agresseur en Corée et que des mesures punitives soient appliquées contre elle. L'Inde qui dirige le bloc arabe et asiatique, désire retarder une telle action afin que l'on puisse tenir une conférence pour discuter des termes de la cessation du feu avec Pékin. Sept pays, y compris la Chine communiste, participeraient à cette conférence.

Sir Gladwyn Jebb, de Grande-Bretagne, le ministre canadien des Affaires étrangères, Lester Pearson, et sir Benegal Rau, de l'Inde, prendront la parole à la séance de 3 heures. On croit que Jebb réflétera l'attitude prise plus tôt cette semaine par le premier ministre Clement Attlee, soit que la Chine soit condamnée pour avoir appuyé l'agression en Corée, mais qu'aucune sanction ne soit imposée pour le moment.

M. Pearson a conféré longuement avec ses collègues du cabinet à Ottawa, hier, et l'attitude qu'il prendra sur les deux résolutions ne sera pas connue avant qu'il prenne la parole à la commission politique. Rau doit expliquer longuement les buts du bloc des 12 pays arabes et asiatiques qui tentent d'en arriver à un compromis avec les communistes chinois sur la cessation du feu en Corée. Hier, on disait que Pékin était désireux de participer à une conférence de sept puissances pour régler les modalités de la cessation du feu.

Le chef de la délégation américaine, Warren Austin, a dit que son pays est "prêt en tout temps" à participer à de véritables et sincères pourparlers de paix et qu'il ne soulèvera aucune objection si quelques membres de l'O.N.U. désirent adresser un nouvel appel au régime de Mao Tsé-Toung. On ne croit pas qu'un vote soit pris aujourd'hui sur l'une ou l'autre des deux résolutions. Il est probable que les délégués devront d'abord se prononcer sur la résolution des 12 pays arabes et asiatiques.

Les Etats arabes vont s'abstenir de voter

LE CAIRE, 25 — BUP — Le ministre des Affaires étrangères, Salah El Din Bey, a annoncé hier que les sept Etats de la ligue arabe s'abstiendront de voter aux Nations-Unies sur la résolution américaine condamnant la Chine communiste comme agresseur en Corée. Les sept Etats de la ligue arabe sont l'Egypte, l'Arabie saoudite, le Liban, la Syrie, la Jordanie, le Yemen et l'Irak.

Refuge pour 53,000 personnes déplacées

HONG-KONG, 25 — BUP—Environ 53,000 personnes déplacées, venant de divers pays européens, auront cette année l'occasion de trouver refuge au Canada et en Nouvelle-Zélande, a déclaré M. William-N. Collison, chef de la mission d'Extrême-Orient de l'organisation internationale des réfugiés.

Accueil chaleureux réservé à M. Pleven

OTTAWA, 25, (BUP). — Le gouvernement fédéral prépare un accueil officiel au premier ministre de France, M. Pleven, qui doit visiter Ottawa les deux et trois février prochain.

Menace d'avalanches en Italie et en Autriche

ZURICH, Suisse, 25. — (BUP). — Des vents d'Afrique ont fait s'élever la température dans les Alpes autrichiennes et italiennes, aujourd'hui, et l'on craint de nouvelles avalanches. Les précédentes ont causé la mort de 329 personnes dans quatre pays traversés par cette chaine de montagnes au cours des cinq derniers jours.

Dans le nord de l'Italie, les habitants ont les yeux tournés vers les montagnes enneigées et ils redoutent de nouvelles avalanches. Le "sirocco" d'Afrique a fait monter le thermomètre à 47 degrés. Celui-ci indiquait 40 degrés en Autriche, où de petites avalanches se sont produites hier, pendant que l'on ensevelissait les victimes des précédentes avalanches. Cependant, le mercure est au-dessous du point de congélation en Suisse et les autorités disent que le danger est maintenant écarté.

Un journaliste viennois a atteint le village dévasté de Heiligblut et il a transmis cette dépêche: "L'effet de l'avalanche ne peut être comparé qu'à celui d'une bombe atomique. Les habitations ont été réduites en pièces. Le seul objet non détruit est un réveille-matin, qui faisait encore entendre son tic-tac près du corps de son propriétaire". On n'a pas déterminé l'étendue des dommages subis dans les quatre pays, mais les autorités suissent disent qu'il n'est pas exagéré d'affirmer que la Suisse a subi à elle seule des dommages évalués à un million de dollars.

Le Japon signerait un traité de paix avec les Etats-Unis

Tokio, 25, (BUP). — L'empereur Hirohito a dit aujourd'hui que le Japon signera bientôt un traité de paix avec les Etats-Unis et reprendra par ce fait, sa place dans la société internationale. L'empereur a dit que la reconstruction dans les régions dévastées par la guerre s'était effectuée sur une grande échelle et que le peuple japonais peut être assuré qu'il retrouvera son niveau de vie d'autrefois.

Haut poste

● M. Jean Lesage, C. R., député de Montmagny-L'Islet, qui vient d'être nommé secrétaire parlementaire du ministre des Affaires extérieures.

Chute d'un avion à réaction: un mort

MARGATE, Angleterre, 25 — BUP — Un avion de combat à réaction de l'aviation américaine s'est écrasé au sol, hier, dans une cour située entre deux maisons, à Margate, entrainant la mort du pilote. L'appareil s'écrasa avec une telle force qu'il creusa un cratère de 12 pieds de profondeur, avant d'éclater en flamme. Le pilote, un Américain, est la seule victime. On n'a pas encore révélé son identité, ses parents aux Etats-Unis n'ayant pas encore été avertis de la tragédie.

Décès

BOYD. — Dame Patrick
COULOMBE. — Dame Wilfrid
DESRIENS. — M. Hélyffe
DIAMOND. — Dame Albée
MAROTTE. — Dame Vve Télesphore
PLANTE. — M. Rodolphe
POTVIN. — Mlle Régina
POULIOT. — M. Célestin
RENAUD. — M. Napoléon
SHIELDS. — Dame J.-Albert

Loi qui sera appliquée suivant les principes de l'équité; des administrateurs

(Par C.-E. PELLETIER)

L'hon. Maurice Duplessis a déposé hier après-midi entre les mains des députés le bill 22 établissant une régie provinciale des loyers qui subsistera jusqu'au 1er mai 1953. Cette mesure, qui entrera en vigueur sur proclamation, décrète qu'"aucun locataire ne peut, avant le premier août 1951, être évincé de la maison qu'il occupait légalement le 30 avril 1951 ni, pendant ce laps de temps être contraint de payer un loyer supérieur à celui qu'il était tenu de payer le 30 avril 1951".

Par la suite, si les parties ne s'entendent pas pour la prolongation du bail existant ou la passation d'un nouveau, le locataire pourra s'adresser à l'administrateur local des loyers, qui sera nommé dans chaque cité et ville de la province, pour obtenir la prolongation du bail et la fixation du loyer, en donnant au propriétaire un avis de 30 jours si le bail est d'un an ou plus et de 15 jours dans les autres cas.

L'administrateur devra prolonger le bail et fixer le loyer exigible, à moins qu'il ne soit démontré : a) que le locataire est en retard de plus de trois semaines dans le paiement de son loyer; b) que le locataire ou un autre occupant du logis ne se comporte de façon à molester sérieusement les voisins; c) que les lieux sont occupés pour des fins immorales ou contraires à la loi ou à l'ordre public; d) que le locataire continue d'occuper les lieux plus de 30 jours après la date convenue avec le locateur; e) que la maison est devenue surhabitée, par suite de l'admission de résidents étrangers à la famille du locataire, au point de présenter de sérieux dangers physiques ou moraux pour les occupants de cette maison; f) que le locataire a, sans la permission du propriétaire, transformé les lieux loués en une maison de chambres.

Si l'une des parties n'est pas satisfaite de la décision de l'administrateur local, elle peut en appeler devant une Commission des Loyers qui est chargée de surveiller l'application de la loi.

Cette Commission se compose de trois membres. L'un, le président, est nommé par le juge en chef de la Cour de Magistrat. Les deux autres sont nommés par le gouvernement pour représenter les propriétaires et les locataires. Leurs traitements ne devront pas excéder $9,000 pour le président et $7,000 pour les deux autres membres. La Commission aura son siège à Montréal, mais pourra tenir des séances à tout autre endroit de la province. Le quorum est de 2 membres et, au cas de désaccord, le président a voix prépondérante.

La Commission doit surveiller, conseiller et diriger les administrateurs locaux et assurer l'application de la loi "dans un esprit de justice et d'équité". Elle a, entre autres pouvoirs, celui d'établir des barèmes de fixation des loyers selon les types particuliers de maisons, l'époque de leur construction, leur état d'entretien et de réparations, leur site, leur valeur de location en temps normal, leur évaluation municipale, la plus ou moins grande pénurie de logements et toutes autres circonstances susceptibles de concourir à la fixation d'un loyer juste et raisonnable.

Il n'y aura pas d'appel des décisions des administrateurs a) dans le cas de contestation sur le montant du loyer, ou à la fois sur le montant du loyer et le droit à la prolongation, lorsque le loyer réclamé est inférieur à $30, par mois; b) dans le cas de contestation uniquement sur le droit à la prolongation du bail, lorsque le montant du loyer est inférieur à $30, par mois.

L'appel doit être logé dans les 8 jours de la décision de l'administrateur. Aucun bref de prérogative ne peut être émis contre la commission, ni contre aucun de ses membres, ni contre aucun administrateur dans l'exercice de leurs fonctions.

La régie provinciale des loyers ne s'appliquera pas aux maisons de chambres, ni aux maisons construites après l'entrée en vigueur de la loi.

Nonobstant toute autre disposition, "le propriétaire d'une maison occupée par un locataire en vertu d'une prolongation de bail décrétée par un administrateur, ou par la Commission, ou, avant l'entrée en vigueur de la présente loi, sous l'autorité de quelque décret, ordonnance, règlement, loi ou décision de l'autorité fédérale, peut en reprendre possession pour l'habiter lui-même ou pour y loger sa mère, son père, son fils, sa fille, sa bru, son gendre, ou tout autre parent dont il est le principal soutien". Pour exercer ce droit, le propriétaire devra donner au locataire un avis de 90 jours si le bail est d'un an ou plus et de 30 jours dans les autres cas.

Il est interdit d'exiger du locataire, directement ou indirectement, un supplément déguisé de loyer sous forme de prime, commission, boni, amende, paiement d'argent pour l'obtention de la clef, achat de mobilier à un prix supérieur à sa valeur, etc. La locataire a deux ans pour réclamer le remboursement de l'argent qu'il aurait ainsi payé.

Tout locataire qui paye un prix "manifestement abusif" pour un logis qui n'était pas, lors de la signature du bail, soumis au contrôle fédéral des loyers peut en demander la réduction à l'administrateur.

Le gouvernement pourra en aucun temps soustraire une cité ou une ville à l'application de la loi si on lui démontre que la situation du logement y est devenue suffisamment normale.

L'article 38 dit que "l'esprit et les buts de la présente loi sont de rendre justice à tous les intéressés et d'assurer un régime de loyers équitable pour le public en général, en tenant compte des circonstances, et elle doit, dans son application, recevoir une interprétation large et s'inspirant de ces principes".

Voici d'ailleurs le texte du projet de loi:

(Voir en page 12 le texte complet du projet de loi)

Washington craint une rebuffade russe

WASHINGTON, 25. — (BUP). — Les Etats-Unis manifestent aujourd'hui du pessimisme en attendant la réponse de Moscou à la note des puissances occidentales proposant la tenue d'une conférence quadripartite dans le but de diminuer la tension entre l'est et l'ouest.

Dans les cercles diplomatiques occidentaux, on dit que la réponse du Kremlin déterminera si des négociations quadripartites auront lieu pour éliminer la tension actuelle et faciliter d'autant la solution des graves problèmes entre l'est et l'ouest. La réaction des observateurs étrangers à Moscou à la suite de la note franco-anglo-américaine n'est pas trop réjouissante. On fait remarquer que la Russie ne consentira à participer à une conférence avec les trois puissances occidentales que si la Chine communiste est admise aux délibérations.

Dans leur note, la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et la France proposent que les suppléants des ministres des Affaires étrangères se réunissent à Paris pour dresser l'agenda de la conférence quadripartite des ministres des Affaires étrangères. Cet agenda devra inclure "tous les problèmes susceptibles de menacer la paix mondiale". La guerre coréenne et les autres questions d'Extrême-Orient ne pourraient donc être exclues de l'agenda.

Activités de pré-session à Ottawa

OTTAWA, 25. — (BUP). — Les législateurs de la nation ont commencé à arriver dans cette capitale pour assister à la prochaine session du Parlement. Hauts fonctionnaires et observateurs disent que ce sera l'une des plus importantes sessions dans l'histoire canadienne du temps de paix. A cette session, on connaitra les réponses à ces trois questions principales: 1. — Jusqu'à quel point les régies économiques affecteront-elles le train de vie des Canadiens?; 2. — Dans quelle mesure le nouveau programme de taxation affectera-t-il les goussets des contribuables?; 3. — De quelle nature sera le débat sur la politique extérieure? On s'attend à ce que les régies économiques seront formidables, du moins sur le papier. Des hauts fonctionnaires sont d'avis que les Canadiens n'auront pas trop à se plaindre de ces contrôles lorsqu'ils seront appliqués. Il est évident que les impôts sur le revenu individuel et celui des compagnies seront sensiblement accrus.

HOTEL MONTCALM, INC.
161-169, RUE ST-JEAN, QUEBEC, P.Q.
PRIX MODERE

W·E·BEGIN

DE JEUNE PORC
COTELETTES .60
COTELETTES DESOSSEES .84
COTELETTES LEVEES .29
ROTI DU FILET .52
ROTI EPAULE OU SOC .50

BOEUF DE QUALITE
BAS DE COTE .20 et .25
TRAVERS DE COTE EPAIS .40
ROTI D'EPAULE DESOSSEE .65
ROTI FIN DE RONDE DESOSSEE .75
ROSBIF DE TALON .75
FILET .90
STEAK DE COTELETTE .80
ROSBIF de COTE de CHOIX .70
ROSBIF de COTE DESOSSEE .80
CROUPE .70

JAMBON FESSE .58
PETIT de 10 à 16 lbs MOITIE de 7 lbs

COTTAGE BIEN FUME .75
PREPARE MAIGRE TRANCHE .84

BACON SANS COUENNE .55

LARD SALE ENTRELARDE .40

VEAU ENGRAISSE AU LAIT
COTELETTES .65 CHOISIES du FILET .90
LONGE AVEC ROGNON .58

FESSE D'AGNEAU .80
ROTI DE SURLONGE .70

POULET de 5 à 7 livres "A" .70

FOIE TRANCHE
VEAU 1.00 BOEUF .35 PORC .32

LARD SALE GRAS .24
BARIL NEUF INCLUS POUR 100 lbs $22.00

Acceptons commandes de l'extérieur accompagnées d'un mandat-poste

436, ST-JEAN 142, DE LA SALLE

W. E. BEGIN

St-Gilles (Lotb.)

Baptêmes. — (D. N. C.) — Marie-Elisabeth-Diane, fille de M. et Mme Le-Joseph Gosselin (Aline Guillemette). Par et mar. : M. et Mme Alexandre Guillemette, oncle et tante.

Marie - Ange - Aimée-Louise, fille de M. et Mme Clermont Gagné (Jeannine Bélanger). Par. et mar. : M. et Mme Gérard Gagné, oncle et tante.

Joseph-Antonio-Renald, fils de M. et Mme Henri Grondin (Thérèse Parent). Par. et mar. : M. et Mme Antonio Martin, oncle et tate.

Marie-Luce-Pierrette, fille de M et Mme Lionel Bilodeau (Lucille Létourneau). Par. et mar. : M. et Mme Siméon Létourneau, grands-parents.

Joseph-Eddy-James, fils de M. et Mme Dan Shallow (Florine Gosselin). Par et mar. : M. Marcel et Mlle Georgette Boutin, cousin et cousine.

Marie-Carole-Ginette, fille de M. et Mme Camille Moreau (Colette Lacombe). Par. et mar. : M. et Mme Odilon Lacombe, oncle et tante.

Marie-Dina-Estelle, fille de M. et Mme Alfred Montminy (Cécile Côté). Par et mar. : M. et Mme Georges-H. Côté, oncle et tante.

Joseph-Gérard-Guy, fils de M. et Mme Aimé Labonté (Lucie Beaubien). Par et mar. : M. Gérard Labonté et Mlle Imelda Ferland.

Marie-Cécile-Gisèle, fille de M. et Mme Paul-Emile Baron (Anita Fournier) Par. et mar. : M. et Mme Gérard Plamondon, oncle et tante.

Joseph-Georges-Benoit, fils de M. et Mme Edouard Montminy (Bernadette Hamel). Par. et mar.: M. Léo Demers et Mme Georges Demers, oncle et grand'mère.

Joseph-Hilaire-Benoit, fils de M. et Mme Elisée Hudon (Marie-Berthe Proulx. Par et mar : M. et Mme Hilaire Bélanger.

Joseph-Ernest-Félix, fils de M. et Mme Cyrille Blais (Yvonne Rhéaume). Par. et mar. : M et Mme Ernest Rhéaume, oncle et tante

Joseph-Gilles-Guy, fils de M. et Mme Rosaire Bilodeau (Rita Lemay). Par. et mar. : M. et Mme Nicolas Montminy, grands-parents

Marguillier. — M. Joseph-G. Demers a été élu marguillier en remplacement de M. Alfred Béland, sortant de charge. Les autres marguilliers sont : MM. Gilles Montminy et Richard Delage.

Statistiques. — Durant 1950, il y eut 32 baptêmes, 9 sépultures, 8 mariages. La paroisse compte 223 familles et 1,132 âmes

La vie n'a jamais été aussi BELLE!

Maintenant elle est recherchée, invitée partout, elle rayonne de santé ce qui suscite l'admiration. Quelle différence avec la jeune fille pâle, apathique, anémique, solitaire. Vous pouvez aussi être heureuse, pleine d'énergie et populaire. Si vous vous sentez toujours fatiguée — faites ce que font des milliers de personnes, prenez des Pilules Pink du Dr Williams. Voyez si, en 30 jours, un sang plus riche, plus rouge ne vous donne pas plus d'énergie, et un meilleur teint. Commencez aujourd'hui ! Revoyez "la vie en rose" avec les

PILULES PINK DU DR WILLIAMS

DEMANDEZ L'EAU MINERALE NATURELLE DU BASSIN DE

VICHY
SOURCE
CAMILLE

Aide à soulager indigestions, goutte, douleurs rhumatismales maladies du foie et autres malaises.
En Vente chez votre Pharmacien
AGENT GENERAL POUR LE CANADA
J. ALFRED OUIMET
Montréal

Mgr Tessier à la St-Jean-Baptiste de Shawinigan

• Photo prise hier soir, à l'hôtel Shawinigan, au cours du grand banquet annuel de la Société St-Jean-Baptiste de Shawinigan, au moment où M. J.-A. Richard, adressait la parole. On remarque, de gauche à droite: M. le curé Eddy Hamelin, représentant le clergé de Shawinigan; Mgr Albert Tessier, conférencier invité; M. J.-A. Richard, M. Emile Boisvert, président de la Société St-Jean-Baptiste de Shawinigan et S. H. le maire François Roy. (Photo Gagné, Shawinigan).

St-Philippe-de-Néri

St-Philippe de Néri (DNC) — D'imposantes obsèques ont été faites le 8 janvier à Mme Vve Thomas Anctil, née Malvina Bérubé, décédée le 3, à l'âge de 71 ans.

M. l'abbé Thomas Pelletier a fait la levée du corps. Le service fut chanté par M. l'abbé Jean-Charles Hudon, assisté de MM. les abbés Maurice Langlais et J.-Albert Anctil comme diacre et sous-diacre. Au choeur : MM. les abbés Léo Dumais, de Ste-Anne, Thomas Pelletier et Georges-Noël Pelletier.

Le cortège était précédé de couronnes de fleurs que portaient ses petits-fils: Renald et Gaston Thériault, Laurent Pouliot, Normand Paradis, Marcel Anctil et Richard St-Onge. Le corps était porté par MM. Ferréol Dionne, Armand Caron et Alphonse Boucher, Conrad Boucher et André Chamberland. La croix était portée par M. Achille Boucher.

Le deuil était conduit par les fils de la défunte: MM. Louis-P., de Montréal; Thomas, de St-Philippe; Paul-Emile, de St-Pascal, et Wilfrid Anctil, de St-Félicien; ses filles: Mmes J.-P. Thériault, née Eugénie, de St-Pacôme; Paul Paradis, née Florentine, de St-Philippe; Mme Vve Alphonse Painchaud, née Marie-Anna, de St-Méthode; Mmes Elie St-Onge, née Cécile, de Mont-Carmel; P.-H. Delisle, née Alma, de Québec, Réal Allard, née Georgianna, de Bonaventure; Roger Bouchard, née Thérèse, de St-Philippe, Mlle Jeannette Anctil, de Québec; ses belles-filles : Mmes Thomas Anctil, née Jeanne Lebrun, P.-E. Anctil, née Cécile Lizotte, Wilfrid Anctil, née Pierrette Beaulieu de St-Félicien; ses frères et soeurs : MM. et Mmes Louis et Joseph Bérubé, Adjutor Fontaine, M. Alphonse Duma', de St-Pascal; ses neveux et nièces: Louis et Léo Bérubé, Marie-Lucie Bérubé Mmes Arthur Caron, Georges Bérubé, Albert Michaud, L.-P. Pelletier, B. Desruisseaux, J.-A. Chamberland, Mlle Bertha Lemieux, Mmes Philippe Dubé, Agathe et Louise Rossignol, M. Arthur Langlais, de Québec; Robert Pelletier, M. et Mme Paul Jean, et M. Joseph Lebrun, de Mont-Carmel, Mme Vve Emile Lebrun, M. E. Labrun, M. et Mme Robert Hudon, Mme Pierre-Frank, St-Denis; M. Napoléon et M. Jules Beaulieu, Mme Léonce Laplante, MM. Pascal Michaud, Napoléon Mignault, Alfred Lizotte, Mme René Chamberland, M. Antoine Bouchard, M. et Mme C.-E. Champagne, M. et Mme Félix Parent, M. Wilfrid Thériault, Mlles Pauline et Sabine Thériault, Lorraine et Solange Anctil, Donald Anctil, Jeannine Paradis, M. et Mme Thomas Rivard, Mme Admand Paradis, MM. Omer, Raymond et Paul Thibault, M. et Mme Louis Morneau, MM. Auguste Dionne, J. Denis Langois, Albert Bérubé, Ernest Bérubé, Mme Alphonse Garon, M. Jean Thibault, M. et Mme Philippe Thibault, Mme Albert Bérubé, MM. Alban Michaud, Joseph Levesque, Mme Emile Bouchard, MM. H. Chamberland, Denis Langlais et plusieurs autres.

A la famille en deuil, nos sincères condoléances.

Lac-Etchemin

SOUPER-CAUSERIE — En l'absence du président, le souper causerie du Syndicat d'initiative fut présidé par le vice-président, M. Armand Landry.

L'invité d'honneur, était M. Paul-E. Olivier, administrateur du sanatorium du Lac-Etchemin.

M. Olivier avait intitulé sa causerie, "L'Organisation et l'administration Financières des Institutions d'Hospitalisation.

Le conférencier sut, d'une façon très intéressante expliquer aux membres du syndicat le rouage des administrations d'hôpitaux, il répondit avec à propos aux questions que les membres voulurent bien lui [illegible] après la conférence.

A M. le notaire [illegible] avait été confiée la tâche [illegible] présenter le conférencier. M. le Dr Jules-A. Talbot fit les remerciements d'usage.

St-André (Kam.)

FIANÇAILLES — (DNC) — A Noël, ont eu lieu les fiançailles de Mlle Rollande Lapointe, fille de M. et Mme Paul-Emile Lapointe, à M. Jean-Charles Bossé, fils de M. et Mme Jean-Baptiste Bossé.

NOTES LOCALES — Mlles Yvonne Ouellet, g.m.g., de Québec et Olivine Ouellet, d'Ottawa, ont passé quelques jours chez leur frère, M. Charles Ouellet, marchand.

Etaient de passage chez Mme Honoré Tessier et autres parents, à l'occasion des fêtes: MM. Jean-Marc Tessier et Claude Laforest, de Montréal, Denis Tessier, de Moncton, N.-B., et Mlle Gemma Tessier, du Cap-de-la-Madelei-

Ste-Cécile-de-Lévrard

Funérailles. — Ste-Cécile de Levrard (DNC) — Le 15 janvier, d'imposantes funérailles ont été faites à M. Charles Gervais, décédé à l'âge de 35 ans et 10 mois. Son service fut chanté au milieu d'une assistance très nombreuse.

Le défunt était membre de la Ligue du Sacré-Coeur et chef de groupe. Le drapeau précédait la dépouille mortelle et était porté par M. Nestor Baril, suivi de plusieurs membres de la ligue du Sacré-Coeur.

M. l'abbé Arthur Béliveau chanta le service. La petite chorale de la paroisse chanta la messe de Requiem, sous la direction de M. W. Paquin. M. Hervé Turcotte de St-Pierre chanta le "Miserere" et M. Hervé Spénard, de Gentilly, un motet d'adieux.

M. Gaudet, de Ste-Gertrude fit la quête.

La croix était portée par M. Roland Paquin, MM. Michel et Jocelyn Jacques, neveux du défunt, portaient de magnifiques tributs floraux.

Portaient le cercueil: MM. Benoit Carignan, Jean-Marc Tousignant, Lucien Delisle, Paul-E. Dubois, Armand et Rosaire Gervais.

Le deuil était conduit par son épouse, Yvette Maillot; ses fils: Michel, 6 ans, et Jacques, 4 ans; sa mère, Mme Vve Ferdinand Gervais; ses beaux-parents; M. et Mme Alcide Maillot; ses soeurs et beaux-frères : M. et Mme Réal Jacques, Mme Bruno Beaulieu, MM. et Mmes Henri Roux, Jean Després; ses frères et belles-soeurs MM. et Mmes Georges et Conrad Gervais; ses beaux-frères et belles-soeurs: MM. et Mmes Louis-G. et Etienne Maillot, MM. Herman, René, Dominique et Julien Maillot, Mlles Suzanne et Claudine Maillot; ses neveux et nièces: Michel, Jocelyn, Céline et Pierre-Jacques, des Trois-Rivières.

Parmi les autres parents on remarquait : MM. et Mmes Onésime et Alexandre Gervais, M. Maurice Gervais, M. et Mme Antonio Lemay, M. Joseph Laquerre, M. et Mme Philippe Roux, de Gentilly, M. Albini Provencher, MM. et Mmes Hervé Maillot Arthur Deshaies, M. Ludger Maillot, M. et Mme Alphonse Maillot, M. Rolland Deshaies, Mlles Juliette Deshaies, Simone Maillot, MM. et Mmes Pierre Houle, Gilbert Provencher, Bernadin Deshaies, de Ste-Cécile, MM. et Mmes Edmond Carignan, Uldoric Tousignant, Edmond Brisson, Joseph Laquerre, Liboire Delisle, de Ste-Gertrude et Arthur Gervais.

Assistaient aussi un grand nombre de paroissiens de Ste-Cécile.

Feu Mme Brisson. — Le 19 janv est décédée Mme Alphonse Brisson, née Octavi Demers. Elle laisse dans le deuil: son époux, M. Alphonse Brisson et plusieurs autres parents.

A ces familles éprouvées, nous offrons nos sincères condoléances.

Tourville (L'Islet)

Rapport financier. — Tourville, (DNC). — Voici en résumé le rapport financier de notre fabrique pour l'année 1950 : En caisse 1er janvier 1950 : $4,653.95; Revenus ordinaires : $11,161.96; Dépenses ordinaires: $5,843.75; Revenus extraordinaires: $4,049.36; Dépenses extraordinaires : $9,918.87; Total des dépenses : $15,762.62

En caisse au 31 décembre 1950: $4,102.65.

Grâce a la bonne administration de M. le curé Emile Létourneau, pour la première fois dans les annales de la paroisse, notre fabrique n'a plus aucune dette et possède actuellement en banque, au delà de $5,000.

Euchre des amicalistes. — Une partie de cartes organisée au profit de l'amicale du couvent eut lieu mardi, 16 janvier à la salle du couvent en vue de l'organisation des fêtes du vingt-cinquième anniversaire.

L'assemblée fut nombreuse, l'entrain et la bonne humeur des joueurs de cartes, la distribution de beaux prix, et le goûter dégusté avec appétit firent de cette soirée intime un véritable succès. Mlle Jeanne d'Arc Anctil, présidente, en profita pour remercier l'assistance de l'encouragement et l'invita à continuer sa générosité. M. le curé E. Létourneau, aumônier, dit le mot de la fin.

MATTE LUCIEN & MENARD RAYMOND
Bouchers
136, 8e Rue, Tél.: 3-4039

BEURRE .58
Spécial
Avec achat

BOEUF HAUT COTE	.55
BOEUF SOUPE	.30
STEAK DELECATISE	.80
BOEUF HACHE	.55
CHOPS LARD	.48
STEAK LARD	.65
SAUCISSE FRAICHE	.35
FOIE VEAU	.90
VEAU LAIT FRAIS	.
PURE LARD CUP	.20
LAPIN	.42
BANANES	.17
TOMATES, lbs	.30
SALADE	.15

Bel hommage à Juliette Deschamps

COURVILLE — D.N.C. — Les funérailles de la jeune Julienne Deschamps décédée le 18 janvier, à l'âge de 8 ans et trois mois, ont eu lieu en l'église de Courville le 20. Le service fut chanté par M. l'abbé Henri Gingras.

MM. P. Crépin et E. Vachon étaient choristes. Mlle R. Drolet accompagnait à l'orgue.

Portaient le ceruceil : André Robert, Jean-Claude Lachance, Jean-Claude Grenier et Benoit Grenier.

Le deuil était conduit par le père de la défunte, M. Roméo Deschamps, son frère : Fernand Deschamp; MM. Raymond Leblanc, de Courville; M. Raymond Leblanc, de Giffard, Gérard Fradette, Rosaire Cloutier.

Dans l'assistance aux funérailles, on voyait les Révdes Srs St-Joseph de St-Vallier et leurs élèves. On remarquait également, MM. Arthur Grenier, Art. Couillard, Philippe Bédard, René Mathieu, L. Couillard, S. Durand, A. Therrien, Jules Dubeau, Lionel Lapierre, J.-B. Racine, René Racine, et autres dont les noms nous échappent.

L'inhumation fut faite au cimetière paroissial.

A la famille en deuil, nous offrons nos sincères condoléances.

Deschaillons (Lotb.)

Statistiques. (D.NC). — Durant 1950, il y eut 47 baptêmes, 12 mariages et 19 sépultures, dont 2 d'enfants. On compte 332 familles, formant une population de 1,643 âmes.

Baptême. — Jos.-Maurice, enfant de M. et Mme Roger Nadeau (Cécile Houde). — Par. et mar., M. et Mme Remi Houde, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mme Azeda Houde, grand'mère.

Funérailles de Mme O. Doucet. — Jeudi, le 11 janvier, ont eu lieu les imposantes funérailles de Mme Odilon Doucet, née Flore Paris, décédée à l'âge de 85 ans.

La défunte était membre de l'Union de Prières, de la société des messes, de la congrégation des Dames de Ste-Anne et du Tiers-Ordre.

Elle laisse dans le deuil sa fille: Mlle Ida Doucet; un fils: Emile Doucet, C.R.; sa belle-fille: Mme Emile Doucet; et ses petits-fils: Paul-Emile et René Doucet.

Pilopage
SPECIALITE
BOUDIN
AU LAIT
Préparé pour votre satisfaction.
Emballé pour votre protection.

Contrebande d'or

BOSTON, 25. — (B U. P.) — Sol Bienstock, âgé de 20 ans, buandier de New-York, doit comparaître devant un commissaire américain, aujourd'hui, pour répondre à l'accusation d'avoir tenté de faire sortir en contrebande une certaine quantité d'or ayant une valeur de $40,000. Bienstock a été appréhendé alors qu'il montait dans un avion en partance pour l'Europe, après qu'un inspecteur de la douane se fu, aperçu que les bagages du voyageur étaient lourds.

"Ti-Coq" sera sous peu sur le Broadway

MONTREAL, 25 — BUP — Le chef-d'oeuvre de notre compatriote, M. Gratien Gélinas, qui a fait, dans sa version anglaise, la conquête de Toronto et de Chicago, sera présenté sur une scène du Broadway la semaine prochaine.

"Ti-Coq" sera présenté dans sa version anglaise, au théâtre Broadhurst, la semaine commençant le cinq février.

Spéciaux de la semaine

Croupe complète	.40
Steak T-Bone	.90
Club Steak	.80
Steak Haché	.50
Rôti de Surlonge (1ère coupe)	.80
Rôti de filet	.85
Rôti d'épaule	.65
Rôti de haut de côte	.60
Langue de boeuf	.40
Jambon fesse	.55
Jambon cottage	.63
Jambon, épaule	.47
Beurre, première qualité	.59
Dindes "A" (petit)	.65
Poules "A" 4 lbs	.50
Poulets engraissés au lait, 6 lbs et plus	.67
Poulets C, 5 lbs et plus	.55
Boudin au lait	.25
Saucisse lard et boeuf	.35

Carrier & Goulet
118, rue du Pont Tél. : 2-5291

IL NE FAUT PAS S'ATTENDRE À ÊTRE SOULAGÉ AVANT QUE LE RHUME AIT SUIVI SON COURS
MAL DE TÊTE
MAL DE GORGE
DOULEURS MUSCULAIRES
BAYER
Le "Pessimiste Enrhumé" dit:

MAIS N'EN CROYEZ RIEN!

Cette méthode éprouvée soulage rapidement les symptômes du rhume

Les pessimistes essaient de vous faire croire que vous ne pouvez rien faire pour soulager les douleurs dues à un rhume. Il n'en est rien. Bien au contraire, les *deux* causes de malaise, les symptômes dus au rhume et le mal de gorge qui l'accompagne, peuvent être vite soulagées avec de l'ASPIRIN.

Pour soulager les symptômes tels que maux de tête et douleurs musculaires, prenez deux comprimés d'ASPIRIN avec un plein verre d'eau. Vous trouverez que l'ASPIRIN agit avec une rapidité étonnante . . . commence en réalité à agir dans l'espace de *deux secondes.*

Et pour calmer rapidement la douleur et l'irritation causées par le mal de gorge dû au rhume, vous n'avez qu'à vous gargariser avec trois comprimés d'ASPIRIN dissous dans un tiers de verre d'eau. Ce gargarisme, qui a une haute valeur médicinale, calme merveilleusement l'irritation des membranes de la gorge.

Soyez donc toujours prémuni contre le rhume. Achetez de l'ASPIRIN aujourd'hui.

Demandez toujours le véritable
ASPIRIN
MARQUE DÉPOSÉE AU CANADA

LE FANTOME 3655 par Lee Falk et Ray Moore

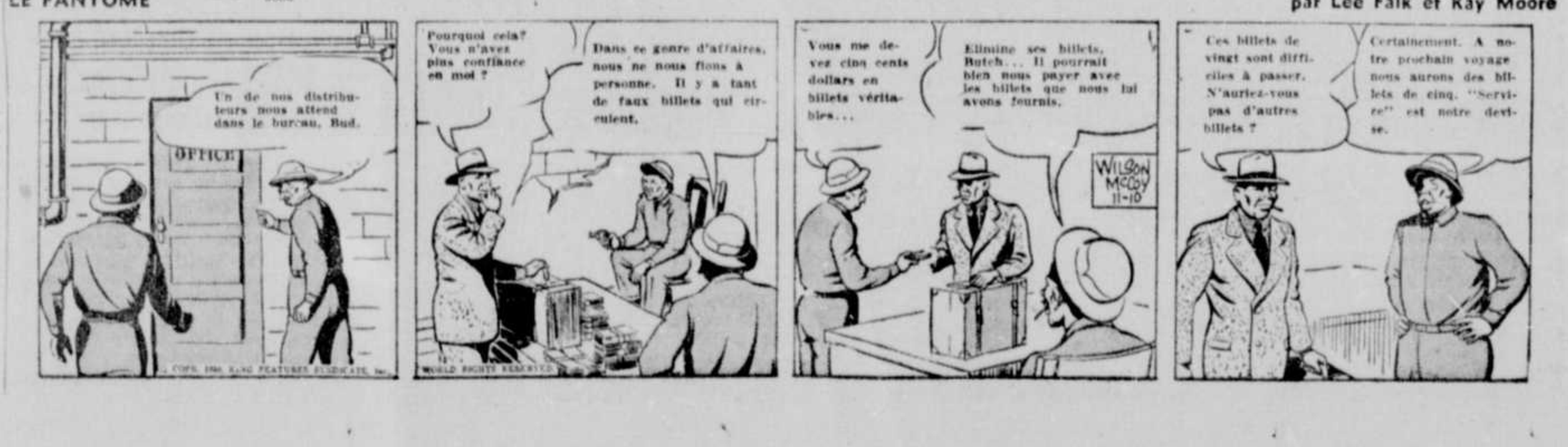
Un de nos distributeurs nous attend dans le bureau, Bud.
OFFICE
Pourquoi cela? Vous n'avez plus confiance en moi ?
Dans ce genre d'affaires, nous ne nous fions à personne. Il y a tant de faux billets qui circulent.
Vous me devez cinq cents dollars en billets véritables...
Elimine ses billets, Butch... Il pourrait bien nous payer avec les billets que nous lui avons fournis.
WILSON McCOY
Ces billets de vingt sont difficiles à passer. N'auriez-vous pas d'autres billets ?
Certainement. A notre prochain voyage nous aurons des billets de cinq. "Service" est notre devise.

Une politique familiale, sociale et nationale appliquée par le gouvernement, dit M. Duplessis

M. Marler voudrait voir plus de capitaux canadiens dans l'exploitation de nos ressources naturelles

L'honorable Maurice Duplessis

Le premier ministre présente ses souhaits, souligne que le gouvernement a déposé au début même de la session 25 à 26 bills imprimés et traduits, et regrette que le chef de l'opposition, probablement par oubli, dit-il, n'a pas fait écho aux démonstrations qui ont marqué la proclamation du dogme de l'Assomption et la béatification de Marguerite Bourgeoys.

Le chef de l'opposition, poursuit M. Duplessis a fait un discours. Il a passé une partie de son temps dans la capitale fédérale. C'est à Ottawa qu'il va chercher ses statistiques. Rien de surprenant. Quand on a un chef d'ailleurs, on prend ses exemples d'ailleurs.

Le chef de l'opposition a parlé du congrès au cours duquel il a été décapité et l'opposition également. Il a même laissé entendre que si l'absent a été préféré au présent, c'est que l'autre était préférable. C'est pousser la modestie un peu loin. Quant à nous, nous n'avons pas le temps de nous occuper de ces problèmes. Il est tout de même regrettable que l'opposition ait été chercher sa tête au loin et qu'à l'heure actuelle, elle nous offre le spectacle d'une opposition décapitée.

Comme son chef qui a peur d'un siège en cette Chambre, le chef parlementaire de l'opposition a peur de faire ici les déclarations qu'il fait ailleurs. Son discours était en quelque sorte un discours à l'eau de rose. C'était naturel pour lui de faire des dissertations, en s'appuyant sur des choses d'ailleurs, étant donné que son chef vient d'ailleurs. Encore une fois, je regrette que l'opposition ait senti le besoin d'aller chercher son chef ailleurs.

La politique de l'U.N.

Le premier ministre déclare que l'Union Nationale a assuré à la province de Québec la stabilité et la sécurité en lui donnant une politique à base familiale, sociale et nationale.

M. Duplessis rappelle que son gouvernement a commencé par garantir le bien-être de la classe agricole. Constatant la détresse du cultivateur, la désertion des campagnes, l'Union Nationale a posé un acte sauveur, dit-il, en établissant le crédit agricole, dont les bienfaits se repercuteront dans l'avenir et pour toujours. Il existait un organisme fédéral qui ne convenait pas à Québec. Nous avons affirmé les droits de la province en établissant un organisme provincial, répondant aux besoins des cultivateurs. Et du même

(Suite à la page 10, 2e col.)

Le gouvernement ajoutera 8 millions au programme d'habitation familiale

La prochaine "Semaine du Dimanche" aura lieu sous le patronage de Nos Seigneurs les Evêques, du 28 janvier au 4 février 1951.

A cette occasion, le Surintendant dqe l'Instruction publique invite tous les membres du personnel enseignant de cette province à répondre, avec empressement et générosité, au désir de la Ligue du Dimanche, qui veut que cette semaine soit observée dans toutes les écoles de la province.

Cette année, le mot d'ordre est: "Sanctifions le Dimanche". Tous les maitres voudront sans doute insister sur l'importauce de l'office liturgique par excellence qu'est le sacrifice de "La Messe". L'attention des enfants sera aussi attirée sur les autres offices religieux du dimanche et sur les moyens de le sanctifier par les lectures pieuses, la pratique des oeuvres de charité et le repos.

Les instituteurs et institutrices profiteront de cette semaine pour utiliser des centres d'intérêts qui feront ressortir davantage le mot d'ordre choisi par lse organisateurs.

x x x

Les courriéristes de la Galerie de la Presse, au parlement, ont eu leurs élections annuelles, hier après-midi.

M. Arthur-W. Langlois, représentant de la "Presse", qui remplissait la charge de vice-président, a été élu président à l'unanimité pour succéder à M. William Stewart, de la "Presse Canadienne" dont le terme était expiré.

M. Pierre Laforte, représentant du "Devoir", a aussi été élu à l'unanimité pour remplacer M. Arthur-W. Langlois, qui venait d'accéder à la présidence.

M. Henri Dutil, du "Soleil", a été maintenu, toujours à l'unanimité, dans ses fonctions de secrétaire-trésorier, qu'il occupe depuis plusieurs années.

Président

• M. Arthur-W. Langlois, courriériste parlementaire du journal "La Presse", de Montréal, au Parlement de Québec, qui a été élu hier, président de la Galerie de la Presse de l'Assemblée Législative. Il succède à M. William Stewart, de la Presse Canadienne, qui occupait ce poste depuis un an.

Nouveaux sénateurs

OTTAWA, 25. (DNC). — Le premier ministre St-Laurent a annoncé hier la nomination de trois sénateurs qui représenteront la nouvelle province de Terre-Neuve, pour la première fois, au Sénat du Canada. Ce sont: l'hon. H.-W. Quinton, trésorier provincial de Terre-Neuve et ancien membre de la commission provinciale de cette province; M. Calvert Pratt, de St-Jean, T.-Neuve; et M. Michael Basha, de Curling, Terre-Neuve.

Les travaux du tunnel seraient exécutés en l'espace de douze mois

L'annonce récente que le projet d'un tunnel entre Québec et Lévis serait sur le point de se réaliser a suscité beaucoup d'intérêt aux quatre coins de la province et plus particulièrement dans les régions de Québec et de Lévis. Selon un communiqué reçu à nos bureaux.

La cité de Lévis a déjà pris l'initiative dans les préparatifs du projet. Le président, et quelques directeurs de la nouvelle compagnie ont rencontré, lundi soir dernier, S. H. le maire J.-Adélard Bégin et les membres de la Commission municipale d'Urbanisme pour fixer les limites de l'entrée du tunnel et connaître la valeur des expropriations à effectuer. Après avoir visité les lieux, les intéressés se sont entendus sur un endroit précis qu'il n'est pas utile de divulguer pour le moment. Les mêmes précautions seront prises du côté de Québec.

Les directeurs de la compagnie du tunnel ont révélé, lors de la réunion du lundi soir dernier, que les ingénieurs-contracteurs seront ceux de la firme Merritt, Chapman & Scott Corporation, de New-York, la plus puissante compagnie au monde qui se spécialise dans la construction de tunnels, ponts et autres travaux de grande envergure. Des ingénieurs de cette firme sont à préparer un rapport sur la construction du tunnel projeté et le coût d'une telle entreprise. Ce rapport devrait être entre les mains des directeurs de la compagnie du tunnel à la fin de janvier ou au commencement de février, après quoi les ingénieurs de Merritt, Chapman & Scott Corporation viendront à Québec et à Lévis pour fixer les détails préliminaires de la construction. Le président de la compagnie "Québec-Lévis Tunnel Inc." croit que les travaux peuvent commencer dès le printemps prochain et que le perçage du tunnel peut se faire dans douze mois au plus.

Dès que les plans et devis auront été complétés, les autorités municipales de Lévis tiendront un referendum pour faire approuver les dépenses nécessaires pour l'expropriation et le construction d'un rond-point à l'entrée du tunnel.

Congrès des chemins de fer américains en octobre, à Québec

WASHINGTON, 25 — Spéc. — Le comité de la section des communications de l'Association des chemins de fers américains annonce que leur 28ème congrès annuel aura lieu à Québec, en octobre prochain, sous la présidence de M. John-R. Smith, de Washington, récemment élu président de cette association. Il succède à M. R.-C. Thayer, de St-Poul, Minn., président sortant de charge.

Six enfants sont ensevelis sous des éboulis de neige

Six enfants, dont cinq à Lévis et un à Québec, ont été ensevelis sous des éboulis de neige alors qu'ils prenaient leurs ébats dans les côtes et les falaises, au cours de la tempête d'hier. Ils ont été retirés asphyxiés, mais des médecins et des secouristes les ont ranimés par la respiration artificielle.

A Québec, hier soir, vers 6 h. 30, le jeune Jules Desnoyers, âgé de 9 ans, fils de M. Albert Desnoyers, 638, rue Champlain, jouait avec un groupe d'amis dans le cap, près de chez lui. Un éboulis le recouvrit de plus de 7 pieds de neige. L'enfant a été dégagé par M. Jacques Voiselle, 752, rue Champlain. Il fut asphyxié durant 10 minutes sous la neige.

Le Dr Paul-V. Marceau et son fils, de même que les secouristes municipaux, furent appelés à donner leurs soins à l'enfant. Ce dernier fut ranimé et ramené à son foyer.

A Lévis, 5 enfants ont aussi été ensevelis sous une véritable avalanche de neige tombée de la falaise. Ils étaient asphyxiés quand on put les sortir de leur position dangereuse au bout d'une vingtaine de minutes.

Le premier accident s'est produit vers 11 h. 30, près de la demeure de M. Arthur Lemieux, où 4 petits frères et petites soeurs prenaient leurs ébats: Jean-Marie, 10 ans, André 9 ans, Micheline, 7 ans, et Gilles, 6 ans.

Les parents qui ont eu connaissance de l'éboulis alertèrent immédiatement les voisins. Il fallut travailler vingt minutes avant de pouvoir dégager tout ce petit monde de prisonnier sous des pieds de neige. Tous étaient asphyxiés, mais ils reprirent conscience après l'exercice de la respiration artificielle faite par le Dr Sylvain Auger, le constable Guy Roberge, les parents et les voisins.

L'autre éboulis s'est produit une heure plus tard à quelques arpents du premier, non loin de la demeure de M. Raoul Corneau, à l'endroit où jouait le jeune Louis-Denis Corneau, âgé de 6 ans. Un témoin oculaire, M. Léopold Pouliot, donna l'alerte et l'enfant fut trouvé une dizaine de minutes plus tard. Des soins furent donnés par le Dr H. Turmel et les constables Percy Jenkins et Richard Boucher. Le petit garçon a ensuite été transporté à l'Hôtel-Dieu de Lévis, où il est hors de danger.

Les résidents du quartier St-Laurent, où se sont produits les deux éboulis, ont été avertis de ne pas laisser jouer leurs enfants près de la falaise, dont les parois sont recouverts d'une épaisse couche de neige qui peut se détacher d'un moment à l'autre.

Le lt-gouverneur au couvent de St-Roch, mercredi le 31

Son Excellence l'honorable Gaspard Fauteux, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, sera l'objet d'une chaleureuse réception au Pensionnat St-Roch, mercredi, le 31 janvier, à 3 h. p. m. Cette nouvelle nous a été communiquée par la supérieure provinciale des Dames de la Congrégation Notre-Dame. Toutes les religieuses de la communauté et leurs élèves participeront à cette manifestation.

Le Dr Pierre Jobin au Richelieu-Montmagny

Samedi, le 27 janvier, les membres du club Richelieu Montmagny auront l'honneur de recevoir comme conférencier à leur déjeuner-causerie hebdomadaire, M. le docteur Pierre Jobin, président de la Société Richelieu, professeur à l'université Laval et officier de liaison des Anciens de Laval. Le distingué conférencier sera présenté par Me Alexandre Chouinard, président du club et remercié par le Dr Albert Dumas, trésorier du comité régional de Montmagny des Anciens de Laval.

Il s'avoue coupable de possession illégale de 400,000 cigarettes

Lucien Clavet, 30 ans, de St-Léonard, N.-B., s'est avoué coupable hier de possession illégale de 400,000 cigarettes américaines, après que son complice, Jean-Baptiste Dionne, 28 ans, d'Edmundston, eût raconté que l'accusé lui-même conduisait le camion dans lequel les cigarettes de contrebande ont été saisies, cachées sous des sacs de patates.

Dionne a lui-même été condamné à un an de prison pour ce délit. Appelé mardi à témoigner contre Clavet, il avait d'abord refusé de parler, et M. le juge Alphonse Garon l'avait envoyé pour la nuit dans une cellule noire. Hier, il a tout raconté. Clavet a alors interrompu l'enquête pour s'avouer coupable.

Il a été condamné à $425. d'amende, avec délai de deux mois pour payer.

Etude de notre législation matrimoniale par M. Chaloult; l'Adresse votée par la Chambre

(Par Calixte DUMAS)

L'adresse en réponse au discours du trône, a été adoptée à l'unanimité, à 9 heures hier soir, après les discours du premier ministre, l'hon. M. Maurice Duplessis, du chef de l'opposition, M. Georges-C. Marler et de M. René Chaloult, député indépendant du comté de Québec. Ce fut une véritable surprise, car plusieurs députés, disait-on, devaient adresser la parole, M. Frank Hanley, député indépendant de Ste-Anne, était au nombre de ceux dont on attendait un discours. Il n'était pas à son siège lorsque l'Orateur demanda si la motion était adoptée. Aucun député ne se leva pour prendre la parole et la Chambre disposa de l'adresse. Ceux qui n'ont pas eu l'occasion de parler, pourront se reprendre sur le budget. L'adresse avait été proposée le 9 novembre dernier, par M. Guy Dallaire, député de Rouyn-Noranda, secondé par M. Raymond Johnston, député de Pontiac. Le débat avait ensuite été ajourné.

Si trois discours seulement ont été prononcés sur l'adresse, il n'y a certainement pas lieu de s'en plaindre. En somme, l'adresse n'est qu'une motion de remerciements envoyée au représentant du Roi pour avoir prononcé le discours du trône. Les députés, lorsqu'ils prennent part au débat sur l'adresse, peuvent aborder un peu toutes les questions. Il est arrivé à plusieurs reprises que ces débats se soient prolonges de façon anormale et qu'un grand nombre de discours aient complètement manqué d'intérêt.

A M. Marler qui reprochait au gouvernement de ne pas développer les gisements miniers avec des capitaux canadiens ou québecois, M. Duplessis a dit, qu'il aurait été heureux de le faire si de tels capitaux avaient été disponibles.

Il n'en a pas été de même, des discours de MM. Duplessis, Marler et Chaloult.

Le chef de l'Union Nationale a montré comment, depuis son arrivée au pouvoir, il a appliqué une politique familiale, sociale et nationale. Il a aussi tenté de faire voir comment cette politique avait manifesté un esprit de continuité. L'hon. M. Maurice Duplessis a ensuite passé en revue les oeuvres de son gouvernement. Il a insisté sur l'institution du prêt agricole, l'établissement des fils de cultivateurs, l'électrification des campagnes, l'interdiction de l'oléo-margarine, pour protéger l'industrie laitière. Abordant le domaine de l'éducation, M. Duplessis a dit qu'aucun gouvernement n'avait fait autant en 50 ans que l'Union Nationale en 4 ans.

Le chef du gouvernement insisté tout particulièrement sur la création et la multiplication des écoles spécialisées. Le premier ministre a rappelé que depuis 4 ans son gouvernement a construit ou agrandi 64 hôpitaux ou sanatoriums, que l'Union Nationale a tracé la voie dans la lutte contre le communisme, que le présent gouvernement s'est occupé efficacement de la mise en valeur de nos ressources naturelles quasi illimitées, que plus de 4,000 nouvelles industries ont été créées, que dans le domaine constitutionnel, l'attitude qui s'imposait a été prise. Décochant quelques flèches du côté de la gauche, M. Duplessis a dit qu'il est tout de même regrettable que l'opposition soit allée chercher sa tête au loin et qu'à l'heure actuelle, elle donne le spectacle d'une opposition décapitée.

Le chef de l'opposition a admis qu'un grand nombre de nouvelles industries s'étaient établies dans la province de Québec, mais il ne s'est pas déclaré prêt à admettre le nombre donné par l'Union Nationale. M. Marler a regretté que les gisements de fer de l'Ungava et autres ressources minières, ne soient pas exploitées avec des capitaux canadiens ou québecois. Il a déclaré qu'en moyenne l'ouvrier québecois gagne à peu près $200. de moins que son voisin, l'ouvrier de l'Ontario. Le chef parlementaire de l'opposition a dit que le gouvernement a toujours montré un enthousiasme très tiède pour la betteraverie de St-Hilaire. En dépit de cela, dit-il, nous cultivateurs ont persisté et ils ont prouvé finalement que la betterave à sucre est une récolte qui rapporte des revenus importants. Cette année, ils ont produit 140,000 tonnes de betteraves d'une valeur d'à peu près $2,000,000.

(Suite à la page 10, 6e col.)

La "Semaine du Dimanche" du 28 janvier au 4 février

Une somme de $8,000,000 sera ajoutée aux $12,000,000 déjà votés au cours des trois sessions précédentes pour aider à la construction d'habitations familiales, en vertu d'un projet de loi déposé hier après-midi, à la reprise de la session provinciale. Un crédit supplémentaire de $25,000 sera également voté à la commission chargée d'enquêter sur le problème du logement, afin de lui permettre de poursuivre son travail.

Un autre projet de loi a pour objet de modifier la loi des tribunaux judiciaires, de façon à porter à 46 le nombre des juges de la Cour Supérieure. Ce nombre était auparavant de 42. Des trois nouveaux juges dont la nomination sera ainsi autorisée, deux sont apparemmetn destinés au district de Hull, où il n'y avait pas encore de juge résident, et le troisième devra siéger à Sherbrooke, ce qui portera à trois le nombre des juges résidents dans le district de St-François. Le bill porte aussi à 35 le nombre des juges de la cour de Magistrat.

Parmi une quinzaine d'autres mesures du gouvernement, il y a le bill 26 qui a pour objet d'améliorer les pensions des vieillards et des aveugles. Il autorise la province à conclure avec le gouvernement fédéral "toute entente qu'il jugera conforme aux meilleurs intérêts de la province et aux normes d'une saine sociologie afin d'assurer de meilleures pensions aux vieillards et aux aveugles et d'en faire bénéficier un plus grand nombre de personnes." Il autorise aussi le gouvernement à consentir, en ce qui concerne ces pensions, à tout amendement constitutionnel qu'il estimera approprié, efficace et juste.

Notons aussi le bill 34, qui autorise le gouvernement à nommer trois commissaires pour reviser, coordonner et refondre les lois de la province touchant les syndicats coopératifs et faire des recommandations au gouvernement au sujet de divers système de taxation concernant ces syndicats, en tenant compte de leur nature particulière; le bill 31 soustrayant la Commission des relations ouvrières et les conseils d'arbitrage à l'application de brefs de prérogative; le bill 20 qui permettra à la ville de Rimouski, avec l'autorisation préalable de la Commission municipale de Québec, de prêter, dans certains cas, à des sinistrés de la conflagration de mai 1950, jusqu'à concurrence de 50 p.c. d'un montant correspondant à 3 fois l'évaluation municipale à la date du sinistre, mais n excédant, dans aucun cas, $8,000; le bill 21 en vertu duquel tout prêt préalablement consenti par le village de Cabano à des sinistrés sera tenu pour valide à compter du jour où il sera approuvé par le lieutenant-gouverneur en conseil; le bill 27 autorisant le gouvernement à garantir, jusqu'à concurrence de $250,000 par année, le remboursement de prêts consentis pour des fins de pêche maritime par des sociétés coopératives de pêcheurs ou des caisses populaires; des projets de loi visant à faciliter les souscriptions en faveur du collège de Lévis et du séminaire Sainte-Marie de Shawinigan ,etc.

Une réunion des familles Pelchat

La troisième réunion des familles Pelchat aura lieu au Collège des Jésuites, dimanche, le 28, de 3 à 4 heures de l'après-midi.

MM. Jean Lesage et Léopold Langlois secrétaires parlementaires

OTTAWA, 25. — Parmi les cinq nouveaux secrétaires parlementaires dont la nomination a été annoncée, hier soir, par le premier ministre St-Laurent, il y a deux députés de la province de Québec. Ce sont M. Jean Lesage, député de Montmagny-L'Islet et M. Léopold Langlois, député de Gaspé, qui deviennent respectivement adjoints parlementaires du ministre des Affaires extérieures et du ministre des Postes. Ainsi, M. Lesage travaillera dorénavant en étroite collaboration avec M. Lester Pearson, tandis que M. Langlois assistera le ministre des Postes, M. Edouard Rinfret. Les autres adjoints parlementaires dont on annonce la nomination hier sont: M. W. Benedickson, député de Kenora-Rainy-River, qui devient secrétaire du ministre des Transports; le Dr E.-A. McCusker, député de Regina, qui assistera le ministre Paul Martin; et M. Ralph Campney, député de Vancouver-centre, qui aidera le ministre de la Défense Brooke Claxton dans la lourde tâche qui est la sienne en ce moment.

Le contenu de 49 des enveloppes est identifié

L'examen des objets trouvés sur les dépouilles des victimes de l'Obiou et envoyés au Canada par les autorités françaises pour servir à l'identification positive des corps se poursuit en la salle d'audience des Assises criminelles, sous la présidence de Me Robert Côté, c.r., protonotaire de la Cour Supérieure.

Ces objets sont contenus dans des enveloppes dont les numéros correspondent aux cercueils gardés à Grenoble. A la fin de la séance d'hier après-midi, le contenu de 49 enveloppes avait été positivement identifié par les parent ou héritiers des victimes. L'enquête se poursuivra jusqu'à mercredi prochain.

Le procès-verbal de l'enquête, dressé par le protonotaire, sera envoyé aux autorités françaises pour servir à l'identification finale des corps. Dans les jours qui ont immédiatement suivi la tragédie, on n'avait pu identifier positivement qu'une vingtaine de victimes. Le travail déjà fait à Québec conduira à l'identification de 29 autres corps. Et l'on espère en arriver à des conclusions finales et complètes sur chacune des dépouilles.

Quant aux autres objets trouvés sur les lieux de la tragédie, plusieurs n'ont encore fait l'objet d'aucune réclamation de la part des parents. Les requêtes faites pour entrer en possession de ces objets ne seront prises en considération qu'après la fin de l'enquête, pour le cas où il y aurait contestation.

Une revision du cadastre s'impose à Montmagny, dit le notaire Hébert

"Une revision du cadastre s'impose à Montmagny", a déclaré le notaire Georges Hébert, lors d'une conférence au Club Richelieu.

Les membres du Club Richelieu de Montmagny, réunis pour leur dîner hebdomadaire au restaurant Tach ont entendu samedi dernier une conférence prononcée par le notaire Georges Hébert sur le rôle des notaires dans l'examen des titres de propriété. La présentation de l'orateur était confiée à M. Paul Gros d'Aillon.

Maniant l'humour avec une aisance toute personnelle, le notaire Hébert entreprit de redonner aux hommes de sa profession leur véritable aspect, trop souvent défiguré par des caricatures plus amusantes que reelles. Puis, abordant dans le cadre de leurs innombrables et diverses activités le rôle des notaires dans l'établissement des titres de propriété, le conférencier situa la position du tabellion à l'égard du futur propriétaire.

En effet, lorsqu'un individu décide de faire acquisition d'un terrain, soit pour fins de construction ou pour tout autre, il est important qu'il s'assure que son vendeur est bien en fait le véritable propriétaire de l'espace qu'il se propose d'acquérir. Il s'adresse alors au notaire afin que celui-ci établisse "la chaine des titres", qui fait ressortir les successives aliénations de la propriété. Ceci ne comporte pas de très grandes difficultés lorsqu'il s'agit de terrains sis hors des limites urbaines. L'acheteur doit cependant exiger de son venduer la remise d'un certificat de l'enregistrement, afin qu'il sache quelles servitudes pèsent éventuellement sur la propriété vendue. Le notaire Hébert insista longuement sur ce fait et nota combien de différends et de complications sont nés de la négligence a exiger cette remise.

Mais, lorsqu'il s'agit d'une transaction ayant pour objet l'achat d'un terrain sis en ville, il devient très malaisé de déterminer les limites exactes de la propriété. En effet, très souvent, des échanges ont été opérés par les propriétaires sans qu'il soit dressé d'actes, ou encore, des rectifications ou alignements ont été faits dont on ne possède pas le tracé. Il n'est pas rare que de telles situations se présentent à Montmagny. Pour illustrer ses dires, le notaire Hébert exposa aux regards de son auditoire un plan de notre ville ou il apparait qu'un véritable enchevêtrement rend la lecture de ce document très difficile.

Le notaire Hébert s'arrêta alors sur la nécessité de procéder à la revision du cadastre de Montmagny, afin que soient déterminées de façon précises les limites des propriétés. Cette opération a été entreprise dans de nombreuses localités, à la plus grande satisfaction de tous et elle s'impose à Montmagny.

Remerciant le conférencier, Me Robert Daveluy souligna le grand intérêt que présente une semblable causerie et émit des voeux pour que l'opinion avisée du notaire Hébert soit entendue.

Trois contrats à des manufacturiers de la province

OTTAWA, 25. (DNC). — Quatre manufactures de chaussures de la province de Québec, dont trois situées dans la ville de Québec, ont obtenu cette semaine des contrats militaires s'élevant à près d'un demi-million de dollars, soit $415,484.

La maison J.-A. Côté, de St-Hyacinthe, $160,732. Gale & Frères, de Québec, $113,013. Ludger Duchaine, de Québec, $70,550. Et Lachance & Tanguay, de Québec, $71,199.

M. Georges Marler

Depuis la nomination de notre nouveau chef, a déclaré M. Marler, après les compliments d'usage, le premier ministre, à toute occasion possible, l'a critiqué de ne pas avoir accepté l'offre qu'il lui a faite, de temps à autre, de tenir une élection complémentaire, sans l'opposition du gouvernement, dans un des comtés actuellement représentés par un député de l'opposition, et ainsi, de prendre un siège au sein du parlement. Je veux dire au premier ministre et à la Chambre que je crois que M. Lapalme a eu parfaitement raison, parce que je considère que la tâche la plus importante, c'est la défaite du gouvernement actuel, et je suis convaincu que M. Lapalme peut mieux assurer cette défaite en travaillant dans les comtés, comme il le fait actuellement, chose qui lui serait infiniment plus difficile, s'il était obligé de suivre, comme je le fais, toutes les séances de la Chambre et toutes les séances du comités des bills privés et des bills publics.

Au mois de novembre, a ensuite dit le chef de l'opposition, nous étions peinés d'apprendre la nouvelle tragique de l'accident fatal survenu à un groupe de pèlerins revenant de la ville éternelle. A ce moment-là, je me suis joint au premier ministre pour exprimer aux familles éprouvées, ma profonde sympathie. Cette tragédie a assombri, pour les Canadiens, la fin de l'Année Sainte, mais je crois que tous les Canadiens, quelles que soient leur langue et leur religion, ont été heureux de l'attachement pofond démontré à leur chef par le grand nombre de catholiques qui se sont rendus à Rome, ainsi que de l'intérêt général que les célébrations religieuses ont suscité au Canada.

M. Marler parle également de la situation internationale et déclare: "En somme, en face d'une situation internationale aussi complexe, ce serait manquer de réalisme que de penser que nous pouvons assurer la défense de notre pays, sans être obligés d'en payer le prix. Je ne veux pas m'aventurer dans une discussion de questions essentiellement fédérales, mais je crois qu'il est important de se rendre compte que la situation mondiale exerce une influence profonde sur l'économie canadienne et qu'aucune partie du pays n'en sera exempte.

Nouvelles industries.

Le chef de l'opposition souligne la grande prospérité qui a existé au Canada en 1950 et déclare: "Beaucoup de nouvelles industries se sont établies dans la province de Québec, mais il semble

(Suite à la page 10, 4e col.)

Vols de sacoches

Une fille de 22 ans, demeurant dans une paroisse avoisinante, sera traduite devant la Cour de Police, aujourd'hui, sous cinq chefs d'accusation de vols de sacoches. Elle a été arrêtée, hier, par les agents de la Sûreté municipale.

Le truc de la prévenue était de se promener dans les magasins et de rafler les sacoches que des clientes déposaient distraitement sur les comptoirs, pendant leurs achats.

Le nouveau comité exécutif de la Canadian Construction Association

• La Canadian Construction Association, réunie au Château Frontenac de Québec pour sa 33e assemblée annuelle, a élu hier, son comité exécutif pour l'année 1951. Assis, de gauche à droite: MM. J.-R. McTavish, de Calgary, vice-président pour l'Alberta; A.-F. Powers, de Lunenburg, vice-président pour la Nouvelle-Ecosse et Terre-Neuve; P.-G. Wilmut, de Montréal, vice-président; Robert Drummond, de Toronto, président; John N. Flood, de St-Jean, N.-B., vice-président; J.-Arthur Juneau, de Québec, vice-président pour la province de Québec, et Allan-C. Ross, d'Ottawa, ancien président; (debout, dans le même ordre), MM. J.-A. Burnett, d'Ottawa, président de la section des sous-entrepreneurs; J.-A. McK Wells, de Saskatoon, vice-président pour la Saskatchewan; W.-G. Malcolm, de Winnipeg, vice-président pour le Manitoba; D.-L. Donaldson, d'Ottawa, trésorier honoraire; W.-A. Marshall, de Montréal, vice-président de la section des sous-entrepreneurs; Victor Leigh, de Victoria, vice-président pour la Colombie canadienne; George-H. Wheaton, de Victoria, vice-président de la secaion des entrepreneurs généraux; Ollivier Claydon, de Fort William, vice-président pour l'Ontario; Lorne Bain, de Montréal, président du comité de recrutement; F.-W. Purdy, de Toronto, secrétaire honoraire, et L.-O. Morency, de Québec, président de la section des manufacturiers et fournisseurs. Etaient absents au moment où cette photo a été prise: MM. Harry Graham, de Toronto, vice-président de la section des manufacturiers; Don Miller, de Toronto, vice-président de la section des constructeurs de routes; E.-A. Caldwell, de Fredericton, vice-président pour le Nouveau-Brunswick et l'Ile du Prince-Edouard, et J.-A. Kennedy, de Montréal, président de la section des constructeurs de routes. (Photo Pacifique Canadien).

L'ACTION CATHOLIQUE
Organe de l'Action Sociale Catholique
JEUDI, 25 JANVIER 1951
Louis-Philippe ROY, rédacteur en chef
Jacques VERREAULT, chef du service des nouvelles

Une régie des prix ne serait-elle pas encore la meilleure solution?

Les moyens considérés dans des articles précédents pour lutter contre l'inflation, qui se traduit en pratique par une diminution du pouvoir d'achat de la monnaie nationale, ne semblent pas suffisants pour faire obstacle à la pression actuelle des prix ou risquent d'etre injustes à l'égard d'une forte partie de la population canadienne.

Existerait-il une méthode de maîtriser ce phénomène économique dans les circonstances actuelles? En effet, l'on propose le rétablissement des régies telles qu'elles étaient pendant la dernière guerre. A l'heure actuelle, les quatre principales organisations ouvrières canadiennes mènent une campagne concertée en ce sens et, ce soir même, il se tiendra dans notre ville, sous les auspices du Conseil central des Syndicats catholiques, une assemblée dont le but est précisément de réclamer le retour des contrôles sur les prix.

Cette méthode, qui comporte de gros inconvénients, a sûrement une valeur pratique indiscutable. L'expérience de la période 1941-1946 l'a démontré d'une manière quasi absolue. En effet, de décembre 1941 à avril 1946, l'indice du coût de la vie n'a monté que de cinq points, tandis que, de cette dernière date au premier novembre 1950, il a grimpé de près de cinquante points.

C'est là le fait qui pousse les organisations ouvrières à réclamer avec vigueur le rétablissement des régies dans le plus bref délai possible. D'ailleurs, cette solution n'est pas complètement rejetée par les hommes d'affaires, mais presque tous estiment qu'on ne devrait y recourir qu'une fois épuisés tous les autres moyens d'action.

Le contrôle des prix n'est pas une mesure économique populaire. Il rencontre bien des adversaires. En fait, il comporte des inconvénients et des dangers indéniables.

Son principal inconvénient est sans contredit sa trop grande rigidité. C'est un peu le mal de toutes les mesures d'urgence qui, pour corriger une situation compromise, ignorent à peu près totalement la multitude des cas d'espèce et risquent ainsi de placer beaucoup de personnes et d'entreprises dans des conditions difficiles dont on refuse de tenir compte. Et ce sera sans doute ce qui se produira si l'on ajourne à une période éloignée toute action pratique en ce domaine.

A l'heure actuelle, il ne semble pas que la situation soit mauvaise au point qu'il faille recourir à un régime trop rigoureux. N'est-il pas possible d'établir un système de régies des prix plus souple, mieux adapté à des conditions différentes et qui s'efforce de tenir compte des cas particuliers qui se présenteraient sûrement en très grand nombre? A ce sujet, la formule d'arbitrage des prix préconisée depuis quelques années déjà par le syndicalisme catholique n'offrirait-elle pas certains éléments de solution satisfaisante. Il ne semble pas qu'il s'agisse d'un projet que l'on puisse rejeter sans considération. Grâce à lui, on pourrait *geler* les prix d'une façon conconditionnelle, c'est-à-dire empêcher les majorations qui ne pourraient être justifiées sérieusement, les augmentations qui ne reposeraient que sur la possibilité de faire des profits accrus ou qui ne viendraient que de la pression d'une demande plus forte ou trop forte. Ceci aurait sans doute pour effet, sinon de bloquer toute fluctuation dans les prix, du moins de les comprimer dans une certaine mesure.

Certains refusent d'accorder toute confiance à un régime de contrôle sous prétexte de voir renaître le *marché noir* dont le réseau serait beaucoup plus étendu, ramifié que pendant la guerre. Il y a du vrai dans cette opinion: il est à peu près impossible d'empêcher certaines gens d'exploiter les autres. Toutefois, une opinion publique en éveil pourrait certainement réduire les effets nocifs d'un tel mal.

Le contrôle des prix constitue d'autre part une forme assez avancée de dirigisme économique et comporte de ce fait des dangers graves de mainmise graduelle de l'Etat sur la vie économique d'un pays. On redoute de voir réapparaître ceux qu'on a appelé des tsars dans certaines branches de l'activité économique. Aucun doute que des abus ont été commis par le passé, que certains préposés aux contrôles ont profité de leur situation pour mousser des intérêts privés et que nombre de gens ont été les victimes impuissantes d'une application aveugle et arbitraire des règlements. Mais, de ce côté, n'est-il pas également possible d'obvier à un état de choses dangereux par l'institution d'une représentation plus démocratique, plus nombreuse des diverses parties intéressées au sein des conseils de régie?

Beaucoup reprochent au gouvernement d'avoir aboli les régies trop tôt après la guerre, c'est-à-dire avant qu'il n'y ait eu un véritable équilibre entre la production et les besoins de la consommation. Les événements ont justifié la justesse de cette opinion. Mais les circonstances ont empêché pour une grande part d'agir autrement, d'autant plus que certains prétendaient, à tort peut-être, que le système décourageait l'esprit d'entreprise.

En tout cas, présentement il parait bien illusoire, non seulement d'escompter une amélioration sous ce rapport, mais même d'atteindre à un point de stabilité quelconque dans les prix. Les hausses se continuent et les mois prochains laissent présager une montée sensible de l'indice. L'augmentation du nombre et du volume des contrats de défense de même que l'accroissement des effectifs militaires peuvent-ils n'avoir d'autres résultats que d'augmenter le volume de l'argent en circulation tout en diminuant la production civile? Plus de numéraire et moins de produits égalent course aux achats et augmentation des prix qui, à son tour, détermine des majorations de salaires. Et le cycle une fois terminé s'apprête à recommencer.

Une action immédiate s'impose donc si l'on veut barrer l'inflation dont personne ne pense plus à sous-estimer la gravité. Les régies des prix, en dépit d'une rigidité et d'abus qu'il faut s'appliquer à corriger en tenant compte des expériences du passé, paraissent donc être nécessaires. C'est une formule qu'on n'accepte pas de gaieté de coeur et mieux vaudrait pour tous un régime où les corps professionnels bien organisés et conscients de leur rôle de régulateurs naturels de la vie économique pourraient agir. Malheureusement, ces projets de réforme ne sont même pas encore à pied d'oeuvre. C'est pourquoi, à une situation pénible née de circonstances et d'événements qui nous échappent en grande partie, faut-il trouver un *modus vivendi* convenable, tout en évitant de glisser vers une remise absolue de toutes les responsabilités et de tous les devoirs de la vie économique entre les mains de l'Etat.

André ROY.

Confiance en l'homme et en Dieu

Dans la "Semaine Religieuse de Paris" du 30 décembre dernier, Son Exc. Mgr Maurice Feltin, archevêque de Paris, écrivait:

Les voeux que nous vous adressons au début de cette année nouvelle se résument en un mot: "confiance".

La confiance que nous vous proposons se fonde à la fois sur l'homme et sur Dieu.

Sur l'homme: car nous, chrétiens, nous croyons en lui. Nous connaissons ses limites, ses tares, son inconstance; nous le savons souvent régi par l'ambition, l'intérêt, les passions. Mais nous revendiquons sa grandeur de créature immortelle, sa dignité d'être raisonnable, la puissance de ses liens sociaux. Nous ne consentons pas à le considérer comme un produit périssable, un robot, un esclave. Mieux que quiconque, nous croyons au péché, personnel et collectif. Nous utilisons cette exceptionnelle expérience pour nous préserver de l'utopie; jamais pour condamner les efforts valables. A nos yeux, l'homme n'est ni aussi bon ni aussi mauvais qu'il se prétend: pécheur, mais pécheur racheté par l'Incarnation du Fils de Dieu.

Mais, surtout, nous faisons confiance à Dieu. Non d'une manière vague et sentimentale, mais en vertu des promesses qu'il a faites et de toutes celles qu'il a déjà tenues. La Providence est une vérité de foi. Dieu, après avoir créé le monde, le gouverne à tous les échelons: règne de la matière, règne de la vie, règne de la pensée et de l'amour. L'histoire de la grande famille humaine n'est pas conduite par le hasard ou par un destin fatal. A chaque moment, Dieu intervient. Il le fait discrètement et sans violenter nos volontés libres; mais il sait qu'elles sont faibles, et il ne reste pas insensible aux prières de son peuple. De même, dans chacune de nos vies personnelles, aux prises avec la misère, le chagrin ou le péché, il nous inspire cette espérance qui nous donne la force de lutter, de tenir ou de nous relever.

La Providence confie aux instituteurs et institutrices des âmes neuves que n'a pas encore avilies le contact de la vie et qui ne demandent qu'à se sacrifier. Elles ne sont pas encore rétrécies par l'égoïsme et la sensualité; elles vibrent aux nobles récits, elles sont éprises de superbes ambitions. Il y a dans l'enfant et l'adolescent une surabondance de vie qui ne demande qu'à se dépenser et qui rend capable d'héroïsme, s'il rencontre l'inspirateur qui se présente à temps.

Ferdinand Coiteux, o.fm.

Notre législation matrimoniale

A l'Assemblée Législative, hier, M. René Chaloult prononçait un discours dont il consacrait une partie à notre législation matrimoniale. Voici un résumé de cet exposé :

Le 18 décembre 1950, dit M. Chaloult, le juge André Demers, de la Cour supérieure de Montréal, déclarait valide un mariage contracté par deux catholiques romains devant un ministre du culte protestant (No 288, 964 C.S., Lebrasseur vs Archambault). Trois semaines plus tard, soit le 8 janvier dernier, le juge en chef adjoint O.-S. Tyndale, également de Montréal, rendait un jugement exactement de même nature (No 231, 553 C.S., Lamoureux vs St-Onge).

Que valent ces décisions ? se demande M. Chaloult. Elles sont conformes aux prescriptions des articles 128 et 129 de notre Code civil, ainsi qu'à l'intention des codificateurs; mais elles sont contraires à l'article 127 et à son interprétation traditionnelle, jusqu'au fameux jugement Despatie vs Tremblay.

Or, le droit canonique maintient que ces mariages sont nuls et que les parties peuvent en contracter un second, cette fois devant l'autorité compétente, c'est-à-dire le prêtre catholique. Si elles agissent ainsi, elles s'exposent à être poursuivies devant nos tribunaux pour crime de bigamie.

Des cas de cette nature se multiplient, surtout dans la ville de Montréal.

Se peut-il que se posent de tels problèmes dans notre "catholique province" de Québec ? Quelle peut en être la solution ?

NOTRE CONSTITUTION

La loi de l'Amérique septentrionale anglaise (British North America Act.), passée par le Parlement de Westminster en 1867, continue M. Chaloult, attribue au Parlement du Canada le pouvoir exclusif de légiférer sur "le mariage et le divorce" et aux Législatures provinciales un droit également exclusif sur "la célébration des mariages dans la province". Cette loi, devenue notre Constitution, reconnait le principe du divorce, ainsi que l'admet Mgr L.-A. Pâquet dans son Droit public de l'Eglise. Elle permet au Parlement de légaliser les conditions mêmes du mariage et elle abandonne les formalités aux Législatures. Comme il existe souvent des relations étroites entre les conditions de fond et de forme, cette délimitation de pouvoirs devait occasionner de nombreux conflits.

On a beaucoup vanté notre Constitution. Elle ne manque pas de mérite assurément, bien que, nous devons l'admettre et le regretter, elle comporte de graves lacunes.

LE SENS DE L'AUTONOMIE

Si nous vivons dans une Confédération, c'est parce que nous l'avons voulu : sir John Macdonald désirait l'Union législative et Georges Brown la souhaitait avec ardeur afin, pensait-il, de nous assimiler plus rapidement.

Notre mandataire, sir Georges-Etienne Cartier, a résisté victorieusement aux pressions de ses collègues et nous a obtenu le régime confédératif. Pourquoi avons-nous préféré ce système constitutionnel ? Manifestement parce que nous désirions garder notre caractère propre : notre religion, notre langue, nos traditions, nos lois. Profondément attachés au sol, nous tenions à notre manière de vivre, à notre forme de civilisation. Nous entendions nous développer dans le sens de nos origines. Bref, suivant un idéal fidèlement poursuivi, nos pères cherchaient à fonder, dans la Confédération, un Etat français souverain dans les limites de sa juridiction.

Aussi réclamèrent-ils pour les provinces tous les pouvoirs nécessaires à cette fin, notamment la juridiction sur "la propriété et les droits civils". Le mariage aurait dû être inclus dans les droits civils dont il relève, laissant les Etats provinciaux libres de reconnaître ou non le divorce. Nos représentants ne devaient pas transiger sur ce point. Mais Cartier, gallican reconnu, plus soucieux peut-être de nos intérêts nationaux que religieux, parait avoir sacrifié, à titre de compromis, notre droit matrimonial, en dépit des protestations de Mgr Bourget, d'Antoine-Aimé Dorion et de Félix Geoffrion. Cette rencontre imprévue du grand archevêque ultramontain avec les chefs libéraux, pour défendre l'intégrité de la doctrine catholique, est assez piquante. Les intérêts politiques provoquent parfois des situations bien cocasses.

LE DIVORCE

Le principe du divorce admis en 1867 fut inévitablement et progressivement appliqué. En 1888, le Sénat constituait un comité permanent, devenu depuis une véritable Cour de divorce. Peu à peu on a établi des tribunaux de divorce dans toutes les provinces, sauf dans Québec et Terre-Neuve. Périodiquement on a tenté de nous imposer un tribunal de cette nature, mais, dociles aux directives de l'épiscopat, nos députés ont combattu ce projet avec fermeté et succès. Voici comment s'exprimaient nos évêques en 1930 : "Au nom des intérêts religieux dont Nous avons la garde, au nom des intérêts sociaux dont on voudra bien Nous concéder l'intelligence et le culte, Nous Nous opposons de toutes Nos forces à l'établissement d'une cour de divorce pour notre province".

Le divorce reste possible malheureusement même pour les catholiques du Québec. Le Sénat rompt des centaines de mariages par année, avec une répugnance visible et sans enquête sérieuse. Cette déplorable situation, inadmissible en principe, parait être pour nous, dans les circonstances, le moindre mal. On cherche à limiter les ravages du fléau. Cette année encore on a soumis au Parlement un projet de loi pour l'établissement d'une cour de divorce dans Québec et Terre-Neuve. Après l'intervention décisive du premier ministre, il a été rejeté sur division. A cette occasion, M. St-Laurent a tenu une attitude ferme et rassurante.

M. Chaloult cite les déclarations de M. St-Laurent à la Chambre des Communes.

NOTRE CODE CIVIL

On aime à qualifier notre Code civil de chef-d'oeuvre, de glorieux monuments, nos hommes de loi en parlent parfois avec lyrisme. A certains égards ils ont raison. Notre Code, qui s'inspire du Code Napoléon, est d'une merveilleuse clarté, d'une précision étonnante. D'ordinaire il exprime la raison des Romains et le bon sens des Français. Mais le Code français, d'après Mourlon, l'un de ses commentateurs, "est le produit du droit romain, des coutumes, des ordonnances des rois et des lois révolutionnaires".

Notre Code a hérité de tout cela. Il a été rédigé, à la demande expresse de Cartier, en 1866, par trois juristes de qualité : Morin, Day et Caron. Le premier, excellent homme, était un gallican reconnu, comme Cartier lui-même et la plupart des légistes de son époque. Le juge Day était chargé de veiller aux intérêts des protestants. Quant au juge Caron, il ne parait pas s'être soucié beaucoup plus que les deux autres, des droits de l'Eglise. Renan disait du Code civil français qu'il semblait rédigé "pour un individu qui naîtrait enfant trouvé et mourrait célibataire". Notre Code civil québecois n'est guère plus soucieux des droits de la famille et de la religion . . . De plus, il est souvent rétrograde et antisocial. Il manque hélas ! bien des légistes et législateurs. Nos lois en sont le témoin et la victime.

M. Chaloult cite un trait de M. Henri Bourassa : "Notre droit matrimonial a été conçu dans le gallicanisme, baptisé dans l'anglicanisme, nourri dans le libéralisme : quand, comment et pourquoi serait-il devenu catholique ?" Il ajoute que, d'après le "savant" juge C.-E. Dorion, notre législation matrimoniale, bien que contraire au droit canonique sur plusieurs points, ne lui est pas fondamentalement opposée.

Il reste tout de même que, dans notre "catholique province" nos lois sur le mariage viennent en conflit, sur des sujets essentiels, avec les lois de l'Eglise.

Le député du comté de Québec expose ici quelques-unes des différences entre le droit civil et le droit canonique dans notre législation matrimoniale. Puis il discute de la jurisprudence.

REFORMES SUGGEREES AU GOUVERNEMENT

Telle est, en résumé, la situation, poursuit M. Chaloult : "le droit au divorce existe, d'une certaine façon, pour les Québecois qui n'en veulent pas ; le Parlement fédéral, au détriment de l'autonomie provinciale, a juridiction sur les conditions du mariage ; le Conseil privé rend des décisions contraires à nos traditions et au texte de la loi. Comment y remédier ? Voici une solution possible et souhaitable.

"Ottawa veut "rapatrier" notre Constitution avec l'assentiment de tous les véritables Canadiens. Pourquoi Québec, à l'occasion des entretiens entre les autorités fédérales et provinciales, ne réclamerait-il pas sa juridiction sur toute notre législation matrimoniale ? Rien de plus légitime. Puisque les "Pères de la Confédération" ont voulu nous permettre d'organiser notre vie suivant nos aspirations, pourquoi n'aurions-nous pas autorité exclusive sur cette institution sacrée qu'est le mariage ? Pourquoi nous refuser de stabiliser la société familiale suivant nos convictions religieuses ? Si, en retour, il nous fallait consentir quelque concession, nous pourrions sans doute nous entendre. Maîtres de nos lois sur le mariage, il ne serait plus question de divorce dans le Québec. Nous pourrions amender notre législation de manière à la conformer, autant que possible, aux prescriptions du droit canonique, sans préjudice naturellement aux droits constitutionnels de la minorité. C'est le souhait que formulait discrètement S. Em. le cardinal Villeneuve devant le Barreau, en 1936.

Je suggère cette réforme à monsieur le premier ministre qui s'est constitué, depuis quelques années, le défenseur de notre souveraineté.

Si on refusait de nous rendre juridiction sur la législation matrimoniale, tout espoir d'amélioration ne serait pas perdu, puisque notre gouvernement provincial possède déjà le droit de légiférer sur les formalités du mariage. Rien ne nous empêche, par exemple, de modifier les articles 128 et 129 du Code civil de manière à prescrire que le prêtre catholique, autorisé par son évêque, soit le seul fonctionnaire compétent pour célébrer un mariage entre deux catholiques. Plusieurs juges ont déjà conseillé cet amendement qui éliminerait la cause principale du conflit entre nos lois civiles et ecclésiastiques. MM. Bourassa et Dorion s'entendaient pour inviter nos législateurs québecois à réaliser cette importante correction. "Aucune objection valable, soutenait le juge Dorion, ne pourra être apportée à une proposition qui n'est rien autre chose que la mise en pratique de la liberté du culte catholique". Nous avons le droit, j'imagine, de nous soumettre à la discipline de notre Eglise.

Dans le cas de mariage mixte, le problème est plus délicat. Mais on peut toujours, suivant la suggestion du juge Dorion bien conforme à notre droit, appliquer le principe de la personnalité. C'est ainsi que, dans un procès entre parties de religion différente, on appliquerait au défendeur la loi de son Eglise. Qui pourrait s'en plaindre ? ce n'est pas une solution idéale mais, dans un pays comme le nôtre, c'est peut-être la seule possible.

M. Chaloult invite le gouvernement qui, dit-il, est très bien disposé, à étudier la question et à proposer au plus tôt une législation conforme à nos convictions religieuses.

CONCLUSION

J'aime beaucoup, conclut le député de Québec, à entendre vanter notre "province catholique", notre "gouvernement catholique", bien que, dans un pays comme le nôtre, il puisse être sage d'user de ces formules avec discrétion (nos compatriotes de langue anglaise n'ont pas tort de penser que, en ces matières, les actes comptent plus que les paroles); mais ce qui importe surtout, à mon sens, pour des législateurs qui se proclament catholiques, c'est de vouloir conformer intégralement leurs lois et leurs principes à la doctrine de l'Eglise. Ce qui importe, c'est de chercher avec modestie à comprendre la pensée, toute la pensée de l'Eglise afin de l'appliquer avec une prudente fermeté.

CHRONIQUE des JEUNES NATURALISTES

Directeur :
Louis-Philippe AUDET,
88, Grande-Allée, Québec.

Le Crapaud américain

Bufo americanus americanus
(Holbrook)

par Claude MELANCON

HORS les jardiniers qui le tolèrent par intérêt et les poètes qui le chantent par pitié — sinon par esprit de contradiction — le Crapaud a peu d'amis: il est laid. Sa forme, sa couleur, son erre, violent tous nos canons esthétiques. Epais et difforme, engoncé dans une peau terreuse, verruqueuse, ses membres courts l'obligent à traîner sur le sol un ventre sale. D'attrayant, il n'a que les yeux. Munis d'une triple paupière dont l'une, translucide, recouvre le globe quand l'animal est à l'eau, ils sont limpides, ourlés d'or et expriment la douceur. Mais leur séduction ne saurait conquérir les préjugés populaires. Peu importe à la foule que ces yeux proéminents, à pupille horizontale, l'animal ait la faculté de les rentrer dans leur orbite comme un périscope et de les fermer un à un. Leur étrange mobilité, non plus que leur expression caressante, ne l'intéressent. Son imagination dédaigne les réalités. Elle préfère s'exercer sur des apparences, se régaler de superstitions. Pour elle, le Crapaud, quelle que soit la beauté de son iris, a le "mauvais oeil".

Autrefois, on l'accusait de téter les Vaches, de piller les nids, de donner la rage aux Chiens et, ce qui est plus grave "d'attirer à lui les poisons du sol pour les répandre ensuite sur les plantes comestibles". Il était censé provoquer la mort des hommes et des animaux en les mordants ou en leur crachant son venin au visage. Personne, semble-t-il, n'a eu la curiosité d'y regarder d'un peu près, car il est facile de constater que le Crapaud est dépourvu de dents et de glandes salivaires. Sa réputation était si mauvaise que Lacépède a pu écrise: "Pourquoi donc laisser subsister cet animal qui souille la terre et l'eau et même le regard".

Après cette savante approbation de l'ignorance populaire il ne faut pas s'étonner si le Crapaud, aujourd'hui encore, est l'un des auxiliaires de l'homme les plus méconnus et les plus persécutés. On le torture et on le tue sans raison, stupidement. Certains automobilistes vont même jusqu'à risquer la culbute dans un fossé pour le plaisir barbare de l'écraser sur la route. Victime de toutes sortes de calomnies, y compris celle qui lui impute les verrues, il est sacrifié, sans égard aux meilleurs intérêts du cultivateur chez qui il loge. Il a été calculé que chaque crapaud vivant représentait pour celui-ci une économie annuelle d'environ $25.

Mais le Crapaud a d'autres titres à notre intérêt que l'économique. Ce magnifique piège à insectes, ce chasseur nocturne hautement spécialisé, est en soi un être fort curieux. Doué d'une vitalité extraordinaire "il survit plusieurs heures à la décapitation, plusieurs jours à l'avulsion du coeur et jusqu'à quarante jours à l'ablation des poumons" (Rostand).

On le tuerait sans doute plus vite en l'écorchant, car l'épiderme joue chez lui un rôle considérable. Il l'aide à respirer, surtout en hiver quand son être fonctionne au ralenti, à boire et jusqu'à un certain point à voir, même aveugle il est attiré vers la lumière. C'est aussi une défense, encore que peu efficace, contre la Couleuvre, l'un de ses pires ennemis.

La peau du Crapaud renferme des principes toxiques capables de donner des nausées à un chien et même de tuer un homme par voie stomacale, si tant est qu'il se trouve un homme pour avaler la dose mortelle, soit dix Crapauds, autrement que par figure de style. Ses verrues sont des glandes dorsales qui secrètent deux sortes de venins, la bufotamine. La bufotaline utilisée en médecine avant d'être analysée et nommée, a un effet sur le coeur humain assez semblable à celui de la digitaline. Celle-ci ne l'a d'ailleurs supplantée que vers 1775. Quant à la bufotamine c'est un poison qui agit sur les nerfs. Comme l'autre, il n'opère sur nous que par voie digestive. Aucun des venins du Crapaud n'affecte une peau humaine intacte.

En plus de ses deux venins le Crapaud secrète par tout le corps une sueur toxique qui facilite la respiration par la peau et agit aussi sur le coeur.

De tout temps les venins de Crapaud ont été employés en Chine comme remède de l'hydropisie. Et il va sans dire qu'en Europe, au Moyen Age, ils entraient dans la composition des philtres secrets. L'Orient, qui se sert encore de la peau de Crapaud séchée pour arrêter les hémorragies nasales l'utilise de plus en maroquinerie. Il en est fait des bourses à la fois solides et légères.

Cette peau à tout faire, le Crapaud en change périodiquement, comme la Grenouille. Sa bouche dirige l'opération. Il l'ouvre, se vousse et ramène l'épiderne par-dessus ses yeux, puis dégage ses bras. Ceci fait, "il mange sa chemise" selon l'expression d'un naturaliste américain et récupère des principes vitaux dont son économie parait avoir besoin, car si on le prive de ce repas épidermique, il perd de sa vigueur. Les Crapelets muent plusieurs fois au cours de leur croissance et les adultes, trois ou quatre fois par année.

Mais la nouvelle peau qui se forme sous l'ancienne n'avantage pas plus l'animal qui la porte. Marbrée de taches de couleur indéfinie, sur le dos, pustuleuse et apparemment souillée de terre, son aspect est toujours repoussant, car la laideur du Crapaud a un sens. C'est une façon de dérober à des regards avides un animal privé de l'agilité de la Grenouille, par exemple, qui préfère la marche au saut et s'efforce de faire corps avec son milieu habituel. Il veut être une motte de terre sans charme, mais avec ses taches de couleurs plus pâles, une motte de terre sur laquelle s'arrête le soleil ou que caresse la lune.

Ses ennemis ne sont pas toujours dupes de son camouflage ni arrêtés par les principes toxiques qu'il secrète. Les Rapaces diurnes le repèrent et les Mouffettes, avant de le croquer, le roulent dans l'herbe pour lui faire rendre sa sueur vénéneuse. La Couleuvre l'avale aussi sans vergogne. Malgré les multiples dangers auxquels il s'expose chaque fois qu'il quitte sa retraite ombreuse pour entreprendre, au crépuscule, la police de nos jardins et de nos champs, il remplit bravement son rôle de chasseur.

Il faut dire qu'il a toujours faim. S'il peut rester plusieurs mois sans manger, en temps normal, il aime remplir son estomac. Certains naturalistes affirment qu'il le fait 3 ou 4 fois par 24 heures. Son menu est extrêmement varié. Exclusivement carnivore, il mange Hannetons, Sauterelles, Moustiques, Vers, Larves, Chenille, Coquerelles, Limaces, Araignées, Vers blancs, etc. Il se permet même quelquefois de goger des abeilles, crime qui lui est amèrement reproché et qu'il rachète en faisant entrer dans son régime 88 p. c. d'insectes nuisibles. Les quelque 2,000 vers blancs qu'il consomme en saison suffiraient déjà à lui faire pardonner le léger tort fait aux ruches . . .

Dépourvu de griffes et de dents, ce chasseur habile n'est pas brave. Une proie un peu grosse le tient en respect et sa seule défense, quand il se croit menacé, est de simuler la mort ou de baisser la tête, de rentrer ses yeux et de se gonfler d'air. Comme il respire par les narines, bouche close, l'air qu'il avale est chassé dans les poumons par un mouvement que décèle une pulsation de la gorge semblable à celle produite chez un homme qui avale sa salive. C'est sans doute ce geste respiratoire, plus accentué quand il fait chaud, qui a fait croire à plusieurs que l'animal apeuré se préparait à cracher, phénomène dont il est, nous le savons, tout à fait incapable.

Quant aux prétendus "crachats de Crapaud" qu'on voit l'été arrochés à des brins d'herbe, les entomologistes nous ont appris qu'ils sont la demeure des petits insectes, des maisons faites de bulles d'air.

Comme tous les amphibiens, le Crapaud est sensible aux écarts de température. Quand vient la saison froide, il se creuse un abri souterrain en un lieu humide. Il y entre à reculons. Cependant il n'est pas meilleur prophète du temps que la plupart des animaux. Il lui arrive de ne pas s'enfoncer assez avant et d'être gelé à mort. Dans d'autres cas, il se cache si bien qu'il demeure prisonnier. Parce qu'on en a trouvé dans de vieux tombeaux et autres lieux insolites, on a cru longtemps que les Crapauds pouvaient vivre enfermés et à jeun pendant plusieurs siècles. Tel n'est pas le cas. Si ces animaux doivent à leur venin une longévité supérieure à celle de beaucoup d'autres bêtes à sang chaud et atteignent peut-être les cent ans, leur résistance au jeûne ne dépasse guère une année ou deux.

Au sortir du sommeil hivernal et avant de prendre toute nourriture les Crapauds matures, c'est-à-dire âgés de 3 à 4 ans, songent à se reproduire. Par étapes de quelques centaines de pieds, chaque nuit, les plus éloignés gagnent par petits bonds, et en se traînant par-dessus les obstacles, une nappe d'eau tranquille, lieu de l'accouplement où dès leur arrivée les mâles, premiers au rendez-vous, entonnent leur chant d'amour mélodieux.

La voix, dont ils sont seuls dotés, leur aide à trouver une compagne, car il leur arrive de se tromper et d'étreindre un autre mâle. Le cri de celui-ci permet à l'autre de découvrir son erreur.

Le Capaud est un amoureux tenace, mais il n'a jamais étudié la carte du Tendre. Il ignore les façons subtiles et les attentions particulières. Après avoir adressé sa sérénade à la gente féminine en général, il saute sur le dos de la première femelle qui passe à sa portée. De ses pattes de devant, il l'étreint aux aisselles, appuie son nez sur son crâne, s'accroche à elle et se maintient sur son dos à l'aide des callosités nuptiales qui garnissent les deux premiers doigts de chaque main. Ainsi posté, il attend la libération des oeufs pour les féconder et trompe quelquefois l'attente en chantant son petit air d'amour qui a été comparé à l'ouverture de la sonate à la lune de Beethoven.

En plus de promener sur son dos le mari de quelques semaines que le hasard lui envoie, la femelle, reconnaissable à sa couleur plus claire et à sa taille plus forte, porte le fardeau ordinaire de 4 à 5,000 oeufs. Il est assez important pour que la ponte lui soustraie un tiers de son poids environ. Ces oeufs enrobés dans une sorte de gelée transparente sortent en cordon de son corps, ce en quoi ils se distinguent de ceux des grenouilles déposés en masses.

Par température favorable, les têtards, de teinte plus sombre que ceux des Grenouilles, éclosent en quatre ou cinq jours. De petits bourrelets près de leur bouche secrètent un mucus qui leur permet d'adhérer pendant quelque temps aux herbes qui leur servent de support. En moins de deux semaines ils sont prêts à se lancer dans le monde plein de périls qui les entoure et vers la fin de l'été, ayant complété leur transformation, ils sont devenus Crapelets. Ceux qui ont échappé à leurs ennemis aquatiques montent sur terre où les guettent Canards, Poules, Corneilles et l'ennemi héréditaire de l'espèce : la Couleuvre.

A l'apparition soudaine et innombrable de Crapelets, un jour de pluie propice aux déplacements, est probablement due la légende des "pluies de Crapauds", phénomène qui a émerveillé le moyen-âge au même titre que les "pluies de Grenouilles", de même origine. Toutefois, ce mystère et celui de la pierre précieuse que le Crapaud était supposé porter dans la tête, n'ont valu aucune considération particulière à cet utile amphibien. Il est toujours le paria du monde animal, l'auxiliaire dont on se détourne avec dégoût. Sainte Clothilde elle-même n'a pu supporter sa vue. Elle a forcé Clovis à remplacer les trois Crapauds noirs que portait son écu par les trois fleurs d'iris qui sont devenues les lys de France. Nous qui connaissons mieux le Crapaud devrions réclamer pour lui la protection des lois et à chaque rencontre saluer bas ce méconnu qui s'est fait affreux pour nous mieux servir.

(Extrait de **Inconnus et Méconnus**).

Concours de ZOOLOGIE

Série VIII. — No 2

LE CRAPAUD AMERICAIN (1)

1. —*Pourquoi le Crapaud a-t-il peu d'amis?*
2. —*Le Crapaud est-il un animal utile ou nuisible?*
3. —*Quelle est l'utilité de l'épiderme (peau) chez le Crapaud?*
4. —*Est-il vrai que la peau du Crapaud contient des poisons*
5. —*Que signifie l'expression: "Le Crapaud mange sa chemise"?*
6. —*Quel est le menu du Crapaud?*
7. —*Le Crapaud est-il brave?*
8. —*Que savez-vous des "crachats de crapaud"?*
9. —*Comment le Crapaud passe-t-il l'hiver?*
10. —*Quels sont les principaux ennemis du Crapaud?*

Les candidats sont priés:
- *a) d'écrire lisiblement;*
- *b) d'affranchir SUFFISAMMENT leurs lettres;*
- *c) de répéter la question.*

Les réponses doivent parvenir AVANT le 10 février à

Louis-Philippe AUDET,
Concours de Zoologie,
25a, rue Lachevrotière,
Québec, P. Q.

Des points spéciaux seront accordés pour la présentation originale du travail.

---

(1) *Les concurrents sont invités à consulter INCONNUS ET MECONNUS de Claude Mélançon. Le volume est en vente à la Librairie de l'Action Catholique, Place Jean-Talon, Québec, ou au siège social de la Société Zoologique, Charlesbourg, au prix de $1.25; par la poste, $1.35.*

Exposition du prestige français

L'Exposition universelle qui devait avoir lieu à Paris en 1955 est reportée en 1961. Mais une autre exposition, celle du prestige français, sera organisée à Lyon en juin et en juillet 1952.

Comme l'a rappelé le président Herriot, dans une déclaration à la presse, à cette époque l'aide Marshall aura sans doute pris fin et la France risque de manquer de dollars et autres devises fortes. "Il est donc urgent de faire sans tarder le recensement de toutes nos possibilités d'exportation. C'est une question vitale pour notre pays, a déclaré M. Herriot. Lyon, qui fut de tout temps le centre des grands marchés internationaux a maintenu cette tradition. On ne pourra donc s'étonner de son initiative. La Foire internationale de Lyon, qui possède un ensemble de bâtiments uniques au monde, une organisation modèle, et dont l'administration totalement désintéressée ne pense qu'à servir l'intérêt général, met ce cadre grandiose à la disposition du pays pour réunir tout ce qui peut intéresser les acheteurs étrangers, qu'il s'agisse des productions de nos grandes industries, des richesses incomparables de notre agriculture, de la variété de nos sites et de nos stations, ou des merveilles inégalables produites par nos artisans. Si notre manifestation, ajoute M. Herriot, doit permettre de donner un nouvel essor à nos exportations, elle mettra également en valeur, aux yeux du monde entier et peut-être de beaucoup de nos compatriotes, ce que le génie français, par un effort constant et le respect des valeurs morales, a apporté et ne cesse d'ajouter à l'amélioration de la condition humaine".

S. I. F.

Noces d'argen... M. et Mme J.-B.-Pierre Béland

● Une belle fête de famille réunissait dernièrement les membres de la famille de M. et Mme J.-B.-Pierre Béland, à la salle Variété, à l'occasion de leur vingt-cinquième anniversaire de mariage. Les jubilaires sont ici entourés de leurs enfants: Pierre, Phébé, Clara, Pierrette, Jeannine, Gisèle, Marcel, André et Jean-Yves; leur petit-enfant, Michel Barrette; leurs gendres: MM. Marius Barrette et Alfred Farago; leur belle-fille, Marcelle Drolet. L'adresse de circonstance fut lue par Mlle Gisèle Béland, enfant des jubilaires. L'assemblée remit une bourse et une gerbe de fleurs à M. et Mme Béland.

Une réunion d'éleveurs à Neuville

Neuville (Spéc.) — Sous le patronage du cercle local de l'U.C.C. et du club des éleveurs de bovins canadiens, une importante réunion a été tenue, mardi soir, à la salle municipale de Neuville. Au cours de cette assemblée la question de l'élevage fut la principale question à être débattue. Ces éleveurs de bovins appartenaient pour la plupart au district de Québec. On estime qu'au moins cinquante éleveurs locaux, il y en avait aussi des environs, ont pris part active à ce rassemblement.

La parole fut adressée par plusieurs dignitaires des différentes associations agricoles de la province de Québec. Ce furent: MM. Lucien Drolet, Andrée St-Pierre, Marc Leclerc, Napoléon Jourdain, Maurice Hallé, Bruno Potvin, Pierre-A. Dorion et Antoine Roy.

L'élevage des bovins, l'amélioration du sol, le contrôle laitier et la sélection des troupeaux, tels sont les principaux sujets qui ont été abordés par les membres au cours de ces délibérations. Grâce à l'aide d'un forum, plusieurs cultivateurs présents se sont entendu donner des réponses appropriées à leurs nombreuses questions.

Le succès de cette réunion est due en grande partie à M. Jean Dion, secrétaire du cercle local des éleveurs de bovins canadiens.

Signature d'un contrat de travail à Magog

MAGOG. — (D. N. C.) — Une convention collective de travail prévoyant une augmentation générale de 10 cents l'heure à tous les syndiqués a été signée mardi matin, par les autorités municipales de Magog et le syndicat des employés municipaux.

Le maire Ernest Simard et M. Roger-A. Beaudreau, secrétaire-trésorier, ont signé pour la ville; MM. Léo Dostie, président et Dominique Beaudreau, secrétaire, ont apposé leur signature pour le syndicat. Les ouvriers non syndiqués reçoivent aussi une augmentatio nde salaire de $365 et $480 ou $6 selon les heures de travail de chacun.

Deux paroisses n'ont enregistré aucun décès

Chicoutimi, (DNC). — La paroisse de St-Gabriel de Ferland, dont le curé est M. l'abbé Michel Lavoie, a probablement été la seule de notre région qui n'ait pas enregistré de sépulture d'adulte au cours de l'année 1950. Boileau, qui est sous la même direction ecclésiastique, n'en a eu aucune également.

BOUTONS

Cuticura aide à faire disparaître comédons, eczéma, boutons. Contient d'excellents ingrédients médicinaux. Toutes pharmacies. Achetez-en aujourd'hui. *Fabrication Canadienne.*

SAVON et ONGUENT CUTICURA

Achetez Gurd's

DRY GINGER ALE

BOUTEILLE DE FAMILLE -30 onces

.19

(taxe en plus)

F.-A. FLUET ENR.

Le système d'éclairage de Chicoutimi-nord va être entièrement rénové

CHICOUTIMI. — (D. N. C.) — Les autorités municipales de Chicoutimi-Nord nous communiquent qu'une grande amélioration sera bientôt apportée, alors que toutes les lampes qui servaient à l'éclairage des rues jusqu'à maintenant seront remplacées par d'autres d'un modèle plus moderne et plus récent. Cette modernisation dans le système d'éclairage est bien vu de la population de la future ville nord-chicoutimienne, étant donné que l'ancien système était devenu complètement démodé et inadéquat.

Les mystères sont des vérités, des choses réelles et certaines et non des impossibilités ou des inventions.

M. Célestin Pouliot meurt subitement

Une famille estimée de St-Sauveur a été éprouvée par la mort de M. Célestin Pouliot, décédé subitement à l'âge de 68 ans. M. Pouliot était l'époux de dame Annie Gobeil. Citoyen estimé, M. Pouliot était un chrétien convaincu et il faisait partie de différentes associations.

Le regretté défunt laisse dans le deuil: ses fils, MM. J.-Paul et Joseph-Aim. Pouliot; ses filles, Mlles Jeannette et Célestine Pouliot ainsi que la R. M. Ste-Jeanne de Domrémy (Marie-Blanche, des Soeurs de la Congrégation Notre-Dame; sa bru, Mme J.-P. Pouliot (Yolande Dorval); son petit-fils, J.-Pierre Pouliot; ses beaux-frères et belles-soeurs, M. et Mme Joseph Hébert, M. et Mme Louis Hébert, Mme veuve Paul Pouliot, Mme veuve Alphonse Pouliot, Mme veuve Léon Gobeil ainsi que plusieurs neveux et nièces, dont la R. M. Achard, missionnaire Franciscaine de Marie Providence, R.I., la R. M. Marie-Désiré, de la Congrégation Notre-Dame.

Les funérailles de M. Pouliot auront lieu vendredi à St-Sauveur. D'ici là, les restes mortels sont exposés à la résidence du défunt, 64, Victoria.

Nos condoléances à la famille en deuil.

Demande à l'étude

Chicoutimi, (DNC). — Le ministre des Travaux publics vient d'informer les autorités municipales de Grande-Baie que le gouvernement étudiera dans son prochain budget la demande de compléter les réparations au quai de Grande-Baie.

AVIS important

Pour l'adoption

d'un enfant délaissé de la Crèche Saint-Vincent-de-Paul, il faut désormais adresser sa demande — par écrit — à La Sauvegarde de l'Enfance 43, rue d'Auteuil. Québec

¶ Il manque toujours des parents adoptifs.

Le directeur :

Les élections municipales

ST-LAMBERT, LEVIS

ST-LAMBERT, Lévis. — (DNC). — Aux dernières élections, M. Damase Breton, préfet du comté de Lévis, a été réélu maire par acclamation pour son 6e terme. Les conseillers sont : MM. Joseph Turgeon, Oliva Boucher, Eusèbe Goulet. M. Léon Vachon est réélu de nouveau secrétaire-trésorier de la municipalité. Félicitations.

ST-FIDELE, RESTIGOUCHE

ST-FIDELE, Restigouche. — (Spéc.). — Le dix janvier avait lieu à la salle paroissiale de St-Fidèle, la nomination d'un nouveau maire, pour remplacer M. Alexis Ferland, sortant de charge. Il occupait ce poste depuis 14 ans.

Nos sincères remerciements à M. Ferland pour son dévouement.

Deux candidats furent proposés à la mairie : MM. Alphonse Gaudet et Moïse Gendron.

M. Moïse Gendron, démissionna le 14 janvier, à 5 heures de l'après-midi, alors que les élections devaient avoir lieu le 15, à 8 heures de l'avant-midi. M. Alphonse Gaudet fut donc élu maire à notre municipalité.

Nos félicitations.

Les trois nouveaux conseillers élus sont : MM. Alphée Bujold, Jean-René Ouellet et Adrien Landry.

DEMANGEAISON DU CUIR CHEVELU — PELLICULES

Traitement facile à domicile
Soulagement rapide

Voici une huile puissante, propre et pénétrante qui apporte un soulagement rapide des troubles de démangeaison.

Ne vous grattez pas avec vos ongles car vos troubles augmenteront. Employez en parties égales l'huile d'Emeraude Moone et de l'huile d'olive. Appliquez avec les doigts une fois par jour et lavez tous les 4 jours. Vous trouverez. Vous trouverez que ce traitement non seulement calmera les démangeaisons mais il apportera un soulagement rapide — les pellicules de surface deviendront une chose du passé. Le cuir chevelu sera plus propre et les cheveux deviendront plus touffus.

Vous pouvez obtenir l'huile d'Emeraude dans la bouteille originale dans toutes les pharmacies.

READER'S. DIGEST DIT QUELS SONT LES MEILLEURS LAXATIFS POUR VOUS

Voici comment un "intestin paresseux" peut être régularisé sans pilules, sels ou drogues

Reader's Digest n'a pas craint de dire la vérité au sujet des laxatifs. Ce magazine vous prévient du danger des cathartiques qui dérangent le système digestif. Apprenez pourquoi il est si important de surveiller votre santé, passé 35 ans surtout.

Serutan est un moyen efficace de favoriser l'élimination des déchets. Il produit un effet laxatif doux à l'égal de certains fruits et légumes. Pas d'ingrédient chimiques, ni sels, ni huiles. Serutan agit doucement dans l'intestin, d'une façon tout à fait différente des purgatifs.

Si vous avez plus de 35 ans, lisez le Reader's Digest d'octobre, 1949, puis achetez avec confiance une boîte de Serutan. Quel bien-être l'on éprouve quand l'intestin redevient régulier! Satisfaction, remboursement.

NOUVEAU! Pour constipation obstinée, essayez la nouvelle poudre Serutan concentrée. Agit plus vite. Efficace!

Passé 35 ans SERUTAN LIRE À REBOURS

STEVE CANYON 1636 par Milton Caniff

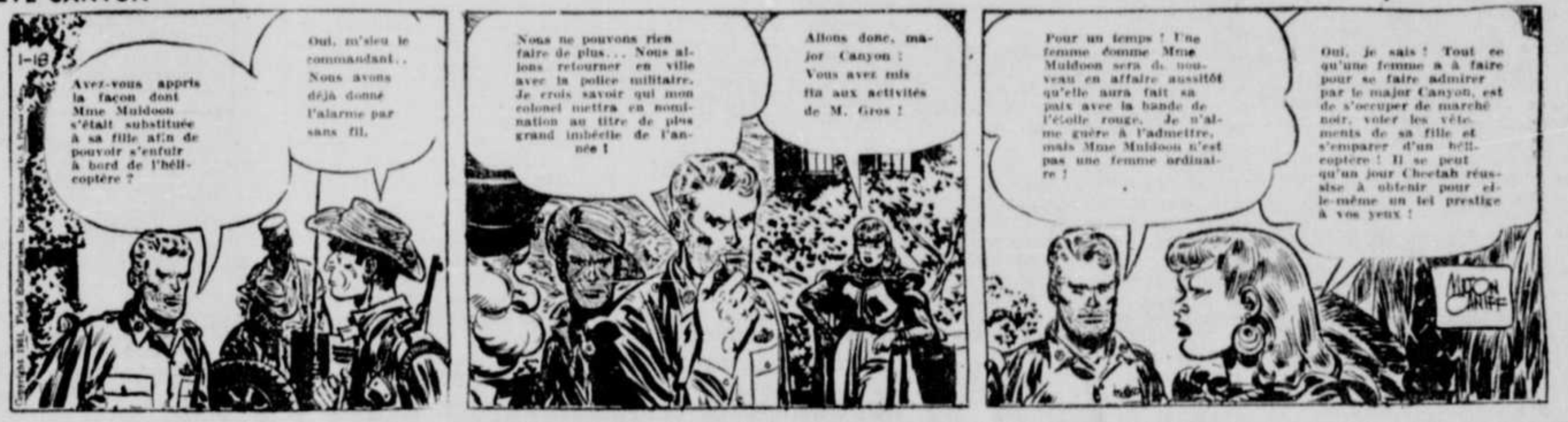
1-18
Avez-vous appris la façon dont Mme Muldoon s'était substituée à sa fille afin de pouvoir s'enfuir à bord de l'hélicoptère ?
Oui, m'sieu le commandant.. Nous avons déjà donné l'alarme par sans fil.
Nous ne pouvons rien faire de plus... Nous allons retourner en ville avec la police militaire. Je crois savoir qui mon colonel mettra en nomination au titre de plus grand imbécile de l'année !
Allons donc, major Canyon : Vous avez mis fin aux activités de M. Gros !
Pour un temps ! Une femme comme Mme Muldoon sera de nouveau en affaire aussitôt qu'elle aura fait sa paix avec la bande de l'étoile rouge. Je n'aime guère à l'admettre, mais Mme Muldoon n'est pas une femme ordinaire !
Oui, je sais ! Tout ce qu'une femme a à faire pour se faire admirer par le major Canyon, est de s'occuper de marché noir, voler les vêtements de sa fille et s'emparer d'un hélicoptère ! Il se peut qu'un jour Cheetah réussisse à obtenir pour elle-même un tel prestige à vos yeux !
MILTON CANIFF

WHITE SWAN

Le tissu favori de la ménagère canadienne!

WHITE SWAN tissue

2 rouleaux 27¢

UN PRODUIT DE QUALITÉ E. B. EDDY

WS-9F

VENTE DE MEUBLES DE JANVIER

aux plus grands magasins de Québec

RICHE MOBILIER de chambre à coucher

Remarquez les dimensions imposantes de son bureau jumelé.

Cette vente connaît un succès marqué grâce aux généreux rabais consentis par LA CIE PAQUET. Soyez prévoyants, achetez dès maintenant les meubles dont vous aurez besoin plus tard, d'après notre système MISE DE COTE moyennant acompte.

Ce mobilier en noyer tranché contreplaqué à cinq plis constitue ce qu'il y a de plus moderne en ameublement. Comme il ne comprend que trois pièces, il répond on ne peut mieux aux exigences des logements modernes. Son bureau jumelé de très grandes dimensions donne beaucoup d'espace pour le linge, un grand miroir en verre poli avec biseau rehausse son apparence. Son fini de couleur gris miel est très nouveau. Trois pièces comprenant : commode, lit et bureau jumelé.

199.

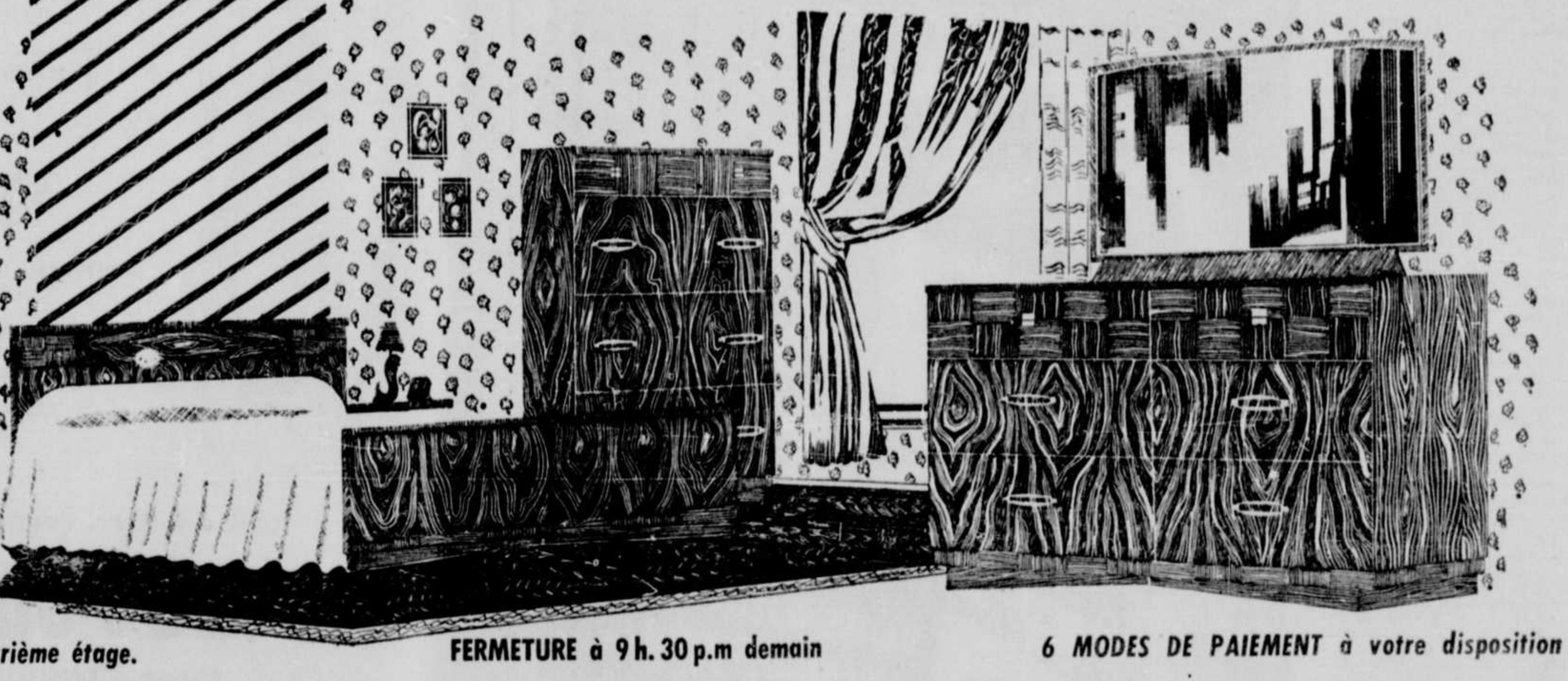

Meubles — Quatrième étage.

FERMETURE à 9 h. 30 p.m demain

6 MODES DE PAIEMENT à votre disposition

Que désirez-vous Cie Paquet
Nom ....
Adresse ....
....
Nom d'un article que nous vendons.
....

Que désirez-vous Cie Paquet
Nom ....
Adresse ....
....
Nom d'un article que nous vendons.
....

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE

Que désirez-vous Cie Paquet
Nom ....
Adresse ....
....
Nom d'un article que nous vendons.
....

Que désirez-vous Cie Paquet
Nom ....
Adresse ....
....
Nom d'un article que nous vendons.
....

DES QUE VOUS COMMENCEZ A

ÉTERNUER

BQ12F-O

L'éternuement peut être le premier signe d'un rhume. Ripostez au plus tôt en prenant d'authentiques Bromo Quinine Cold Tablets, un remède contre le rhume qui contient de la quinine et six autres éléments actifs contre le rhume. Soulage les malaises dûs au rhume: mal de tête, fièvre, douleurs musculaires et élimination paresseuse.

Authentiques seulement si la boîte porte la signature de E.W. Grove.

BROMO QUININE
COLD TABLETS

Un produit de The Grove Laboratories, Inc.

Les gagnants du concours d'orge

Montréal, (DNC) — Le comté de Châteauguay l'a emporté haut la main, en 1950, dans le concours provincial de l'orge, organisé par l'institut pour l'amélioration de l'orge, qui fournissait le prix pour les concours régionaux, l'Association des brasseries du Québec, avec le concours des gouvernements fédéral et provincial, ce dernier fournissant les prix distribués hier soir aux gagnants.

Le gagnant de 1950, le premier prix de $150. est M. Emile Lefebvre, de Ste-Philomene, comté de Châteauguay; le second est M. Henri Brault, de Ste-Martine, qui a reçu $100. et qui s'était classé troisième en 1949; le troisième prix va à M. Alphérie Beaulieu, également de Ste-Martine, qui a reçu $75.; et le quatrième gagnant est M. Rosario Brault, de St-Edmond, comté de Drummond, qui a reçu $50. tandis que le cinquième est M. Paul-Emile Girard, de Ste-Rosalie, comté de Bagot, qui a reçu $25.

Le président du concours, M. André Auger, chef du service de la grande culture dans Québec, a dit que le concours de 1950 a été le plus beau et que la tâche des juges a été particulièrement difficile.

C'est M. C. Hanson, président de l'Association des Brasseries du Québec, qui présidait le souper, au Queen's et prit la parole, après la proclamation des vainqueurs et la présentation des prix. Il remercia le président du concours, M. Auger, les membres du jury, les organisateurs et finalement les cultivateurs eux - mêmes pour leurs succès. En 1946, le rendement moyen de l'orge était de 29 minots à l'acre pour monter jusqu'au chiffre de 51 1-2 minots. Le rendement moyen dans la province a été, en ces cinq dernières années, de 22 à 30 minots à l'acre, ce qui est l'équivalent de $41.60 à l'acre au prix courant de l'orge. La moyenne de culture des concurrents étant de 10 acres, l'augmentation équivaut à un surplus de $416. par ferme. La plus value des récoltes des 140 cultivateurs qui ont terminé le concours s'établit à $58,240. Le concours provincial est placement de première valeur pour l'amélioration de l'agriculture de la province et bénéficie aussi à l'industrie du malt, qui a acheté 60,000 minots d'orge en 1950.

M. Georges Bouchard, sous-ministre adjoint fédéral de l'Agriculture, adressa la parole, et souhaita que le progrès continue avec la coopération des officiers des gouvernements. M. André Auger, président du Concours provincial, remercia les personnes qui avaient contribué au succès du concours et rendit un témoignage de reconnaissance à l'endroit du professeur Emile Lods, du collège Mac Donald, pour la création de la variété d'orge "Montcalm". M. Frank Jeckel, administrateur général de l'Association nationale des Brasseries canadiennes, répondit aux voeux des producteurs d'orge de continuer le concours en 1951. Le dernier orateur fut M. l'abbé Joseph Diament, directeur de l'Ecole Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière, qui, en faisant un tour d'horizon sur l'agriculture du Québec, exprima la nécessité pour notre pays de garder nos gens sur la terre. "Je rêve, dit le directeur, que l'industrie, les gouvernements, l'enseignement forment un seul tout, pour l'amélioration de l'agriculture.

Il s'éleva contre les désertions des campagnes, faisant un parallèle entre les deux cultures française et anglaise, qui vont côte à côte chez nous. Il souhaita l'union des deux cultures, union de coeur et d'esprit, pour la grande prospérité du Canada tout entier.

Les membres qui faisaient partie du jury, pour le concours tenu sous la présidence de M. André Auger, sont MM. Paul Méthot, Robert Thomas, P.-H. Vezina, J.-E. Chevrette, et le professeur Emile Lods.

BUVEZ Coca-Cola
Magasinez rafraîchi

Fin du congrès de l'A.C.C.; élections et résolutions

Le 33ième congrès annuel de l'Association des constructeurs canadiens s'est terminé hier soir, par un diner, précédé de quelques heures seulement, de l'élection des membres de l'exécutif de cet organisme national. Au cours de l'après-midi, les délégués ont adopté plusieurs résolutions ayant trait à toutes les questions qui ont été débattues durant le congrès. Il s'agissait pour les délégués de discuter surtout sur la conciliation, d'une part, des demandes du gouvernement fédéral pour les constructions de la Défense nationale et, d'autre part, les exigences de la production civile.

Les délégués ont réélu à la présidence de l'Association M. Robert Drummond, de Toronto. Celui-ci sera assisté dans ses fonctions de MM. John-N. Flood, de St-Jean, N.-B., et P.-G. Wilmut, de Montréal, comme vice-présidents nationaux. Les vice-présidents provinciaux qui ont été élus hier, sont: MM. A.-F. Powers, de Lunenburg, pour Terre-Neuve et la Nouvelle-Ecosse; E.-A. Caldwell, de Fredericton, pour le Nouveau-Brunswick et l'Ile du Prince-Edouard; J.-A. Juneau, de Québec, pour la province de Québec; Oliver Claydon, de Fort-William, pour l'Ontario; W.-G. Malcom, de Winnipeg, pour le Manitoba; J.-A. McK. Wells, de Saskatoon, pour la Saskatchewan; J.-R. McTavish, de Calgary, pour l'Alberta; Victor Leigh, de Victoria, pour la Colombie canadienne; F. Wm. Purdy, de Toronto, secrétaire honoraire; D.-L. Donaldson, d'Ottawa, trésorier honoraire.

Parmi les importantes résolutions adoptées au cours du congrès, l'association déclare que l'entrée en franchise au Canada de plans, devis, et d'imprimés d'ingénieurs, s'effectue au détriment de nos ingénieurs, de nos manufacturiers et constructeurs canadiens et que cette politique encourage l'imigration vers les Etats-Unis de nos spécialistes en cette matière, et demande pour remédier à cet état de chose que le gouvernement canadien établisse pour ces items les taux en vigueur pour les autres professions.

Etant donné les conditions difficiles dans lesquelles l'industrie de la construction se trouve actuellement par suite de la rareté des matériaux essentiels et le programme considérable du gouvernement en matière de constructions essentielles pour la défense, contrebalancée d'autre part par la demande civile, l'industrie canadienne de la construction continuera d'accroître ses possibilités en matériaux, main-d'oeuvre et améliorations techniques. De plus, les constructions civiles non essentielles viendront en dernier lieu.

L'association réprouve sévèrement la pratique d'inclure dans un contrat de construction la clause dite "ascendante" ; par conséquent, le congrès prie instamment tous les membres de l'association de résister à cette pratique en vue de faire échec à l'inflation.

Les autres résolutions adoptées touchent l'apprentissage, l'immigration, (on demande ainsi au gouvernement d'effectuer une sévère sélection des immigrants aptes au travail de la construction; la route Trans-Canada (on demande aux provinces de favoriser une prompte réalisation de cette route; la défense civile; l'élimination des passages à niveau, etc.

Les délégués ont également choisi les présidents des diverses sections. Ont été nommés à la tête de ces sections: MM. John-N. Flood, président, et George Wheaton, vice-président, section des contracteurs généraux; section des contracteurs commerciaux, président, M. G.-A. Burnett, vice-président, M. W.-A. Marshall; section des contracteurs, de chemin, président, J.-A. Kennedy, vice-président, Don. Miller; section des manufacturiers et des fournisseurs, président, L.-O. Morency, de Québec, et H. Graham, vice-président.

Au cours du déjeuner d'hier midi, le dernier du congrès, M. W.-F. Bull, sous-ministre adjoint au ministère du l'Industrie et du Commerce à Ottawa, présenta une causerie préparée par M. M.-W. MacKenzie, sous-ministre au même ministère, retenu à Ottawa par la maladie. M. Bull parla des préparatifs économiques de défense et de l'industrie du bâtiment.

Dans son bref exposé sur le grand problème de répartition des ressources en hommes et en matériaux, utilisées pour la fabrication d'armes et de munitions nécessaires à notre défense, sans nuire à la production civile, M. Bull dit que ces ressources doivent être réparties entre l'exportation et les matériaux nécessaires à la production nationale. Il est également possible de compter sur certaines importations qui dépasseront cette année le montant de $3,000,000,000.

Passant ensuite sur la question du bâtiment, le conférencier dit que le tiers environ des travaux exécutés en 1950 a porté sur la construction d'habitations. Le reste, précisa-t-il, fut consacré à des locaux industriels, commerciaux, gouvernementaux et autres. On a mis en chantier 91,000 habitations. On a terminé 85,000 logements, soit 6,000 de moins que l'an dernier. A la fin de l'année, il y avait 64,000 maisons en construction, soit 7,000 de plus que l'année précédente; ce qui est un record.

Ce déjeûner était sous la présidence de M. J.-H. Holden, vice-président de l'association, section de Québec, qui présenta le conférencier. M. F.-W. Purdy, de Toronto, remercia M. Bull.

Elections à Saint-Gilles

ST-GILLES, (DNC).— M. Raymond O'Hurley a été réélu maire par acclamation pour un 7ème terme. Les conseillers sont restés les mêmes soit: MM. Alcide et Georges Bilodeau, Jos.-P. Montminy, Roméo Aubert, Théodore Baillargeon, Geo. Vaillancourt.

POUPONNIERE et PENSION pour BEBES

Si votre bébé est malade et paralyse vos acitvités; si vous n'avez personne pour garder votre bébé que ce soit à l'HEURE, à la JOURNEE ou à la SEMAINE, SIGNALEZ : 3-6397

HOPITAL PRIVE (Licencié) NOTRE-DAME DU FAUBOURG, Enr.
432, rue St-Jean — Tél. : 3-6397 — Québec

Robin Hood
MELANGE À GATEAU BLANC
+
UN OEUF FRAIS
SE CONSERVE FRAIS ET LEGER
Robin Hood White Cake Mix
Robin Hood Mélange à Gâteau blanc
VOUS AJOUTEZ.. UN OEUF FRAIS
ET VOUS OBTENEZ.. UN MEILLEUR GATEAU
C-19 501

La nouvelle église de Notre-Dame-de-la-Doré

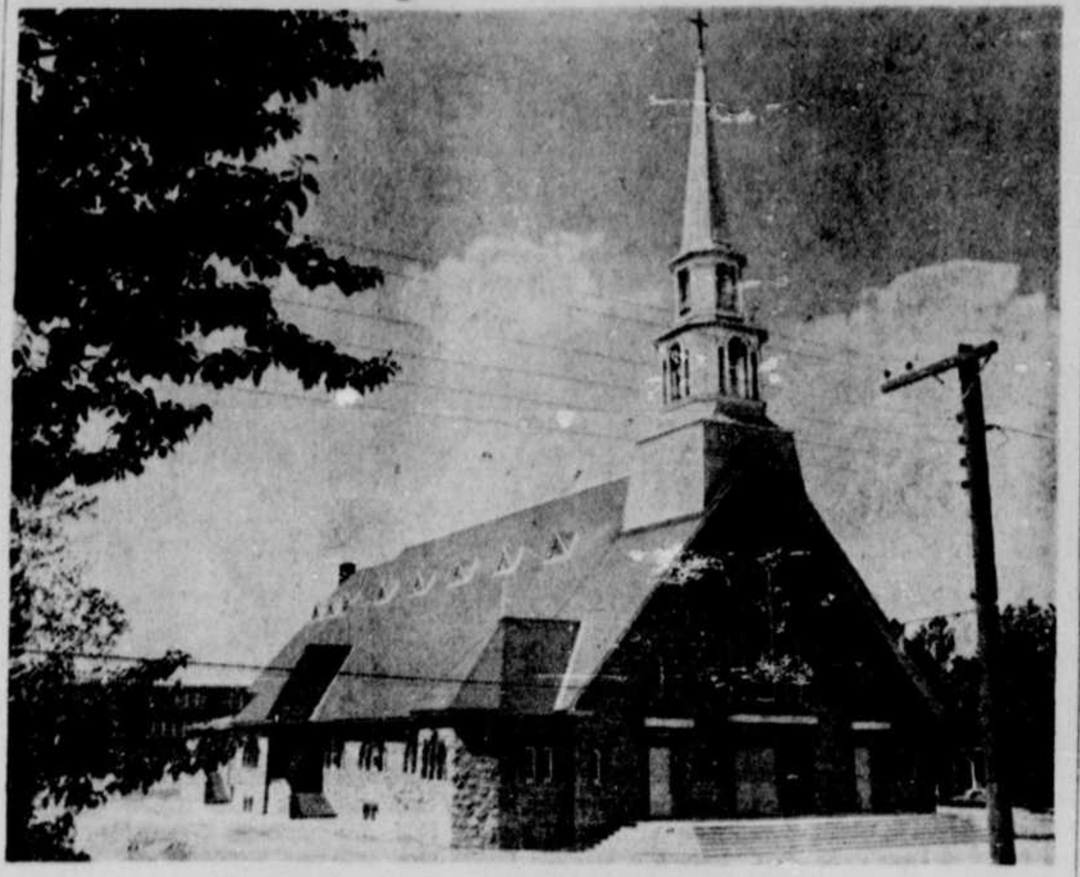

• Photo du magnifique temple que les paroissiens de Notre-Dame-de-la-Doré, encouragés et soutenus par leur curé, M. l'abbé Gaudiose Tremblay, ont élevé à la gloire de Dieu. Cette église de pierre, de style canadien et moderne, fut bénite par Son Excellence Mgr Melançon, le 3 septembre dernier. On vient d'y terminer les derniers travaux et la fabrique reste à peu près sans dette. Ce n'est pas un tour de force sans précédent dans l'histoire de cette paroisse prospère. La première église, érigée en 1900, et ouverte au culte jusqu'au 10 juin 1950, avait été construite de la même façon. Le temple actuel a des dimensions de 180 par 60 et peut contenir 1,140 personnes assises. Le clocher et le toit sont en aluminium.

(Photo Léo Asselin)

Feu Ulysse Desbiens

On apprendra avec regrets la mort de M. Ulysse Desbiens, citoyen estimé, décédé mardi soir dernier, à l'hôpital St-Sacrement, à l'âge de 45 ans. M. Desbiens a succombé à une brève maladie.

M. Desbiens était l'époux de dame Blandine Brousseau qui lui survit. Outre son épouse, il laisse trois enfants : Micheline, Elise et Roger Desbiens; sa belle-mère, Mme Vve Eugene Brousseau; ses frères : MM. Joseph Desbiens, de Baie-St-Paul, et Oscar Desbiens; ses beaux-frères et belles- soeurs: Mmes J. Desbiens et Oscar Desbiens, MM. et Mmes Albert Brousseau, Charles Brousseau, Roger Brousseau, M. Paul Brousseau, MM. et Mmes Victor Lelièvre, J.-Ed. Giroux, Wilfrid Gadoury, Mlle Rita Brousseau.

Les funérailles de M. Desbiens auront lieu vendredi, à St-Malo. D'ici là, les restes mortels sont exposés aux salons de la maison J.-Wilfrid Dubois, rue Durocher.

Nos condoléances à la famille en deuil.

Une collision a fait un mort et un blessé

Bronte, Ont., 25, (BUP). — Un homme a été tué et son compagnon grièvement blessé près d'ici, hier, dans une collision entre leur camion et un autre véhicule stationné, propriété de la compagnie de téléphone Bell. Fred Stohart, de St. Catharines, a été tué instantanément, tandis que George Moore, du même endroit, souffre de blessures à la tête.

Mort soudaine de Mme Bernard Fortier

M. Bernard Fortier, employé de la Parisian Corset, vient d'être cruellement éprouvée par la mort soudaine de madame Fortier, née Gilberte Bois, décédée hier après-midi à l'âge de 43 ans. Mme Fortier était une femme distinguée et sa disparition affecte des familles estimées de notre ville.

Outre son époux, Mme Fortier laisse six enfants: Raymond, Jean-Claude, Michel, Guy, Yvon et Pauline; sa mère, Mme Vve Napoléon Bois; ses frères, MM. Paul, Marcel et Jean-Guy Bois; ses soeurs, Mme Roméo Côté (Simone), Mme Wilfrid Côté (Jeanne d'Arc) et Mme Alfred Tremblay (Paulette).

La regrettée défunte laisse aussi ses beaux - frères et belles-soeurs, Mme Paul Bois, Mme Marcel Bois, MM. Alfred Tremblay, Roméo Côté et Wilfrid Côté.

Les funérailles de madame Fortier auront lieu samedi à St-Fidèle. D'ici là, les restes mortels sont exposés à la résidence mortuaire, 775, 19e Rue.

No condoléances à la famille en deuil.

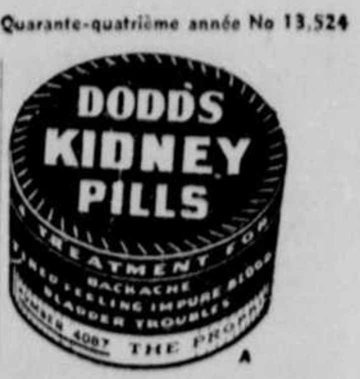

A L'OPERANATIONAL du QUEBEC

Mlle Marie-Germaine LEBLANC
SOPRANO
interprétera le rôle de Juliette dans l'opéra

ROMEO et JULIETTE

les
14 et 15 février
au
PALAIS MONTCALM

Alphonse LEDOUX, ténor, interprétera le rôle de Roméo, et David ROCHETTE, basse, celui du Frère Laurent.

On sait que Mlle LEBLANC fut 4 fois semi-finaliste au programme "SINGING STARS". En 1945, elle décrochait le prix Archambault, et en 1946 le prix "Carrie Lindsay". En 1949, elle étudia avec Mme Elizabeth Schumann, à New-York.

"CITOYENS !
connaissez mieux votre ville".
Mot d'ordre de la semaine du Jeune Commerce.

OUVERT JUSQU'A
9.30 h.
VENDREDI SOIR

Le Syndicat de Québec

VOUS OFFRE EN GRAND SPECIAL

vendredi et samedi

ces

45 MANTEAUX en LIQUIDATION

5 CONEY (lapin teint). 1/12, 2/14, 2/15.
1 CHAT SAUVAGE teint martre. Gr. 14.

$79.

2 SEAL BRUN (lapin teint). Gr. 15.
1 SEAL NOIR (lapin teint). Gr. 42.

$139.

3 PATTES MOUTON GRIS
2 FLANCS RAT MUSQUE

25 PATTES MOUTON DE PERSE
4 godets. 1er choix.
Gr. : 12 à 44.

$199.

6 CHEVREAU (kidskin) gris.
Gr. 12, 14, 15.

$229.

SALON de FOURRURES
— 3e étage —

Le SYNDICAT OFFRE LES PLUS GENEREUSES FACILITES DE PAIEMENT PERMISES PAR LA LOI:

20% COMPTANT

SOLDE en MENSUALITES selon MONTANT

Ne manquez pas cette chance inespérée de vous procurer un bon manteau de fourrure, de création récente, et de confection soignée, à PRIX DE RABAIS EXTRAORDINAIRE.

HEURES d'AFFAIRES
Auj. jusq. 5.30
vend. 9.30 à 9.30 pm
sam. 9.30 am à 6 pm

"CITOYENS !
connaissez mieux votre ville".
Mot d'ordre de la semaine du Jeune Commerce.

Le SYNDICAT de QUÉBEC, Ltée ☎ 4-3561 Satisfaction ou remboursement

La Vie Sociale

Chambre 325 — Place Jean-Talon
Tél. : 2-4771, local 43 — Québec

Une réception particulièrement brillante fut offerte le samedi 13 janvier dernier, à l'ambassade du Canada à Paris, à l'occasion du passage, dans la capitale française du premier ministre du Canada le très hon. Louis St-Laurent.

Le major-général Georges-P. Vanier, ambassadeur du Canada en France, et madame Vanier accueillaient les invités parmi lesquels : le président du conseil et madame René Pléven, le ministre de la Défense nationale et Mme Jules Moch, le ministre de l'Intérieur et Mme Henri Queuille, le ministre des Finances et madame Maurice Petsche, M. et madame Paul Giaccobi, le vice-président du conseil d'Etat et madame René Cassin, le président du conseil municipal et madame Pierre de Gaulle, le préfet de Police et madame Léonard, le bâtonnier et madame Toulouse, l'ambassadeur de France au Canada et madame Hubert Guérin, M. et madame Francisque Gay, Son Exc. Mgr Roncalli, nonce apostolique, l'ambassadeur de Grande-Bretagne et lady Harvey, l'ambassadeur de l'Inde et madame Malik, l'ambassadeur de l'Union sud-africaine et madame Andrews, l'ambassadeur de Norvège, M. Andword, l'ambassadeur du Danemark et madame Svenningsen, l'ambassadeur de Turquie, M. Menemencioglu, l'ambassadeur de Grèce et madame R. Raphaël, M. et madame de Margerie, M. Guérin du Boscq de Beaumont, M. et madame F. Seydoux de Clausonne, M. et madame Bayens, M. et madame Jacques Dumaine, Son Exc. Mgr Blanchet, recteur de l'Institut catholique, M. et madame Louis Madelin, M. et madame André Siegfried, M. et madame Paul Claudel, M. et madame Firmin Roz, l'amiral Lacaze, le général Juin, le général et madame Blanc, M. et madame J.-Torrès-Bodet, le général Lechères, le duc et la duchesse de Lévis-Mirepoix, l'ambassadeur de France et la marquise d'Ormesson, le bâtonnier et madame Maurice Ribet, M. et madame Ludwig Aubert, M. et madame Lacour-Gayet, M. et madame Gréber, madame Herbette, madame la générale Leclerc de Hauteclocque, l'ambassadeur du Canada en Suisse et madame Victor Doré, la baronne de Turkheim, madame A.-A. Bruneau, M. Michel Dupuy, M. et madame Paul Rioux, M. et madame N. Spencer, M. Jean Gachon, M. Jean Alary, M. Pierre Brisson, M. Beuve-Méry, madame Jean Brillié, M. Georges Langlois, madame B. Letondal ainsi que les membres du personnel de l'ambassade.

Le lieutenant-colonel Pierre Sévigny est retourné à Montréal après avoir passé quelques jours en notre ville, chez ses parents, l'honorable juge en chef et madame Albert Sévigny.

Le capitaine René Jalbert est parti pour un séjour de six mois à Rivers, Manitoba.

Madame Ste-Foy Belleau, qui a passé plusieurs semaines à Montréal chez son fils M. Gilles Belleau, est de retour à Québec.

Madame H.-E. Atkinson, recevait mardi à l'heure du thé, à sa résidence de l'avenue Rousseau, Sillery.

M. et madame E.-F. Vincent, d'Hamstead, Qué., sont actuellement en notre ville, inscrits au Château Frontenac.

Madame A. Thériault est de retour à Québec après avoir passé quelques jours dans la métropole.

Madame Ellis Warrington, de Québec, est partie pour Delray Beach, Floride, où elle passera quelques mois.

Mademoiselle Denyse Beaubien, des Trois-Rivières, était de passage en notre ville en fin de semaine où elle assistait au bal des disciples d'Esculape.

M. et madame Réal Clavet, de Québec, ont passé récemment quelques jours à Rimouski, chez M. et madame Hubert Morris.

M. et madame John Derouin, de Québec, étaient de passage à Shawinigan-Sud dernièrement, les invités de M. et madame Roland Héroux.

M. et madame Germain Lancialut, de Sherbrooke, ont passé une semaine en notre ville, les invités de M. et madame J.-S. Lafrance.

M. Edwin Boudreau, professeur à l'Académie St-Pierre, aux Iles de la Madeleine, était de passage à Québec, chez des parents à l'occasion des fêtes. Ses deux jeunes frères, Gérald et Patrice, aussi des Iles, sont maintenant de retour de vacances, reprenant leurs études en cette ville.

M. et madame Eric Héroux, des Trois-Rivières, font un séjour en notre ville.

Dr M. RICHARD
Spécialiste
MALADIES DES ENFANTS
Bureau 2 h. à 4 h. p.m.
10, des Erables. Tél.: 3-5642
Résidence, Tél.: 3-1626

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE
Examen de la vue
LUNETTERIE
LAURENT MARION, O.O.D.
TEL.: 4-8481 LOCAL: 305

Achetez-les toutes les quatre pour bébé

Gerber's Oatmeal Cereal
Gerber's Barley Cereal
Gerber's Rice Cereal
Gerber's Cereal Food

Vous verrez comme il en raffolera

Les médecins recommandent d'avoir recours à plusieurs bouillies. C'est pourquoi Gerber prépare maintenant quatre bouillies, prêtes à servir. Chacune d'entre elles est additionnée d'importantes quantités de fer, de calcium et de facteurs de la vitamine B. Ces bouillies sont savoureuses et pulvérisées. C'est pourquoi les bébés en raffolent dès le début.

Nous nous occupons uniquement de l'alimentation des bébés
Gerber
NOURRITURES POUR BÉBÉS
BOUILLIES · PURÉES DE FRUITS · LÉGUMES · SOUPES · DESSERTS

FLORIDE-CUBA
21 jours : $259.00
Départ 3 février
Greyhound - Hôtels - Guide
SIEGES RESERVES
TOURISME & TRAVAIL
38, Caron - Québec
Jour : 2-6872 - Soir : 7-1340

Beauport

Beauport, (DNC) — **Préparation au mariage** — Qui veut être heureux en ménage? Vous? Lui, Elle? Tous? Oui, évidemment, tous les fiancés veulent être heureux. Connaissent-ils la recette du bonheur? Celle qui n'a qu'un mode de préparation mais qui se réalise à deux. Les ingrédients nécessaires à la confection de ce chef-d'oeuvre appelé "Bonheur conjugal" sont de prime importance. Il faut les connaître tous avec leur dose respective. Et, on ne peut obtenir ce bonheur indépendamment de tout et de tous. Quand on se marie on doit savoir ce qu'on fait, connaître la recette du bonheur pour éviter les petites et grandes erreurs qu'on a commises", peut avoir une heureuse influence dans bien des domaines sauf dans le mariage. Le trop grand nombre d'erreurs conduit sans tarder à la destruction du bonheur conjugal et familial. Les faits de chaque jour le prouvent. A l'avenir, plus de ces déplorables réflexions "Ah! si j'avais su parce qu'à l'avenir on aura à notre portée le moyen facile de connaître tout ce qu'il faut savoir pour être heureux . . . on aura su préparer chrétiennement son mariage.

On trouvera la recette incomparable du bonheur tant désiré, en suivant les cours de préparation au mariage" donnés tout spécialement pour les fiancés, et qui débuteront lundi le 22 janvier à 3 heures du soir au Centre de Loisirs.

Plusieurs jeunes époux et épouses seraient à même de vous signaler les nombreux bienfaits de ces cours qui vous seront donnés d'une manière facile, agréable, et parfois comique par des experts. Tous seront les bienvenus et ravis de bénéficier d'une foule de connaissances tant au point de vue psychologique, économique, légal ou chrétien.

N'hésitez pas, procurez-vous en vous inscrivant aux Cours de Préparation au mariage l'épatante "Recette du Bonheur".

Pour plus amples renseignements s'adresser au presbytère ou communiquer avec Mlle Monique Painchaud, tel.: 66-3222.

Premiers voeux. — Soeur Ste-Germaine-Thérèse (Thérèse Ruel) en religion chez les Soeurs de la Charité a prononcé les premiers voeux, le 16 janvier. Elle est la fille de M. et Mme Edouard Ruel de Beauport.

Beauport, (DNC) — **Haut parleur.** — Par décision de l'autorité, le haut-parleur extérieur installé à l'Ouest de la patinoire a été fixé à un poteau du côté Est. Les employés de la ville ont effectué le changement.

Réunion. — La prochaine réunion de la société St-Jean-Baptiste de Beauport aura lieu le 24 janvier au Centre de Loisirs.

Lundi soir le 22 janvier, M. Paul Poirier, du Service de Santé de Québec, traitera de la "médecine préventive dans la famille". L'autre conférence de l'Ecole des Parents aura lieu le 29 janvier.

Ancienne-Lorette

Ancienne-Lorette. — (Spéc.) — Les obsèques de M. Louis-Nap. Robitaille, ancien marchand de chaussure, de Québec, décédé à l'âge de 87 ans et 4 mois ont eu lieu en l'église de l'Ancienne-Lorette, mercredi, le 10 janvier, et elles ont donné lieu à une touchante manifestation. M. Robitaille, citoyen estimé était l'époux en 1ères noces de feu dame Diana Devarennes et en 2ièmes noces de feu dame Emma Robitaille. Plusieurs citoyens se sont associés aux membres de la famille en deuil pour rendre un dernier hommage au regretté disparu.

A l'église la cérémonie fut très imposante. M. l'abbé J. Champagne, a fait la levée du corps et a aussi chanté le service, assisté des abbés E. Turmel et J. Fortin, comme diacre et sous-diacre.

Le deuil était conduit par les fils du défunt : MM. Raoul, Eugène et Paul-Emile Robitaille; ses gendres : MM. Albert Laflamme, Henri Ouimet et Wilfrid Côté; ses beaux-frères : MM. Adélard Alain et Jos. Roberge; ses petits-enfants : Albert Paradis, Adrien Robitaille, Fernand, Albert et Jean-Marie Laflamme, Lucienne Dignard, Raoul Déziel; ses arrières-petits enfants : Jean-Louis, Paul, Henri et Claude Robitaille; ses neveux, MM. Joseph et Alexandre Robitaille, Alph. Royer, Joseph Fiset, Paul Alain, Paul Tremblay, Gérard et Roland Roberge, Dr Lucien Robitaille, Henri, Wilfrid et Alexandre Robitaille, Hervé, Henri, Raymond, René, Guy et Georges Slater; ses cousins, MM. Napoléon Alain, Gaudiose Alain et Joseph Robitaille. On voyait aussi MM. Jacques Turgeon, Paul Théberge, Charles Trudel, Albert Paradis, Adrien Robitaille, Alfred Douville, Wellie Robitaille, Georges Turgeon, Noël Carlo, Georges Gingras, Paul Turgeon, Chs-Henri Trudel, Léo Moisan, Gaudiose Alain, Lorenzo Robitaille, Cyrille Robitaille, P.-H. Gauvin, Simon Fiset, R. Gourdeau, G. Gagnon, J.-E. Robitaille, Michel Robitaille, Louis Robitaille, Léon Savard, Ovide Pageot, P. Savard et plusieurs autres. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

Nos sincères condoléances à la famille en deuil.

Les nombreuses mortalités prématurées causées par les maladies du coeur peuvent aujourd'hui être évitées si on consulte un médecin assez tôt pour lui permettre de mettre en pratique les méthodes que l'étude et les recherches améliorent constamment.

LE BRIDGE CONTRAT

par NOEL DUCHESNE
MAITRE BRIDGEUR

Adresser toutes communications concernant le bridge : Le Chroniqueur du Bridge, Edifice de l'"Action Catholique" Québec.

(1087) B-370

DEUX TEMPERAMENTS

Le jeu revêt le caractère du joueur. Malgré la rigidité des conventions, les enchères ou le jeu portent la teinte du tempérament du bridgeur.

Certaines mains font le triomphe des enthousiastes ou des téméraires; mais beaucoup plus, peut-être, sont une cause de satisfaction pour les joueurs dont les risques freinent l'ambition.

La main suivante fut jouée entre deux équipes de quatre. Le joueur qui ne redoutait pas les risques fut déçu, alors que son adversaire, dont la première préoccupation était la sécurité, obtenait le résultat désiré par l'autre.

Donneur Nord
Nord-Sud vulnérables

♠ A 5
♡ A 6
◇ R D 10 9
♣ R 9 6 4 2

♠ D 2
♡ R D 9 8 4 2
◇ 7 4
♣ A 7 5

N
O E
S

♠ 8 7 3
♡ 10 5
◇ 8 6 5 2
♣ V 10 8 3

♠ R V 10 9 6 4
♡ V 7 3
◇ A V 3
♣ D

Nord	Est	Sud	Ouest
1-◇	(1) passe	1-♠	2-♡
3-♣	passe	3-♠	passe
4-♡	passe	passe	passe

(1) Malgré ses trois points et demi d'honneurs, Nord refuse d'ouvrir les enchères à sa plus longue suite, trèfle, car il ne juge pas sa main assez solide pour justifier une enchère inverse à 3-carreaux au second tour des enchères.

Le même contrat fut atteint à chacune des deux tables et dans chacun des cas l'entame fut le roi de coeur.

A la première table, après que le mort eut obtenu la première levée par l'as de coeur, le déclarant appelait l'as d'atout, puis le cinq. Recherchant une levée supplémentaire, il se dit que pour la capture de la dame, lorsque les adversaires détiennent cinq cartes les probabilités favorisent plutôt l'impasse que l'espoir de la chute par le jeu de l'as et du roi. Aussi tenta-t-il l'impasse du neuf, pour perdre à Ouest. L'adversaire encaissa la dame de coeur et le retour du deux était coupé par Est. L'attaque à trèfle donnait ensuite le coup de mort au contrat !

A la seconde table, le problème pour le déclarant consistait à réaliser le contrat. Les deux premières levées furent les mêmes. Mais à la troisième, lorsqu'il vit Est fournir un petit atout, il se dit que les seuls risques de perdre le contrat étaient de perdre une levée à [illegible] doubleton chez Ouest. En effet selon toutes apparences [illegible] trèfle se trouve chez cet adversaire [illegible] n'a certainement pas placé son doigt entre l'enclume et le marteau, en [illegible] çant une simple suite de cinq ou six coeurs avec une main ne contenant qu'un seul point d'honneur. Même si Ouest ne détenait qu'un singleton d'atout, Sud réalisera son contrat en prenant le second atout de son roi. Si la dame ne tombe pas, les carreaux seront encaissés. Normalement Est doit posséder au moins trois cartes à cette suite. S'il en possédait quatre cartes, sur le quatrième, le déclarant jettera son trèfle perdant et les adversaires ne pourront obtenir plus de trois levées, soit deux coeurs et la dame de pique. Si le quatrième carreau est coupé par Est, le déclarant surcoupera et donnera la main à Ouest par le jeu de la dame de trèfle. L'adversaire pourra encaisser la dame de coeur mais s'il retourne une carte de cette couleur, Est devra utiliser sa dame d'atout pour couper le valet de Sud, et les adversaires n'auront obtenu que trois levées, soit un trèfle, un coeur et une coupe par la dame d'atout. Le déclarant de cette table, afin de ne pas risquer son contrat, prit [illegible] la troisième levée de son roi [illegible]. Comme Ouest était forcé de jeter sa dame, facilement il réalisa onze levées, obtenant la levée supplémentaire que son adversaire avait recherchée.

Gagnez votre pain quotidien et la Providence vous assurera celui de demain.

Noël DUCHESNE

La reproduction de cette prière a été payée par Mme Maurice Martin, 35, rue St-Edouard, Thetford-Mines, P.Q., pour faveur extraordinaire obtenue, avec promesse de publier dans l'espérance qu'elle bénéficiera à d'autres.

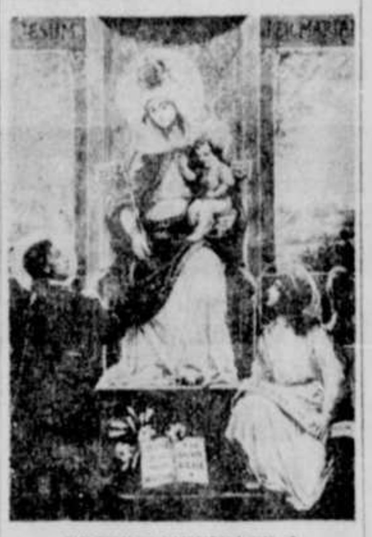

PRIERE EFFICACE A MARIE, REINE DES COEURS

O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si compatissante, Mère du Divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres les faveurs que nous implorons de vous.

Regardez nos coeurs, nos besoins spirituels et temporels; vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ.

Nous promettons, si nous sommes exaucés, d'aider à Vous faire connaître sous le vocable de "MARIE, REINE DES COEURS" et de chercher à répandre votre gloire céleste.

Exaucez-nous près de votre autel, où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous vous implorons avec confiance: demandez à Jésus notre guérison, notre pardon, notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Coeurs, aidez-nous. Nous avons confiance en vous.

O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous.

O Marie, Reine des Coeurs, exaucez-nous. Nous avons confiance en vous.

N.B. — Réciter cette prière 9 jours consécutifs, se confesser, et faire la sainte communion.

Imprimatur: J.-C. Chaumont,
P.A., V.G.
Montréal, 9 mai 1938.

BÉBÉ CONSTIPÉ

Rien de meilleur pour aider à nettoyer les intestins vite — et avec douceur. Rien qui endorme. Les Mamans les emploient depuis plus de 50 ans.

Egalement pour soulager les troubles de la dentition, dérangements d'estomac et malaises bénins. Achetez-en aujourd'hui. Seulement 29¢ chez les pharmaciens.

BABY'S OWN TABLETS

Courville

COURVILLE. — (DNC) — **Va-et-vient.** — M. et Mme Raymond Lachance et leurs enfants, Danière et Ghislain, sont retournés à Joliette après avoir visité M. et Mme Adolphe Grenier, M. et Mme René Savard et autres parents.

— M. et Mme Rosaire Grenier, de Weedon, étaient récemment de passage chez M. et Mme H.-O. Grenier.

Malades. — Nos voeux de rétablissement à M. Gérard-T. Grenier, à Mme Albert Defoy, ainsi qu'à Mmes Lionel Lindsay, Paul Galarneau, Alphonse Fortin, Ernest Truchon, Fortunat Giroux et Paul Côté.

Anniversaire. — Le journal étudiant l'"Écolier" célébrera son quatrième anniversaire de publication, le 27 janvier.

Prise d'habit. — Mlle Thérèse Defoy, qui entrait, le 26 juillet dernier, chez les Révdes Soeurs de St-François d'Assise, prendra l'habit le 2 février. Nos meilleurs voeux l'accompagnent.

Réunion générale. — La réunion générale des Enfants de Marie eut lieu dimanche, le 14 janvier, sous la présidence de M. l'abbé Gingras. Il y eut chapelet, prière, chant et court entretien spirituel.

Mariage. — Le mariage de Mlle Irène Bédard, fille de M. et Mme Philippe Bédard, de Courville, à M. Charles-Aimé Olivier, fils de M. et Mme Arthur Olivier, a été célébré le 15 janvier, en l'église paroissiale.

Un éclairage adéquat contribue à protéger la santé et augmente le rendement industriel et commercial. Il est autant ESSENTIEL dans les fabriques, usines et bureaux qu'à l'école et à la maison.

Derniers Spéciaux
DEMAIN SEULEMENT
35 ROBES $5.00
Valant jusqu'à $30.00
OUVERT VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 H. 30
JEAN FORTIN INC
77, DE L'EGLISE TEL. : 3-5546

LIVRE pour LIVRE
SOU pour SOU
le *Saumon en Boîtes*
est Plus Avantageux à Acheter!

SAUMON
EN
Boîtes

Voici Pourquoi:

1 Parlez de prix économiques et vous parlez de Saumon en Boites. C'est tout poisson, pas de perte, rien à enlever. Le Saumon en Boites est un aliment qui *se mange entièrement*.

2 Le Saumon en Boites est une excellente source alimentaire de niacine. Il contient aussi des protéines, essentielles à la formation et au maintien des tissus organiques. Le Saumon en Boites est un aliment protéiné qui contient des amino-acides si nécessaires pour une alimentation équilibrée.

3 Utilisé comme "poisson" ou "viande" dans des mets cuits économiques, le Saumon en Boites ne diminue pas de volume.

4 Le Saumon en Boites est cuit, prêt à manger tel qu'il sort de la boite ou à être employé comme délicieux ingrédient de base dans une multitude de plats chauds.

5 Bon goût, pour sûr! Aucun autre aliment n'a le goût du Saumon en Boites. Sa merveilleuse saveur est incomparable. Un petit peu de Saumon en Boites dans une grande variété de mets en rehausse la saveur—chatouille les papilles gustatives. Quand vous faites des emplettes, n'oubliez pas le Saumon en Boites. C'est un des aliments les plus avantageux à acheter.

ASSOCIATED SALMON CANNERS
OF BRITISH COLUMBIA

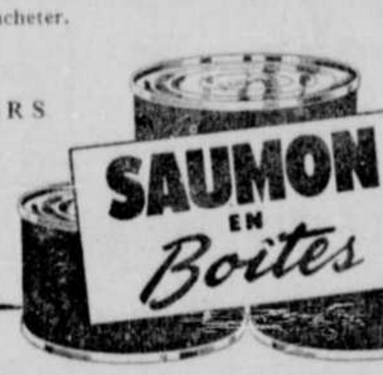

F-2-50F

TERRY ET LES PIRATES 3833 — par Georges Wunder

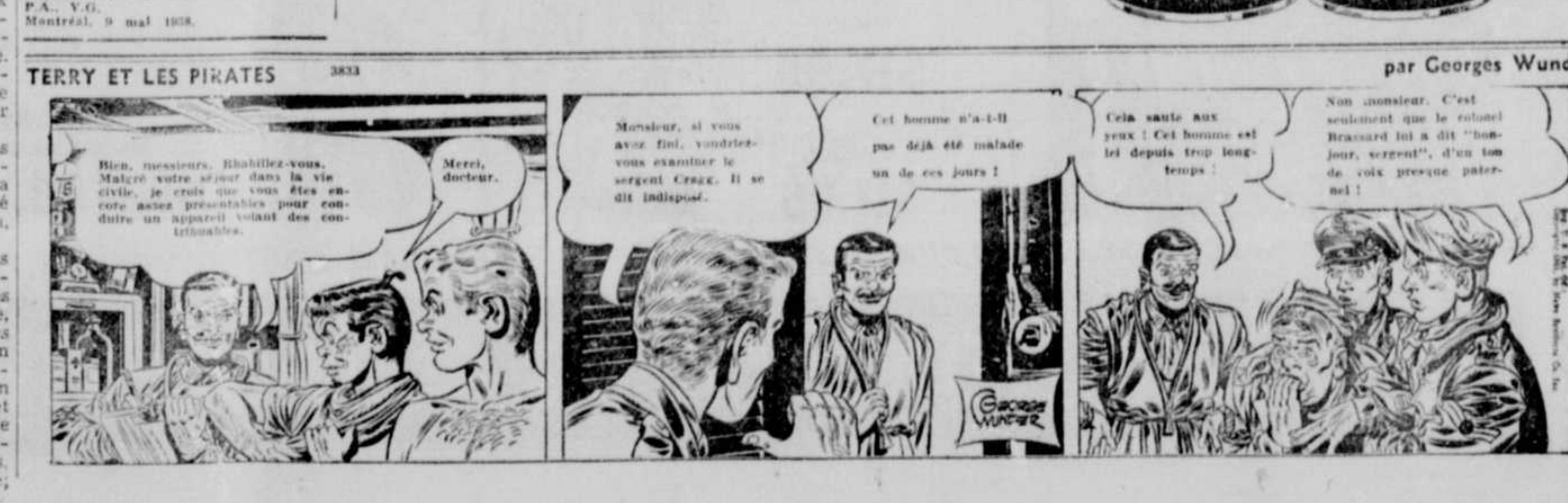
Bien, messieurs. Rhabillez-vous. Malgré votre séjour dans la vie civile, je crois que vous êtes encore assez présentables pour conduire un appareil volant des contribuables.
Merci, docteur.
Monsieur, si vous avez fini, voudriez-vous examiner le sergent Cragg. Il se dit indisposé.
Cet homme n'a-t-il pas déjà été malade un de ces jours !
Cela saute aux yeux ! Cet homme est ici depuis trop longtemps !
Non monsieur. C'est seulement que le colonel Brassard lui a dit "bonjour, sergent", d'un ton de voix presque paternel !
George Wunder

VENTE de JANVIER

J.B.LALIBERTÉ Ltée

J:B.LALIBERTÉ LIMITÉE

Le succès formidable de notre grande vente de janvier dépasse nos prévisions les plus optimistes.

Clients attitrés et clients nouveaux se succèdent sans arrêt à notre magasin. C'est la meilleure preuve que nos valeurs sont les plus intéressantes qui soient offertes. Des centaines d'aubaines pour tous dans tous les rayons.

Venez ! Voyez ! Comparez ! Achetez ! Economisez !

PROFITEZ de ces RABAIS EXCEPTIONNELS sur ROBES RAVISSANTES

UN LOT DE 40 BLOUSES

En crêpe faille, jersey de laine, dans une grande variété de teintes. Modèles à manches longues, courtes et trois-quarts. Gr. 12 à 20, 38 à 42,

VAL. REG. JUSQU'A $1995.

TRES SPECIAL

$2.95

Oui Mesdames... achetez-en plusieurs à ce bas prix!

Chacune possède un cachet dictinctif par son tissu riche et son modèle exclusif. Soyez la première à venir faire otre choix demain matin. Vvous réaliserez surement une belle économie. Gr. 12 à 20.

VAL. JUSQU'A $17.95

TRES SPECIAL

$3.

Si ravissantes que vous en choisirez même deux à la fois. Assortiment de teintes et de modèles. Balance de ligne, à sacrifier en bas du prix coutant. Doublez la valeur de otre achat. Pas d'échange. Aucun argent remis. Gr. 9 à 19, 12 à 20, 38 à 44.

VAL. JUSQU'A $34.95

TRES SPECIAL

$8.

Messieurs!.. VOICI DES AUBAINES QUE VOUS NE DEVEZ PAS MANQUER

CHEMISES BAS A PRIX

Unv lot de chemises de toutes teintes pour hommes. Très bonne fabrication. Légèrement imparfaites. Garanties irrétrécissables. Gr. 13½ à 17 VAL JUSQU'A $5. UNE REELLE AUBAINE A

$2.98

Couvertures d'auto

Jolis modèles dans un choix de teintes riches et de dessins attrayants. Tout laine. VALEUR EXTRAORDINAIRE SPECIAL

$4.98

UN LOT DE BAS

Modèles côtelé, pure laine, dans un choix de 5 couleurs unies. Achetez-en plusieurs paires à ce prix qui ne pourra se répéter. VAL. DE $1.75

SPECIAL

.95

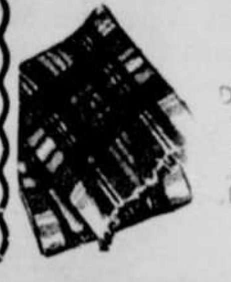

MAGNIFIQUES FOULARDS

Dans une ariété de modèles nouveaux. eintes unies ou à etits motifs. VAL. JUSQU'A $4.50

TRES SPECIAL

$2.95

35 COMPLETS 30 PALETOTS D'HIVER A PRIX REDUIT POUR ECOULEMENT RAPIDE

TANT QU'IL Y EN AURA

$39.50

RABAIS DE 20%

SUR TOUS NOS COSTUMES DE SKI, STATION-WAGON, PARKAS DE SKI ET PALETOTS.

SPÉCIAUX AVANTAGEUX pour Garçons, Garçonnets, Bébés et Fillettes

Profitez-en pour vêtir confortablement vos jeunes, a bon compte

UN LOT DE CHIC PALETOTS POUR JEUNES GENS

Modèle à devant croisé avec poches appliquées et ceinture au dos. Tissu fleece de laine. Teintes assorties. Gr. 33 à 37. Bonne confection

Val. de $26.00 SPECIAL **$19.95**

Val. de $45.00 SPECIAL **$34.95**

AUTRES PALETOTS A PRIX SPECIAL

Modèle Balmaccan en tissu fleece de laine avec chaude doublure. Belles teintes au choix. Gr. 26 à 34. VAL. JUSQU'A $16.95. SPECIAL

$12.95

CHOIX DE COMPLETS

Quantité limitée de complets pour jeunes gens. Modèle à devant croisé 1 bouton. Gr. 33 à 37. Coupe soignée. Tissus et teintes variés.

VAL. JUSQU'A $35.00 SPECIAL

$24.95

VAL. JUSQU'A $45.00 SPECIAL

$34.95

STATION-WAGON 3-4

Très pratique pour garçons. Modèle en gabardine cordée, avec collet et revers en mouton teint brun. Doublure en satin piqué ou en imitation de mouton. Gr. 26 à 36.

VAL. JUSQU'A $25.00

SPECIAL

$17.95

AUTRES modèles valant $14.95. SPECIAL

$11.95

HATEZ-VOUS DE FAIRE VOTRE CHOIX ! QUANTITES LIMITEES

50 MANTEAUX POUR FILLETTES

Modèles et couleurs désassortis. Gr. 7 à 10x, et 12 à 16. Bénéficiez du premier choix. VAL. DE $15.95 à $39.95 PRIX SPECIAUX DE LA VENTE

$10. – $15. – $20. – $25

MANTEAUX POUR ENFANTS 1-2-3-3x ans

Quantité limitée de manteaux dans un choix de modèles. Grandeurs et couleurs. Voici une aubaine avantageuse.

VAL. JUSQU'A $21.95 PRIX SPECIAUX DE JANVIER

$5. – $10. – $15.

ROBES POUR FILLETTES de 4 à 6 x ans.

Quantité limitée de robes en velours, taffetas et spun, pour fillettes de 4 à 6x ans. Beau choix de teintes et de modèles.

VALEURS DE $2.95 à $9.95

TRES SPECIAL

$2. à $6.50

HABITS DE NEIGE

28 habits de neige pou renfants de 1 - 2 - 3 ans. Choix de teintes, tissus et modèles. Profitez de ces bas prix spéciaux pour vêtir vos jeunes.

VAL. JUSQU'A $14.95

SPECIAL DE JANVIER

$5. – $8. – $10.

Quantité limitée de manteaux Station-Wagon

Une quantité limitée de manteaux station-wagon pour fillettes. Chaude doublure en imitation de mouton dans le haut et satin piqué entredoublé au bas. Couleurs : vert, rouge vin. Gr. 7 à 12 ans, 12 à 16. VALEURS JUSQU'A $30.00 TRES SPECIAL

$16.50 et $19.95

PANTALONS DE SKI

Pantalon de ski et beau molleton pour enfants de 4 à 6 x ans. Couleur : bleu-marine seulement. VAL. DE $2.49 spécial **$1.95**

BOUFFANTS POUR FILLETTES

Pantalons bouffants bleu-marine pour fillettes. Gr. 28 à 34. VAL. DE .85¢ SPECIAL DE JANVIER. **.59**

MITAINES POUR ENFANTS

Un lot de mitaines en laine pour enfants. Pointures 2 à 8. Couleurs : bleu, rouge, brun. SPECIAL DE LA VENTE **.49**

BARBOTTEUSES

En broderie madère pour enfants de 6 mois 1 - et 2 ans. Blanc seulement. VAL. JUSQU'A $2.50 GRAND SPECIAL A **$1.49**

NOMBRE D'AUTRES SPECIAUX TRES INTERESSANT! VENEZ! VOYEZ! ECONOMISEZ!

IL Y AURA FOULE CHEZ J.-B. LALIBERTÉ POUR CES AUBAINES

J.-B. LALIBERTÉ LIMITEE

Il ne reste que quelques jours avantla fin de janvier. N'attendez plus ! Rendez-vous aujourd'hui même chez J.-B. Laliberté. Vous serez surpris des valeurs offertes et des économies que vous réaliserez sur les spéciaux qui sont offerts pour vous et toute votre famille. Magasinez demain jusqu'à 9 heures 30 et samedi toute la journée jusqu'à 6 heures.

Des centaines d'aubaines dans tous les rayons.

J.B.LALIBERTÉ Ltée

VENTE de JANVIER

OFFRES SENSATIONNELLES À NOTRE SALON DE FOURRURES

Quelques-uns de nos spéciaux intéressants

SEAL FRANÇAIS — LAPIN TEINT VAL. REG. DE $195.00 — SPECIAL	**$125.**
SEAL BRUN — LAPIN TEINT VAL. REG. DE $195.00 — SPECIAL	**$125.**
DOS DE RAT MUSQUE TEINT VAL. REG. DE $400.00 — SPECIAL	**$195.**
DOS DE MOUTON DE PERSE NOIR VAL. REG. DE $375.00 — SPECIAL	**$255.**
DOS DE MOUTON DE PERSE NOIR VAL. REG. DE $575.00 — SPECIAL	**$485.**
DOS DE MOUTON DE PERSE GRIS VAL. REG. DE $695.00 — SPECIAL	**$425.**

Vedette de notre Vente de Janvier

Quelques manteaux
en
LAPIN
CHINCHILLA
NATUREL
VAL. REG. de $175.
SPECIAL

$125.

COUSEZ ET ÉPARGNEZ

RABAIS de 50%

SUR UN LOT DE COUPONS

400 verges de tissus à draperie tels que : cretonne, broché de soie, damas, spun, etc. Longueurs de 1 à 8 verges. Profitez de cette réduction de 50% pour renouveler la décoration de votre intérieur

HATEZ-VOUS !
PREMIERS ARRIVES
PREMIERS SERVIS !

Les ménagères économes ne manqueront pas de profiter de ces spéciaux!

700 VERGES DE TISSUS VARIES

Une table pleine de tissus de soie désassortis : crêpe satin blanc, crêpe plat, pure soie, blanc, jersey de soie, en 7 couleurs, satin imperméable, crêpe noir, crêpe plat bleu pâle. Largeur : 38 - 44 - 54". — VAL. DE $1.50 à $3.00 la verge. SPECIAL :

.79

SUPERBE CREPE DE LAINE

Tissu tout laine très durable et infroissable. Idéal pour robes de couvent, jupes, etc. Couleurs : bleu marine, bleu poudre et gris. Largeur : 54". — VAL. de $2.50 — SPECIAL, LA VERGE :

$1.29

CREPE IMPRIME BEMBERG

500 verges de crêpe Bemberg dans un choix de fleuri et de teintes printanières. Très pratique pour confectionner robes. Largeur : 38". VAL. de $1.75. NE MANQUEZ PAS DE VOUS EN PROCURER PLUSIEURS VERGES A CE PRIX SPECIAL:

.89

JOLIE TOILE IMPRIME LAVABLE

Un tissu pratique pour robes de printemps, blouses, robes d'intérieur, etc. Choix de motifs fleuris ou rayures sur fonds de teintes pastelles. Largeur : 42". VAL. de $1.25. — SPECIAL, LA VERGE :

.69

SOIE TAFFETAS EPAISSE

Très épaisse et bien glacée cette soie taffetas convient pour robes, jupons, garnitures, etc. — Couleurs : rose pâle, bleu pâle, vert pâle, mauve, jaune pâle, rouge clair. Largeur : 38". VAL. de $1.50 — SPECIAL, LA VERGE :

.98

RÉDUCTIONS EXTRAORDINAIRES A NOTRE RAYON DES MEUBLES

MOBILIERS DE CHAMBRE

Magnifiques mobiliers de chambre à coucher, 5 morceaux, en merisier fini noyer. Miroirs carrés. Coiffeuse modèle droit. Une réelle aubaine.

VAL. REG. DE $139.95 — TRES SPECIAL : **$99.95**

Splendide mobilier de chambre à coucher, 5 morceaux, en beau merisier fini noyer 2 tons. Jolis miroirs carrés. Coiffeuse modèle droit.

TRES VELLE VALEUR A CE BAS PRIX : **$115.**

FOULE D'AUTRES SPECIAUX TRES INTERESSANTS

ENSEMBLE DE 3 LAMPES

VAL. REG. DE $7.95

Magnifique ensemble de lampes en verre de couleur, comprenant 2 lampes pour coiffeuse et 1 lampe de lit.

QUANTITE LIMITEE

$4.95

MOBILIERS CHESTERFIELD

2 mobiliers chesterfield, 3 morceaux, en reps de belle qualité. Coussins ballon et réversibles. 2 modèles au choix.

VAL. REG. DE $169.00 — SPECIAL **$139.**

Joli mobilier chesterfield, 3 morceaux, en reps deux tons. Coussins ballon et ressorts. Boiserie fini pâle. Une très belle valeur à ce bas prix.

VAL. REG. DE $145.00 — SPECIAL **$110.**

VENEZ ! . VOYEZ ! . COMPAREZ ! ECONOMISEZ !

RENDEZ-VOUS CHEZ J.-B. LALIBERTÉ DÈS 9 HRES DEMAIN MATIN

Création dynamique!

NOUVELLE LESSIVEUSE *automatique* BENDIX ECONOMAT

AVEC LA NOUVELLE *exclusivité* RINS-SAVER

qui économise jusqu'à 36 gallons d'eau par jour de lavage

- Entièrement automatique — sans essoreuse ni giratoire ni à rouleaux, et aucun boulonnage.
- Lavage par un puissant AGITATEUR à courant de fond.
- Drainage FLOATAWAY-FLUSHAWAY.
- Nouveau couvercle en porcelaine formant une table de travail utile.
- Etonnante cuve Wondertub (comportant une garantie écrite de 5 ans).
- Un seul cadran commande le fonctionnement — vous n'avez pas à être là.

Si vous avez les moyens d'acheter une lessiveuse, vous pouvez vous payer une BENDIX

SEULEMENT $279.50

VOYEZ LA NOUVELLE LESSIVEUSE BENDIX CHEZ

Au Meuble Moderne,
Enr.
188, St-Jean - Tél.: 2-5616

Bizier & Caron,
Ltée.
43½, St-Joseph
Tél. : 4-1081

Bourque Electrique,
Ltée.
4, St-Jean - Tél. : 2-2759
315, St-Joseph, Tél.: 3-5202

Geo.-M. Latour
1495, 3e Avenue
Tél. : 3-2025

Marquette Electrique
Inc.
132, St-Jean - Tél.: 3-2114

La Cie Paquet, ltée
rue St-Joseph, Tél.: 4-8481

C. Robitaille, Inc.
320, St-Joseph
Tél.: 5-8167

Le Syndicat de Québec
LTEE
rue St-Joseph - Tél.: 4-3561

Willis & Co., Ltd.
67, St-Jean - Tél.: 4-3573

Centre Electrique,
Ltée.
368, rue St-Joseph, Québec
631, 3e Avenue, Limoilou
1360, avenue Maguire, Sillery
220, rue Notre-Dame, Thetford-Mines

L'hon. M. Duplessis . . .

(suite de la page 1)

coup, nous avons mis véritablement en application une politique familiale, sociale et nationale.

Le premier ministre ajoute qu'il a assuré au cultivateur la propriété du sol, favorisé l'établissement des fils de cultivateur, agrandi le domaine cultivable de 365,424 acres, par le drainage des terres. Voilà encore, dit-il, la manifestation d'une politique familiale, sociale et nationale.

M. Duplessis passe ensuite en revue ce que son gouvernement a fait dans le domaine de l'électrification rurale, notant qu'un cheval-vapeur est censé faire l'ouvrage d'un homme qui travaillerait régulièrement pendant 24 heures.

Le chef du gouvernement continue l'énumération des oeuvres de son gouvernement dans le domaine familial, social et national. Il parle de la multiplication des Ecoles d'agriculture, de la loi passée et du montant très considérable, voté par la Chambre, pour permettre aux campagnes de bénéficier des services d'un médecin.

Oléo-margarine

Nous avons sauvé l'industrie laitière, poursuit le premier ministre, en ayant le courage d'établir un régime anti-oléo-margarine. Je sais qu'en certains milieux on dira qu'il n'est pas raisonnable de défendre la fabrication et la vente de l'oléo-margarine. Mais je ferai remarquer que les heures de travail des cultivateurs ont très longues. Les gens des villes se contenteraient difficilement des salaires qu'on gagne sur la ferme. La classe agricole, il faut le reconnaître, fait beaucoup de sacrifices. C'est le devoir des villes de sauver l'industrie laitière, qui est à la base de l'agriculture.

Nous inspirant toujours de la politique familiale, sociale et nationale, nous avons posé également des actes sauveurs pour les autres classes de la société. Nous avons voulu que nos jeunes, dont les talents sont tout à fait remarquables, deviennent des compétences dans leurs sphères respectives. Pour cela nous avons multiplié les écoles.

L'éducation

Aucun gouvernement n'a fait en 50 ans, autant que l'Union Nationale en quatre ans. Nous avons donné à la jeunesse de chez nous la plus grande richesse possible, la richesse à l'abri des fluctuation de la bourse, l'instruction.

En 1944, les corporations scolaires étaient aux portes de la faillite. D'un seul coup, nous avons absorbé leurs dettes au montant de $110,000,000. Nos amis d'en face veulent savoir où va l'argent. C'est là qu'il va. Nous avons dépensé pour l'éducation, pour la santé, pour l'ouvrier, pour toutes les classes de la société. Si vous voulez vous ouvrier les yeux, vous allez voir où va l'argent. Nous ne nous sommes pas contentés d'aider l'enseignement primaire. Nous avons aussi aidé l'enseignement secondaire, en multipliant les octrois en sa faveur. Nous avons donné des millions pour les universités, dont les besoins étaient très grands.

Mais ce n'est pas tout. C'est l'Union Nationale qui a établi le premier ministère de la Jeunesse, au pays et en Amérique, pour aider les jeunes. Nous avons développé l'enseignement spécialisé, afin que nos jeunes Canadiens pleins de talent, puissent prendre des places de choix. Jamais nos compatriotes n'ont occupé des positions plus avantageuses qu'aujourd'hui. Et cela, c'est dû en grande partie à la politique de l'Union Nationale, de développer les Ecoles spécialisées.

Ecoles spécialisées

L'Union Nationale a dépensé $312,184.04 pour l'Ecole du Textile de St-Hyacinthe, $160,000 pour l'Ecole d'automobile de Montréal, $1,575,000 pour l'Ecole de papeteries des Trois - Rivières, la plus grande et la mieux organisée au monde.

M. Duplessis fait une revue des millions dépensés pour les Ecoles des Arts et Métiers, l'Ecole de Commerce, l'Ecole forestière, les Ecoles ménagères, etc..

Le seul département de la jeunesse, dit-il, a consacré $9,156,091.60 pour la construction et l'agrandissement des Ecoles spécialisées.

Si nos amis d'en face ne le savent pas encore, je puis leur dire que c'est là que va l'argent. Nous dépensons pour mettre en application une politique familiale, sociale et nationale, dont profite toute la province.

Pour la santé

Parlant des oeuvres de l'Union Nationale dans le domaine de la santé, le premier ministre déclare que depuis quatre ans, son gouvernement a construit ou agrandi 64 hôpitaux ou sanatoria et qu'il avait dépensé de ce fait $48,000,000.

M. Duplessis fait remarquer que l'assistance publique coûtait $4,000,000 lorsqu'il a pris le pouvoir et qu'elle coûte aujourd'hui $17,000,000.

Il reproche aux gouvernements précédents de ne pas avoir pris de mesures adéquates contre la tuberculose. Nous avons dépensé, dit-il, $10,000,000 pour sauver notre race des ravages de la tuberculose. Et je puis ajouter que l'Union Nationale paie 95 pour cent du coût d'hospitalisation et de traitement des tuberculeux

M. Duplessis déclare également que le premier ministère de la Santé, c'est l'Union Nationale qui l'a donné.

Guerre au communisme

Le chef du gouvernement insiste sur le fait que son gouvernement s'est également occupé, avec une attention [illegible] particulière, de la santé de l'esprit et du coeur. Pendant que l'opposition critiquait, dit-il, nous avons ajouté aux oeuvres de l'Union Nationale une autre réalisation dont le monde s'inspire aujourd'hui. Nous avons pris des mesures énergiques et efficaces pour mettre en échec le communisme. Nous avons vu seize ans avant les autres. Nous aurions vu plus tôt si nous étions arrivés au pouvoir plus tôt. Notre politique est une politique de bon sens et de logique. Quand on est religieux et chrétien, on ne pactise pas avec les athées. Quand on est loyal, on ne partise pas avec ceux qui sont déloyaux.

Lois ouvrières

Le premier ministre déclare que son gouvernement a été le premier à nommer à la tête du ministère du Travail non pas un ouvrier en "draught", mais un ouvrier authentique, l'hon. M. Antonio Barrette. C'est le meilleur ministre du Travail que la province ait jamais eu. Ce n'est pas moi qui le dis. Ce sont les organisations ouvrières qui nous le déclarent quand elles viennent nous rencontrer.

M. Duplessis souligne le fait qu'il a nommé des représentants des ouvriers à la Commission des Accidents de Travail, à la Commission des Relations ouvrières, à la Commission du salaire minimum. Il fait remarquer que sous l'Union Nationale les indemnités de la Commission des accidents de travail ont été augmentées, que la sécurité du travail a été assurée comme jamais auparavant, que les charges oppressives des contracteurs ont été supprimées définitivement.

Les comparaisons

Pourquoi, dit M. Duplessis, le chef de l'opposition fait-il des comparaisons avec Ontario? Il n'y a pas un endroit où les ouvriers sont mieux traités que dans Québec. Quand on veut faire des comparaisons, il faut tenir compte de toutes les conditions. Quant à nous, nous avons augmenté les salaires de $600,000,000 par an. Nous ne faisons pas appel aux appetits, à la démagogie. Nous avons confiance à la logique et au bon sens de notre peuple. La législation sociale appliquée par la province de Québec est comparable à celle de n'importe quel autre pays. Nous avons augmenté les pensions de vieillesse. Nous avons institué les pensions aux orphelins et aux mères nécessiteuses. Ce n'est peut-être pas suffisant. Mais, qu'y avait-il auparavant? L'Union Nationale a posé des actes, conformément à une politique familiale sociale et nationale.

Avenir brillant

La Providence a été bonne pour nous. Elle a doté notre province de ressources quasi illimitées. Elle a fait les deux tiers du chemin. Faisons l'autre tiers. Il n'est pas un endroit du monde ou les possibilités soient plus brillantes que dans la province de Québec. Tout à l'heure, le chef de l'opposition ne s'est pas élevé bien haut lorsqu'il a consacré une partie de son discours à déprécier sa province. Depuis 1945, il n'est pas un coin de terre qui puisse montrer autant de progrès que la province de Québec. Nos amis de l'opposition diront que ça dépend d'ailleurs. Ca dépend d'abord de la Providence et ensuite d'un gouvernement stable, qui a une politique définie.

Nouvelles industries

Le chef de l'opposition a parlé du nombre des nouvelles industries. Dans son désir d'amoindrir la province, il a cité les statistiques d'Ottawa. Ces statistiques admettent que c'est dans la province de Québec que les progrès sont les plus considérables. Mais les statistiques citées par mon honorable ami ne parlent que des nouvelles industries affectées à la production de produits nouveaux. C'est ainsi qu'elles ne font pas mention de la nouvelle industrie installée récemment aux Trois-Rivières par la compagnie Westinghouse.

Nous avons au delà de 4,000 nouvelles industries dans la province. Il suffit de consulter les dossiers de la Commission des accidents de travail pour s'en rendre compte.

M. G.-E. Lapalme

Le chef parlementaire de l'opposition, dit M. Duplessis, n'a pas tort de penser que la place de M. Lapalme n'est pas en Chambre. Je prends note de son admission. Mais il n'en reste pas moins vrai que le travail important se fait en Chambre. C'est ici que se passent les lois. Je note l'admission du chef parlementaire de l'opposition que son chef n'est pas apte à venir présentement occuper un siège.

M. Duplessis déclare ensuite que depuis le retour au pouvoir de l'Union Nationale, 1,500,000 chevaux-vapeur ont été développés.

L'Ungava.

Nous étions prêts, poursuit M. Duplessis, répondant à une remarque de M. Marler, à prendre du capital canadien pour développer l'Ungava. Il va falloir dépenser $200,000,000 avant de retirer un seul sou. Grâce à la construction du chemin de fer, dont nous avons prévu la construction, tout l'Ungava pourra être développé. L'argent est dépensé dans Québec, au profit de Québec.

M. Duplessis parle des développements gigantesques qui se font au Saguenay et souligne le fait qu'on a dépensé à date $35,000,000 pour la production du fer titané. Il ajoute qu'on assistera prochainement à des développements miniers gigantesques, dans la région de Chibougamau, ouverte à la prospection, grâce aux chemins construits par l'Union Nationale.

Le chef du gouvernement parle encore des preuves de son bon gouvernement dans le domaine des travaux publics et déclare que plus de 800 ponts ont été construits.

Le premier ministre dit que des milliers et des milliers de colons ont été établis en pays neuf, que des centaines et des centaines d'écoles et de chapelles ont été reconstruites et que le gouvernement a imité un geste heureux d'autrefois en nommant M. l'abbé Arthur Fortier, sous-ministre.

Ce ne sont là, dit-il, que quelques exemples pour démontrer que dans tous les domaines, nous avons réalisé des progrès incomparables et insurpassables.

C'est parce que la province de Québec est vouée à un avenir extraordinaire et qu'elle nous appartient que nous voulons rester maitres chez nous et poursuivre notre route suivant nos traditions et notre mentalité: mentalité généreuse s'il en fut puisque nous donnons aux autres provinces et au monde l'exemple du traitement juste que nous donnons aux minorités.

Notre attitude en matière constitutionnelle est bien claire et nous aurons l'occasion d'en discuter les divers aspects au cours de la session, poursuit M. Duplessis. Mais voilà un problème qui dépasse par son ampleur tous les partis, tous les hommes et tous les groupes. C'est un problème sur lequel il ne nous est pas permis de différer d'opinion. Nous devons travailler la main dans la main pour assurer à la province les garanties les plus solides, les plus justes et les plus raisonnables.

Evoquant pour terminer les paroles d'Abraham Lincoln, M. Duplessis dit que sans malice pour qui que ce soit, avec charité pour tous, mais avec fermeté dans la conservation de nos droits, nous devons travailler tous ensemble la main dans la main pour compléter l'oeuvre de nos ancêtres.

M. Georges Marler . . .

(suite de la page 3)

que dans l'Union Nationale, on ne s'entende pas quant au nombre.

Le gouvernement, dit M. Marler semble s'appliquer à exagérer le véritable chiffre de nouvelles industries, parce qu'il veut s'arroger le crédit de l'établissement de chaque nouvelle industrie, comme si cet événement dépendait de lui. Mais quelles que soient les divergences d'opinion qu'on peut avoir sur le nombre de nouvelles industries dans la province, nous ne pouvons avoir de doute quant à l'activité économique extraordinaire manifestée au cours de 1950.

M. Marler souligne l'importance pour les gouvernements, de pratiquer l'économie intensivement et de limiter leurs dépenses à celles qui sont réellement nécessaires.

Lorsqu'on examine, dit le chef de l'opposition, le budget du gouvernement d'en face et lorsqu'on se rend compte de la gestion des argents à lui confiés par les contribuables, on peut dire sans exagération qu'il y a de la place pour de l'économie.

Ressources naturelles

Parlant de la mise en valeur de nos ressources naturelles, M. Marler déclare que chaque fois qu'il se rend compte du chiffre des épargnes, et dans nos banques à charte, et dans nos caisses populaires et du montant considérable des assurances-vie vendues par nos compagnies au Canada, et des actifs énormes de ces compagnies, il ressent un grand désappointement du fait que les Canadiens et les Québecois ne participent pas dans une plus grande mesure au développement de nos ressources naturelles. Ce n'est pas, dit-il dans un provincialisme étroit que je soutiens cette thèse; je le fais parce que nous avons toutes ces richesses, et elles seraient à notre disposition, si nous fournissions le capital nécessaire.

Nous avons, dit encore M. Marler, les gisements de fer de l'Ungava. Tout le monde se rappelle que le permis d'exploitation a été concédé à la Hollinger North Shore Exploration et que, l'an dernier, pour mieux assurer l'exploitation des gisements, cette compagnie a transporté une grande partie de es droits à la compagnie Iron Ore Company of Canada, laquelle a été organisée non pas par des Canadiens, mais par quelques grandes aciéries américaines, conjointement avec les intérêts Hollinger-Hanna.

Il y a encore, poursuit M. Marler, l'exemple des dépôts de titane au lac Tio, au nord de Havre St-Pierre. C'est encore le capital américain qui est responsable de ce développement. Heureusement, dans ce cas, le minerai devra être traité dans la province, mais les profits de ces opérations, à part les taxes, les gages et les salaires, seront recueillis par ceux qui ont fourni les capitaux nécessaires. Je regrette que ce ne soit pas du capital canadien ou québecois.

Situation ouvrière

Le chef parlementaire de l'opposition parle ensuite de la situation ouvrière. Il déclare qu'en moyenne, l'ouvrier québecois gagne à peu près $200. de moins par année que son voisin, ouvrier de l'Ontario. Il peut sembler contradictoire, dit-il, de préconiser des augmentations de salaires pour les ouvriers québecois et de parler en même temps de l'effort que tout le monde doit donner afin d'empêcher les augmentations dans le coût de la vie. Mais il me semble que nous ne devons nous attendre à ce que les rajustements de salaires auxquels nos ouvriers ont droit soient différées indéfiniment, pendant que les ouvriers de la province voisine continuent à recevoir des salaires plus élevés. Un arrêt à la marche ascendante des prix ne nécessite pas un moratoire sur la justice pour les ouvriers.

L'agriculture.

M. Marler traite longuement la question de l'agriculture. L'Union Nationale, dit-il, surtout lorsqu'elle était dans l'opposition, combattait à mort l'introduction par le gouvernement libéral de la culture de la betterave à sucre. Elle a tout fait en 1942 pour empêcher la betteraverie de St-Hilaire, et même après son arrivée au pouvoir, en 1944, elle a donné à cette initiative un encouragement très tiède. Mais en dépit du manque d'enthousiasme du gouvernement, nos cultivateurs ont persisté et ils ont prouvé finalement que la betterave à sucre est une récolte qui rapporte des revenus importants. Cette année, nos cultivateurs ont produit 146,000 tonnes de betteraves, d'une valeur d'à peu près $2,000,000.

La colonisation

Relativement à la colonisation, M. Marler déclare qu'il y a une impression assez générale qu'en dépit de dépenses de $55,000,000, le ministère de la Colonisation n'a fondé que deux nouvelles paroisses depuis 1944, savoir Despinay et Languedoc, dans l'Abitibi. Cette impression, dit-il, est peut-être mal fondée, et il se peut que le ministère ait fait mieux qu'on le pense; j'invite le gouvernement à donner à la Chambre des précisions.

Je sais que le ministre à la fin d'août, dans un discours qu'il a prononcé à St-Georges de Beauce, a déclaré que des octrois pour 76 chapelles ont été accordés par le ministère; mais la réponse que tout le monde veut savoir, c'est le nombre de nouvelles paroisses fondées depuis 1944. J'invite le ministre à répondre directement à cette question et à nous fournir ce renseignement.

M. Marlem parle également des hôpitaux et de l'assistance publique, puis aborde, en terminant, la question constitutionnelle. J'envisage, dit-il, la question constitutionnelle comme une question d'une importance qui dépasse de beaucoup la partisannerie politique, et nous, de l'opposition officielle, sommes prêts à donner notre entière collaboration dans l'étude de cette question, afin de faciliter le rapatriment de notre constitution aussi rapidement que possible.

Comme je le disais tantôt, la plupart des séances de la conférence constitutionnelle ont été tenues à huis clos. Cela se comprend, mais je crois que ce serait malheureux de perdre de vue que le public canadien et québecois s'intéresse beaucoup à cette question, et qu'il serait opportun d'avoir de la part des autorités concernées, un compte rendu des progrès réalisés jusqu'à date.

Je veux aussi exprimer ma satisfaction que la dernière séance plénière de la conférence ait eu lieu dans notre capitale. Il me semble qu'il importait que notre gouvernement fasse l'invitation qu'il a faite et je suis heureux que les délégués l'aient acceptée. Je crois que le fait d'avoir siégé dans notre capitale a permis aux délégués venant des autres provinces de mieux se rendre compte de l'atmosphère québecoise et de mieux connaître notre mentalité et de mieux apprécier nos traditions. J'espère que les travaux accomplis à Québec vont donner des résultats fructueux et qu'il ne faudra pas attendre trop longtemps pour avoir une constitution entièrement canadienne.

En terminant, M. Marler déclare que l'opposition se propose d'approuver les bonnes mesures et de combattre, autant que possible, les mesures qui, à son avis, ne seraient pas dans l'intérêt commun. En somme, dit-il, c'est l'intérêt commun, l'intérêt de tout le peuple, que nous voulons placer au premier plan, et c'est notre intention de nous inspirer toujours de ce principe

Le peuple russe, ennemi du communisme, dit la comtesse Tolstoi

SAN-FRANCISCO, 24. (BUP) — La comtesse Alexandra Tolstoï, fille cadette de l'auteur de "Guerre et Paix", a déclaré hier que le peuple russe est "le pire ennemi du communisme". Elle a ajouté que plus de deux millions de Russes ont risqué leur vie pour fuir l'Union soviétique, dont la moitié au cours des quelques dernières années. La comtesse a fui la Russie il y a 21 ans

Etude de notre législation . . .

(suite de la page 3)

M. René Chaloult a fait une étude très approfondie de notre législation matrimoniale, après des considérations très intéressantes sur divers sujets, depuis l'élection d'un chef du parti libéral, jusqu'à la disparition de la pierre de Scone.

le député du comté de Québec a invité le gouvernement à proposer au plus tôt une législation conforme à nos convictions religieuses. Il a demandé tout particulièrement de modifier les articles 128 et 129 du code civil de manière à prescrire que le prêtre catholique, autorisé par son évêque, soit le seul fonctionnaire compétent pour célébrer un mariage entre deux catholiques.

Au début de la séance de l'après-midi, M. Duplessis a déposé les comptes publics, ainsi qu'une quinzaine de projets de loi. Je demanderai au chef de l'opposition, dit-il, d'en envoyer une copie à son chef qui ne peut venir en Chambre.

M. René Chaloult

Avant d'aborder la question de notre législation matrimoniale, thème principal de son discours, le député indépendant du comté de Québec passe en revue quelques événements importants de l'année.

Il félicite le gouvernement d'avoir délégué à Rome, à l'occasion de l'Année Sainte, quatre ministres qui ont fait honneur à la province qu'ils représentaient

Il souligne la publication de la lettre des évêques sur le problème ouvrier. Cette lettre, dit-il, constitue une adaptation des grandes encycliques sociales à la province de Québec. Elle définit clairement les droits des patrons et des ouvriers. Elle précise le rôle de l'Eglise et de l'Etat dans la réalisation de la justice sociale. Elle a été traduite en plusieurs langues et louée à Rome. Elle constitue pour nous une véritable charte du travail.

M. Chaloult rappelle aussi que l'année 1950 nous a valu l'élection d'un nouveau chef du parti libéral. M. Lapalme, dit-il, a deux qualités appréciables pour un chef: il est méthodique et tenace. Il s'efforce de faire la conquête du vote libre. Je crois qu'aucun parti ne peut prendre ou conserver le pouvoir sans ce vote nationaliste ou indépendant, qui à la dernière élection était en totalité derrière l'Union Nationale. Il faut admettre que dans le domaine de la recondication des droits provinciaux, l'Union Nationale a de l'avance sur le parti libéral. Et il faudrait bien demander au nouveau chef du parti libéral de définir clairement ses positions à ce sujet. Son programme social devrait être aussi défini plus clairement, car c'est par le social qu'il veut plaire à l'électorat libre. Pour ce qui est de la lutte contre la dictature économique, les nationalistes voudraient bien qu'il prît position là-dessus.

M. Chaloult dit qu'au cours de l'année, il a souvent entendu l'entente cordiale entre Québec et Ottawa. Nos deux gouvernements, dit-il, sont en pleine lune de miel.

M. Duplessis. — Je ferai remarquer au député de Québec que je suis encore célibataire.

M. Chaloult. — Mais le premier ministre ne le sera peut-être pas toujours. Il paraît disposé à une alliance qu'il ne faudrait peut-être pas pousser trop loin. Chose certaine, c'est que les libéraux provinciaux trouvent ça plutôt désagréable et que les conservateurs fédéraux ne trouvent pas ça beau non plus.

M. Chaloult dit que M. Duplessis et St-Laurent se sont très bien conduits à la conférence de Québec, mais ajoute qu'il est un peu sceptique sur les résultats de ces rencontres.

Autre événement de 1950: les menaces de guerre. M. Chaloult dit que le temps n'est pas encore venu de traiter ce sujet à fond. Il souligne cependant deux illogismes de la politique internationale. Les Allemands et les Japonais, que l'on représentait il y a 8 ans comme des êtres immondes, sont aujourd'hui devenus presque sympathiques. Par contre, les Russes et les Chinois, qui étaient hier représentés comme nos cousins et nos amis, sont devenus des pestiférés pour la propagande. Autre illogisme, pendant 50 ans, nous avons gravité dans l'orbitre de Londres et juste au moment où le gouvernement britannique devient plus pondéré que Washington, nous cessons d'être des satellites de Londres pour être des satellites de Washington. Pourquoi le Canada ne serait-il pas tout simplement lui-même en préconisant en Amérique la politique de paix que préconise Nehru en Asie?

M. Chaloult parle enfin avec ironie de l'événement le plus grave de tous: la disparition de la pierre de Scone, qui ébranle le trône et met l'Empire en danger.

Puis il entre dans le vif de son sujet: notre législation matrimoniale.

(On lira en page 4 le résumé de cette partie du discours de M. Chaloult.)

Désormais payez-vous, vous-même, aussi, les jours de paye grâce aux **Plans Personnels**

VOICI CE QUE LES GENS DISENT DES

Plans Personnels

La B de M a présenté les *Plans personnels* à titre d'essai, à l'Exposition Nationale Canadienne, l'automne dernier. En deux semaines, 27,000 personnes ont demandé un exemplaire de la brochure de la B de M sur les *Plans personnels*. Voici quelques-uns des commentaires que ces personnes nous ont fait parvenir spontanément:

"Budget très praticable. Nous prisons beaucoup votre service."

"... que n'ai-je commencé il y a longtemps."

"Mille fois merci de nous avoir appris à faire fonctionner un budget. J'ai essayé en vain pendant un an, mais maintenant, je crois, nous pouvons vraiment vivre et épargner grâce aux *Plans personnels*."

"Ce qu'il y a de mieux, encore."

"... apprécions votre méthode sensée de gérer l'argent."

"Idée magnifique."

La plupart des gens se laissent eux-mêmes de coté les jours de paye. Ils paient l'épicier et le boulanger ... le laitier et le propriétaire. Tout le monde puise dans leur enveloppe de paye, sauf eux-mêmes.

Résultat: financièrement, ils vivent d'ordinaire comme dans une camisole de force ... et ils ne cessent de s'en faire. Ils s'en font pour les comptes reçus. Ils s'en font pour ceux qui vont arriver, et même pour les comptes imprévus. L'argent est leur souci constant et gâte leur plaisir de vivre. Et l'oubli recouvre leurs plans d'avenir.

Quelle est la réponse? Il n'y en a qu'une ...

Plans Personnels ... POURQUOI?

Les *Plans personnels* sont bien plus que la préparation d'un budget. Les budgets sont souvent des carcans qui frustrent tout espoir. Ordinairement ils vous paralysent et rendent la vie monotone et insipide.

Non, les *Plans personnels* apprennent à chacun à vivre selon ses revenus et à en être content. Ils sont un programme financier complet — adapté à vos besoins et vos problèmes propres.

Les *Plans personnels* ne vous feront pas gagner des millions. Mais si vous en faites l'essai sincèrement, ils vous libéreront du cafard des lendemains de paye.

Vous apprendrez à faire travailler votre budget pour vous, au lieu que vous travailliez pour lui. Et vous constaterez qu'un plan personnel vous aide à réaliser vos projets d'avenir beaucoup plus tôt que vous n'osiez l'espérer.

DEMANDEZ VOTRE EXEMPLAIRE À VOTRE SUCCURSALE LA PLUS RAPPROCHÉE DE LA B de M, AUJOURD'HUI!

Vous ne vous engagez en rien ... *sauf envers vous-même*

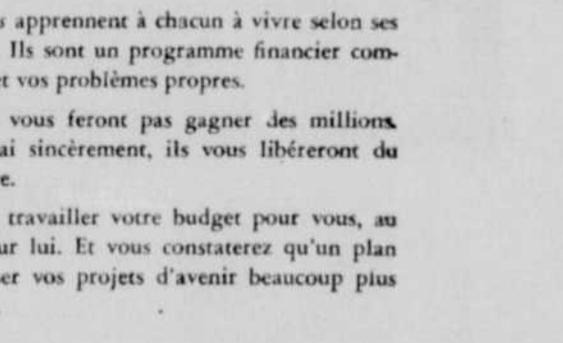

BANQUE DE MONTRÉAL
La Première Banque au Canada

SUCCURSALES à votre service dans les villes de QUÉBEC et LÉVIS
Bureau Principal, 116 rue St-Pierre: J. H. OTTMANN, gérant
J. CHAS ROCHETTE, adjoint
JOHN ELLIS, adjoint
Succursale avenue Cartier: PAUL Y. PELLETIER, gérant
Succursale du Château Frontenac: T. A. S. DeWOLF, gérant
Succursale St-Roch: [illegible] gérant
Succursale St-Sauveur: ROBERT CHARTIER, gérant
Succursale de la Haute-Ville: NAP. ROUSSEAU, gérant
Succursale de Lévis: J. A. DANDURAND, gérant
Il y a 112 succursales pour vous servir dans notre Province

AU SERVICE DES CANADIENS DANS TOUTES LES SPHÈRES DE LA VIE DEPUIS 1817

Bureaux des TROIS-RIVIERES
Publicité et abonnements :
Paul Julien, 1807, Victoria, Téléphone: 6498
NOUVELLES
MARCEL COUTURE
1040, Ste-Cécile, Trois-Rivières
Téléphone: 4248

A TRAVERS la Mauricie

Bureaux de SHAWINIGAN
ABONNEMENTS :
Ovila Lacoursière, 86, 1re Rue
NOUVELLES :
G. Trudel et G. Courteau, 25 5e Rue, Tél: 4449
PUBLICITE :
Gérard Juneau, 57, de la Station, Tél.: 4449

Mgr Tessier situe l'histoire de la Mauricie dans celle du pays

SHAWINIGAN, 25 — D.N.C. — Mgr Albert Tessier, l'historien de la Mauricie, a brossé hier soir un tableau complet de l'histoire de la Mauricie et de son rôle important dans l'histoire du Canada, à l'occasion du grand banquet annuel de la Société St-Jean-Baptiste de Shawinigan donné à l'hôtel Shawinigan, sous la présidence de M. Emile Boisvert.

Plus de 200 personnes s'étaient donné rendez-vous pour ce grand événement. A la table d'honneur, on remarquait, outre le président et Mgr Tessier, S. H. le maire François Roy et madame Roy; M. J.-A. Richard, député fédéral de St-Maurice-Laflèche et madame Richard; M. le curé Eddy Hamelin, représentant le clergé de Shawinigan; M. Wilfrid Vincent, président de la Commission scolaire et madame Vincent; Me Jos. Lafond, qui a présenté le conférencier et madame Lafond; M. le commandeur G.-E. Ladouceur, M. Fernand Bilodeau qui a remercié le conférencier, M. Roger Varin, organisateur du pageant pour le cinquantenaire; M. Robert Dorion, président du comité du cinquantenaire, M. Jean-Paul Beaumier, secrétaire de la société St-Jean-Baptiste.

M. Emile Boisvert souhaita la bienvenue à tous les invités et souligna que ce banquet était un peu l'ouverture des fêtes du cinquantenaire. S. H. le maire François Roy remercia la société St-Jean-Baptiste et son président et souligna de nouveau que la collaboration de toute la population était nécessaire pour que le cinquantenaire soit un franc succès.

M. J.-A. Richard, député fédéral de St-Maurice-Laflèche, fit ressortir que le Canada était le plus beau pays du monde et que nous devons en être fiers. M. Wilfrid Vincent, président de la Commission scolaire proposa que le cinquantenaire soit le point de départ d'actions durables et que l'on fasse comprendre à chaque citoyen le rôle important qu'il a à tenir dans notre société.

Me Jos. Lafond présenta le conférencier qui, dit-il, "pour nous, est toujours l'abbé Tessier, en dépit de son titre de Monseigneur". Il trace un résumé de sa vie et de ses oeuvres et souligne le rôle important qu'il joue dans la formation de nos jeunes filles dans les couvents.

Mgr Albert Tessier veut, en quelques mots, situer l'histoire de Shawinigan et de la Mauricie dans l'histoire du Canada, car toutes les histoires se tiennent. Il présente un court résumé de la géologie et de la géographie de la Mauricie et conseille que tous lisent et méditent "La Mauricie", de Raoul Blanchard, oeuvre de base sur la Mauricie.

Afin de créer l'atmosphère nécessaire à sa causerie, il cite une page du magnifique ouvrage de Moisette Olier", "Shawinigane", qui compare les Chutes de Shawinigan à des "orgues qui chantent".

"Toute l'histoire du début de la colonie est en fonction du Saint-Laurent, la seule route à travers l'immense pays". Dès 1535, la Mauricie est conue: Cartier s'arrête aux Trois-Rivières et plante une croix sur une des îles à l'embouchure, marquant par là le baptême de la Mauricie.

Avant 1600, la Mauricie était connue comme poste de traite de fourrures. En 1603, Champlain dit que Trois-Rivières serait un lieu commode pour habiter.

En 1624, le Frère Pacifique Duplessis vient enseigner la religion et le français aux petits sauvages et devient le premier éducateur de la Mauricie. On constate que même avant sa fondation, Trois-Rivières a tenu un rôle important dans l'histoire du pays.

Le 4 juillet 16[illegible] [illegible] de Trois-Rivières et à l'automne, le Père Buteux arrive en Mauricie. Le Père Buteux a pas[illegible] dans la Mauricie et fut massacré dans le Haut St-Maurice au mois de mai 1652, alors qu'il se rendait à la Baie d'Hudson. Il passa à Shawinigan pour la première fois le 28 mars 1651, et le 28 mars 1951 marquera le troisième centenaire de ce passage.

Mgr Tessier propose que l'on construise à Shawinigan un monument à la gloire de l'eau, de la lumière et de l'énergie dont le Père Buteux fut le premier modèle.

De 1652 à 1852, rien; l'histoire se déplace vers Montréal. Il faut cependant souligner le rôle industriel de la première industrie lourde de l'Amérique, les Forges de St-Maurice.

Jusqu'en 1828, la Mauricie demeura une nature inviolée. A cette date, Joseph Bouchette remonte le St-Maurice et on remarque que tous les endroits sont déjà nommés. 1852 marque le réveil de la Mauricie par l'exploitation du bois qui prendra de l'importance avec la construction des glissoires sur le St-Maurice. En 1882, c'est l'ère de la pulpe avec John Forman, tandis que 1900 sera l'ère de l'électricité et de l'industrie actuelle.

Mgr Tessier termine en disant qu'il a voulu situer notre demi-siècle dans l'histoire du Canada et nous montrer l'énergie et le courage de nos prédécesseurs. Nous avons beaucoup recu de la Providence et soyons reconnaissants. Préparons quelque chose de grand pour les générations futures.

Il demande que chaque citoyen fasse sa part pour le Cinquantenaire, même si on ne la lui demande pas explicitement. Que 1951 soit le point de départ d'un nouvel élan de fraternité, d'énergie groupée pour aller toujours de l'avant.

M. Fernand Bilodeau remercia le conférencier tandis que M. le curé Eddy Hamelin tira les conclusions de la soirée.

Festival au chalet du club de croquet à Drummondville

Drummoondville. — (D. N. C.) — Les champions des ligues de quilles, de balle molle et de baseball de la Canadian Celanese ont été les héros d'une belle fête, au chalet du club de croquet. On y remarquait également plusieurs officiels de la compagnie, tels que MM. Awcock, Benson, Franch, Graniford, Eastwood, Walter, Booth, Haworth, Telling et autres. M. Hurtubise, président de l'Association sportive, souhaita la bienvenue, félicita les champions, et remercia les autorités de la compagnie de leur encouragement. Le sport, dit-il, est l'un des principaux facteurs pour amener plus de compréhension et d'entente entre les membres d'une entreprise comme la Canadian Celanese. Une brève allocution fut également prononcée par M. Graniford qui représentait M. Hargreaves, gérant général de la manufacture, retenu chez lui par la maladie. M. Hurtubise fit une brève revue des activités sportives de l'Association, puis l'on procéda à la distribution des trophées et des prix.

Le trophée Brouillette, emblème du championnat de la ligue féminine de quilles gagné par le club Spinning fut présenté par M. Awcoak à Mlle Jeannine Pelletier, capitaine de l'équipe qui reçut également un trophée personnel avec les autres membres de son équipe, Mlles Thérèse St-Onge, Denise St-Onge, Thérèse Boisvert, Lucille Rousseau, Marguerite Biron et Jeannette Verville. Le prix pour la plus haute moyenne fut attribué à Mlle Jeannine Pelletier, pour le plus haut triple à Mlle Thérèse St-Onge 379 et pour le plus haut simple à Mlle Denise St-Onge 164.

Le championnat de la ligue masculine de quilles fut gagné par le club Weaving et le trophée Brouillette fut présenté au capitaine de l'équipe M. Alfred Beaudoin qui reçut également un prix ainsi que les autres membres de son équipe : MM. John Asselin, Conrad Bisson, Aimé Proulx, Philippe Lafond et Adrien Mottet. La coupe pour la plus haute moyenne fut gagné par M. Alexandre Guévin; les prix pour le plus haut triple 544, et le plus haut simple 228 furent gagnés par M. Marcel Lacasse.

Le championnat de la ligue masculine de balle molle fut gagné par le club Office. Le trophée Sperling fut présente par M. Craniford au capitaine de l'équipe, M. Marcel Tessier qui reçut également un prix ainsi que les membres de l'équipe : MM. Louis Dion, Adrien Leclerc, Roland Leclerc, Jos. Couture, Félicien Roy, Gus Jussaume, Roger Dion, Gérard Desautels, Jean-Paul Gazaille, Vincent Provencher, Lucien Lauzier et Léon Boisvert. Le championnat féminin fut gagné par le club Général formé de M. Jean-Paul Richard, capitaine, Mlles Lucile Rousseau, Edna Rousseau, Pauline Beaudet, Jeannine Lemire, Lucie Plante, Denise Leroux, Mme Agnès Goodrum, Mlles Noëlla Bélanger, Florence Landry, Jacqueline Mathieu et Gabrielle Doucet. Chacune a reçu un prix.

Le championnat de la ligue de baseball fut gagné par le club Les Rapides formé de MM. Henri Lafond, capitaine; Roland Turcotte, Paul Sawyer, Joseph Lafond, Joseph Couture, Jean-Paul Rop, Roger Sénécal, Rosaire Mayrand Paul Delottinville, Jean-Paul Levasseur, Adolphe Desmarais, Denis Letarte, Atchez Morissette, Léon Boisvert et Louis Bouchard. Chacun a reçu un prix. Le prix pour la plus haute moyenne de la ligue au bâton fut gagné par Elisée Couture avec 397.

Conférence de M. Elie Ducharme, au Club Richelieu-Drummondville

Drummondville, (DNC). — Le conférencier, au dîner hebdomadaire du Club Richelieu-Drummondville, était M. Elie Ducharme, du personnel de Steel Company of Canada, et qui pendant 20 ans président de l'Association des voyageurs de commerce du Canada. Présenté par son ami d'enfance, M. l'abbé Georges Désilets, curé de SS. Pierre et Paul, il fut remercié par M. Roméo Adam.

M. Ducharme traita du développement de la personnalité chez l'individu et insista sur le tonique que constitue l'encouragement. L'homme, a-t-il dit, en substance, a une soif d'encouragement rarement assouvie. Même si nous voulons corriger, soyons donc plus prodigues de compliments que de reproches et de critiques. Si le compliment judicieux est un tonique splendide, le reproche trop amer, la critique, blessent l'amour-propre, choquent, dépriment, engendrent la timidité et souvent la révolte. Il faut prendre les hommes tels qu'ils sont et non tels qu'on voudraient qu'ils soient et s'appliquer à découvrir leurs qualités plutôt que leurs défauts. Ne nous hâtons pas trop de porter des jugements sur la conduite du prochain; cherchons plutôt à comprendre la raison de cette conduite. Ne soyons donc pas plus exigent que Dieu, qui attend la fin de la vie pour juger l'homme.

Les Masella au club André Mathieu

Les membres du Club André Mathieu de notre ville ont eu le bonheur d'entendre, hier après-midi, le fameux trio d'Anches "Masella", composé des frères Pietro, hautboïste et diplômé du Conservatoire National de Musique de Paris, Rafaël, clarinettiste, lauréat du Concours International de Genève 1947 et premier prix du Conservatoire National de Paris, c'est l'un des meilleurs clarinettistes du monde, et Rodolphe, bassoniste et lauréat du Conservatoire de la Province de Québec.

Le Club André Mathieu, section Jeunesse Musicale du Canada présentait à ces membres le deuxième concert de la saison, qui a été donné à Ottawa et dans la vieille Capitale.

Toutes les pièces au programme était commenté par M. Emilien Allard, musicien très compétent, pianiste-compositeur et chef d'orchestre, dans le but de faciliter la compréhension de la musique chez nos jeunes.

Les frères Masella ont prouvé, une fois de plus, leur talent et nous ont paru parfaitement à l'aise pour exécuter tout leur programme, malgré la fatigue qu'ils ressentaient après leur voyage de Québec qui a duré huit heures à cause de la tempête.

Divertimento... Allegro, Larghetto, Minuetto, Adagio et Rondo, de Mozart; Suite (D'après Corretto-début du 18ièmt siècle), de Darius Milhaud; Duo Nol, pour clarinette et basso, 2e et 3e mouvement, Beethoven; Profil Canadien No 15 (pour trio d'anches), Emilien Allard; Pastorale et Scherzo (extrait du trio pour anches), Maurice Franck.

Fait à noter, le Profil Canadien d'Emilien Allard a été écrit et dédié spécialement pour les Jeunesses Musicales du Canada.

Grâce à leur talent, les frères Masello ont permis à nos jeunes de se familiariser avec des instruments trop peu connu de nos jours.

MIKE

Shawinigan recevra les As noirs du ballon au panier, le 14 février

Shawinigan, 25. (DNC). — La ligue Inter-Cités de ballon-panier annonce que la fameuse équipe des "World Famous Harlem Aces", équipe de noirs de réputation internationale, sera à Shawinigan le 14 février prochain, au gymnase de l'Ecole Technique, où elle rencontrera les Etoiles de la ligue Inter-cités dans une joute d'exhibition.

Depuis 19 ans, cette fameuse équipe voyage à travers les Etats-Unis, le Mexique et le Canada et doit sa réputation aux nombreux trucs qu'ils emploient au cours de la joute de même qu'à leur adresse dans la passe du ballon.

Ces "As Noirs" sont considérés comme les meilleurs joueurs noirs du continent et depuis le début de la présente saison, ils ont remporté 54 victoires et subi seulement deux défaites. Ils en seront à leur première visite à Shawinigan.

Nomination du sergent Eloi Lavigne

Drummondville, (DNC). — Le sergent Eloi Lavigne a été nommé surintendant de la brigade ambulancière St-Jean, à Drummondville, pour succéder à M. R. Patenaude qui occupait cette charge depuis la fondation de la brigade il y a cinq ans et qui doit prendre sa retraite à cause de ses trop nombreuses occupations dans d'autres domaines. M. Patenaude reste cependant instructeur de l'Association. M. Eloi Lavigne est également un instructeur et à l'inspection annuelle on lui a décerné un certificat d'honneur de dix ans. Les autres postes sont occupés par MM. Jean-Marie St-Louis, directeur ambulancier; C. Aubé, sergent; Gontran Lemieux, sergent honoraire, Gérard Parent, acporal, Marcel Faucher, caporal, Paul-Emile Lemaire et J. Trottier, lance-caporaux. M. Patenaude devient surintendant honoraire.

Festival à l'O.T.J. de Drummondville

Drummondville, 25. — (D. N. C.) — Le festival annuel de l'O.T.J. de Drummondville, aura lieu le 4 février, à la patinoire de SS. Pierre et Paul à 2 h. et le soir à 8 h., à la patinoire de Ste-Thérèse, rue du Moulin. Ce gala sportif sera tenu sous la direction de M. Yvon Roger, président diocésain de la J.O.C. et de M. Gilles Roy, président provincial des clubs 4-H. De nombreux prix appréciables seront attribués aux gagnants des différentes épreuves au programme. Les concurrents qui peuvent participer aux programmes sont les élèves des écoles seulement.

Conseil du Roi

• Me Jean-Claude Guillemette, substitut du procureur de la Couronne, à Shawinigan, qui vient d'être créé conseil du Roi.

Une fillette écrasée à mort à Shawinigan

Shawinigan, 25. (DNC). — Pierrette Gauthier, âgée de 6 ans et demi, a été broyée à mort hier avant-midi vers les dix heures et demie alors qu'un lourd camion transportant de l'huile a reculé sur elle au moment où elle traversait la rue.

La tragédie s'est produite à l'angle des rues Beaudry-Leman et Boisvert. Pierrette Gauthier, fille de M. et Mme Pierre Gauthier, revenait de l'école avec une compagne, Thérèse Vaillancourt, lorsqu'en traversant la rue, en arrière du camion de M. J.-E. Bellemarre, le lourd véhicule recula et la frappa.

M. Pierre Gauthier transporta sa fillette à l'hôpital Ste-Thérèse, où le Dr Maurice Chrétien ne put que constater la mort.

L'enquête du coroner fut tenue hier à 4 heures, à la morgue Oscar St-Ours, sous la présidence du Dr Frank Noel et le jury rendit un verdict de mort accidentelle.

Me Guy Parent a été élu directeur des Jeunesses musicales trifluviennes

Trois-Rivières, 25 (DNC) — Me Guy Parent a été élu, hier soir, directeur de la section du soir des Jeunesses Musicales pour la ville des Trois-Rivières.

Me Parent a été élu directeur au cours d'une réunion qui groupait les délégués du Club Artistique des Trois-Rivières, de la section des Arts de l'Ordre de Bon Temps et le club Cecena, du Cap-de-la-Madeleine.

M. Gilles Lefebvre, président national des Jeunesses Musicales du Canada, était venu rencontrer les différents délégués dans le but de former une association forte et unique comme J. M. C. Cela n'empêcherait pas cependant chaque club musical d'opérer séparément. Les autres officiers élus furent: M. Jean-Jacques St-Onge, Thompson, secrtéaire et Pauline vice-président, Mlles Pauline Labrecque, trésorière, et M. René Caron, conseiller.

Une grande campagne d'abonnements sera lancée sous peu pour permettre à tous les jeunes de moins de trente ans de pouvoir apprendre à aimer la belle musique.

La section du soir des J. M. C. de notre ville compte pouvoir faire venir pour le mois de mars le trio des frères Masella.

Que tous ceux qui seraient intéressés à faire partie des J. M. C. sont priés de s'adresser aux membres du comité qui se feront un plaisir de leur donner tous les détails qu'ils pourront avoir besoin. Bonne chance et longue vie à ce nouveau mouvement musical qui contribuera certainement à faire aimer la bonne musique dans notre ville.

POUSSINS et DINDONNEAUX
Nous offrons des poussins de plusieurs races pures et de classes hybrides, sujets lourds pour poulets de grill. Aussi dindonneaux de Charlevoix. Nous incubons à l'année depuis 5 ans.
COUVOIR COOPERATIF
DE ST-ANSELME
St-Anselme, cté de Dorchester
TEL.: 1-4-2

Tél 2-4385
Pierre-Paul TURGEON
NOTAIRE
495 rue St-Jean

Epouse maigre, épuisée Gagne 16 lbs.
Acquiert entrain nouveau; nerfs solides

Mrs. L. Savard
"J'étais trop maigre; épuisée, nerveuse aussi. J'ai pris Ostrex et gagné 16 lbs. Je me sens bien; fatigue et nervosité sont disparues" —Mme. L. Savard, Mattagami Heights, Ont. Quelle ivresse! Finis les membres anguleux, les cavités disgracieuses, l'aspect maladif et "efflanqué" du corps. Des milliers louangent Ostrex, le tonique qui donne du poids. Il enrichit le sang, améliore l'appétit et la digestion; vos repas [illegible] votre entrain, votre alimentation, la chair sur vos os décharnés. Ne craignez pas trop d'embonpoint. Cessez dès que vous avez atteint le poids désiré. Le format de présentation ne coûte que 60 cents. Pour accroître votre poids, votre entrain et votre vitalité, essayez les comprimés toniques Ostrex. Chez tous les pharmaciens.

Initiation prochaine chez les Chevaliers de Colomb de Shawinigan

Shawinigan, 24, (DNC). — Une initiation aux degrés de l'ordre aura lieu prochainement au Conseil 1877, des Chevaliers de Colomb de Shawinigan. M. Alphonse Fortin, député grand chevalier et président du comité de recrutement, la considère comme probable au cours de février.

Un premier ballotage aura lieu dès la prochaine assemblée mensuelle du 14 février.

Plusieurs candidats sont déjà présentés, et en autant que les Chevaliers voudront se hâter d'apporter au secrétaire-financier la demande d'admission de leurs candidats, il sera facile de fixer une date d'ici peu. On est donc prié de se hâter.

Pour toute information on voudra bien communiquer avec M. Fortin, tél.: 2292.

Nouvelle adresse

Nous déménageons dans un local plus vaste et mieux approprié pour vous servir. Le bureau de nouvelles de Shawinigan sera donc situé à 27, 5ème rue, à partir de jeudi, le 25 janvier 1951. Le numéro de téléphone demeure le même : 4449.

Retraites fermées à Marie-Réparatrice

Trois-Rivières 25, (Spéc). —Il y aura retraite fermée pour jeunes filles, du 26 au 29 janvier, prêchée par le R. P. E. Martineau, s. c. v.; pour dames de la L. O. C., du 29 au 1er février, prêchée par l'abbé A. Massicotte; pour jeunes filles, du 1er au 4 février, prêchée par le R. P. E. Martineau, c. s v., pour dames, du 5 au 8 février, prêchée par le R. P. F. Laurendeau, s. j.; pour dames, du 12 au 15 février, rpêchée par le R. P. P. Roy, o. p.; pour jeunes filles, du 15 au 18 février, prêchée par lee R. P. L. Gauthier, c. s. v.; pour dames, du 19 au 22 février et pour jeunes filles, du 22 au 25, toutes deux prêchées par le R. P. B. Baril, c. s. s. f.

S'adresser au couvent de Marie-Réparatrice, 865, rue Hart, Trois-Rivières, Tél.: 1420.

Nommé aumônier de l'escadrille 229 des Cadets de l'Air

Trois-Rivières, 25 (DNC) — M. l'abbé Armand Lamy, chancelier et secrétaire de l'Evêché, vient d'être nommé aumônier de l'escadrille 229 des Cadets de l'Air de notre ville. L'escadrille vient d'être complètement reformée et se réunit tous les vendredis soir au manège militaire.

EPARGNEZ
AVEC LA LAVEUSE CONNOR-THERMO

"C'est très facile d'avoir une CONNOR"
POUR $38.50 vous installez une CONNOR-THERMO chez-vous!
GARANTIE DE 4 ANS
COMMANDEZ-EN UNE DES MAINTENANT
Des centaines de milliers de ménagères canadiennes vantent auprès de leurs amies les mérites de la cuve THERMO exclusive et brevetée qui conserve l'eau CHAUDE pendant toute la durée du lavage, et leur économise de l'argent tous les jours de lessive. Elles leur expliquent comment le COLLECTEUR DE SALETÉ CONNOR absorbe la saleté des tissus et l'empêche de passer et de repasser à travers le linge. Chacune de ses 11 caractéristiques durables fait de la CONNOR la laveuse la plus avantageuse sur le marché!
LAISSEZ-NOUS VOUS DÉMONTRER CES AVANTAGES
$192.50
AVEC POMPE $199.50
20% COMPTANT • BALANCE 18 MENSUALITES

POUR REUSSIR LES CUISSONS LES PLUS DELICATES
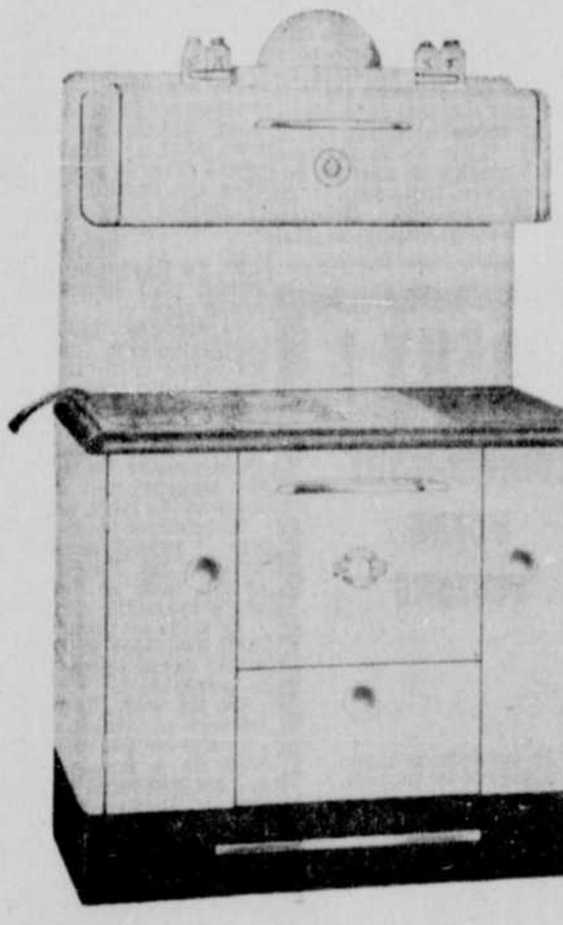
Achetez en toute confiance un poêle
BELANGER
Le "MONT-BRUNO" avec réchaud
Elégant, d'entretien simplifié, chauffe au bois, charbon. Comporte de nombreux avantages, grand dessus de cuisson, fourneau émaillé, compte-minutes, tiroir utile, base fermée à retrait.
Vous serez fier et avec juste raison d'avoir un tel poêle dans votre cuisine moderne.
$241.
Toute cuisine moderne bien aménagée devrait avoir un poêle Bélanger
A. BÉLANGER DÉTAIL LTÉE
119, rue DU PONT
Tél.: 4-2911

Texte de la nouvelle législation provinciale sur les loyers

BILL No 22

Loi concernant la régie des loyers.

SA MAJESTE, de l'avis et du consentement du Conseil législatif et de l'Assemblée législative de Québec, décrète ce qui suit :

Définitions

1. Dans la présente loi, à moins que le contexte n'indique un sens différent, les termes suivants désignent :

a) "administrateur" : un officier préposé à l'administration de la présente loi dans une ou plusieurs cités ou villes et un assistant de cet officier, nommés en vertu de l'article 8;

b) "bail"; un bail au sens du Code civil, écrit, verbal ou présumé;

c) "commissaire" : un membre de la Commission des loyers;

d) "commission" : la Commission des loyers, chargée de l'administration de la présente loi dans la province, constituée en vertu de l'article 2;

e) "maison" : une maison d'habitation, un logement, un appartement ou une chambre.

Organismes de la régie des loyers

2. Une commission, désignée sous le nom de "Commission des loyers", est instituée par la présente loi pour en surveiller l'application et exercer les autres pouvoirs qui lui sont attribués ci-après.

Elle se compose de trois membres nommés comme il suit :

a) un, qui en est le président, par le magistrat de district en chef;

b) un, par le lieutenant-gouverneur en conseil, choisi parmi les locataires pour représenter ceux-ci;

c) un autre, par le lieutenant-gouverneur en conseil, choisi parmi les propriétaires pour représenter ces derniers.

3. Les traitements des membres de la commission sont fixés par le lieutenant-gouverneur en conseil. Ils ne doivent pas excéder, dans le cas du président, neuf mille dollars par année, et, dans le cas des deux autres commissaires, sept mille dollars par année.

4. Le lieutenant-gouverneur en conseil nomme un secrétaire et tous autres employés qu'il juge nécessaires au bon fonctionnement de la commission et à l'application efficace de la présente loi et fixe leur rémunération. Il peut aussi procurer à la commission et rémunérer les services d'évaluateurs, de conseillers juridiques et d'autres spécialistes dont elle a besoin dans l'exercice de ses fonctions.

Le secrétaire a la garde des archives et dossiers de la commission, ainsi que des pièces de procédure et documents produits devant elle.

Il remplit tous autres devoirs qui lui sont assignés par la commission.

5. En cas d'absence ou d'incapacité d'agir d'un commissaire pendant plus de dix jours consécutifs, le lieutenant-gouverneur en conseil peut lui nommer temporairement ou définitivement un remplaçant.

6. Le siège de la commission est à Montréal, mais elle peut tenir des séances à tout autre endroit de la province.

7. Le quorum de la commission est de deux membres.

Au cas de désaccord sur une décision à rendre, le président a voix prépondérante.

Lorsqu'une affaire est entendue, sans le concours du président, par les deux autres commissaires et que ceux-ci ne concourent pas dans une décision, l'affaire est référée au président avec diligence pour décision finale par celui-ci.

8. Le lieutenant-gouverneur en conseil nomme aussi un administrateur local des loyers pour chaque cité ou ville et fixe sa rémunération.

Il peut cependant ne nommer qu'un administrateur pour plusieurs cités ou villes d'un même district judiciaire ou de plusieurs districts judiciaires contigus, pourvu que la population totale de ces cités ou villes prise collectivement ne dépasse pas cent mille âmes.

Dans toute cité dont la population excède cent mille âmes, le lieutenant-gouverneur en conseil peut adjoindre à l'administrateur un assistant pour l'aider dans l'exécution de ses fonctions, le remplacer en cas d'absence ou d'incapacité d'agir et généralement accomplir tous devoirs que lui assignent la loi, les règlements et l'administrateur.

9. Le lieutenant-gouverneur en conseil peut nommer pour assister tout administrateur un secrétaire et les employés dont il a besoin et fixer leur rémunération. Il peut lui procurer et rémunérer les services d'évaluateurs, de conseillers juridiques et d'autres spécialistes qu'il juge nécessaires.

Le secrétaire a la garde des archives et dossiers de l'administrateur, ainsi que des pièces de procédure et documents produits devant lui.

Il doit, lorsqu'il y a enquête devant l'administrateur, prendre note des faits essentiels de la preuve orale, à moins que l'administrateur ne l'en dispense et s'en charge lui-même, et il dresse un procès-verbal de l'audience.

Ces notes et ce procès-verbal, attestés par l'administrateur, font preuve **prima facie** de leur contenu.

Le secrétaire remplit tous autres devoirs qui lui sont assignés par les règlements et par l'administrateur.

Pouvoirs de la commissions et des administrateurs

10. Outre les pouvoirs spécifiques qui lui sont ci-après attribués, la commission a le devoir de surveiller, conseiller et diriger les administrateurs locaux, de veiller à l'exécution de la présente loi dans la province et d'en assurer, dans toute la mesure du possible, l'exécution dans un esprit de justice et d'équité pour locataires et propriétaires.

11. La commission peut, par règlement,

a) établir des barèmes de fixation des loyers selon les types particuliers de maisons, l'époque de leur construction, leur état d'entretien et de réparations, leur site, leur valeur de location en temps normal, leur évaluation municipale, la plus ou moins grande pénurie de logements et toutes autres circonstances susceptibles de concourir à la fixation d'un loyer juste et raisonnable pour tous les intéressés;

b) établir des règles de pratique pour la signification des avis, l'introduction et la conduite des procédures devant les administrateurs et la commission et l'exécution de leurs décisions;

c) établir des règles pour l'adjudication des déboursés et honoraires de procureur sur les procédures mues devant la commission et devant les administrateurs et fixer des tarifs pour ces déboursés et honoraires;

d) édicter des peines pour défaut de comparaître des témoins devant la commission ou un administrateur et pour violation des disposition de l'article 30;

e) déterminer ce qui constitue une maison de chambres au sens du paragraphe f de l'article 27 et de l'article 36;

f) adopter toutes autres mesures qu'elle juge propres à assurer une juste et efficace exécution de la présente loi.

12. Toute règlement adopté par la commission en vertu de l'article 11 est publié dans la **Gazette officielle de Québec** et entre en vigueur à compter de la date de sa publication ou de toute autre date ultérieure fixée par le règlement.

Tout règlement ainsi publié est authentique et fait preuve de son existence et de son contenu, et il est considéré comme un acte public dont toute personne est tenue de prendre connaissance.

13. La commission a juridiction pour reviser, sur appel d'une partie intéressée, les décisions des administrateurs locaux lorsqu'elles excèdent leur juridiction, ou sont contraires à la loi, ou comportent une injustice évidente pour un intéressé, ainsi que dans les cas visés par les articles 20 et 31.

Les décisions de la commission sur ces appels sont définitives.

14. Cependant il n'y a pas d'appel des décisions des administrateurs.

a) dans le cas de contestation sur le montant du loyer, ou à la fois sur le montant du loyer et le droit à la prolongation, lorsque le loyer réclamé par le locateur, calculé sur une base mensuelle, est inférieur à trente dollars par mois;

b) dans le cas de contestation uniquement sur le droit à la prolongation du bail, lorsque le montant du loyer, calculé sur une base mensuelle, est inférieur à trente dollars par mois.

15. A peine de déchéance de l'appel, la partie qui désire faire reviser la décision d'une administrateur doit, dans les huit jours de cette décision, produire sa demande au bureau du secrétaire de la commission, en donner avis aux autres parties intéressées et à l'administrateur qui a rendu la décision et fournir à la commission la preuve de cet avis.

16. L'administrateur transmet le dossier de l'affaire au secrétaire de la commission, au plus tard dans les trois jours de la réception de cet avis, et la commission doit reviser la décision de l'administrateur et rendre sa propre décision au plus tard dans les quinze jours suivants, sur le dossier tel que produit.

Toutefois, si la commission considère que le dossier ne révèle pas tous les faits essentiels à la décision de l'affaire, elle peut se les procurer par tous les moyens qu'elle estime convenables, y compris l'obtention de documents supplémentaires et d'affidavits et l'assignation, l'assermentation et l'audition de toutes personnes en mesure de fournir des renseignements, avec pouvoir de les contraindre à comparaître, à un endroit et à une date qu'elle désigne, laquelle date doit être la plus prochaine possible dans les trente jours de la réception du dossier.

La commission doit rendre sa décision sur l'appel au plus tard dans les dix jours de l'obtention de ces preuves additionnelles et son secrétaire en donne immédiatement communication aux parties et à l'administrateur devant qui l'affaire avait été introduite.

17. Dans leur juridiction territoriale respective, les administrateurs statuent, en conformité de la présente loi et des règlements adoptés sous son empire, sur les affaires d'éviction, de prolongation de baux et de fixation de loyers, et ils entendent et décident les contestations qui s'élèvent à ce sujet entre locateurs et locataires.

Ils ont tous les pouvoirs nécessaires pour faire des enquêtes, assigner, assermenter et entendre des témoins et les contraindre à comparaître et produire des documents.

Leurs décisions sont définitives, sauf dans les cas visés par l'article 13.

18. Aucun bref de **quo warranto**, de **mandamus**, de **certiorari**, de prohibition ou d'injonction ne peut être émis contre la commission, ni contre aucun de ses membres, ni contre aucun administrateur en raison d'une décision, d'une procédure ou d'un acte quelconque relevant de l'exercice de leurs fonctions.

L'article 50 du Code de procédure civile ne s'applique pas à la commission, ni à ses membres, ni aux administrateurs.

19. Les commissaires, administrateurs et leurs secrétaires peuvent recevoir tout serment requis pour les fins de la présente loi.

Prévention des évictions et fixation des loyers

20. Sauf dans les cas des articles 27 et 32, aucun locataire ne peut, avant le premier août 1951, être évincé de la maison qu'il occupait légalement le trente avril 1951 ni, pendant ce laps de temps, être contraint de payer un loyer supérieur à celui qu'il était tenu de payer le trente avril 1951.

21. Par la suite, aucun locataire ne peut être évincé pour cause d'expiration de son bail, de la maison qu'il habite, s'il obtient la prolongation de ce bail et en acquitte le loyer exigible conformément aux dispositions qui suivent.

22. Si les parties ne parviennent pas à s'entendre pour la prolongation du bail, ou la passation d'un nouveau, le locataire peut s'adresser à l'administrateur local pour obtenir la prolongation de ce bail et la fixation du loyer, en produisant une demande à cette fin au bureau de l'administrateur, en donnant au locateur avis de cette demande et en fournissant la preuve de cet avis à l'administrateur, le tout au moins un mois avant l'expiration du bail si son terme est d'une année ou plus, et au moins quinze jours avant l'expiration du bail dans les autres cas.

Dans le cas de baux expirés à la date de l'entrée en vigueur de la présente loi ou entre cette date et le premier octobre 1951, la demande de prolongation doit être faite avant le premier septembre 1951.

A moins d'une cause d'éviction prévue par l'article 27, l'administrateur doit prolonger le bail et fixer le loyer exigible en raison de cette prolongation.

23. Aucun locataire ne peut être expulsé de la maison qu'il occupe pendant le délai qui lui est accordé pour demander la prolongation de son bail, ni avant l'adjudication définitive sur cette demande.

24. A défaut d'entente entre les parties, les administrateurs et la commission peuvent dans l'exercice de leur juridiction respective et dans les limites de la présente loi, empêcher l'éviction des locataires à l'expiration des baux, prolonger ceux-ci et fixer des loyers raisonnables pour la prolongation de ces baux.

25. Nonobstant toute autre disposition de la présente loi et tout règlement passé, ordonnance émise ou décision rendue sous son empire, le propriétaire d'une maison occupée par un locataire en vertu d'une prolongation de bail décrétée par un administrateur, ou par la commission, ou, avant l'entrée en vigueur de la présente loi, sous l'autorité de quelque décret, ordonnance, règlement, loi ou décision de l'autorité fédérale, peut en reprendre possession pour l'habiter lui-même ou pour y loger sa mère, son père, son fils, sa fille, sa bru, son gendre, ou tout autre parent dont il est le principal soutien.

26. Pour exercer ce droit, le propriétaire doit donner ou locataire un avis préalable d'au moins quatre-vingt-dix jours francs dans le cas d'un bail prolongé pour une période d'un an ou plus, et d'au moins trente jours francs dans le cas d'un bail prolongé pour une période moindre.

Cet avis doit mentionner la date où le propriétaire entend reprendre possession de sa mai[illegible] nom de la personne à qui il la destine et son degré de p[illegible] avec cette dernière.

Si le locataire néglige ou refuse d'évacuer le logement à la date spécifiée dans l'avis, l'administrateur doit, sur preuve faite à sa satisfaction que le locateur entend de bonne foi utiliser la maison pour l'une des fins mentionnées à l'article 25, révoquer la prolongation du bail et le locataire, dès lors, est réputé occuper la maison sans droit.

27. L'administrateur doit refuser la demande de prolongation d'un bail et, dans le cas d'un bail prolongé, permettre l'éviction du locataire et révoquer la prolongation, lorsque l'un quelconque des faits suivants lui est démontré:

a) que le locataire est en retard de plus de trois semaines dans le paiement de son loyer;

b) que le locataire, un membre de sa famille ou quelque autre personne sous son contrôle ou habitant avec lui se comporte sur les lieux loués de façon à molester sérieusement les voisins;

c) que les lieux sont occupés pour des fins immorales ou contraires à quelque loi ou règlement d'ordre public;

d) que le locataire continue d'occuper les lieux plus de trois jours après la date où il devait les quitter, suivant convention avec le locateur;

e) que la maison est devenue surhabitée, par suite de l'admission de résidents étrangers à la famille du locataire, au point de présenter de sérieux dangers physiques ou moraux pour les occupants de cette maison;

f) que le locataire a, sans la permission du propriétaire, transformé les lieux loués en une maison de chambres telle que définie par les règlements de la commission.

28. Lorsqu'une maison, sans le fait ou la faute du loctaire ou d'une personne dont il a la responsabilité, subit une dégradation qui en réduit sérieusement la valeur locative, le locataire, à défaut d'entente avec le locateur, peut s'adresser à l'administrateur local pour obtenir une réduction de loyer et l'arministrateur a le pouvoir de lui accorder telle réduction qu'il juge équitable.

29. Nul ne peut, sans l'autorisation de l'administrateur, convertir en établissement commercial une maison d'habitation.

30. Il est interdit d'exiger du locataire, directement ou indirectement, un supplément déguisé de loyer sous forme de prime, de commission, de boni, d'amende, de paiement d'argent pour obtention de la clef, d'achat de mobilier à un prix supérieur à sa valeur ou par tout autre subterfuge ayant pour but de masquer une partie de la considération exigée du locataire pour la location d'une maison.

Le locataire a droit d'action pour le recouvrement de toute somme ainsi payée, sans préjudice de la peine prévue par les règlements de la commission pour telle infraction.

Ce droit d'action se prescrit par deux ans à compter du jour où le locataire a évacué la maison louée.

31. Tout locataire occupant le premier mai 1951, en vertu d'un bail dont le terme n'est pas expiré et dont le loyer est manifestement abusif, une maison qui n'était pas, lors de la signature de ce bail, soumise au contrôle des loyers décrété par l'autorité fédérale, peut, jusqu'au premier octobre 1951, demander la réduction de ce loyer à l'administrateur et celui-ci a le pouvoir de décréter telle réduction qu'il considère juste et équitable pour les parties concernées.

Le loyer ainsi fixé par l'administrateur est réputé être, à compter du jour de la demande, le loyer stipulé par le bail.

32. Rien dans la présente loi n'empêche une cour de justice compétente d'annuler un bail non expiré, ou prolongé, pour quelque cause d'annulation commune aux contrats ou de le résilier pour une cause prévue par le Code civil, sauf, dans ce dernier cas, que le retard dans le paiement du loyer n'est une cause de résiliation que s'il excède trois semaines, nonobstant l'article 1624 du Code civil.

Divers

33. Le lieutenant-gouverneur en conseil peut adopter des règlements pour

a) décréter toute disposition supplémentaire, interprétative ou accessoire ayant trait à l'application de la présente loi ;

b) déterminer, sous réserve des dispositions des articles 2 à 9, les devoirs, attributions et conditions d'engagement ou de nomination des commissaires, des administrateurs et de leurs employés ;

c) modifier les formalités et délais de procédure prescrits par la présente loi, lorsqu'il le juge à propos pour la protection des droits respectifs des intéressés ;

d) adopter toute autre mesure qu'il considère susceptible de faciliter l'atteinte des buts visés par la présente loi.

34. En outre, le lieutenant-gouverneur en conseil peut soustraire une cité ou une ville aux dispositions de la présente loi, lorsqu'il lui est démontré à sa satisfaction que la situation du logement y est devenue suffisamment normale pour ne plus requérir l'application de cette loi.

35. Les règlements adoptés en vertu de l'article 33 et les arrêtés en conseil passés en vertu de l'article 34 sont publiés dans la **Gazette officielle de Québec** et deviennent exécutoires à compter de cette publication ou de toute date ultérieure fixée à cette fin.

Tout règlement et tout arrêté en conseil ainsi publiés sont authentiques et font preuve de leur existence et de leur contenu, et ils sont considérés comme des actes publics dont toute personne est tenue de prendre connaissance.

36. Sous réserve du paragraphe f de l'article 27, les dispositions de la présente loi ne s'appliquent pas aux maisons de chambres telles que définies par les règlements de la commission.

Elles ne s'appliquent pas non plus aux maisons construites après l'entrée en vigueur de la présente loi.

37. La présente loi s'applique dans toute cité ou ville, quelle que soit la loi qui la régit ou en vertu de laquelle elle a été constituée.

38. L'esprit et les buts de la présente loi sont de rendre justice à tous les intéressés et d'assurer un régime de loyers équitable pour le public en général, en tenant compte des circonstances, et elle doit, dans son application, recevoir une interprétation large et s'inspirant de ces principes.

[[39. Les traitements, salaires et autres dépenses encourus pour l'exécution de la présente loi seront payés à même le fonds consolidé du revenu.]]

40. La présente loi entrera en vigueur à la date qu'il plaira au lieutenant-gouverneur en conseil de fixer par proclamation et prendra fin le premier mai 1953.

M. l'abbé Donat Albert aumônier général des scouts de Bathurst

Campbellton. (DNC). — Son Exc. Mgr Camille-André LeBlanc, évêque de Bathurst, a annoncé officiellement la nomination de M. l'abbé Donat Albert, vicaire à la paroisse Notre-Dame-des-Neiges de Campbellton, comme aumônier général des scouts du diocèse de Bathurst. L'abbé Albert est un scout de carrière, il fut l'un des scouts pionniers de sa paroisse natale avant de joindre la troupe de l'université du Sacré-Coeur de Bathurst où il fut chef de patrouille, puis successivement assistant-scoutmestre et scoutmestre. C'est pendant qu'il faisait partie de la troupe de l'université du Sacré-Coeur que l'abbé Albert fut créé "Scout du Roi", la plus haute distinction qui puisse être accordé à un scout. Plus tard à l'université du Sacré-Coeur de Bathurst il fit partie du clan des routiers et fut instructeur de secourisme pour la troupe, et pour la C.O.T.C. dont il faisait partie à titre de sergent L'abbé Albert dirigea plusieurs campements scouts et suivit des cours pour entrainement de chefs scouts, dont un cours au Lac-Unique, sous les auspices de la Fédération des Scouts Catholiques de la province de Québec et un Gillwell pour entrainement de chefs à Dutch Point, en 1940. Il a travaillé à la traduction de livres d'épreuves pour les scouts, pour l'Association des Scouts du Canada, il a également redigé un manuel d'épreuves religieuses qui est actuellement étudié par les dirigeants de l'Association générale. L'abbé Albert est vicaire à la paroisse Notre-Dame-des-Neiges depuis octobre 1949.

Résolution créditiste contre la conscription et les contrôles d'Etat

La campagne actuelle de la Légion Canadienne en faveur de la conscription militaire a donné lieu à des protestations des créditistes de Québec. Réunis en assemblée régulière, ils ont réaffirmé aux autorités de cet organisme, de même qu'aux autorités fédérales, leur opposition énergique à toute forme de conscription militaire, industrielle ou autre, de même qu'à tout contrôle d'Etat, tant sur la propriété et le travail que sur les personnes elles-mêmes.

Réprouvant la guerre comme moyen de régler les problèmes internationaux, la résolution dit : Il est évident que la Légion Canadienne s'est trompée dans le passé et nous ne pouvons lui reconnaitre aucune compétence pour suggérer aux autorités fédérales la politique à suivre sur un sujet aussi grave de conséquences.

Nous croyons que la seule barrière efficace au communisme dans notre pays, sur le terrain temporel, est l'établissement d'un ordre économique et social qui procure le nécessaire à chacun, sans entraves à sa liberté, lit-on dans un autre paragraphe de cette résolution. Nonobstant de telles réformes, y est-il ajouté plus loin, nous n'aurons nullement besoin de Staline pour glisser au communisme.

En conclusion, les créditistes invitent les propagandistes de la Légion à venir défendre l'idée conscriptionniste à leur réunion régulière du mardi soir, 30 janvier. Cette réunion se tiendra dans la salle Dieppe, 33, rue Turgeon. Tous les membres de la Légion Canadienne, aussi bien que le public en général, sont invités

Une copie du texte de la résolution a été envoyée aux autorités fédérales et aux députés fédéraux de la ville de Qubec.

Mort accidentelle

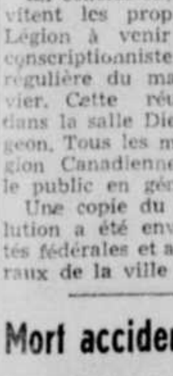

ST-ODILON, Dorchester, (DNC). — On apprendra avec regret la mort de M. Jean-Marie Maheux, fils de M. et Mme Odilon Maheux, de St-Odilon Dorchester, qui est décédé accidentelement à Carrier-Jonction, au cours de la nuit du 22 au 23 janvier, à l'âge de [illegible] ans et 4 mois. A la famille que ce deuil afflige nos sincères condoléances.

Les trois personnes divines ne font qu'un seul et même Dieu, le et même nature divine.

Le comité féminin de réception

● Groupe de dames qui faisaient partie du comité de réception à l'occasion de la 33e réunion annuelle de la Canadian Construction Association à laquelle ont assisté des délégués des dix provinces et qui s'est terminée, hier soir, par un grand diner dansant, au Château Frontenac. De gauche à droite, Mmes J.-A. Jobin, H.-A. Ralph, L. Fecteau, G. Picard et E. Côté. (Photo C. P. R.)

Mort de madame J.-Arthur Dorion

On apprendra avec regrets la mort de madame Anna Guay, épouse en premières noces de Léon Ratté et en secondes noces de feu J.-Arthur Dorion. Madame Dorion est décédée hier matin à Charlesbourg à l'âge de 73 ans. Sa disparition cause de vifs regrets et affecte une famille estimée.

Madame Dorion laisse dans le deuil, ses beaux-enfants, M. et Mme Paul Racette, M. et Mme Jules Dorion, M. et Mme Léon Houde, M. et Mme Paul-Emile Dorion, M. et Mme Henri Dorion, M. et Mme Alphonse Durant, M. et Mme Louis Lapointe, M. et Mme Gaston Paradis, M. et Mme Philippe Dorion, M. et Mme Maurice Dorion, M. et Mme Roland Bolduc.

Madame Dorion laisse aussi plusieurs petits-enfants ainsi que des beaux-frères et belles-soeurs, Mme veuve Elzéar Guay, M. et Mme Omer Ratté, Mme Vve Joseph Ratté, M. Gaudiose Ratté, M. Frs Ratté, M. Sméon Ratté, Mme veuve Arthur Vézina, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles de Mme Dorion auront lieu vendredi matin à Charlesbourg. D'ici là, les restes mortels sont exposés aux salons de la maison Bouchard & Fils, 1ère avenue.

Nos condoléances à la famille en deuil.

NON !
Fortier n'augmente pas sa bouteille de format familial !
TOUJOURS 14c (plus taxe prov. 1c)
PREMIER DRY GINGER ALE
30 oz 19c (plus taxe prov. 1c)
VOTRE SOIF EXIGE
FORTIER

chez C. ROBITAILLE Inc.
VENTE
Réductions importantes sur tous les meubles et mobiliers en magasin durant cette vente exceptionnelle qui se terminera cette semaine. Une visite vous convaincra des aubaines surprenantes qui sont à votre disposition.
ESCOMPTES jusqu'à 33%
TERMES FACILES
C. ROBITAILLE INC
PIANOS - RADIOS - LESSIVEUSES - MEUBLES - POÊLES - RÉFRIGÉRATEURS
320, RUE ST-JOSEPH — TEL. : 5-8167

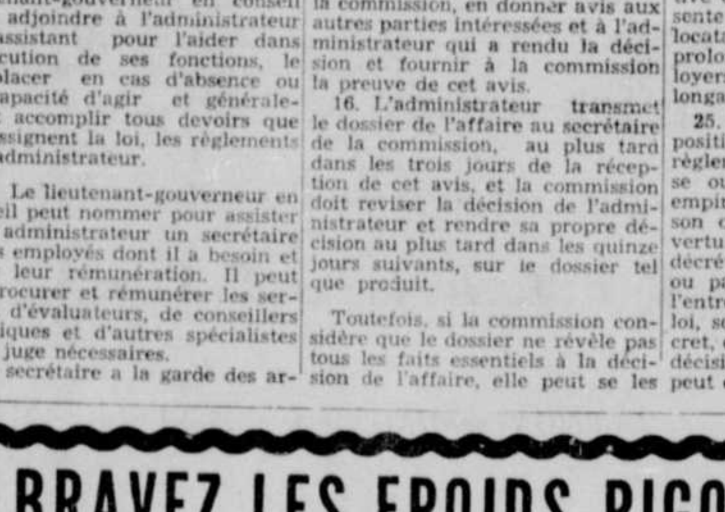

BRAVEZ LES FROIDS RIGOUREUX !
EVITEZ DE TELS ENNUIS
CONFIEZ-NOUS VOTRE VOITURE
Evitez un démarrage difficile occasionné par le mauvais fonctionnement des bougies, des pistons, de l'accumulateur, de la batterie, etc. Confiez-nous votre voiture pour une inspection complète. Vous éviterez ainsi des ennuis et roulerez avec plus de sécurité.
MAIS SI PAR MALCHANCE . . .
Il vous arrive un accident, ou une panne, LE JOUR OU LA NUIT, rappelez-vous toujours ce numéro
5-7158
PEINTURAGE DEBOSSAGE
MORISSET AUTOMOBILES INC.
DISTRIBUTEURS DES AUTOMOBILES DODGE DE SOTO ET CAMIONS DODGE
LAVAGE REMBOURRAGE
337, Prince-Edouard, Tél. 5-7158 Québec
M-36

QUARANTE-QUATRIEME ANNEE, No 15,324 — CANADA

Confiez vos travaux d'IMPRESSION, de RELIURE et de PHOTOGRAVURE aux ateliers les plus modernes de l'Est de cette province.

L'ACTION CATHOLIQUE

QUEBEC, JEUDI, 25 JANVIER 1951

Annoncez regulierement dans l' "ACTION CATHOLIQUE", le grand quotidien de Québec. Votre commerce ne s'en portera que mieux.

Présidents paroissiaux

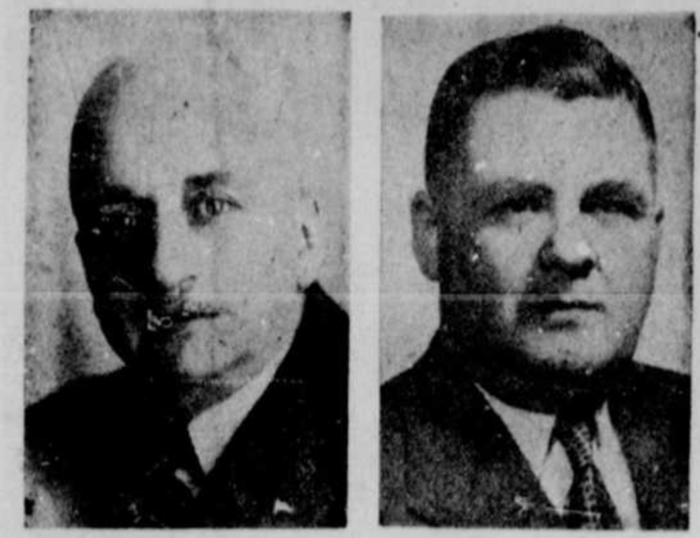

● M. A.-A. Letarte, président paroissial de Saint-Coeur de Marie, lors de la souscription annuelle de la Fédération des Oeuvres de Charité. A Saint-Pascal-Baylon, c'est M. G. Hamel qui présidera le comité paroissial. On sait que la Fédération groupe trente oeuvres.

La cause des "télégraphes"

La Cour du Recorder émet deux mandats d'amener

(De notre 2e édition d'hier)

Dans les causes des deux personnes accusées de "substitution de personnes" (télégraphe), le 20 novembre dernier, le recorder R. DeBlois a pris en considération une motion de Me Georges Delisle, avocat-greffier de la Cour, demandant l'émission d'un mandat d'amener contre les deux prévenus et a ordonné au procureur des défendeurs de faire comparaitre ses clients, vendredi prochain.

Ce matin, le procureur des deux "télégraphes" avait d'abord présenté une motion dans laquelle il déclinait la juridiction de la Cour du Recorder pour entendre ces deux causes, et il soulignait que les plaintes renfermaient certaines irrégularités.

Une bataille légale s'est aussitôt engagée entre les deux procureurs, qui s'est terminée par la demande d'émission d'un mandat d'amener et les remarques de M. le recorder.

La Couronne s'était déclarée prête à procéder dans l'intérêt public et dans l'intérêt particulier des témoins dont l'un s'était plaint du préjudice que les remises constantes de ces causes lui faisait.

P. FERLAND INC.
"Nettoyeurs d'un ton plus clair"
155-157 DU PONT—Tél.: 4-3531
Assurance gratuite contre
LE FEU ET LE VOL

FILMS A LOUER
au Royaume de la CAMERA INC. QUEBEC
GRANDE VARIETE DE SUJETS
3 RUE ST, JEAN, QUÉBEC

ROBERT FOURNIER, O. D.
OPTOMETRISTE
EXAMEN DE LA VUE, VERRES DE CONTACT,
REDRESSEMENT DES YEUX PAR TRAITEMENTS.
Bureau : 9 à 6 heures. Samedi : 9 à 12 heures.
Lundi et vendredi soir : 7 à 9 heures.
325, boul Charest Tél. : 2-4572

VENTE
CHEZ VALIN ENR
REDUCTION DE 33 1/3 %
SUR TOUS NOS
ALBUMS
DE DISQUES
CLASSIQUES
78, rpm, hors liste
REDUCTION DE 40%
SUR
INSTRUMENTS
DE MUSIQUE
tels que :
BATTERIES - CLARINETTES - SAXOPHONES - VIOLONS - ETC.
Une occasion de vous procurer à prix d'économies des articles de haute qualité.
Valin Enr.
MARCHAND DE MUSIQUE
Gaston BROCHU, prop.
228, RUE ST-JEAN TEL. : 2-8365

Le "Père Hiver" nous arrive et pour de bon

● Une terrible tempête de neige s'est abattue sur Québec et la région aujourd'hui. Il neige à plein ciel depuis hier soir. La plupart des rues et des grandes routes qui conduisent à la ville sont impassables et partout la circulation se fait au ralenti. De nombreux automobilistes sont aux prises avec la tempête comme l'indiquent ces photos.

(De notre 2e édition d'hier)

Confirmation concernant l'ordre d'évacuation des huttes des Cove Fields

(De notre 2e édition d'hier)

Le maire Borne a accusé réception au Comité administratif d'une lettre de M. R.-W. Winters, ministre des Ressources et du Développement économique, confirmant un appel téléphonique reçu d'Ottawa récemment, demandant l'évacuation des huttes des Cove Fields.

Voici la lettre du ministre et la réponse du maire de Québec :

Cher Monsieur Borne,

Je désire vous rappeler certains faits relativement aux huttes des Cove Fields que la ville de Québec utilise comme logement d'urgence.

Lorsque, en février 1949, la Société centrale d'hypothèque et de logement a accepté de renouveler pour une année à la fois le bail passé avec la ville à l'égard de ces huttes, on espérait que les occupants pourraient trouver à bref délai d'autres locaux d'habitation. Par conséquent, on a pris des mesures selon lesquelles la Commission des champs de bataille nationaux devait obtenir de la ville celles des huttes qui deviendraient vacantes. Une fois ces bâtiments démolis, le terrain devait de nouveau être affecté à son véritable usage en tant que partie d'un parc d'une beauté exceptionnelle et d'un lieu historique national d'une très grande importance aux yeux de tous les Canadiens.

Contrebande prospère

(De notre 2e édition d'hier)

HONG-KONG, 24 — BUP — Le conflit économique des alliés avec la Chine communiste a affaibli considérablement les sources d'approvisionnements des rouges dans le monde occidental, mais de la marchandise américaine passe encore en contrebande pour aller choir en mains chinoises, ont annoncé aujourd'hui les autorités d'ici. Les importations de produits américains à Hong-Kong ont augmenté de $120,000, en décembre seulement, sur le mois précédent, malgré l'embargo américain imposé le 3 décembre dernier. Le total des importations américaines à Hong-Kong a atteint une valeur de $430,000 en décembre dernier, soit le plus haut montant de l'année.

M. René Pléven

(De notre 2e édition d'hier)

OTTAWA, 24. — (BUP). — M. René Pléven, président du conseil des ministres de la République française, est attendu à Ottawa dans quelques jours. La nouvelle de sa visite prochaine a été annoncée officiellement, hier, par le premier ministre Louis St-Laurent. M. Pleven doit arriver à Ottawa vendredi midi, le 2 février. Il doit séjourner jusqu'au lendemain après-midi dans la capitale où il aura des entretiens avec les chefs du gouvernement canadien.

Les écoles de service social de l'Amérique du Nord sont en congrès

(De notre 2e édition d'hier)

Un congrès de toutes les écoles de service social de l'Amérique du Nord, s'ouvre aujord'hui, à Toronto. Ces importantes assises groupent les délégués d'environ cinquante-huit écoles de service social dont cinq ou six catholiques. C'est la première fois qu'un tel congrès a lieu au Canada.

On sait que le T. R. Père Georges-Henri Lévesque, o.p., doyen de la faculté des Sciences sociales de l'université Laval, est l'un des principaux orateurs au programme. Le distingué sociologue présentera une étude demain soir, devant les congressistes et plusieurs invités, sur "les relation entre les sciences sociales et le service social. C'est sûrement un témoignage rendu à Laval et une illustration authentique de sa mission catholique et française.

Le Sénat de l'Ohio invite M. St-Laurent

(De notre 2e édition d'hier)

COLUMBUS, Ohio, 24. — (BUP). — Le Sénat de l'Ohio a adopté une résolution invitant le premier ministre St-Laurent du Canada à porter la parole à une séance de la Législature de l'Etat "lorsqu'il le jugera à propos".

Deux carcajoux en route pour le Jardin de Charlesbourg

Juneau, Alaska, 24. (Spéc.). — Ayant comme destination ultime le Jardin zoologique de Charlesbourg, deux carcajous vivants sont montés hier dans le compartiment aux bagages d'un avion, qui décolla de Juneau, Alaska. Les deux trappeurs, qui les capturèrent, ont déclaré qu'ils sont les plus forts, les plus féroces et les plus décoratifs de tous les animaux de leur taille.

(De notre 2e édition d'hier)

TOKIO, 24. — (BUP). — Les troupes des Nations-Unies ont détruit 13 petits navires dans l'estuaire d'Ansan, à environ 40 milles au sud de Séoul. On croit que les communistes se proposaient d'effectuer un débarquement sur la côte afin d'attaquer le flanc des forces des Nations-Unies sur le front central.

● EXAMEN de la VUE spécialité VERRES de CONTACT ●
MARCEL MASSICOTTE O.D.
SPECIALISTE-OPTOMETRISTE
15½, rue ST-JOSEPH TEL. : 2-2556

J.-H. Drolet
CHAUSSURES - SHOES
1068, 3e AVENUE, LIMOILOU
TEL.: 4-1491
1274, Ave MAXFIELD, SILLERY
TEL.: 7-1560
VOYEZ NOS
SPECIAUX DE JANVIER

Nomination de M. P. Desrochers

(De notre 2e édition d'hier)

Le Comité administratif a nommé M. Paul DesRochers comme membre du conseil d'arbitrage qui sera chargé d'entendre tout différend qui pourrait d'ici deux ans survenir entre la cité et ses employés.

Démission en bloc du cabinet hollandais

(De notre 2e édition d'hier)

LA HAYE, Hollande, 24. — (BUP) — Le premier ministre Wilhelm Drees et son cabinet ont démissionné aujourd'hui, par suite d'une vive discussion au parlement au sujet de la politique du gouvernement en Indonésie.

Le budget fédéral dépasserait les quatre milliards

(De notre 2e édition d'hier)

OTTAWA, 24. — (B. U. P.) — On dit dans les milieux fédéraux que le budget de la défense atteindra $1,600,000,000 en 19541-52 et que le budget général dépassera les $4,000,000,000. Le budget voté l'an dernier pour la présente année fiscale était de $860,000,000 pour la défense et de $2,669,000,000 pour la totalité des dépenses.

Hydravion sur un récif

(De notre 2e édition d'hier)

NANAIMO, C.-C., 24. — (B. U. P.) — Un hydravion "Canso" du C.A.R.C., ayant 8 hommes à son bord, a heurté un récif en amérissant dans le port de Nanaimo. L'appareil a été grandement endommagé, mais aucun de ses occupants n'a été blessé.

Inscription aux cours d'orientation et de pédagogie

(De notre 2e édition d'hier)

L'inscription aux cours du 2e semestre à l'Ecole de Pédagogie et d'Orientation se poursuit jusqu'au 29 janvier. Plusieurs professeurs des écoles primaires de la ville et des environs sont déjà inscrits.

Les cours débuteront le 29 janvier prochain à 4 h. 15. Plusieurs cours nouveaux ont été la demande des intéressés. Toutefois, il y eut un petit changement à l'horaire envoyé aux instituteurs et institutrices. En effet le cours sur la psychologie de la personnalité se donnera à 5 h. 15 le lundi et le mardi au lieu de 4 h. 15. Parmi les autres cours au programme nous voyons: La psychologie de l'adolescence, sychologie des enfants exceptionnels, Psychologie appliquée à l'éducation, Critique de la connaissance. Notions générales sur les tests mentaux, Les théories modernes d'éducation, L'enseignement correctif de la lecture. Tous ces cours sont donnés par des professeurs spécialisés dans ces matières.

La rue Morin change de nom

La rue Morin portera déso mais le nom de boulevard Ch rest, en vertu d'une décision Comité administratif. L'on sa que le boulevard Charest est a tuellement divisé en deux tro çons, l'un allant de la rue S Roch au boulevard Langelier l'autre se continuant dans le ce tre industriel St-Malo et porta le nom de rue Morin.

Le chef Girard blâme certains conducteurs

(De notre 2e édition d'hier)

Le chef adjoint Gérard Girar en charge de la circulation, a blâmé certains automobilistes qui ont été cause ce matin de ce que certaines rues ont été congestionnées. Ces automobilistes avaient négligé de poser les chaines à leurs autos. "Il est possible que les chaines ne soient pas nécessaires quand la température est belle, mais elles deviennent une nécessité quand il neige", dit M. Girard. D'autre part, le chef Girard a aussi annoncé qu'il ordonnerait le remorquage de toutes les automobiles qui obstrueront le déneigement des rues, cet après-midi à une heure. Le pris du remorquage sera aux frais du propriétaire de l'auto.

Titre de "fellow" en chirurgie aux docteurs Gauthier et Guilmette

(De notre 2e édition d'hier)

A sa dernière assemblée annuelle, en décembre dernier, [illegible]oyal des Médecins et Chirurgiens du Canada a conféré le titre de membre associé (fellow) en chirurgie à deux anciens de la faculté de Médecine de l'Université Laval, les docteurs Cajetan Gauthier et Charles Guilmette.

COMMODE !
Les pratiques sacs de thé Lipton font du thé délicieux. On n'a qu'à les glisser dans la théière et à verser l'eau bouillante!
SIMPLE !
Chaque sac fait exactement 2 tasses de thé! Lipton est un nouveau mélange délicieux des thés Orange Pekoe les plus coûteux!
PROPRE !
Les sacs de thé Lipton sont pratiques et propres. Ils vous permettent de savourer, à la manière moderne, le meilleur thé sur le marché!

Le nouveau et délicieux mélange de Lipton
--se vend aussi en petits sacs commodes!
Vous n'avez jamais goûté un thé aussi savoureux que le thé Lipton—un nouveau mélange délicieux des thés Orange Pekoe les plus coûteux!
La fraîche et vivifiante saveur de Lipton vous ranime comme aucun autre thé ne saurait le faire. Vous retrouvez l'appétit . . . l'entrain vous revient!
Au poids ou en petits sacs, c'est le meilleur thé sur le marché! Rien d'étonnant à ce que Lipton soit le thé le plus populaire au monde!
Lipton Thé Lipton
SACS DE THÉ Lipton
Sacs de Thé Lipton
L'entrain vous revient avec Lipton—
au poids ou en petits sacs — le meilleur mélange sur le marché!

—ASSEMBLEE DE PROTESTATION CONTRE LA HAUSSE DES PRIX—
Invitation à tous les consommateurs de se rendre à La Salle Durocher (centre récréatif St-Sauveur) CE SOIR Jeudi 8 heures Principaux orateurs : Jean Marhand (C.T.C.C.) Amédée Daigle (L.O.C.) B. Blanchet, avocat, (Ligue des Locataires) Les députés fédéraux ont été invités

Les As l'emportent 4 à 3 sur Ottawa grâce à Renaud

Aux pratiques du lancer à la mouche

● La direction du Casting Club de Québec qui tient des exercices tous les jeudis soir, a fait connaitre que la ligue du lancer commencera ses activités le 1er février prochain. Comme on peut le constater d'après la photo, on s'entraîne ferme et de façon agréable en vue des beaux jours de la saison de la pêche au Casting Club. La photo fait voir un groupe à la pratique, lançant la mouche sur une cible à l'autre bout de la salle mais qui n'apparait pas ici. (Photo l'Action Catholique, Roger Bédard).

Phil réussit à déjouer Fraser à deux reprises malgré la solidité du cerbère des Sénateurs, bombardé par 40 lancers

(Par L.-A. Frenette)

Deux buts de Phil Renaud ont apporté une victoire bien méritée aux As de Québec, hier, au Colisée contre les Sénateurs d'Ottawa au pointage de 4 à 3 malgré la tenue extraordinaire de Legs Fraser qui reprit sa position dans les filets des visiteurs bien qu'il avait été plutôt faible contre l'équipe locale au cours des rencontres dans lesquelles il participa au début de la saison. Bill Durnan a semblé avoir fait un choix heureux jusqu'à la dernière session alors que les As tiraient de l'arrière par un point. La défense Renaud connut une autre belle soirée à la ligne bleue et à l'attaque et le résultat fut un gain pour l'équipe locale qui n'avait pu déjouer Fraser suffisamment pour s'assurer la victoire. Avec le compte de 2 à 2 qui portait à la critique, les As furent dépassés par l'Ottawa à la 53e seconde sur un long lancer de Nil Tremblay. Renaud répéta le même jeu à la 3e minute pour égaliser puis quand Lude Check fut puni une deuxième fois, notre vétéran saisit habilement une passe de Ludger Tremblay sur une mise au jeu près des filets de Fraser. Ce dernier ne vit pas venir un lancer à la hauteur des épaules, le deuxième but de Renaud et le point de la partie. Il ne restait que quinze secondes de vigilance à exercer pour conserver la victoire qui donnait trois points d'avance sur l'Ottawa dans le classement, établissant aussi solidement les locaux en deuxième position du circuit Slater.

PHIL RENAUD

Aux dire de plusieurs amateurs ce fut l'une des parties les plus chaudement disputées par les As depuis plusieurs joutes locales. On manqua bien des chances, mais tous les joueurs bataillèrent jusqu'à la fin avec le résultat que l'on sait. Toute la force des visiteurs ne sembla résider que dans le succès de Fraser à bloquer tous les coups de près, à utiliser même sa chance avec le poteau des buts pour le couvrir dans les moments difficiles. Gamble, Pruneau, Tremblay, Gauthier et Leblanc furent au nombre de ceux que la malchance ou le poteau a semblé vouloir arrêter leurs boulets. La défense des visiteurs fit l'impossible pour mettre fin à bien des attaques mais Fraser ne fut pas moins bombardé d'une quarantaine de lancers, tandis que Marois ne recevait que la moitié, une vingtaine.

L'Ottawa prit l'avance sur un beau jeu de passe en une minute. Hellyer déjoua Marois. Ce n'est que 10 minutes plus tard que Gamble put égaliser 1 à 1 après un travail surhumain et sur le retour de lancer de Martial Pruneau, Ludger Tremblay avait manqué lui aussi les filets. Un point douteux fut compté par Lude Check sur une longue passe de Dagenais. Avec d'autres spectateurs, nous croyions que c'était un hors jeu, le disque venant de l'autre côté de la ligne rouge et Check étant bien en avant, dépassant la ligne bleue pour foncer sur Marois qui ne put bloquer. Un peu moins d'une minute plus tard, Herbie Carnegie, de peine et de misère, déjouait Fraser après quelques essais infructueux de Gaudreault, Gauthier, au cours d'une mêlée devant les buts de l'Ottawa. Fraser bloqua 18 lancers contre quatre pour Marois. Ross en plus de Renaud et Leblanc et Roberge donnant du beau jeu à la défense.

Les As profitèrent que l'Ottawa avait encore Regan au pénitencier au début de la deuxième période pour forcer le jeu dans la zone de l'Ottawa. Il était à craindre des ouvertures. Leblanc bloqua bien et il lança deux fois vers les buts, son second lancer atteignant le poteau mais le point n'étant pas accordé après que le juge de but eut allumé le signal rouge, apparemment dans l'excitation. Ludger Tremblay eut le retour mais manqua les filets. Il ne manqua pas toutefois Larry Regan qu'il coula littéralement dans la clôture. Regan se montra plus doux par la suite bien que Trainor attrapa Tremblay dans l'oeil à la dernière période.

Renaud, Carnegie et Gaudreault fournirent du jeu excitant pendant la double punition de Check et Poitras. Fraser sauva encore. Gamble lança sur le poteau et Fraser tomba sur le disque, empêchant accidentellement la rondelle de rouler derrière lui. Le compagnon de Bob Barrette, McNaught distribua toujours les punitions en double.

Le "sapin" de la soirée fut un lancer de Nil Tremblay en 53 secondes au début de la dernière période, replaçant l'Ottawa en avant pour la troisième fois. Les choses changèrent quand le plus beau point de la partie fut compte sur un crochet de Carnegie qui envoya le disque à Renaud. Fraser, faible sur les lancers de loin, fut déjoué sur le coup de Renaud, égalisant 3 à 3. Tremblay, Pruneau manquèrent encore des points puis dans la dernière minute, Tremblay fit la mise au jeu et Renaud eut la passe. La vue quelque peu obstruée, Fraser fut de nouveau prit en défaut par Renaud sur un autre lancer de 30 pieds qui scellait la victoire des As à 4 à 3 quinze secondes avant la cloche. Il y avait longtemps que le Québec n'avait pas [illegible] de cette façon après avoir mérité plusie[illegible] tout le long de la partie grâce à une brillante tenue de tous les joueurs dans tous les départements.

En l'absence de Dartnell, Check jouait avec Nil Tremblay et Robinson. Leblanc et Roberge furent solide, le premier n'attrappant aucune punition. Jim Ross a démontré beaucoup de vitesse.

ALIGNEMENTS

OTTAWA — Buts : Fraser; défenses: Stahan, Tudin; centre : Emberg; ailes Hellyer, Dagenais; substituts : Copp, Trainor, Regan, Leclair, Robinson, Riopelle, N. Tremblay, Check.

QUEBEC — Buts : Marois; défenses Roberge, Leblanc; centre : Carnegie; ailes : Gaudreault, Gauthier; substituts : Renaud, Ross, Gamble, Hamilton, Scholes, Gagné, L. Tremblay, Poitras, Pruneau.

Arbitres : Barrette et McNaught.

QUEBEC 4, OTTAWA 3

SOMMAIRE

Première période

1—Ottawa: Hellyer, (Emberg, Degenais) 1.08

2—Québec: Gamble, Pruneau, Tremblay) 11.35

3—Ottawa: Check, (Dagenais) 15.46

4—Québec: Carnegie, (Gaudreault) 18.16

Pun.: Stahan, Carnegie, Renaud, Regan.

Deuxième période

Pun.: Tremblay, Check, Poitras, Riopelle, Roberge, Stahan, Hamilton.

Troisième période

5—Ottawa: Nil Tremblay, (Check, Robinson) 0.51

Aucun point.

6—Québec: Renaud, (Carnegie, Gauthier) 3.11

7—Québec: Renaud, (Tremblay, Gamble) 19.45

Pun.: Check (2), Gamble, Trainor.

A l'ouverture du tournoi de curling British Consols

● L'ouverture du tournoi provincial British Consols au jeu de curling a eu lieu, hier, au club Victoria. Le champion de l'an dernier, H.-A. Simons, du Victoria, remporta sa première victoire par 12-9 sur l'équipe Howick, dirigée par le skip Bruce Ness. Mentionnons, de gauche à droite, N.-W. Woods, A.-D. Lemon, T.-W. Beatie et le skip Simons; le skip du Howick, B. Ness et ses deux frères M. Ness et E. Ness, et le lead Ken McRae. (Photo l'Action Catholique, Roger Bédard).

Bourlamaque et Thistle ont chacun 2 victoires au début du British Consols

Le 24e tournoi de curling "British Consols" a débuté hier aprèsmidi, au Victoria Curling Club et au Winter Club, en dépit de tout le trouble causé par la plus grosse tempête de neige enregistrée dans le district de Québec depuis environ huit ans.

A l'ouverture, le skip H.-A. Simons du Victoria a triomphé de Bruce Ness, du Howick Curling Club, par 12-9; le Trois-Rivières a défait le Sherbrooke 13-5 et le Sigma a gagné 11-7 sur Montréal-Ouest.

Le tournoi s'est continué hier soir au Quebec Curling Club et au Jacques-Cartier, tandis qu'aujourd'hui les rencontres seront présentées sur toutes les glaces des clubs de curling de la région.

Voici le classement des équipes après deux rondes dans le tournoi provincial de curling .

	G	P
Bourlamaque	2	0
Montréal Thistle	2	0
Howick	1	1
Matane	1	1
Montréal Caledonia	1	1
Montréal-Ouest	1	1
Québec Victoria	1	1
Trois-Rivières	1	1
Arvida	0	2
Sherbrooke	0	2

Rhoda Wurtele au Gaby Pleau

Déjà plusieurs entrées sont parvenues en vue du grand concours de ski féminin "Gaby Pleau" tenu en fin de semaine au Lac-Beauport.

Mme Rhoda Wurtele Eaves (Pingouin), fera un retour dans la compétition après un an d'absence. C'est la première fois qu'elle participe au "Gaby Pleau". Sa réputation n'est plus à faire : elle fut choisie sur l'équipe canadienne olympique en 1948, gagnante du "Taschereau" en 1942-43-44, du slalom et combiné national des Etats-Unis à Ogden (Utath en 1948, du "Sugal Bowl" et "Silver Belt Race" en Californie en 1948, de la descente pour le championnat d'Amérique du Nord à Aspen (Colorado) en 1949.

Rhoda Wurtele Eaves

A Chamonix, France, elle se plaça deuxième dans la descente et troisième dans le combiné pour le championnat européen en 1948. Elle gagna le thropée "Kate Smith" pour le combiné en 1949.

De Québec, le "Club-Ecole de Ski Saint-Castin" serà représenté par Mme Jacqueline Tracey Létourneau qui, l'an dernier gagnait l'épreuve de slalom et en 1949 le trophée "Gaby Pleau"; Joan Monaghan, sénior cette année, gagnante du combiné junior; Monique Langlais, qui enleva facilement l'épreuve de descente; les soeurs "Séguin" qui donnèrent une brillante exhibition de leur talent, tout spécialement Gigi qui se classait deuxième dans le combiné junior. Il ne faudrait pas oublier Suzanne Perrault qui, il y a deux ans, prenait la deuxième place dans le combiné senior.

De Montréal viendront Rosemarie Schutz (Mc Gill) qui, l'an dernier à Québec, s'emparait du combiné "Gaby Pleau", Joanne Hewson (Mc Gill), Doone Mc Murtry (Pingouin), Ann Bushell (Mc Gill), Doreen et Jean Elder (Christieville) Carolyn Krueger (Nordik), Beverley Bell (Morin Heights) et Nina Bruneau (Ste-Adèle). Nous aurons aussi une représentante de la Tuque, Arleene Théberge et quelques skieuses de Shawinigan et des Trois-Rivières.

Le tirage du concours aura lieu jeudi soir à huit heures, au Club Sportif de la Voirie, 130, Grande-Allée; toutes les personnes intéressées sont invitées à assister au tirage. L'ordre du départ sera publié dans les journaux de vendredi.

Un autobus spécial pour les compétitrices et les organisatrices du concours et les jeunes filles du Club-Ecole partira du Terminus Charlesbourg à 9 h. 30 samedi et dimanche matin.

Ballon-panier

La ligue de ballon panier de la cité mettre de nouveau à l'affiche un autre intéressant programme double, au gymnase du Séminaire, rue Ste-Famille, ce soir

A 7 h. 30, les Anciens du Patro, qui veulent absolument participer aux prochaines séries de championnat, affronteront les Pensionnaires du Séminaire, dans une partie de la classe B.

Dans l'autre partie au programme, une rencontre de la section A l'Université Laval fera face aux puissants Tigres de Marc Rouleau. Ces derniers ont fait de nouvelles acquisitions 'encore, avec Gordie MacNeill, et ils entendent bien continuer leur série de victoires. Les étudiants de Laval connaissent des hauts et des bas de ce temps-ci, peut-être à cause du peu d'encouragement que leurs confrères leur accordent, mais il y a une chose certaine c'est que la rencontre promet d'être des plus intéressantes.

Les Tigres continueront-ils leur série de victoires, ce soir, ou les étudiants s'assureront-ils définitivement de la première position.

Les Canadiens

TORONTO. — (BUP). — En l'absence de Maurice Richard, les Maple Leafs de Toronto ont triomphé du Canadien hier soir, au compte de 4-3, devant plus de 13,000 spectateurs, au Maple Leafs Garden de Toronto.

Cal Gardner compta le but victorieux des Leafs dans la deuxième période, et par la suite Toronto joua plutôt sur la défensive. Normand Dussault joua à la place de Richard sur la première ligne.

SOMMAIRE

Première période

1—Canadiens: Mosdell, (Harvey, Harmon) 1.19

2—Toronto: Kennedy, ... 3.59

3—Canadiens: Lach, (Dussault, Olmstead) 11.35

4—Toronto: Klukay, (Bentley, Lewicki) 18.13

Pun.: Sloan, Harvey (2).

Deuxième période

5—Toronto: McCormack, (Smith) 3.29

6—Toronto: Gardner, (Watson, Mackell) 4.53

7—Canadiens: Mosdell, (Olmstead) 14.40

Pun.: Kennedy et Johnson (10 min. mauv. cond. chacun.).

Troisième période

Aucun point.

Pun.: Johnson (pun. de partie), Flaman, Lewicki, Lach, Sloan.

Young Junior opposé à Armand Savoie, à la Tour

Les promoteurs Plamondon et Lamothe, lors de leur visite à nos bureaux, nous disaient combien est dur à résoudre le problème d'organiser un programme de boxe au goût du public. Il y a bien des maux de tête, surtout lorsqu'il s'agit de trouver des adversaires à des vedettes comme notre champion canadien Fernando Gagnon, et l'idole de Montréal, Armand Savoie, le tigre de Griffintown.

Il a fallu faire des contacts et pour n'en nommer que quelquesuns, mentionnons Joe Chap, du Bronx, qui possède une plénitude de boxeurs de toutes catégories, s'entrainant à son gymnase, et Michael Capriano qui, lui aussi, a sous contrôle, une quantité de boxeurs.

Ces deux "tuyaux" ont aussi bien servi pour trouver l'adversaire à Armand Savoie, et ce sera le fameux noir Young Junior, que les amateurs ont déjà vu à Québec, à l'oeuvre contre Jean Richard. Les amateurs se rappellent sans aucun doute le style de ce boxeur reconnu pour être très dur, habile, et expérimenté. D'ailleurs le record de ce fameux boxeur noir parle par lui-même. Il a rencontré Blond Tiger, Johnny Holmes, Al Smith, Bobby English, Hubert Gagnier, Filberto Osario, Dino Bleto, Léon Leblond, Doc Blanchard, Willie Pep, exl'un des meilleurs poids-léger de champion mondial, Percy Bassett, l'heure, Alan McFater, ainsi que Jos. Lorenz, Roy Andrew, Hernie Freeman, Bobbp Polowitzer, Charlie Donovan.

L'anée passée, le noir Young Junior rencontrait ici même, à la Tour, dans le même mois de janvier, Jean Richard. Il n'y a pas à dire, les promoteurs font leur gros possible pour les amateurs de la vieille capitale. Nous connaissons le boxeur de réputation qui doit rencontrer Fernando Gagnon, mais il nous faut attendre la confirmation, avant de lancer une telle nouvelle dans le public.

Carnegie est toujours le plus populaire

Herbie Carnegie a augmenté sa majorité en tête de la votation populaire pour le trophée "Lord Calvert", et à date son total s'accumule à 6,700 points. Son plus proche compétiteur, le cerbère Jean Marois vient ensuite avec 6,368 points, suivent ensuite: Dick Gamble, le premier compteur de l'équipe qui a beaucoup amelioré son classement dans le vote avec 6,329, Phil Renaud, quatrième, avec 5,936, Ludger Tremblay, avec 5,796, Martial Pruneau, avec 5,663. Carnegie a conservé la première place durant toute la saison.

Sharkey arbitrera demain à la Tour la 1ère finale

Deux grandes finales 2 de 3 entre des athlètes de renommée internationale dont le champion mondial Bobby Managoff; un match spécial entre Eddie Auger qui n'a pas encore subi la défaite depuis un an et Bob Langevin celui qui est appelé à succéder à Yvon Robert comme attraction No 1 dans la métropole et un autre fameux match, en plus de la présence de Jack Sharkey pour pacifier les esprits dans la rencontre principale, voilà autant d'attractions multiples réunies dans un seul programme vendredi soir à la Tour.

A vrai dire le match qui opposera Cortez à Cagney revêt une importance aussi capitale que celle entourant la rencontre de championnat entre Robert et Managoff à cause du fait que les deux opposants ont déposé chacun un pari de cinq cents dollars entre les mains du promoteur local. Le tout ira au gagnant et l'on peut s'attendre à un match à l'emportepièce comme seuls peuvent en donner des as de l'arène comme George Cagney, et Manuel Cortez.

Quant à la finale de championnat entre Managoff et Robert qui pourrait se permettre de manquer une telle aubaine surtout avec la présence de Jack Sharkey qui demeure impartial comme tout officiel se doit de l'être et qui est en mesure de faire respecter les réglements. Managoff a actuellement une couronne qui lui rapporte de grosses bourses et il n'entend pas la perdre ici vendredi. De son côté Robert s'applique depuis quelques mois à pratiquer ferme en vue de cette rencontre et il a déclaré qu'il ne voulait pas laisser passer cette chance de reprendre son titre.

Un spécial enverra en lice Eddie Auger contre Bob Langevin et ce dernier n'a pas caché qu'il veut faire subir au robuste lutteur sa première défaite depuis un an. an.

En préliimnaire Joe DeValteau sera opposé à Charles Gillman.

Royal perd 4-0

— A Valleyfield, les Braves ont conservé leur avance de trois points sur les As de Québec en première place de la Ligue Québec Senior en blanchissant le Royal au compte de 4 à 0 hier. Le Royal était privé des services de Art Rose, Jacques Locas et Bugger McNeil.

Première période

Aucun point.

Pun.: Malone, Cox.

Deuxième période

1—Valleyfield: Kwong, (Irvine, Corriveau) 10.12

2—Valleyfield: Kwong, (Corriveau, Irvine) 11.00

3—Valleyfield: Larivée, (Ernst, Bougie) 17.35

Pun.: Ernst, St-Laurent.

Troisième période

4—Valleyfield: Corriveau, (Irvine, Joannette) 13.31

Pun.: Kwong, Goold.

LE HOCKEY

HIER

Ligue NATIONALE
Canadiens 3, Toronto 4

Ligue AMERICAINE
Providence 4, Buffalo 6
Cleveland 4, Hershey 3
Cincinnati 1, Pittsburgh 3
Springfield 4, St-Louis 5

Ligue SENIOR
Ottawa 3, Québec 4
Montréal 0, Valleyfield 4

Ligue JUNIOR A PROVINCIALE
Verdun 3, National 5
Rayol 2, Canadiens 0

Ligue Régionale-Commerciale
Sénateurs à St-Raymond (remise)

AUJOURD'HUI

Ligue NATIONALE
Rangers à Chicago
Boston à Détroit

Ligue AMERICAINE
Hershey à Providence
Springfield à Indianapolis

Ligue SENIOR
Velleyfield à Sherbrooke
Shawinigan à Montréal
Ottawa à Chicoutimi

Ligue JUNIOR A PROVINCIALE
Royal à Verdun (4 points)
Trois-Rivières à National

Ligue des BONS SPORTS
Riv-du-Loup à Trois-Pistoles

Ligue MATAPEDIA-MATANE
Sayabec à Amqui

Ligue des ETATS-UNIS
Omaha à St-Paul
Tulsa à Denver

LES POSITIONS

Ligue NATIONALE

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Détroit	45	28	9	8	150	90	64
Toronto	44	23	11	10	135	91	56
Montréal	46	16	21	9	106	123	41
Boston	44	15	20	9	108	128	39
New-York	44	11	18	15	95	128	37
Chicago	45	11	25	9	111	147	31

Ligue AMERICAINE

Division Est

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Buffalo	45	29	13	3	211	166	61
Hershey	44	22	19	3	148	148	47
Springfield	46	21	20	5	163	178	47
Providence	44	14	26	4	153	180	32

Division Ouest

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Cleveland	47	31	12	4	188	140	66
Cincinnati	45	21	17	7	139	130	49
Pittsburgh	45	21	17	7	144	100	49
Indianapolis	46	22	22	2	170	165	46
St-Louis	46	18	25	3	141	168	39

Ligue SENIOR

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Valleyfield	42	27	14	1	167	130	55
Québec	43	24	15	4	159	128	52
Ottawa	42	21	14	7	159	132	49
Chicoutimi	45	20	21	4	163	167	44
Montréal	45	20	22	3	137	143	43
Sherbrooke	43	16	24	3	131	150	35
Shawinigan	46	12	30	4	138	204	28

Ligue JUNIOR PROVINCIALE

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Québec	33	27	6	0	214	94	54
T.-Rivières	34	21	13	0	164	110	42
National	31	19	12	0	180	140	38
Canadiens	28	17	11	0	94	82	34
Verdun	31	6	25	0	80	172	12
Royal	33	5	28	0	70	198	10

Ligue des BONS SPORTS

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Trois-Pistoles	12	8	4	0	53	39	16
Montmagny	12	8	5	0	42	40	16
Riv.-du-Loup	14	5	9	0	58	64	10
Beauport	11	4	7	0	52	58	8

Ligue Régionale-Commerciale

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Donnacona	10	5	3	2	50	50	12
Rimouski	8	4	2	2	51	37	10
St-Raymond	8	3	4	0	28	31	6
Sénateurs	8	3	5	0	35	44	6

Ligue MATAPEDIA-MATANE

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Mont-Joli	17	12	3	2	78	46	26
Matane	16	10	5	1	86	64	21
Amqui	17	6	8	3	80	74	15
Sayabec	13	4	8	1	56	65	9
Causapscal	15	3	11	1	54	103	7

RESULTAT

Mardi, 23 — Matane 4, Mont-Joli 3

Trois lanceurs de Cuba avec le Sherbrooke

MONTREAL, 25, (BUP). — Les Athlétiques de Sherbrooke ont annoncé qu'ils avaient signé trois lanceurs cubains pour la prochaine saison. Ce sont: Manuel Perez Rodriguez, âgé de 20 ans, qui a remporté 7 victoires contre une défaite cet hiver dans la ligue de Cuba; Jean Quesada Bonnille, âgé de 22 ans,; et Juan Martinez, âgé de 19 ans, qui jouait avec Sherbrooqe l'an dernier. Le receveur Lauro Pascual et l'arrêt-court Sylvio Garcia se rapporteront aussi à l'équipe ce printemps.

Ce soir la ligue présentera une partie dans la classe A, Sylvio Marceau visitera le Duchênes et Boucher, à St-Grégoire. Tous les amateurs sont invités.

1ère visite du McGill contre Laval, vendredi

Déterminés coûte que coûte à remporter leur premier triomphe de la saison, les étudiants de Laval pratiquent régulièrement de ce temps-ci, en vue de leur rencontre de vendredi prochain au Colisée local.

Ce sera la première visite en notre ville de l'équipe de Dave Campbell, et les amateurs aimeront sans doute revoir à l'oeuvre Gordie Knutson, l'ancien ennemi numéro 1 des Citadelles lorsqu'il évoluait pour les Royaux Juniors.

L'équipe de Léo Bourgault sera au complet pour cette importante rencontre, alors que Talbot, Boulet et Drouin, blessés vendredi dernier, seront de retour au jeu.

Maurice Paradis et Raymond Desjardins, deux recrues mises à l'essai contre Toronto, seront aussi de la partie, ayant fait très belle figure à leurs débuts.

Cette partie sera pour le championnat provincial et si les locaux l'emportent, ils auront encore une chance mathématique de terminer sur un pied d'égalité avec McGill.

Les fameux Redmen seront aussi au complet, et Dave Campbell, en plus d'avoir retrouvé son cerbère régulier, le solide MacLellen, a aussi fait l'acquisition d'un nouveau joueur du nom de Lynch qui à ses débuts compta deux francs buts.

C'est donc dire que cette rencontre sera des plus contestées, et saura certes offrir du jeu de première valeur.

En plus de Gordie Knutson, McGill compte sur ses rangs d'autres vedettes bien connues telles que Appleby, Marchessault, Robertson, Robillard, Zemel et autres.

Les gars du Rouge et Or tiendront une dernière pratique aujourd'hui afin d'être à leur meilleur pour demain soir, étant convaincus qu'une nouvelle défaite serait tout simplement désastreuse pour eux, même si dans la course au trophée Queen's, ils n'ont qu'une partie sur six de jouées.

Ouverture de la ligue du lancer à la mouche au Casting Club le 1er fév.

La ligue du lancer à la mouche débutera pour de bon, jeudi le 1er février prochain. Les membres ont commencé à former les équipes et tout s'annonce pour être une autre saison fructueuse; ce sera la neuvième année des opérations de notre club.

Tous se souviennent des superbes trophées et prix distribués à la fin de la saison pour récompenser les efforts des lanceurs à la mouche. Il reste encore quelques équipes à former et on invite tous les membres, leurs amis pêcheurs sportifs, à donner leurs noms pour participer aux soirées du jeudi. Venez pratiquer le lancer avec l'équipement que le club place à votre disposition.

M. Philippe Gagnon donnera une causerie sur le choix de l'équipement, son entretien et aussi sur les méthodes de pêcher l'achigan et la truite. Il donnera aussi des conseils sur la sélection des meilleurs endroits de pêche dans l'est de la province et expliquera la différence entre la pêche de rivière et la pêche sur les lacs. Venez questionner Philippe et exposer vos problèmes. Vous êtes tous bienvenus. L'entrée est libre.

Royal blanchit par 2-0 le Canadien; National a raison du Verdun, 5-3

SOMMAIRE

ROYAL Jr 2, CANADIENS Jr 0

Première période

Aucun point.

Pun.: Larocque.

Deuxième période

1—Royal: Petry (Watson) 10.40

Pun.: Larocque, McIntyre, Nadon.

Troisième période

2—Royal: Broden, (Larocque) 11.14

Pun.: McIntyre.

NATIONAL 5, VERDUN 3

SOMMAIRE

Première période

1—National: Burchell, (Geoffrion) 1.12

2—National: Scullion (Pronovost) 10.45

3—National: Burchell, (Paillé, Geoffrion) 19.28

Pun.: Hardy, Bouchard, Bartlett, Machney.

Deuxième période

4—Verdun: St-Pierre, (Lapointe) 10.40

Aucune punition.

Troisième période

5—Verdun: J. Rousseau, (G. Rousseau, Auger) 10.20

6—National: Burchell, (R. Goyette) 13.28

7—Verdun: Beaupré, (Pilon, G. Rousseau) 18.27

8—National: Geoffrion, (Pawchuck) 19.50

Pun.: Rogers, Labelle.

COLISÉE
TEL.: 5-1529
DEMAIN SOIR — 8 h. 30
Ligue Interuniversitaire
Senior
UNIVERSITE
McGILL
(Red Men)
—VS—
UNIVERSITE
LAVAL
(ROUGE ET OR)
Invitation spéciale est faite aux Anciens de Laval

PRIX D'ENTREE :
Loges $1.00
Mezzanine $0.75
Balcon $0.60
Enfants $0.25
Billets en vente dans les dépôts jusqu'à demain midi à 1 heure.

DEPOSITAIRES :
Pharmacie GUERTIN, 1400, 4e Avenue
Tabagie GRAVEL, 3e Avenue et 4e Rue
COTE SPORTING GOODS, 4, rue St-Joseph
HENRI GAGNON, 56, côte du Palais
Tabagie MONTCALM, 17, chemin Ste-Foy
Tabagie DU PARC, 120, rue Bourlamaque
JOS. COTE, (no 5), Bagot et St-Vallier
Pharmacie SOUCY, 90, de la Couronne
COLISEE. — Parc de l'Exposition

NAP. JACQUES LTEE
128-132 ST-JOSEPH QUÉBEC
MARCHANDISES DE QUALITE POUR HOMMES

Cigarettes
British Consols
BOUT ORDINAIRE ou EN LIÈGE

Pour 1951 GMC vous apporte les

CAMIONS PAR EXCELLENCE !

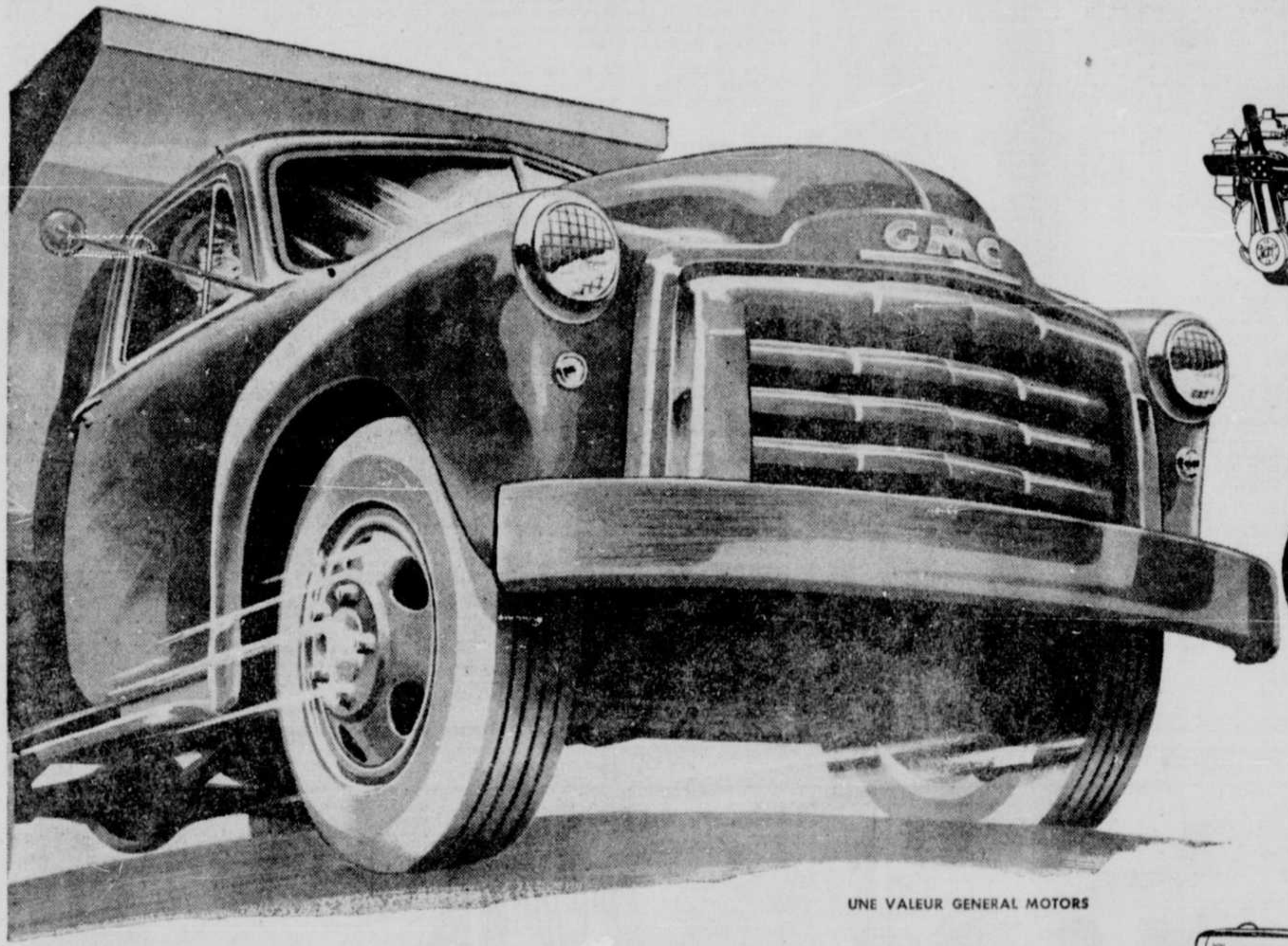

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

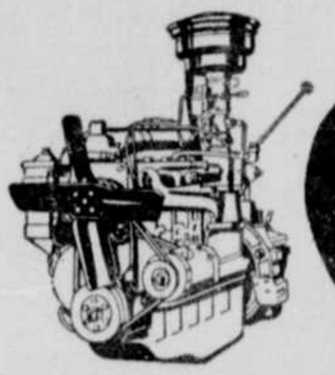

Les plus efficaces de tous les MOTEURS DE CAMIONS!

★ Les excellents moteurs à soupapes en tête GMC sont plus puissants! Le Torquemaster donne maintenant 114 C.V., le Loadmaster, 105 C.V., le Thriftmaster, 92 C.V.

Les plus confortables de toutes les CABINES DE CAMIONS!

★ Nouveaux volets de ventilation sans courants d'air . . . réglage facile du siège . . . champ visuel très large!

Dans ces incomparables GMC 1951, vous obtiendrez le dividende constant qu'est la puissance de traction supérieure des GMC . . . une puissance conçue *pour camions* avec un couple soutenu supérieur à celui de tout autre moteur. Et cette puissance s'accompagne de l'endurance supérieure du cadre GMC robuste, conçu pour camions! Vous obtenez des caractéristiques de valeur supérieure dans chaque modèle.

Sous la beauté robuste des nouveaux GMC 1951, il y a la construction de camion qui donne des exploitations *profitables*—réduit les frais d'entretien—et porte encore plus haut la sûreté de fonctionnement. Les chauffeurs goûtent plus de confort que jamais—les propriétaires bénéficient d'une puissance supérieure doublée d'une *réelle* économie. GMC vous donne un bien plus grand choix—des modèles construits pour donner satisfaction dans *tout* genre de camionnage.

Ce sont certainement les camions par excellence! Voyez-les aujourd'hui chez votre marchand de camions GMC!

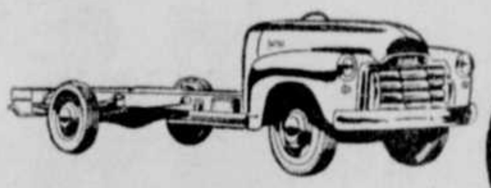

Les plus forts de tous les CHÂSSIS DE CAMIONS!

★ Construits pour de durs services! Nouveaux freins améliorés . . . cadres massifs . . . manoeuvre facile!

PLUS DE MODÈLES *que toute autre marque!*

★ Plus de modèles, de gammes de charges, d'empattements, de genres d'essieux, de portées d'engrenages!

GMC-151F

AUTOMOBILES INC.

12, rue de la Couronne - - - - - - - - - - Québec P. Q.

GMC pour toute charge sur toute route

L'exportation des capitaux du Canada jouerait un rôle utile

MONTREAL, 25 — Malgré la tension internationale accrue et l'amélioration du potentiel de recettes en dollars de quelques pays d'autre-mer, le besoin existe encore "d'accroître les sorties de capitaux de ce continent". Voilà ce qu'écrit la Banque de Montréal dans sa dernière Revue des Affaires, qui est consacrée au récent rapport du Comité consultatif sur les Placements outre-mer. Constitué à l'invitation du ministre des Finances, ce comité d'hommes d'affaires canadiens avait à sa tête M. Gordon-R. Ball, directeur général de la banque.

La tournure des événements depuis la publication du rapport, dit la B de M, peut paraître, de prime abord, avoir relégué davantage dans l'ombre la reprise des placements outre-mer. La tension internationale a grandi; et le potentiel de recettes en dollars de la zone sterling et des autres pays d'outre-mer, grâce au niveau plus réaliste des changes et à une active demande nord-américaine à l'importation, s'est "fort amélioré".

"Mais à regarder les choses de haut, on voit combien il est désirable d'accroître les sorties de capitaux de ce continent. Pour le Canada, en particulier, le problème de la capacité d'achat des nations d'outre-mer est encore pressant".

L'exportation tend encore à fléchir

La Banque souligne que la tendance à la baisse des exportations sur les marchés traditionnels d'outre-mer persiste toujours. Elle a été masquée, ces derniers mois, par une forte demande des Etats-Unis, "pour partie probablement temporaire". Une exportation de capitaux canadiens pourrait accroître la capacité productive de nos clients d'outre-mer, procurer des sources d'approvisionnement nouvelles ou plus considérables hors de la zone des monnaies fortes, et améliorer les chances d'exportation sur ces marchés.

La B de M voit dans le rapport "essentiellement un document pratique". Comme il est "naturel dans le cas d'un jeune pays en croissance", le montant des capitaux étrangers au Canada, reconnaît-il, "l'emporte fortement" sur les placements canadiens à l'étranger. Au contraire des Etats-Unis, le Canada "n'a pas ordinairement un fort excédent à sa balance internationale des comptes". Ses possibilités d'échange avec l'étranger dépendent "de la situation de sa balance internationale des comptes et, en particulier, de l'ampleur de ses réserves de dollars américains".

Ayant passé en revue l'industrie canadienne, le comité estime que les obstacles principaux aux placements à l'étranger sont le contrôle des changes, les restrictions tarifaires, les entraves directes aux placements, l'instabilité politique, le risque de nationalisation, de mauvaises relations industrielles et l'absence de facilités techniques.

Le comité recommande des mesures spécifiques

La B de M. énumère certaines des recommandations du comité: tâcher d'obtenir des ententes pour corriger les disparités des impôts sur les affaires à l'intérieur et à l'étranger; exempter les firmes possédant 25 pour cent ou plus des actions votantes d'une entreprise étrangère de payer l'impôt sur le revenu canadien sur ces dividendes; regarder le contrôle des changes au Canada avec un "scepticisme vigilant", comme quelque chose à éliminer dès que la situation le permettra; consulter davantage les gouvernements intéressés à permettre le libre mouvement des capitaux, des dividendes et des profits; permettre aux compagnies canadiennes désireuses de faire des placements dans la zone du dollar américain d'acheter cette devise selon leurs besoins; étudier la possibilité d'accroître les placements du Canada à l'étranger par l'intermédiaire de la Banque International de Reconstruction et de Développement; aborder tout le problème d'une façon plus large, comportant l'aide de l'Etat, en particulier pour les pays asiatiques arriérés.

Bulletin du marché

L.-G. Beaubien et Cie, Limitée Québec

Canadian Investment Fund. — La société a annoncé son premier dividende qui s'élèvera à .07 cents par action, payable le 15 février aux actionnaires inscrits le 31 janvier, ex-dividende le 30.

International Paper Co. — Suivant une déclaration du secrétaire de la société, les bénéfices de l'International Paper auraient atteint la somme de $67 millions, déduction non faite, de la nouvelle taxe, pour bénéfices exceptionnels, en vigueur aux Etats-Unis. Lorsque ceux-ci seront déduits, il est estimé que les bénéfices nets par action pour l'année 1950, s'établiront aux environs de $7.00. En 1949, la société avait gagné $7.12 par action, cependant, si l'on ramène ce gain sur la base de la capitalisation présente, c'est-à-dire en tenant compte du dividende-actions de 25 p.c., distribué dans le courant de l'année 1950, les profits par action de l'année 1949 seraient ramenés à $6.69. En ce qui concerne les perspectives pour l'année 1951, la société estime que la production se maintiendra et que les bénéfices nets seront dépendants d'une éventuelle augmentation des frais et des taxes.

Marché des obligations. — 24 janvier 1951. — Tendance raffermie sur le marché des obligations. Les obligations industrielles s'inscrivent en demande. Aluminum 3 1-2 p.c., 1971, 101 3-4 à 102 3-4; Brazilian Traction, 1970, 97 à 98.

Marché des changes, 24 janvier 1951. — Dollar américain $1.05 11-32 (moins 1-32); Livre sterling $2.95 (moins 1-16).

FOURNAISES ET BRULEURS à L'HUILE
Service 24 heures
Confiez-nous en toute sécurité, l'entretien, le nettoyage et les réparations de votre fournaise ou de votre brûleur à l'huile.
SPECIALITE : BRULEUR TIMKEN
SIGNALEZ 4-2421 EN TOUT TEMPS
PIECES DE RECHANGE AUTHENTIQUES
J.AY. BOUCHARD INC.
97 COTE DABRAHAM-QUEBEC

J.-N.-E. GRENIER prés. J.-P.-E. RUEL vice-prés.
SPECIALITES : Obligations Gouvernements, Municipalités, Inst. Religieuses, ..Utilités Publiques.
GRENIER, RUEL & CIE INC.
TELEPHONE : 5-6101, 71 RUE ST-PIERRE QUEBEC
Courtiers Valeurs de Placement

Nous sommes heureux d'annoncer la nomination de Messieurs
H. F. SEYMOUR
A. R. WRIGHT
et
HENRI TURGEON
aux postes de membres du Conseil d'administration de Greenshields & Co Inc
et
membres associés de Greenshields & Co
Greenshields & Co Inc — Greenshields & Co

Bourse de MONTREAL

Fluctuations des moyennes, le 25 janvier 1951.

Banques	32.81	—0.15
Services publics	88.4	+0.2
Industriels	211.7	+0.1
Combinés	170.6	+0.1
Pulpes et papier	711.01	+6.51
Mines d'or	68.52	+1.25

MONTREAL, 25. — (B. U. P.) — Le marché maintint une allure modérée, hier à la Bourse de Montréal et la cote fluctua irrégulièrement. Une vague de prises de profit à l'approche de la fermeture réduisit considérablement les quelques gains faits antérieurement. La section du papier à journal fit des gains fractionnaires; Cosolidated Paper toucha un nouveau sommet à 36 1-4; Abitibi progressa de façon notable et les autres titres de ce grouper firent des avances minimes. Dominion Bridge monta de plus d'un point à un nouveau haut. Les services publics firent de légers gains, mais les métaux usuels, les brasseries et les filatures fléchirent en général.

Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie Limitée, 70, rue St-Pierre, Québec. Tél.: 2-1521

BOURSE DE MONTREAL

1720	Abitibi Paper	48½	47¾	48¼
2040	DO $1.50 priv	24⅝	24⅝	24⅝
75	A.-A. S. "A" priv	—	—	26⅝
490	Algoma Steel	30½	30¼	30¼
715	Alum. Ltd	98	97	97
103	DO 4% priv	25½	25¼	25¼
250	Am. El. Corp.	—	—	10
25	A.-C. T. 4½% priv	—	—	44
700	Argus Corp.	10¼	10	10¼
475	Asbestos Corp.	45	44½	45
60	Bath. P. "A"	—	—	43½
1702	Bell Telph.	40¼	40	40
2215	Brazilian Tract.	23⅝	23⅝	23⅝
100	Br. Am. B. N.	—	—	15
1260	B.A. Oil Co. Ltd	32	21½	31¾
2325	B.C. F. Prod.	7	6¾	7
516	B.C. P. Corp. "A"	31¼	31	31¼
1950	DO "B"	6¼	6	6
175	Bruck S. M. "B"	—	—	11½
50	Building Prod.	33½	33	33½
100	Bulolo Gold Dr.	—	—	8
260	Can. Cement	—	—	59
130	DO $1.30 priv	—	—	29½
765	Can. I. Found.	21½	21¼	21½
588	Can. Brew	18½	18¼	18¼
60	Can. Bronze	—	—	31
1045	Can. Car & F.	—	—	15
428	DO "A"	—	—	17⅝
525	Can. Celanese	57⅞	57⅛	57¾
130	DO priv. $1.75	—	—	38
200	DO priv. $1.00	—	—	23
125	Can. Cottons	80	79	79
100	Can. F. 6% priv	—	—	139
100	Can. Loc.	—	—	27½
200	Can. Oil Comp.	—	—	19⅝
1598	Can. Pac. Ry	25½	25	25
1400	Can. vickers	18⅝	18½	18½
810	Cockshutt Plow	26½	26	26¼
345	Cons. Smelters	131½	131	131
75	Crown Cor & Seal	—	—	35
725	Dist. Seagrams	30¼	30	30
650	Dom. Bridge	64	61½	64
100	Dom. Corset	—	—	12¾
175	Dom. Found.	—	—	44
25	Dom. Glass	—	—	66
715	Dom. Steel "B"	31½	31¼	31¼
100	Dom. Tar	—	—	34
770	Dom. Textile	—	—	14⅝
355	Eddy P. "A" pr	22	21¾	21⅝
690	Famous Players	17¼	17	17⅛
1980	Fraser	47¼	46½	47
730	Gat. Power	—	—	18⅝
28	DO 5½% priv	—	—	111
310	Gen. Steel Wares	—	—	19
25	DO 5% priv	—	—	104
280	G. Lime & Alab.	—	—	23
140	H. Sm. P. M.	77	75½	77
735	Hudson Bay M.	61½	61¼	61¼
1485	Imp. Oil	31	30⅝	31
70	Imp. Tob. 4% pr	—	—	25
430	Ind. Accept.	29	28½	28¾
200	Inglis Co	—	—	16½
850	Int. Nickel	41	40⅝	40⅝
335	Int. P. Comp	57¼	57	57½
705	Int. Petrol	—	—	13⅜
475	Int. Utilities	24¼	24	24½
100	[illegible] Pub. Serv.	—	—	11
135	Lake of the Woods	33	32½	23½
200	Lewis Brothers	—	—	10
1225	MacM. E. "B"	19	18½	18½
100	Mailman Corp.	—	—	16
2125	Massey-Harris	47½	47¼	47½
535	McColl Fr. Oil	—	—	22
290	Mtl Loc. Works	—	—	17½
255	Nat. Brew.	—	—	21⅞
115	Nat. Drug	—	—	8⅝
75	Nat. Steel Car	—	—	28¼
225	Noranda Mines	78	77½	78
275	Ogilvie Flour M.	—	—	23½
19	Ogilvie 7% priv	—	—	168
50	Ont. Steel Prod.	—	—	73
105	Penmans Ltd	—	—	61½
950	Placer Dev.	22	21⅝	21¾
235	Powell River	—	—	66½
200	Power Corp.	23½	23¼	23½
1870	Price Brothers	29½	29	29¼
1150	Prov. Transp.	—	—	18
2595	Royalite	13½	13	13½
525	St. Lawr. Corp.	34⅝	34	34
100	St. Lawr. Fl.	—	—	20½
10	St. L. P. 1er priv	—	—	103
1004	Shawinigan Pap.	34¼	34	34
115	DO 4% priv	46	45½	45½
225	DO 4½% priv	—	—	51
45	South. Can. P.	—	—	27
500	Stand. Chemical	12¼	12	12½
125	Steel Co. of Can.	—	—	34¾
75	DO 7% priv	—	—	36½
50	Thrift	—	—	26¼
125	Tooke Brothers	—	—	7
50	T. T. 7% priv	—	—	158
950	U. Steel Corp.	9⅝	9¼	9¼
300	Wabasso Cotton	—	—	23
330	Walker Goodh.	56½	55¾	55½
250	Winnipeg El.	39¼	39	39
200	Zeller's Ltd	—	—	13⅝
	BANQUES			
260	Banque de Mtl	31	30¾	30¾
575	B. de Nouv.-E.	45	44	44
1515	B. Can. Nat.	—	—	21
400	B. Can. de Com.	—	—	27¾
225	B. Royale du C.	30¼	30	30½

Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie. Limitée, 70, rue St-Pierre, Québec TEL.: 2-1521

CURB DE MONTREAL

11755	Anglo-Nfld. D.	10⅞	10⅝	10⅞
560	Atlas Steels Ltd	15⅛	15	15
255	Bath. P. "B"	—	—	23½
34225	Brown Comp.	12¼	12⅛	12⅜
601	DO $6.00 priv	138½	136¼	138¾
200	Can. & Dom. S.	—	—	22
100	Can. G. Inv.	—	—	23
1025	Can. Ind.	—	—	34
2900	Can. Marconi	400	385	385
100	C. P.&P. Inv. v.T.	—	—	450
1125	Can. W. L.	7⅛	7⅝	7⅝
225	Can. Westinghouse	—	—	80
100	C. N. G. Advt 'B'	—	—	20
500	Com. Alcohol	—	—	3⅝
2980	Cons. Paper	36⅝	35⅞	36½
520	Cons. Text. M.	21	20	21
130	Dom. Eng. Works	—	—	78
410	Dom. Oilcloth	—	—	39
25	Dom. Paper Co	—	—	29
300	East. Steel Prod.	7⅞	7⅝	7⅞
200	Fleet Man. Ltd	—	—	170
455	FMCo. of C. "A"	—	—	53
300	Great L. P. Co	32	31¾	32
500	Hydro-El. Sec	—	—	460
580	Inv. Found. Ltd	—	—	19½
200	Lambert A. Inc.	7½	7⅜	7⅜
25	MacL. P. & P.	—	—	32
100	Maple Leaf M.	—	—	14
400	Mar. Tel. & Tel	—	—	17¾
495	Min. & Ont. P.	28⅝	28¼	28⅝
1000	Orange Crush Ltd	460	450	460
20	P.C.ofC. 6% 1er pr	—	—	111
75	DO 2e priv	—	—	55
10	South. C. P. 6% pr	—	—	119
1700	Trans. Telv.	—	—	28
300	Westell Prod. Ltd	—	—	17½
	TITRES MINIERS (en cents)			
4400	Anacon	277	270	270
1300	Ascot	226	224	224
1000	Band-Ore G. M.	—	—	4
11000	B. M. M. Corp.	60	58	59
18700	Belle Chiboug.	53	51	51
9000	Bonville G. M.	8	7	7
12000	Bouzan G. M.	12½	11½	[illegible]
2000	Bella Keno	57	56	57
6000	Centr. G. M.	—	—	13
32075	Cons Candego	67	63	67
3000	Cons. Centr. Cad.	—	—	8
2000	Cobalt	82	81	82
200	Dome M. Ltd	—	—	18¾
2000	Donalda M. Ltd	—	—	61
1300	East S. M. Ltd	910	900	900
1000	Eldona G. M. Ltd	—	—	55
3500	Goldb. M. Ltd	3⅝	3½	3½
1400	H. C. G. M. Ltd	13⅝	13½	13⅝
1000	H.-R. G. M. Ltd	—	—	15
500	Jack Lake M. Ltd	—	—	2½
56700	Jaculet	45	41	42
4300	Joliet-Q. M. Ltd	95	85	95
11500	Kayrand	23	21	23
2625	Lab. M. & E. Co	950	890	900
27950	Ladulama	56	45	52
3000	Lingside G. M. Ltd	4½	4	4½
2400	Lavalie	23	23	24
1000	Macd. M. Ltd	—	—	90
100	McI.-P. Mines Ltd	—	—	64
24800	Merrill Island	75	64	74
100	M. Corp. of C. Ltd	—	—	18¾
1500	Montauban	—	—	40
1000	Nechi C. Dr. Ltd	—	—	48
5100	New C. M. Ltd	320	310	310
9000	New Form.	45	43	44
2350	New Pac. Coal	142	138	142
4400	Nocana	24	23	24
500	Norm. M. Corp.	—	—	485
1200	O'Brien G. M. Ltd	158	153	158
32700	Pershcourt	78	74	75
5400	Quebec Chib	51	48	48
11500	Quebec Lab. Dev.	25	24½	24½
23500	Quebec Smelting	23	19	22
100	Q. M. Corp. Ltd	—	—	28¾
200	Quebec Man.	—	—	260
7000	Royran	15	14½	15
4000	Santiago M. Ltd	—	—	4½
1000	S. (1945) M. Ltd	168	165	168
14275	Sh.-G. M. Ltd	420	400	400

Bourse de NEW-YORK

Fluctuations des moyennes, le 25 janvier 1951.

Indutriels	244.34	—0.96
Chemins de fer	82.28	—0.55
Services publics	42.04	—0.32
6% stocks (divers)	90.91	—0.50

NEW-YORK, 25. — (B. U. P.) — La section principale de la liste a fléchi hier à la Bourse de New-York, tandis que les spéculateurs concentraient leur attention sur les titres sélectifs qui firent des avances de 6 points dans nombre de cas. Le déclin d'hier, au cours de la séance la plus terne depuis le 7 décembre, effaça l'avance de la veille dans les sections des industries et des services publics et amplifia le déclin de la veille dans le groupe ferroviaire. Durant la dernière heure le volume des échanges prit de l'ampleur et les transactions s'étendirent à toute la liste. Néanmoins, à la fermeture le marché ralentit son allure. On attribue le déclin d'hier, à la crainte de l'imposition imminente des contrôles sur les prix.

Cours fournis par Barry & McManamy, 132, rue St-Pierre, Québec. Tél.: 2-7006.

BOURSE DE NEW-YORK

Allied Chemical	59½	—	—
American Loco	22¼	—	—
American Tel	153½	152	152
Anaconda Cop.	40¼	39¾	39¾
Atchinson Rly.	153	—	—
Bethlehem St	55¼	55	55
Can. Pacific	23⅝	—	—
Ches. & Ohio	35⅝	—	—
Chrysler Corp	75½	75⅜	75½
Com. Solvents	23	—	—
Cons. Edison	30½	30¼	30¼
Coca Cola	124	—	—
Douglas Airs	85¼	—	—
Gen. Electr.	53¾	53½	53½
Gen. Motors	49¼	48⅝	48⅝
Int. Paper	54¼	53½	53⅝
Int. Tel	15⅝	—	—
Johns-Manville	48⅝	—	—
Kennecott	74½	74	74
Loews	17½	—	—
Montgomery Ward	69⅝	68½	68⅝
Nash Kelv	20¼	19⅝	19⅝
N. Y. Central	23⅜	23¼	23¼
Ohio Oil	47½	—	—
Packard Motors	4⅝	—	—
Penn. Rly	24½	24⅜	24⅜
Radio Corp.	18⅝	18	18½
Republic Steel	44½	—	—
Sears Rochuck	52½	—	—
Socony vac.	27¼	—	—
South Rly	55⅝	—	—
Stand Oil N. J.	96½	96¼	96½
St. Regis Paper	13⅝	—	—
Union Carbide	54⅝	—	—
Union Pacific	106	—	—
U. S. Rubber	56⅝	—	—
U. S. Steel	45¾	45	45
Westinghouse Electr.	36⅝	—	—

CURB DE NEW-YORK
(Par l'United Press)

600	Alum. of Am.	73½	72¾	72¾
4000	Am. Maracaibo	7	6⅝	6⅝
1900	Am. Super	½		
2700	Bellanca Air	4	3⅞	4
700	Brazilian	22⅝	22¼	22⅝
400	Breeze Corp.	14½	14½	14½
4100	Can. Marconi	3⅞	3⅝	3⅝
2300	Cities Serv.	85⅝	84⅝	84⅝
300	Col Air	7½		
800	Cosden Pet.	15⅞	15⅜	15⅞
1900	Creole Pet	58⅝	58	58½
500	Dosco "B"	29½	29¼	29⅝
8700	El B. & Share	21⅛	20⅝	20⅝
700	Fairchild C. & I.	22½	22⅜	22⅜
100	Ford of Can. "A"	50	—	—
200	Ford Ltd	4⅝	—	—
100	Giant Yellowknife	7	—	—
2500	Glen Alden	16⅝	16⅝	16½
3400	Hollinger Gold	12⅝	12½	12½
1400	Humble Oil	113½	112⅝	113
5500	Imp. Oil	29⅝	29¼	29⅝
200	Int. Petrol	12⅝	12½	12⅝
9700	Kaiser Frazer	8⅛	7⅞	7⅞
1400	Lake Shore	10	9⅞	10
4200	Mid S. Pet	13⅞	13	13¾
800	New Jersey zinc	72¼	70¾	72¼
7600	Pac. Pet Ltd	8⅝	8⅝	8⅝
14500	Pancoastal vTC	5¼	5⅛	5¼
2700	Pantepec Oil	6⅝	6⅝	6⅝
1500	Penn road	13⅞	13⅝	13⅝
12800	Royalite Oil	13	12⅝	12⅞
100	Std of Ky	38	—	—
300	Technicolor	19¼	19¼	19¼
2800	Wright & Harg.	1⅞	1⅝	1⅝

4600	Siscoe G. M. Ltd	70	69	70
500	S. M. (1914) Ltd	—	—	43
500	Stand. G. M. Ltd	—	—	16
4850	S. R. L. M. Ltd	10½	975	975
1025	S. Cons. M. Ltd	355	350	350
5000	Trebor Mines	11	10	10
5600	Torbit Silver	170	165	170
570	United Asb. Co	109	105	107
100	W. Am. M. Ltd	—	—	11½
19500	Wendell	—	—	40
7500	West. Ashley	30	28	30
1000	Westv. M. Ltd	—	—	5½
	HUILES			
2200	A.-C. Oil Co., Ltd	560	550	550
300	C. & E. Corp. Ltd	12	11½	11½
200	Cent. Leduc	—	—	230
11500	Dicalta	29	25	28
1175	G. Oil v. Ltd	153	145	151
4130	H. Oil Co. Ltd	16¼	15⅝	16¼
300	Nat. Petr.	—	—	175
100	Pac. Petr.	—	—	855
1000	Pan West	—	—	39
1650	Phillips	110	106	110

Volume: 601,300 actions comprenant 119,500 industrielles et 481,800 minières.

Bourse de TORONTO

Fluctuations des moyennes, le 25 janvier 1951.

Industriels	308.94	+0.19
Mines d'or	93.37	+0.64
Métaux de base	180.01	—0.79
Pétroles de l'Ouest	92.97	+0.99

TORONTO, 25. — (B. U. P.) — Les métaux usuels continuèrent leur avance hier, à la Bourse de Toronto. Le roulement des échanges progressa et dépassa 2,500,000 actions. Labrador se signala dans la section des métaux usuels et enregistra un gain de .35 à $9.35. Sherritt Gordon gagna .10 à un nouveau haut et United Keno avança de .20. Dans la section des mines d'or senior, Bralorne monta de .10, tandis que Giant Yellowknife perdait .05 Calgary & Eomonton fit un recul de 1-4 de point dans le pétrole de l'Ouest. La situation était imprécise dans le groupe industriel, Abitibi monta de 1-2 point à 48 1-4, Bell Telephone de 1-8 de point à 40 1-4 et Dominion Bridge de 1 1-2 point à 62 1-2, un nouveau haut.

Cours fournis par Barry & McManamy, 132, rue St-Pierre, Québec. Tél.: 2-7006.

BOURSE DE TORONTO

	Haut	Bas	Ferm.
Anacon Lead	279	270	275
Anglo Can Oil	570	550	565
Arjon	37	36	—
Ascot	228	220	225
Athona	8½	8	—
Atlantic Oil	265	260	265
Aubelle	9	—	—
Aumaque	31	30	31
Aunor	260	250	—
Bagamac	25	—	—
Base Metals	60	57	60
Bidgood Kirk	5⅝	5½	5⅝
Bobjo	14½	13½	14½
Boretal	50	49	—
Bonneville	7	6¾	7
Bralorne	770	—	—
Brouilan Porc	90	—	—
Buffadison	10½	—	—
Buffalo Can	29	23¾	27½
Calgary & Edm	12¼	11½	—
Callinan Flin F	37	21⅞	27
Calmont Oil	92	91	92
Canadian Oil	20	19½	19¾
Canadian Mal	80	—	—
Cariboo G Q	130	—	—
Castle Trath	255	250	—
Central Leduc	232	220	232
Central Pat	72	71	—
Chemical Res	110	107	108
Chesterville	70	—	—
Citralam Mal	16	15	16
Cochenor Wil	195	188	191
Colomac	5	—	—
Conwest	203	199	—
Cons Beattie	78	74½	76
Cons Duquesne	52	—	—
Croinor	40	—	—
Dalhousie	40	35	39½
Dome	19	18⅛	—
Donalda	62	60	62
Duvay	5½	—	—
East Crest Oil	13	12⅝	13
East Mal	165	160	—
East Sullivan	915	905	910
Elder	57	55	57
Eldona	25	24⅝	25
El Penrey	12½	—	—
Falconbridge	1000	990	995
Federal Kirk	6	5½	6
Francoeur	9	—	—
Frobisher	375	365	—
Giant Yk	765	740	—
Gods Lake	50	47	48
Goldale	21	20	21
Golden Man	640	630	—
Halliwell	2½	2¼	2½
Hardrock	34	31	—
Harricana	14	12	13¾
Hasaga	37	34	35¾
Heva Gold M	9	—	—
Hollinger Oil	13⅝	13½	—
Homer Yk	11	10	—
Hudson Bay	61½	—	—
Jacknife	5⅝	5½	5¼
Jellicoe	16	15½	16
Joliet Quebec	94	85	90
Kerr Addison	19½	19¼	—
Kirkland Lake	101	100	—
Labrador	960	850	905
Lake Dufault	98	92	94
Lake Fortune	5¾	5	5¾
Lake Shore	10½	10⅜	—
Leitch	111	110	111
Lingman Lake	33	31	—
Little Long Lac	85	83	—
Louvicourt	24	23	—
Macassa	234	230	234
MacDonald	92	88	90
MacCleod Cock	320	288	315
Madsen Red Lake	270	—	—
Mal Gold	285	275	285
Man & East	2½	—	—
Marcus	12	—	—
McIntyre	63⅞	63½	63½
McKenzie	52	—	—
McMarmac	11	—	—
Mid Continent	16	15½	16
Moneta	40	39	40
Negus	127	120	125
New Calumet	320	310	—
New Jason	20	—	—
New Marlon	10	8	9½
New Pacalta	12	11	—
Nicholson	21½	21	—
Nipissing	261	—	—
Noranda	78	77⅝	—
Normetal	490	480	485
Norsemen	17	15	—
Northland	7⅝	—	—
O'Brien	155	150	155
Okalta	269	265	—
O'Leary	18	17½	18
Omnitrans	4¼	—	—
Orenada	10½	—	—
Osisko	154	148	151
Pacific Pete	870	850	865
Pamour Porc	111	109	110
Pandora Cad	4½	—	—
Paramaque	5	—	—
Paymaster	79	77	78
Pend Oreille	890	—	—
Pickle Crow	185	182	—
Pioneer	220	215	—
Preston East D	179	170	179
Quebec Lab	29	25	—
Quebec Man	265	255	—
Queenston	80	79	80
Quemont	28⅝	28½	—
Roche long L.	8	—	—
Roxana	35½	—	—
Royalite	13⅝	13¼	13½
San Antonio	310	290	—
Sannorm	5	4½	—
Senator	23½	23	23½
Sheritt Gordon	420	395	400
Sigma	740	—	—
Silanco	40	39	39½
Stacoe	70	69	70
Sladen Mal	74	72	—
Sullivan Cons	360	350	—
Steep Rock	1050	950	990
Sylvanite	137	130	137
Teck Hughes	235	225	230
Thompson Lund	13	9	11½
Towagmac	10	—	—
Transcont Res	84	75	78
Torbrit Silver	171	162	170
United Oil	57	54	57
Upper Canada	226	215	224
ventures	13½	13⅛	13¼
Waite Amulet	11	10⅝	11
Wiltsey Coghlan	12	—	—
Wright Harg	190	188	190
Yellowrex	14½	14	—

Total des ventes: 3,334,000.

Nominations chez Greenshields et Co., Inc.

● MM. H.-F. Seymour, A.-R. Wright et Henri Turgeon, qui viennent d'être nommés directeurs de Greenshields et Co. Inc., courtiers en valeurs de placement, et associés de Greenshields et Co., membres de la Bourse de Montréal.

Marché du bétail

Montréal, 24. (BUP). — Les marchés d'animaux vivants de Montréal offraient en vente, hier, 74 bêtes à cornes, 25 porcs et 60 veaux. Les vaches formaient le gros lot dans les arrivages de bestiaux; il n'y avait que quelques taures et taureaux. Le marché déploya une grande activité; la demande était bonne et les prix soutenus.

Quelques taures moyennes se vendirent de $23. à $26. et les communes de $18. à $22. Les bonnes vaches ont rapporté de $23. à $24., les moyennes de $21. à $22. 50, les communes de $19. à $20.50 et les sujets de conserverie de $17. à $18.50. Les bons taureaux se sont vendus de $24. à $26., quelques-uns $27. et les communs et moyens de $20. à $23.50.

Les arrivages peu abondants de veaux s'écoulèrent à des prix stables ou plus forts. Les bons veaux ont rapporté $37., les communs et moyens de $30. à $36. et les veaux de champ de $22.50 à $24.

Les premières ventes de porcs se firent à 32.50 pour la catégorie A et les truies rapportèrent 27.

Les animaux mis en vente hier à Montréal comprenaient 579 bêtes à cornes, 34 moutons et agneaux, 727 porcs et 529 veaux.

Année de progrès de la Continental Life Ins.

TORONTO, 25. (Spéc.). — La Continental Life Insurance Company vient de terminer une année de progrès, annonce le président et directeur-gérant, M. Newton-J. Lander. Le chiffre d'affaires de l'année écoulée montre que les revenus ont atteint un nouveau sommet, ce qui permet à la compagnie de maintenir son échelle de dividendes payables aux actionnaires, d'augmenter substantiellement les réserves spéciales et autres provisions et d'ajouter une somme remarquable au surplus non distribué.

L'actif total de la compagnie s'établit maintenant à $22,335,921. et les affaires en force s'élèvent à $111,197,174. Les primes perçues au comptant se chiffrent à $3,101,082., et les intérêts, loyers et autres revenus, à $999,055.

Les versements faits aux détenteurs de polices furent de $1,299,314. Depuis sa fondation, la Continental Life a payé à ses assurés $22,996,649. soit $6,845,345. aux bénéficiaires et autres dépendants et $16,151,304. aux assurés vivants. La moyenne du taux d'intérêt gagné sur les placements de la compagnie se maintient au niveau de 4.16% brut et de 3.93% net.

M. Lander préconisa l'application de la régie des salaires et des prix pour enrayer la poussée inflationnaire.

Devises étrangères

New-York, 25. (BUP). — Le dollar canadien a continué à baisser hier, par rapport au dollar américain, sur le marché des changes étrangers: il a perdu 1-8 de cent à .94 7-8. La livre sterling resta stationnaire à $2.80 1-16. Le franc belge a monté à .0199 1-2 et le franc suisse à .2331.

Great West Coal Company, Limited, dividende régulier semestriel de .75 par action payable le 15 février, aux actionnaires inscrits le 31 janvier.

DEMANDE DE SOUMISSIONS

La Municipalité scolaire de St-Gilles, Lotbinière, demande des soumissions pour la construction d'une école de quatre classes à être érigée dans le village. Les entrepreneurs désireux de soumissionner pourront voir les plans au bureau du secrétaire-trésorier. Les soumissions devront être rentrées avant 8 heures p.m. le 12 février 1951.

La Commission scolaire ne s'engage pas à accepter ni la plus haute, ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

DONNE A ST-GILLES,
ce 23 janvier 1951.

VALERE BOLDUC, sec.-trés.

Produits agricoles

PRIX DU BEURRE, DES OEUFS ET DES PATATES

PRIX DU BEURRE

Québec, 92 points	57½-57¾
No 1, moules d'une livre	58

PRIX DES OEUFS

	A	B	C	D	E
A-g	41-42	37-38	44-45	50-60	45-46
A-m	39-40	35-36	41-43	45-54	42-43
A-p	35-37	21-34	39-40	42-50	39-40
B	35-37	31-33	39-40	43-50	39-40
C	32-35	30-31	34-36	40-45	32 —

A — Les commerçants cotent pour les oeufs classés, caisses gratuites.
B — Prix payés par commerçants aux producteurs, caisses retournées.
C — Les grossistes cotent aux détaillants.
D — Prix de détail pour le consommateur.
E — Prix de clôture du Canadian Commodity Exchange.

PRIX DES VOLAILLES

Les grossistes cotent aux détaillants:

Poulets	sp.	60-62
	A	58-60
	B	55-57
	C	45-50
Poules	sp.	47-48
	A	46-47
	B	44-45
	C	34-36
Dindes	sp.	65 —
	A	55-63
	B	54-61
	C	45-48

PRIX DES PATATES

Québec, No 1 75 lbs	$1.10-$1.15
N.-B., No 1 75 lbs	$1.25-$1.30
I. P.-E. No 1 75 lbs	$1.35

Bourse des grains

WINNIPEG

Cours fournis par Eugène Bois, Ltée courtier en grains, Carré Parent. Tél.: 4-2411

Avoine:
2 C. W. 105; Ex. 3 C. W. 102; 3 C. W. 101; Ex. 1 feed 101; 1 feed 95⅝; 2 feed 94¼; 3 feed 96½.

Orge:
1 C. W. 6 rangs 154⅝; 2 C. W. 6 rangs 154⅝; 1 C. W. 2 rangs 148⅝; 2 C. W. 2 rangs 140⅝; 3 C. W. 6 rangs 152⅝; 2 C. W. jaune 146⅝; 3 C. W. jaune 144⅝.

Blé:
1 Northern 189¾; 2 Northern 186¾; 3 Northern 182⅝; 4 Northern 179⅝; 5 Northern 168⅝; 6 Northern 165⅝.

	Haut	Bas	Ferm.
Avoine:			
Mai	100⅝	98¾	99¾
Juillet	92⅝	90¼	91
Octobre	87¼	85¼	86
Seigle:			
Mai	191¼	187½	188¾
Juillet	187½	183¼	184½
Octobre	180	178⅝	178⅝
Orge:			
Mai	146½	144⅝	144⅝
Juillet	135⅝	133	133⅝-⅝
Octobre	128	125⅛	126⅛
Lin:			
Mai	519¼	505	508
Juillet	496½	487	489
Octobre	468½	468½	468½

Cosmos Imperial Mills, Limited, dividende trimestriel de .25 par action payable le 15 février, aux actionnaires inscrits le 31 janvier; ex-dividende le 30 janvier.

PIERRE D'ORSAN 3636 — par Frank-V. Martinek

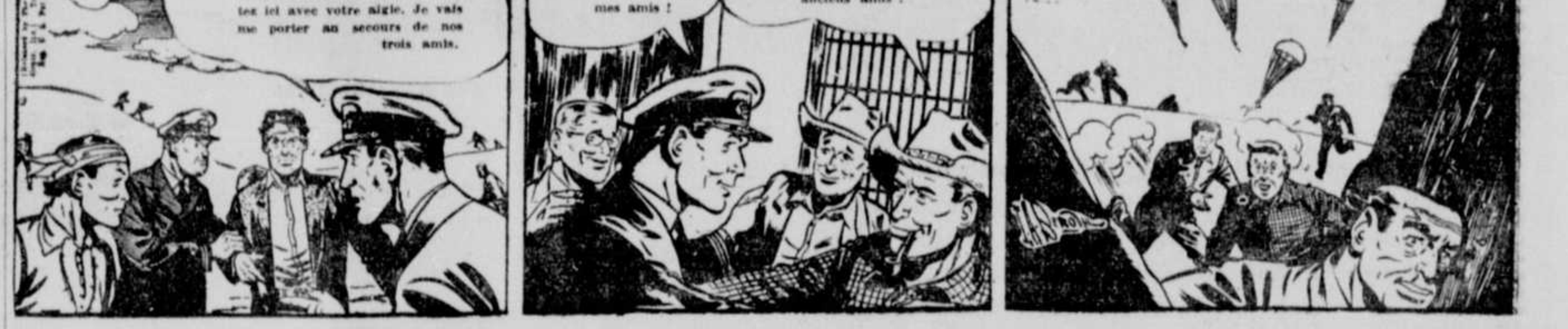
Charlot, surveillez les environs avec vos hommes. Tommy restez ici avec votre aigle. Je vais me porter au secours de nos trois amis.
Tout est bien qui finit bien, mes amis !
Encore un peu et nous aurions été vos anciens amis !
Et maintenant dans la Vallée du Monument...

LA FAMILLE TETEBECHE 3439 — par Chic Young

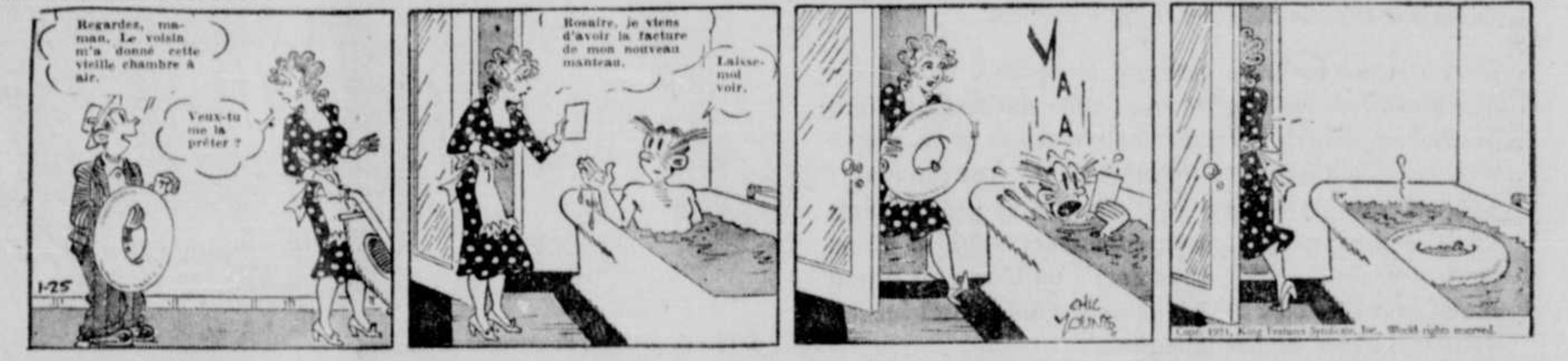
Regardez, maman. Le voisin m'a donné cette vieille chambre à air.
Veux-tu me la prêter ?
1-25
Rosaire, je viens d'avoir la facture de mon nouveau manteau.
Laisse-moi voir.
MAAA
CHIC YOUNG

JOHNNY HAZARD 2833 — par Frank Robbins

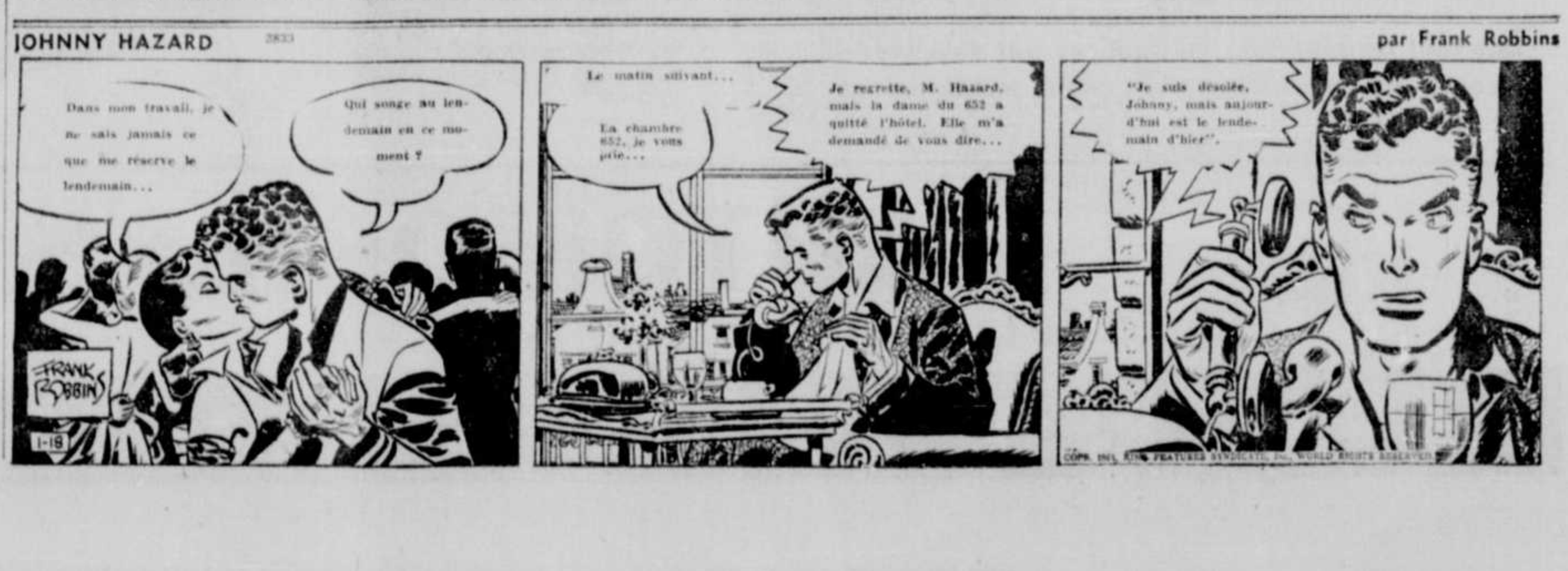
Dans mon travail, je ne sais jamais ce que me réserve le lendemain...
Qui songe au lendemain en ce moment ?
Le matin suivant...
La chambre 652, je vous prie...
Je regrette, M. Hazard, mais la dame du 652 a quitté l'hôtel. Elle m'a demandé de vous dire...
"Je suis désolée, Johnny, mais aujourd'hui est le lendemain d'hier".
FRANK ROBBINS
1-18

Les chefs d'équipe du Richelieu

Les membres du club Richelieu-Québec ont connu officiellement, hier midi, à l'issue de leur déjeuner hebdomadaire, les nouveaux chefs d'équipes qui assureront une intense activité sociale à ce groupement, au cours de la présente année. Le Dr Pierre Jobin, président général de la société Richelieu, a été nommé président du prochain congrès Richelieu, tenu à Québec les 7, 8 et 9 octobre prochain. M. Roger Paquet présidait le repas. A la table d'honneur on nous signalait la présence du député provincial de Gaspé-Nord, M. Robert Lévesque, et M. Jacques Avard, président de la Chambre de Commerce des Jeunes de Québec.

Le président de la Chambre de Commerce des Jeunes de Québec, s'est rendu à l'invitation du président du club M. Paquet, et a adressé la parole en marge de la Semaine du Civisme qui bat présentement son plein dans notre ville. Il est naturel à l'homme de vivre en société. De son côté, la société doit assurer à ce citoyen un minimum de Bien-être "Tout citoyens vivant en société doit connaître le fonctionnement de l'organisme qui le régit". De plus, après avoir connu le rouage de ce gouvernement, disait M. Avard, il est de première importance que tout bon citoyen sache collaborer avec les chefs.

M. Gaston Cartré a également révélé les noms des seize chefs d'équipes pour l'année 1951. Chacun de ceux-ci seront assistés dans leur travail d'un ou de plusieurs collaborateurs. Les nouveaux chefs d'équipes sont : le Dr Pierre Jobin, président général de la société Richelieu, a été nommé président du prochain congrès Richelieu qui se tiendra à Québec, les 7, 8 et 9 octobre prochain. M. Antonio Cayer, président du club Richelieu-Québec, pour l'année 1950, est devenu chef des services sociaux. M. Paul Delisle, chef de la semaine Richelieu. M. J.-Arthur Vachon, chef de l'équipe des Papetiers. M. . Genest, chef de Liaison; M. Omer Langlois, chef de l'équipe du programme; Me François Jobin, chef de l'équipe de recrutement; M. P.-H. Paquet, chef de l'équipe de l'Ordre; M. Jules Racine, chef de l'équipe des carnets de billets; Me Ubald Désilets, chef de l'équipe du chant; M. Aurélien Torville, chef de l'équipe de l'entr'aide; M. Henri Nadeau, chef de l'équipe des sports; M. René Constantineau, chef de l'équipe de la radio; M. le notaire J.-J. Girard, chef des conférences économiques; M. Alfred Morissette, chef de l'équipe de la publicité; le Dr Louis-Philippe Roy, rédacteur en chef à l'"Action Catholique" a été nommé rédacteur du bulletin hebdomadaire Richelieu. Quant à M. D. Huot, c.a., il devient vérificateur du club.

Dans son mot de la fin, M. Robert Paquet a félicité les nouveaux chefs et les a invités à faire preuve d'une grande activité, chacun en ce qui les concerne. Auparavant, il avait eu des paroles de remerciements à l'endroit des chefs sortant de charge "Si une équipe ne fonctionne pas comme elle le devrait, c'est le club tout entier qui en souffrira"

Feu M. Emile Héroux

Drummondville (DNC). — Ces jours derniers en l'église de St-Germain, ont eu lieu les obsèques de M. Emile Héroux, décédé à l'âge de 6[illegible] ans, après une courte maladie. Outre son épouse, née Félixina Lacerte, le défunt laisse dans le deuil quatre fils: Victor, de Montréal, Paul-Emile, Charles-Auguste et Marcel de St-Germain; trois filles: Mme Joseph Starnio, et Mme Bruno Turcotte, de Montréal, et Mme René Provencal, de St-Germain; ses trois gendres et une belle-fille, Mme Marcel Héroux; ses petits-enfants: Françoise, Hélène, Jean, Marie-Claire Stranio, Robert Turcotte, Jacques, Huguette et Roger Héroux; quatre frères, MM. Adélard Héroux, de St-Léon, Odilon et Donat Héroux, de Montréal, et Almanzor Héroux, de St-Sévère; une soeur, Mme Joseph Loranger, du Cap-de-la-Madeleine; ses beaux-frères et belles-soeurs, M. et Mme David Dulude, de Louiseville, M. et Mme Charles Dhot, de Miami, Floride, MM. Joseph Loranger et O Guillemette, du Cap-de-la-Madeleine, Mme Henri Lacerte, de Montréal, Mme Georges Héroux, de Charette, Mlle Marie-Louise Lacerte, de l'île Perrot.

La levée du corps fut faite par M. le curé Roméo Salois. Le service fut chanté par M. l'abbé Irenée Lavigne, vicaire. Les porteurs étaient MM. Onil Corriveau, Hector Sylvestre, Wilfrid Rondeau, Edmond Casavant, Pierre Cardin, et Ulric Lefebvre. La collecte fut faite par MM Ulric Lefebvre et Onil Corriveau.

Elu pour un 6e terme maire de Lefebvre

Ste-Jeanne d'Arc-de-Lefebvre, Ontario. — (Spéc.) — M. Elzéar Charpentier a été récemment élu maire de Ste-Jeanne d'Arc-de-Lefebvre, pour un sixième terme. Précédemment, M. Charpentier avait été conseiller de cette municipalité.

M. Charpentier, un vétéran de 1914-18, qui a déjà fait partie de la Police montée a été élu par acclamation. Son épouse, née Marie-Louise Dumas, le seconde merveilleusement dans sa tâche d'homme public.

La gourmandise est un amour déréglé du boire et du manger.

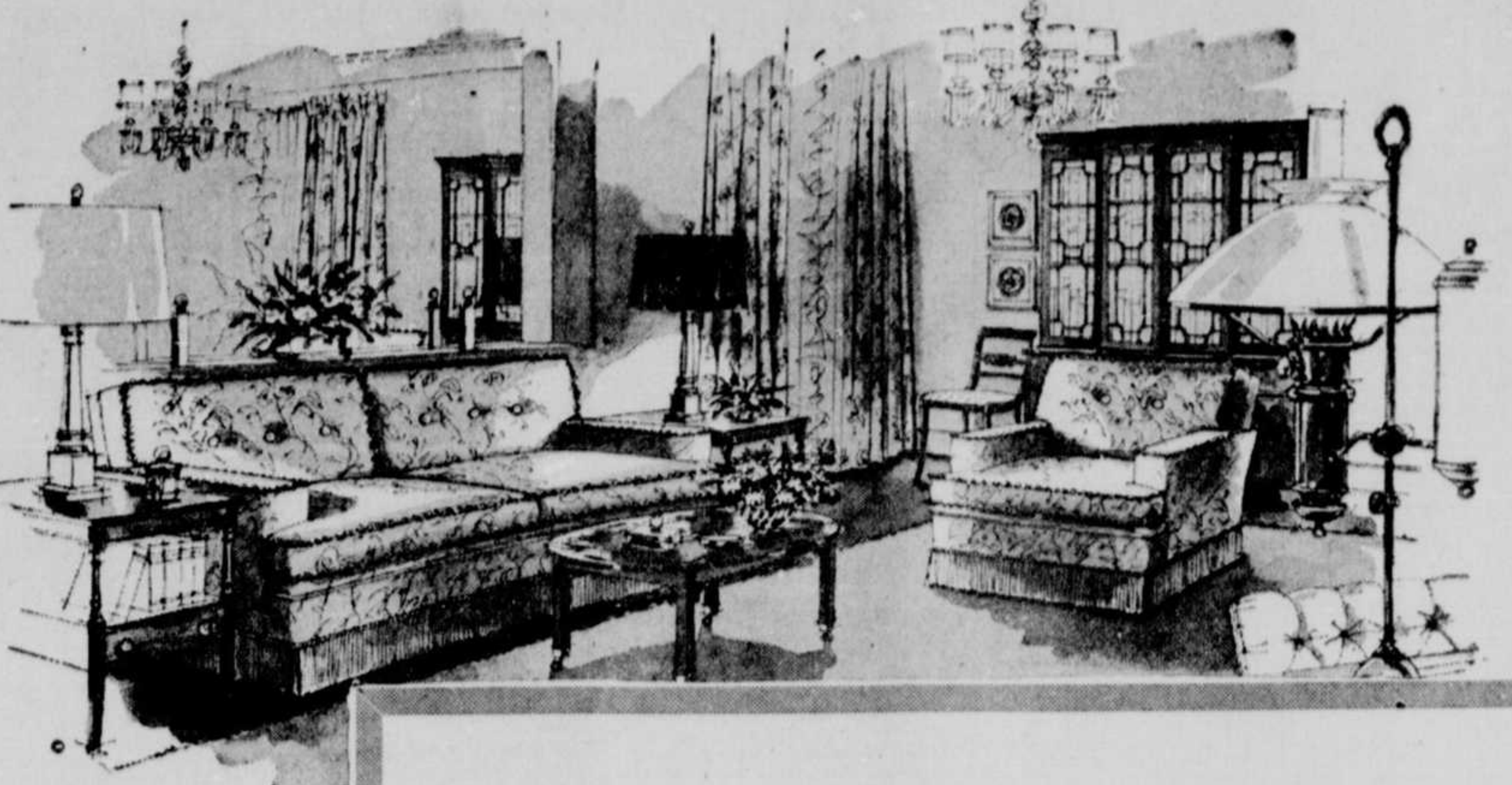

Votre dernière chance d'épargner sur l'achat de MEUBLES

Ceux qui songent à fonder un foyer, à rajeunir
leur ameublement, ou à égayer une chambre, un salon,
une cuisine ou une salle à dîner, ne manqueront pas
cette occasion vraiment avantageuse

Le plus important magasin de meubles à Québec offre, durant le mois de Janvier, des rabais exceptionnels de 10%, 15% et 20% sur tout le stock en magasin, sauf sur les marchandises à prix nationaux.

Cinq étages spacieux sont littéralement recouverts des meubles les plus nouveaux, ainsi que de tapis, d'accessoires pour la maison et d'appareils électriques. Il faut se rendre chez J. B. VILLENEUVE pour se convaincre du choix immense.

Un acompte de 20% suffit pour réserver les marchandises de votre choix. Nos conditions de paiement faciles et conformes à la loi fédérale sont à la portée de tous les budgets.

HATEZ-VOUS ! LES RABAIS DE 10% 15% 20%
PRENDRONT FIN LE 31 JANVIER PROCHAIN !

PAYEUR
PUBLICITE

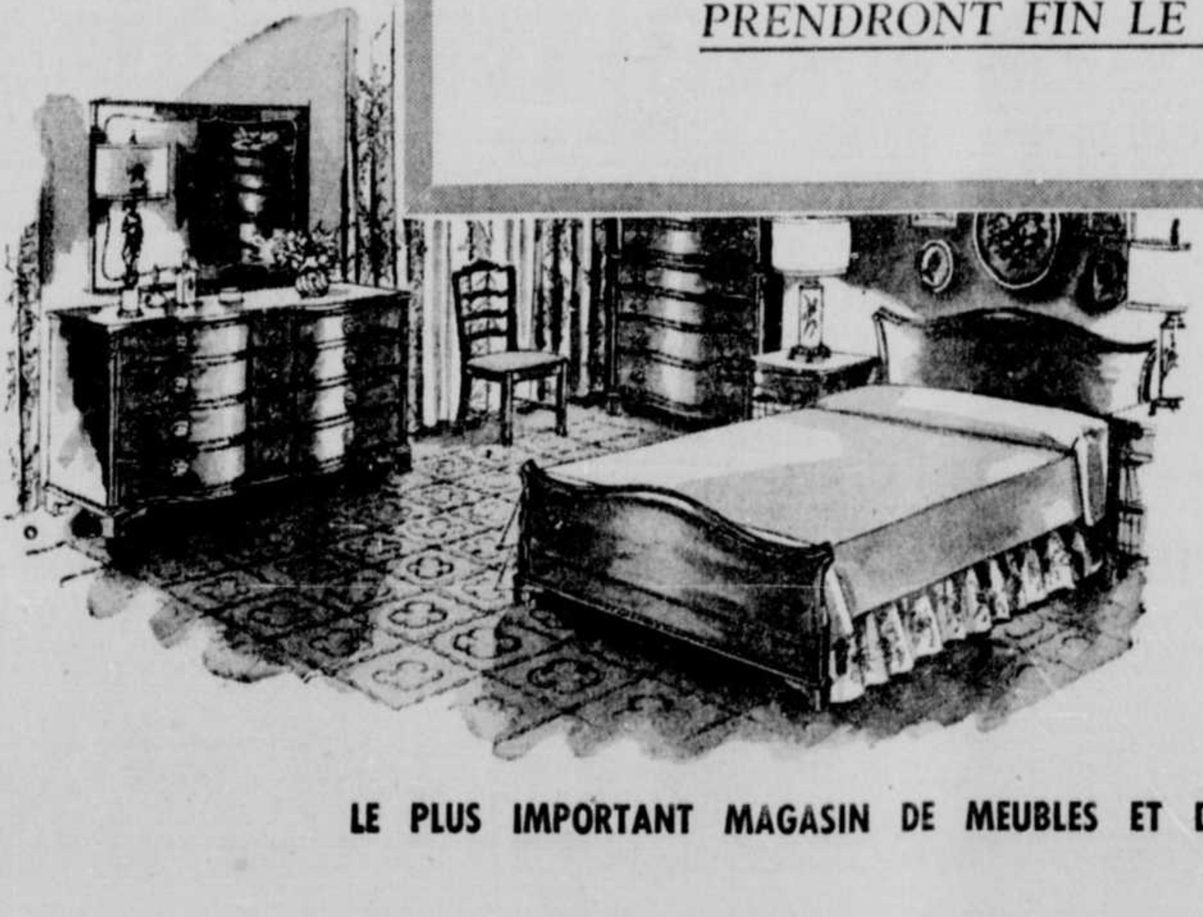

J.B. VILLENEUVE LTÉE
279, RUE ST-JOSEPH — QUEBEC

LE PLUS IMPORTANT MAGASIN DE MEUBLES ET D'APPAREILS ELECTRIQUES A QUEBEC — GROS ET DETAIL

St-Hyacinthe

ST-HYACINTHE — D.N.C. — LA CONSTRUCTION — Au cours de 1950, 248 permis de construction ont été émis, représentant un montant global de $3,922,000, comparativement de $1,503,400, en 1949. Ces chiffres n'incluent pas les municipalités de St-Joseph et de La Providence.

SOCIETE PHILHARMONIQUE — M. Ludger St-Amand, industriel de St-Hyacinthe, a été élu président de la Société Philharmonique. Il succède à M. J.-A. Blouin, démissionnaire. Les autres membres du conseil élus ou réélus sont : MM. Laurent Chicoine, vice-président; Adrien Ringuet, secrétaire-trésorier pour un 16e mandat; Roméo St-Roch, bibliothécaire; Maurice Lemoine, 1er conseiller; Jacques Bélanger, 2ème conseiller; Philippe Desmarais, 3ème conseiller; Yves Séguin, 4ème conseiller; Gilles Saint-Amand, 5ème conseiller; M. le professeur P.-E. Cantin demeure directeur musical; MM. Jean Despins et Marcel Desrosiers seront les vérificateurs.

CHORALE DU ST-SACREMENT. — Les élections du conseil de la chorale Notre-Dame du T. S. Sacrement ont eu lieu samedi, 13 janvier. MM. Gérard Daigle a été élu président. Les autres officiers sont : M. Edgar Joyal, vice-président; Lucien Cousineau, secrétaire-trésorier; Alfred Tarte, bibliothécaire; Aimé Deslandes, Maurice Leblanc et L. Le-François, conseillers; Eugène Laflamme, directeur, et Mlle Thérèse Paré, organiste.

AUGMENTATION DE SALAIRE — Les membres du syndicat Amalgamated Clothing Workers of America viennent d'obtenir une augmentation de salaire de 10 cents l'heure, à compter du 22 janvier courant.

DECES — M. Paul Pineault, époux de Fabiola Lizotte, est décédé à St-Hyacinthe, le 15 courant, à l'âge de 69 ans. Outre son épouse, il laisse sept fils et cinq filles : MM. Hubert, Paul, Auguste, Alphonse et Armand, de cette ville, et Jean, d'Iberville; la Révde Sr St-Dominique (Doriane), monastère du Précieux-Sang; Mmes Joseph Leclerc (Alphéda), de St-Hyacinthe; Orian Bouvier (Marie-Blanche), de Ste-Rosalie; Mlles Marie-Anne Pineault et Jeannine, étudiante, de St-Hyacinthe. Les funérailles ont eu lieu le 17 courant à la cathédrale.

—M. Samuel Choinière, époux de Clara Lebeau, est décédé le 15 janv., à l'âge de 57 ans et 10 mois. Outre son épouse, il laisse un fils et une fille: le R. F. Guy-Maurice, des Frères du Sacré-Coeur, et Mlle Cécile Choinière, de St-Hyacinthe. Les funérailles ont eu lieu le 17 janv. à la cathédrale.

—Mme Albert Gatien, née Ollivine Plante, est décédée le 18 janv., à l'âge de 73 ans et 11 mois. Outre son époux, elle laisse deux fils et trois filles: MM. Joseph, de La Providence, et Mastai, de Montréal; Mmes Maxime Graveline (Marie-Blanche), de St-Hyacinthe; Hervé Baron (Fleurestine) de St-Dominique, et Henri Goyette (Antoinette), de St-Joseph-sur-Yamaska. Les funérailles ont eu lieu le 20 courant à l'église paroissiale de St-Dominique.

Mme Octave Beaudoin (Exina Lusignan) est décédée le 15 janv. à l'âge de 77 ans. Outre son époux, elle laisse deux fils et cinq filles: MM. Ephraim et Armand, de Longueuil; Mmes Georges-Emery Deslauriers (Donalda), de Longueuil; Charles-Emile St-Pierre (Aurore), de Montréal; Arès Colette (Florida), de Ste-Hélène; Lucien Robert (Lucienne), de St-Hyacinthe, et René Larochelle (Rose-Alma), de Ste-Victoire. Les funérailles ont eu lieu le 18 courant à l'église paroissiale de St-Simon de Bagot.

Mme Ulric Bélisle, née Roseline Trudeau est décédée à St-Hyacinthe, le 14 janv., à l'âge de 81 ans. Elle laisse un fils et deux filles: M. Gérard, de St-Hyacinthe; Mme Arthur Lavigne (Adrienne), de St-Simon et Mme Gérald Rouleau (Alice), de Montréal. Les funérailles ont eu lieu à l'église paroissiale de St-Rosalie.

M. Arthur Hébert est décédé à St-Hyacinthe, le 14 janv., à l'âge de 54 ans. Il était célibataire, et laisse trois frères et deux soeurs: MM. Napoléon, d'Acton Vale; Albert, de Nashua, N.-H.; Jean-Baptiste, de Millbury, Mass.; Mmes Lionel Robert (Emma), de St-Guillaume, et Alphonse [illegible]ron Mérilda, d'Yamaska. les funérailles ont eu lieu à la cathédrale.

Ste-Famille (C.de-la-M.)

Décès de la Révde Sr M.-Honorée. (DNC). — Le 9 janvier, est décédée, au monastère du Bon Pasteur de Montréal, la Rév. Marie-Honorée, née Clémentine Picotte, fille de feu Honoré Picotte et de feu dame Azilda [illegible], de Louiseville, à l'âge de 77 ans et 2 mois.

Elle laisse pour pleurer sa perte, trois frères et quatre soeurs, des beaux-frères et des belles-soeurs. Notamment, ses frères: Edouard, époux de Corona Vanasse; Joseph, époux de Cécile [illegible], et l'abbé Donat Picotte, curé de Ste-Famille du Cap-de-la-Madeleine; ses soeurs: Marie, épouse de Hormisdas Bastien; Louise, ménagère chez son frère, curé à Ste-Famille; Edouardine, épouse d'Edouard Lemire, des Trois-Rivières, et Adélina, épouse d'Antonio Defond, de Louiseville.

Le service fut chanté par M. l'abbé Donat Picotte, frère de la défunte, au monastère de la rue Fullum, à Montréal, en présence de la communauté et du R. P. aumônier.

La dépouille mortelle fut transportée au cimetière de la communauté, à Laval-des-Rapides.

Etaient présents aux funérailles: la Révde Sr Alexis-de-la-Croix, des Srs de la Providence; deux cousines: Mmes Paillette, de Montréal, et C. Lapointe, de St-Paul-l'Ermite; Louise Picotte, Joseph Picotte et quelques autres.

La défunte comptait 59 ans de vie religieuse.

A la communauté en deuil et aux membres de la famille, nos sincères condoléances.

L'homme est un être composé d'un corps et d'une âme et créé par Dieu à son image et à sa ressemblance.

Nouvelles de Sorel

Sorel, (DNC). — De belles fêtes ont été organisées à St-Laurent du Fleuve, par les membres de la ligue du Sacré-Coeur. Dès le 23 décembre au soir, les enfants furent réunis dans le cadre féérique du monastère des RR. PP. du Sacré-Coeur, situé à un mille de l'église paroissiale. La soirée débuta par une joyeuse séance de vues animées et brusquement le légendaire Père Noël, dans la neige étincelante, fit son apparition. Il entra chargé de cadeaux, au milieu d'un silence d'émerveillement. Le P. Marie-Denys, curé, lui souhaita la bienvenue et le vieux Père Noël d'expliquer qu'il était l'envoyé de l'Enfant-Jésus, messager de joie et de paix pour tous. Et la distribution des 74 cadeaux commença. Les parents eurent aussi leur joyeuse surprise: M. Albert Arpin, gagna la dinde, Mme Oliva Caisse et Mme A. Baril respectivement un couple de poulets et d'oies.

Les enfants firent ensuite fête au Père Noël; chants et scénettes se succédèrent. Heureuse préparation à la fête de Noël qui fut pieuse et particulièrement fervente à St-Laurent-du-Fleuve.

Les RR. PP. du Sacré-Coeur félicitent les organisateurs de cette veillée et disent un grand merci aux parents et aux enfants, ainsi qu'aux généreux donateurs, particulièrement à la Commission scolaire et aux Dames de Ste-Anne, sans oublier la Ligue du Sacré-Coeur.

Feu M. Jos. Cournoyer — M. Joseph Cournoyer est décédé dimanche à St-Robert, près de Sorel, à l'âge de 65 ans.

Il laisse dans le deuil son épouse, née Malvina Ethier, deux soeurs, Mme Félix Lemoine, de St-Robert et Mlle Catherine Cournoyer, de St-Barnabé. Il laisse aussi quatre frères: MM. Joseph Cournoyer, de St-Joseph-de-Sorel, et Pierre, Jean-Baptiste et Antoine Cournoyer. Il était également l'oncle de M. l'abbé S. Lemoine, directeur des élèves au séminaire de St-Hyacinthe; il laisse aussi de nombreux autres parents. Ses funérailles ont eu lieu en l'église de St-Robert; il fut inhumé au cimetière de l'endroit.

Funérailles — Ces jours derniers avaient lieu à Ste-Victoire, près de Sorel, les funérailles de Mme Vve Zéphirin Leduc, décédée à l'âge de 80 ans.

Elle laisse dans le deuil: une fille, Mme Charles Arpin (Aurore), épouse de M. Charles Arpin, échevin de Sorel et marchand bien connu; deux fils: M. l'abbé Félix Leduc, curé de Ramore, Ont., et M. Alexis Leduc, de Sorel.

La défunte fut exposée chez son fils, M. Alexis Leduc, chemin Ste-Anne, à Sorel. Un imposant cortège composé de parents et d'amis suivait la dépouille mortelle jusqu'à l'église de Ste-Victoire où avaient lieu les funérailles.

La levée du corps fut faite par Mgr J.-B. Nadeau, P. D., curé de St-Pierre de Sorel. Le service fut chanté par M. l'abbé Arthur Proulx, curé de Ste-Victoire, assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés Adélard Lavallée, curé de St-Gabriel Lalemant, de Sorel et Paul Déry, vicaire à St-Pierre de Sorel.

Au choeur, MM. les abbés Félix Leduc, Aimé Mathieu, Clément Arpin, et le A. P. Justinien Ferland, o. f. m., vicaire à la paroisse St-Maxime de Sorel.

La chorale était sous la direction de M. Patrick Valois, maître de chapelle. Mme Arpin accompagnait à l'orgue. Soliste, M. Jacques Arpin, petit-fils de la défunte.

Les porteurs étaient MM. Zéphirin, Joseph et Dieudonné Poirier, Dieudonné et Alexis Péloquin, Damase Ethier, tous neveux de la défunte.

On remarquait dans la nef, MM. et Mmes Alexis Leduc et Charles Arpin, la Révde Mère Ste-Jeanne-Marguerite et Mère St-Georges-de-Rome, du couvent Villa Maria, de Montréal; les RR. SS. St-Ephrem et Ste-Séraphine, du couvent des Soeurs de St-Joseph, de St-Hyacinthe, Soeur St-Victor, assistante général des Soeurs Grises, de St-Hyacinthe, Soeur St-Aimé-des-Séraphins, des Soeurs de la Présentation, de Manchester, les Soeurs de St-Joseph et leurs élèves du couvent de Ste-Victoire; M. l'échevin Armand Matton et son épouse, de Sorel; MM. Théodore Bardier, greffier de Sorel, Yvon Marchand, ingénieur de la cité de Sorel; le chef de police, Albert Tanguay, de Sorel, M. et Mme Dollard Ferland, J.-B. Millette, directeur du syndicat des Métiers de la construction, de Sorel, M. Léo Roy, gérant de la Banque Canadienne Nationale, de Sorel, MM. et Mmes Alphonse Antaya, de Ste-Victoire et Oswald Brosseau (industriel), de Sorel, ainsi que les employés de la Compagnie de construction Universelle, de Sorel et plusieurs autres.

Nos sympathies à la famille en deuil.

Sainte-Anastasie

Ste-Anestasie, (DNC). — Marie-Noëlla-Denise, enfant de M. et Mme Raymond Ruel. Par. et mar., M. et Mme Honoré Beaudoin.

Pierrette-Michel, enfant de M. et Mme Wellie Roy. Par. et mar., M. et Mme Lionel Beaulieu.

Marie-Lise-Irène, enfant de M. et Mme Albert Boilard. Par. et mar., M. et Mme Albert Germain.

Décès — Récemment est décédée à l'hôpital de Plessisville, à l'âge de 59 ans, dame Armoza Paradis, épouse de sieur Zéphirin Boilard. Le service eut lieu en présence d'un grand nombre de parents et d'amis.

Statistiques — En 1950, il y eut 74 naissances, dont six à l'extérieur; 19 mariages, 15 sépultures dont neuf d'adultes et six d'enfants.

Va et vient — Mlle Jacqueline Lehoux, de Plessisville, de passage chez ses parents, M. et Mme A. Lehoux.

Mme A. Delamarre est partie dernièrement pour Lewiston, où elle passera l'hiver.

Mme Alexandre Gilbert-Fillion était récemment de passage à Plessisville où son fils Normand était hospitalisé.

Le R. P. Masson, o. m. i. était au presbytère la semaine dernière.

M. Thomas Fillion est de retour du Jeffery Hall où il fut hospitalisé.

Mme Lorenzo Hudon est actuellement hospitalisé à l'hôpital St-Sacrement à Québec.

Saint-Hyacinthe

DECES. — (DNC) — Soeur Marie-Romuald (Fébronie Thériault), des RR SS. de la Présentation-de-Marie, est décédée à l'âge de 42 ans. Outre son père, M. J.-T. Thériault, de Saint-Epiphane (Témiscouata), elle laisse cinq frères et trois soeurs : MM. Arsène Thériault, de St-Epiphane; Romuald et Charles, de Normétal, Abitibi; Zéphirin, de St-Benoit-Abbé; et Hyacinthe, d'Authier, Abitibi; Mmes Adélard Patoine, St-Benoit-Abbé; Léonard Dubé, de St-Hubert de Témiscouata, et André Dupuis, de Normétal, Abitibi.

BARBIERS-COIFFEURS. — M. Sylvio Payan a été élu président des Maîtres barbiers-coiffeurs de St-Hyacinthe, en remplacement de M. Roland Saint-Georges, sortant de charge. Les autres élus sont : MM. Arthur Lussier, vice-président; Léo Lachapelle, secrétaire-trésorier; M. Lafleur, secrétaire archiviste; MM. Bouchard, Royer et Pincince, directeurs; Mme Desbiens, Mlles St-Onge et Grégoire, directrices. M. l'abbé Roland Frigon remplissait la fonction de président d'élections.

DECES. — M. Joseph-Arthur Brodeur, veuf de Mélina Lapointe, est décédé à l'Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe, à l'âge de 76 ans. Il laisse trois fils et deux filles : MM. Omer et Roméo Brodeur, de St-Hyacinthe; Adrien, de Montréal; Mmes Magloire Massé (Auriana) et Hervé Landry (Béatrice), de St-Hyacinthe. Les funérailles ont eu lieu le 10 courant à l'église du Christ-Roi.

M. Joseph Gervais est décédé à St-Hyacinthe, à l'âge de 61 ans et 6 mois. Outre son épouse, née Vitaline Gosselin, il laisse trois filles : Mme Georges Lépine (Anita), et Mlles Marie-Jeanne et Denise Gervais, de cette ville. Les funérailles ont eu lieu le 12 janv. à l'église du Christ-Roi.

M. Henri Lapalme est décédé à l'âge de 21 ans et 11 mois. Il laisse sa mère, Mme Eugène Lapalme (Adéline Chicoine), deux frères : MM. Georges et Damien Lapalme, de cette ville; une soeur, Mme Henri Cordeau (Cécile), de St-Dominique. Les funérailles ont eu lieu à l'église paroissiale de St-Dominique.

Mlle Lucille Ledoux est décédée à l'Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe, le 9 janv. Elle laisse une soeur, Mme Emile Bouchard, de la Providence. Les funérailles ont eu lieu le 12 janv. à l'église paroissiale de Ste-Rosalie.

St-François-du-Lac

ST-FRANCOIS - DU - LAC — D.N.C. — BAPTEME — 23 décembre, Marie - Germaine - Louise, enfant de M. et madame Georges Chapdelaine (Marie-Jeanne Lachapelle). Par. et mar., M. et madame Luc. Chapdelaine (Germaine Duhaime), de St-Joseph de Sorel, oncle et tante de l'enfant.

ELU MARGUILLIER — M. Gédéon Desmarais, a été élu marguillier en remplacement de M. Adélard Lefebvre, sortant de charge. Le banc se compose de MM. Nestor Lachapelle, Eugène Bibeau, Gédéon Desmarais.

STATISTIQUES. — Populotion: 1512 âmes; famille: 320; baptêmes: 644; mariages: 66; sépultures : 14 d'adultes et 7 d'enfants.

FETE DE NOEL — La messe de minuit fut chantée par Mgr V.-E. Lemire, p.d., curé. Le chant en parties fut exécuté par la chorale de la paroisse; à la messe de l'aurore les enfants exécutèrent les cantiques de Noël. Les paroissiens se rendirent nombreux à la messe et firent la sainte communion, malgré la température peu clémente.

Cette belle fête de Noël fut précédée d'un triduum se terminant à la messe de minuit, en préparation de cette grande fête, et prêchée par le R.P. Gilles Lemire, o.p.

LE JOUR DE L'AN — Une heure d'adoration précéda la messe de minuit, les paroissiens s'y rendirent encore nombreux.

FETE DES ROIS. — A la messe paroissiale M. l'abbé Bruno Lemay, vicaire, fit le sermon.

Dimanche, le 7 janv., à 3 heures, p.m., eut lieu la bénédiction des enfants. Mgr V.-E. Lemire fit une courte allocution suivie de la bénédiction du St-Sacrement.

Nicolet

Travaux terminés. (DNC) — Il y a quelques jours, la Commission scolaire, sous la présidence de M. Ubald Caron, avait invité tous les propriétaire à se rendre à la salle de réception de l'Académie Commerciale, pour prendre connaissance des dépenses encourues pour la réfection de l'intérieur de la dite académie. Etaient présents : MM. les commissaires J.-U. Caron, président, Maurice Béliveau, Emile Gélinas, A. Lavertue.

La refection intérieure faite au cours de l'été a coûté $16,122.96.

Le président fait part à l'assemblée d'une lettre de M. l'inspecteur A.-H. Tremblay qui approuve ces travaux et en fait un grand éloge. Dans son rapport, M. Tremblay suggère l'organisation d'écoles de métiers où nos jeunes recevront, de la port d'ouvriers compétents, une formation qui les aidera à aborder la vie et en rendre le problème moins ardu. La suggestion a été accueillie avec plaisir, et tous ont raison de croire qu'elle sera mise en pratique dès l'ouverture des classes, en septembre 1951.

Avec toute l'affabilité qu'on lui connait, le R. Fr. directeur de cette académie s'est mis à la disposition de tous ceux qui voulaient visiter cette école renouvelée. Les commissanres et toute l'assistance lui ont adressé de vifs remerciements.

Le rôle d'évaluation de la Commission scolaire pour 1949 comportait un total de $1,904,320.00. La taxe était de $1.05 dans lee cent piastres. Celui de 1950 marque un total de $1,985,920.00. La taxe est de $0.90 dans les cent piastres.

Le président de la Commission scolaire, M. U. Caron, a aussi déclaré qu'il y avait lieu de compter sur un fort octroi du gouvernement en compensation des dépenses qui viennent d'être faites pour la réparation de cette académie.

Nouvelles de la Tuque

BILAN DEMOGRAPHIQUE — (DNC) — Le bilan démographique de notre ville pour 1950, démontre qu'il y eut quatre fois plus de naissances que de décès au cours de l'année écoulée. En effet les naissances furent au nombre de 365 tandis que le décès n'en comptèrent que 96. Quant aux mariages ils furent au nombre de 65 pour les derniers douze mois.

RESULTAT DE LA GUIGNOLEE — Il appert d'après le relevé fait par la conférence St-Louis de la société St-Vincent-de-Paul de La Tuque, que la somme collectée par les membres de l'association sportive Laurentienne et dames auxiliaires, Filles d'Isabelle, fut de $418.88 et qu'en plus ils ont reçu des vêtements pour une somme de plus de $300.00. La société remercie ces derniers ainsi que les propriétaires de camions, et, pour leur généreuse collaboration, et qu'elle sera reconnaissante à tous ceux qui pourront encore lui aider de quelque manière que ce soit pour leur permettre de poursuivre leur oeuvre méritoire.

ELECTIONS AU COMITE DE SECOURS — Le comité de secours de la Brown Corporation a tenu son assemblée générale et procéder à l'élection des officiers pour la nouvelle année.

Président élu, M. John Grieve; vice-président, M. Joseph Paradis; trésorier, M. Jos.-F. Pagé; secrétaire, M. Maxime Picotte; directeurs: MM. Pierre Bertrand, René Lavoie, Rosaire Guillemette, Aurélien Lévesque, Albert Plante, Alélard Ruel, Roméo Brassard, Wilfrid Lortie et W.-C. Budgeon.

FORTE SENTENCE — Deux individus dont on nous prie de taire les noms ont pris le chemin du pénitencier pour y purger une sentence de 2 et 3 ans, après s'être avoués coupables. Comparaissant en cour des Sessions de la Paix, jeudi sous l'accusation d'avoir brisé les scellés d'un wagon de fret du Canadien National et d'y avoir volé des cigares.

NOUVEAU BUREAU DE DIRECTION — A l'assemblée annuelle de la Légion canadienne, qui avait lieu au tCommunity club, le comité de direction suivant a été élu pour le prochain terme: président, Me Charles-Henri Boudreault; 1er vice-président, M. Warren, A. Rice; 2e vice-président, M. Pierre Parent; 3e vice-président, M. Stanlay Gorham; trésorier, M. Larry-W. Loken, directeurs: MM. Georges-F. Millard, H. Monahan, L.-A. Tarrant, Anatole Côté, Thos. Peach, Georges Dion, Paul Gauthier et Earl Tedstone.

TIMBRE DE NOEL — Les membres du comité par l'entremise de son président Me Chs-Henri Boudreault, remercient sincèrement ceux qui ont fait preuve de grand civisme dans leur campagne, qui se continuera tout le mois de janvier.

STATISTIQUES DE L'HOPITAL ST-JOSEPH — Durant l'année 1950, l'hôpital St-Joseph, de La Tuque, a compilé le rapport suivant sur ses activités sous forme de statistiques:

Malades présents au premier janvier 57.

Admis pendant l'année 1950, 1800; naissances 313, dont 5 couples de jumeaux; bébés présents au 1er janvier 1950, 6; patients externes 920, total 3,096.

Jours de traitements pour tous les malades 20,381; jours de traitements pour les bébés 2,755; décès: adultes et enfants avant 49 heures 5; adultes et enfants après 48 heures 35; bébés naissants 11; mort-nés 5.

Chirurgie: opérations majeures et mineures 893; appareils plâtrés 79; traansfusions 47.

Radiologie: radiologies des internes 1,332; radiologies des externes 469; pellicules radiographiques 2379; traitements électriques 683.

Laboratoire: Analyses diverses 2804; métabolisme 28.

Consultations 805; pansements et traitements 10,385. Accidents du travail 148; assurances Brown Corporation 239; assurance Croix bleue 173; assurances services de Santé de Québec 55; assistance publique 265 et assurances diverses 9.

RAPPORT DU CHEF DE POLICE — Durant l'année 1950, notre brigade a répondu à 145 appels, dont 106 par téléphone et 39 par avertisseur. Ces appels se classent comme sut: Appel inutile 1; commencement d'incendie 12; feux de champs 14; feux de cheminées 54; feu dans un auto, 1; fausses alarmes, 7; incendies, 8; surchauffés, 48.

AU DEPARTEMENT DE LA POLICE — Arrestations, 288; perquisitions, 2, et sommations, 11. Plaintes reçues, 2055; enquêtes, 141; avis verbaux, 1739; hospitalisés, 560; personnes conduites à domicile, 127; personnes apaisées, 84; enfants rapportés disparus, retracés, 36; chiens abattus, 84; accidents rapportés au bureau, 58; bicyclettes rapportées disparues, retracées, 68; automobiles rapportées disparues, retracées,, 9; camion-sorties avec l'ambulance, 86; portes no verrouillées, 86 et endroits publics, 24.

LA TUQUE — D.N.C. — ACTIVITES SCOLAIRES — Pour le mois de janvier le bulletin de l'activité scolaire du collège contenait les souhaits de diverses personnalités : Entre autres ceux de M. le curé Louis Caron, V.F.

De M. le président de la Commission scolaire, le Dr Lucien Ringuet.

Du président de l'Amicale, M. Aldori Dupont.

Des gradués anglais de l'E.S.S. Z., de La Tuque.

Du président de l'E.S.S.E., et du Rév. Fr. directeur Donatien.

DEPART DE M. L'ABBE MARCHAND — M. l'abbé F. Marchand, vicaire à notre paroisse St-Zéphirin nous quittait pour aller remplir la charge de vicaire à Ste-Cécile des Trois-Rivières. Ce fut une surprise pour les paroissiens, car c'est avec regret qu'ils le voient les quitter, après être demeuré ici moins de deux ans. Ce dévoué prêtre avait su se faire l'ami de tous. Nous lui souhaitons donc beaucoup de succès dans sa nouvelle paroisse, où il pourra encore agrandir son champ d'action.

Funérailles de M. J.-A. Masson

ST-MAURICE, Champlain, — (D. N. C.) — Dernièrement ont eu lieu les funérailles de M. Joseph-Alfred Masson, époux de feu Mary Levasseur, citoyen bien connu, décédé après une courte maladie, à l'âge de 85 ans.

La levée du corps fut faite par M. le curé Ernest Jacob, qui a aussi chanté le service, assisté de MM les abbés P.-E. Caron, diacre, et Roland Lemire, sous-diacre.

Le chant a été fait par la chorale paroissiale et les élèves du couvent sous la direction de M. Albert Doyon.

La dépouille mortelle a été portée par ses petits-fils : Normand, Gérard, André et Marcel Masson et Eddy Bruneault.

La quête fut faite par MM. Dominique et Rhéaume Masson.

Le deuil était conduit pas ses fils : Philippe, Donat, Alphonse, Edouard et Léon Masson; ses filles : Mme Charles Bruneault (Eva), et Marie Masson; ses belles-filles : Mmes Philippe, Donat, Alphonse, Edouard et Léon Masson; son gendre, M. Charles Bruneault; ses petits-enfants : Yvette, Fernande, Charles-Henri, Gisèle, Brigitte, Thérèse, Michel, Mariette, Lorraine, Olivette, Réjean, Marielle, Denise, Clément, Henriette, Onil, Laurent, Yolande, Gaétane et Raymonde Masson; Mireille, Marie, Noëlla Bruneault; MM. et Mmes Paul-Emile Boucher, Armand Beaudoin, Paul-Eugène Chrétien et Mme Dominique Masson; ses neveux et nièces: Mmes Joseph Masson et Roland Daigneault, de Fall Rivers; MM. et Mmes Henri Héon, Pierre Levasseur, M. Emery Héon, M. et Mme Jules Raiche, M. Cyprien Pruneau, M. et Mme H. Pruneau, MM. Jos. Richard et Guy Richard, M. Emile Martin, M. et Mme Elie Bruneau, Mlles Joséphine et Sara Bruneau et M. et Mme Lucien Bruneault.

Nos sympathies à la famille en deuil.

Nicolet

NICOLET — (DNC) — La mise en nomination pour l'élection d'un maire et de trois échevins pour la ville de Nicolet, aura lieu, jeudi, le 25 janvier courant, entre midi et 2 hrs p.m., en la sale de l'hôtel-de-ville, de cette ville.

Les membres du coonseil sortant de charge sont: Son Honneur le maire J.-A. Gaudet, et MM. les échevins H. Chatillon, H. Lahaye et N. Drouin.

Jusqu'à date la plus grande tranquilité a régné, mais l'approche de la date de la mise en nomination semble vouloir réveiller les esprits combatifs.

La plus grande surprise du jour est la déclaration officielle de Son Honneur e maire J.-A. Gaudet qu'il se retirait de l'arène municipale et ne briguerait pas les suffrages des électeurs, à cette élection. Après trois termes de services dans l'arène municipale, le maire Gaudet a déclaré à une délégation qui s'est présentée chez lui pour le solliciter de briguer de nouveau les suffrages, qu'il croyait avoir fait sa part de dévouement pour les intérêts de sa ville et que pour plusieurs raisons particulières, il avait décidé d'abandonner définitivement l'arène municipale. Il a remercié la délégation de la confiance qu'elle témoignait à son égard et l'a assuré de son plus grand dévouement pour les affaires municipales comme simple citoyen.

Dans les circonstances, une forte délégation s'est rendue auprès de M. Jean-Baaptiste Métivier qui a fait partie du conseil de cette ville pendant plus de 15 ans pour lui demander de briguer les suffrages à la mairie. Après beaucoup d'hésitation, M. Jean-Baptiste Métivier s'est rendu au désir de la délégation et a accepté de briguer les suffrages à la mairie en remplacement de Me Alf. Gaudet.

Une rumeur qui semble fondée circule à l'effet que M. le Dr Herman Chatillon, échevin sortant de charge, briguerait aussi les suffrages à la mairie.

L'échevin Henri Lahaye, échevin sortant de charge ainsi que MM. Antonin Fortier, ex-échevin sortant de charge, ainsi gronome, brigueront les suffrages comme échevins.

Une autre rumeur circule à l'effet qu'un autre groupe composé de MM. Nestor Drouin, échevin sortant de charge, ainsi que MM. Bruno Landry et Alfred Lavertue brigueraient aussi les suffrages comme échevins.

Les électeurs de la ville de Nicolet sauront d'une manière définitive s'ils seront appelés aux urnes, jeudi le 25 janvier, lors de l'appel nominal, à 2 hrs p.m.

St-Pie-de-Guire

St-Pie de Guire, (DNC). — — Baptême Le 7 déc. à M. et Mme Paul-Emile Cloutier, une fille, Nicole-Lorraine-Francine. Par. et mar., M. et Mme Lucien Cloutier, de St-Marcel-Richelieu, oncle et tante de l'enfant.

Décès — Le 7 janvier est décédé M. Joseph Bourque, époux de feu Clémentine Poirier; ses funérailles eurent lieu à St-Pie.

M. l'abbé Arsène Joyal a officié. Le défunt laisse dans le deuil, ses fils: MM. Antonio Bourque, et son épouse, et Josaphat Bourque; ses filles, Bernadette Mme Alfred Desmarais, de Drummondville; Antoinette (Mme Léopold Dumont), de St-Hyacinthe; Léona (Mme Arsène Pinard), Eugénie, la Révde Soeur Eugénie Bourque, des Soeurs Grises de Nicolet), Alice, Julia (Mme Alphé Labonté, de St-Bonaventure, et de nombreux petits-enfants et arrière petits-enfants.

Elections municipales — M. Josaphat Bourque a été élu maire par une majorité de 39 voix sur son adversaire, M. Ovila Denoncourt.

Conseillers élus: MM. Lionel Brousseau, Léodore Martel et Joseph Théroux.

St-Siméon (Charl.)

Baptêmes. (DNC). — Le 4 janv., Joseph-Jean-Renald, fils de M. et Mme Marcel Foster (Solange Simard). — Par. et mar., Jean Foster, oncle de l'enfant, et Rachel Chamberland, cousine.

— Le 14, Joseph-Jean-Marc, enfant de M. et Mme René Belley ((Blandine Marier). — Par. et mar., Gérard Chamberland, oncle, et Pauline Marier, tante de l'enfant.

Va-et-vient. — Mlle Carmelle Carré est présentement à l'hôpital de la Malbaie. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

— MM. et Mmes Ls-Philippe et Henri et Paul-Emile Carré sont récemment partis en voyage à Québec.

— M. l'abbé St-Pierre, vicaire, est absent pour deux semaines, en voyage chez ses parents, en Abitibi.

Accidents. — Mme Lorenzo Carré s'est fracturée un poignet en tombant.

— M. Claude Hebert s'est fracturé une épaule en travaillant dans les chantiers de Dufour & Dufour.

Marguillier. — M. William Foster a été élu marguillier en remplacement de M. Albert Tremblay, sortant de charge. Le banc se compose de MM. Wilbrod Asselin, Ulysse Bouchard et William Foster.

Décès de Mme J. Tremblay. — Est décédée, à l'âge de 25 ans et 6 mois, Mme Jos. Tremblay, née Dolorès Chamberland. Elle laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, deux enfants: André et Monique; deux soeurs et cinq frères; plusieurs beaux-frères et belles-soeurs.

A la famille en deuil, nos sincères condoléances.

Acton Vale

ELECTIONS, (DNC) — M. Romuald Chagnon a été élu maire par acclamation pour un deuxième terme.

MM. Alphonse Robichaud et Dorillé Champagne ont été élus conseillers par acclamation.

TIRAGE — La Chambre de Commerce a fait le 16 janvier, le tirage de ses nombreux beaux prix, le frigidaire a été gagné par M. Léon Laflamme, d'Acton, no. 9297; le radio combiné a été gagné par M. Roger Provost, no. 38,147, la laveuse électrique par Mme Roger Tremblay; le joli bicycle par M. Denis Justras, Mlle Annette Chagnon a gagné un service à vaiselle; Mlle Champagne, un joli cendrier.

Les artistes invités étaient Mme Lamarche et son frère, M. Pierre Thériault.

Félicitations à tous.

St-Jean, I. O.

Statistiques. — (D. N. C.) — En 1950, il y eut 24 baptêmes, 12 sépultures dont deux d'enfants, et 11 mariages.

Marguillier. — M. Gaudiose Blouin, cultivateur, a été élu marguillier pour remplacer M. Paul-Emile Blouin.

Le banc se compoose maintenant de MM. Ovila Labbé, Josaphat Boissonneault et Gaudiose Blouin.

Comptes de la Fabrique. — La Fabrique termine l'année avec un surplus en caisse de $2,727.68 et une remise de $500 sur la dette de $3,000 contractée l'an dernier pour les réparations du presbytère.

M. l'abbé Gérard Emond a vivement remercié les paroissiens de leur générosité. La Part de Dieu, qui vient d'être établie dans la paroisse a rapporté depuis le mois de juin, $1,251.

Des dons spéciaux ont été faits: le tabernacle donné par M. Emile Blouin; une chape, par M. Eugène Lachance; une chasuble, par M. Séverin Langlois; un catafalque, par J. Bouchard et Fils.

Décès. — Le 3 janvier, est décédée Mme Vve Joseph Picard (Adila Therrien), à l'âge de 86 ans, 6 mois.

Son service et sa sépulture eurent lieu le 8.

Elle laisse pour pleurer sa perte, ses fils : M. l'abbé Jules Picard, vicaire à St-Jean-Baptiste de Québec, M. Arsène Picard, de St-Jean; sa fille, Mme Julien Laliberté.

A la famille en deuil, nos sincères condoléances.

Nicolet

L'Unité sanitaire. — (D. N. C.) — Le Dr Aubert Laperrière, médecin-hygiéniste de l'Unité sanitaire du comté de Nicolet, vient de rendre publiques la statistiques du travail accompli par cette institution dans le comté de Nicolet pendant l'année qui vient de s'écouler, et qui se lisent comme suit : Conférences l'Hygiène, 19; assistance, 1,580; imprimés distribués, 1,058; familles visitées par infirmières, 7,446.

Enquêtes épidémiologiques, 104; contacts et cas suspects examinés, 467; maisons et écoles visitées, 169; cas déclarés et cas dépistés, 482.

Cliniques antituberculeuses, 12; personnes examinées, 631; épreuves à la tuberculine, 1,278.

Sérum distribué aux médecins, 180,500 unités; vaccin antivariolique distribué, 142 pointes; vaccin antityphoïdique distribué, 70 etc.; nitrate d'argent distribué, 168 ampoules.

Vaccinations antivarioliques réussies, 1,875; vaccinations contre la typhoïde, 174; vaccinations contre la tuberculose, 1,157; immunisations diphtérie - coqueluche, 725; rappels diphtérie-coqueluche, 810.

Démonstrations d'hygiène maternelle, 1,820; visites pré-natales, 960; cliniques de puériculture, 104

Conférences d'hygiène scolaire, 108; écoliers examinés, 2,278.

Conférences par l'inspecteur, 38; établissements de denrées visités, 13; Livres d'aliments confisqués, 13,360; laiteries visitées, 68; inspection d'aqueduc et d'égoûts, 31; inspection d'écoles, 68; plaintes de nuisance, 26; prélèvements d'eau, 1,118; prélèvements de lait, 843.

Prélèvements pour diphtérie, 35; prélèvements pour typhoïde, 125; prélèvements pour tuberculose, 107.

Le plus gros bombardier du monde

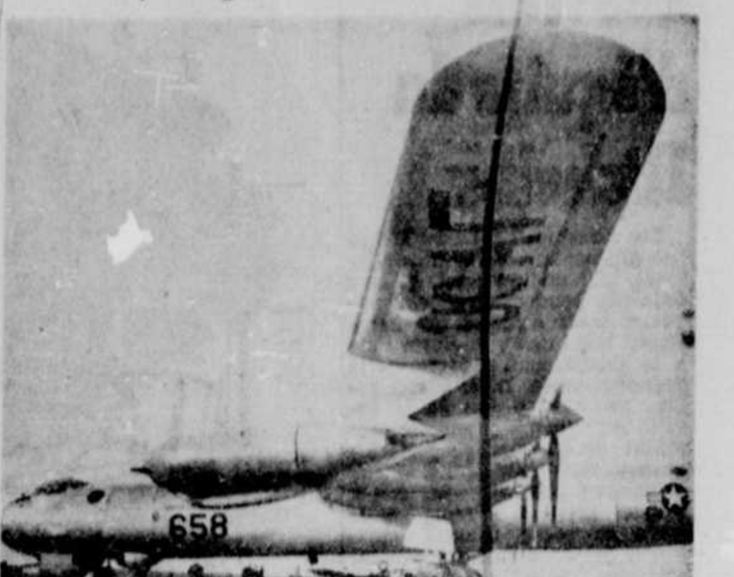

● Voici l'un des superbombardiers "B-36" qui se sont rendus récemment en Grande-Bretagne pour y effecter une mission de bombardement simulé. Ce type d'appareil, mû par six moteurs conventionnels et quatre moteurs à réaction, peut transporter une bombe atomique. Six "B-36" ont fait le voyage à Grande-Bretagne. Cette photo a été prise à l'aéroport de Lakenheath, où les appareils se sont posés. Sous les ailes géantes, les constructeurs ont disposé les quatre moteurs à réaction. Un tel appareil peut voler 435 milles à l'heure. L'envergure est de 230 pieds, tandis que le fuselage a 162 pieds de longueur. La hauteur de l'appareil est de près de 47 pieds. Les six superbombardiers sont rentrés cette semaine à leur base de Fort-Worth, au Texas. Le "B-36" peut voler sur une distance de 10,000 milles sans escale. Le poids de cet avion est de 160 tonnes. (Acme).

Funérailles de M. Adrien Chainé

ST-SEVERE. — (D. N. C.) — A l'âge de 92 ans, 8 mois, est décédé M. Adrien Chainé, époux d'Amanda Robert, en premières noces et de feu Marie Bellemare, en secondes noces.

Il laisse pour pleurer sa perte, trois fils : Origène, Léo, Donatien, de Shawinigan; une fille, Mme Philippe Desaulniers (Bernadette); 2 frères : Joseph et Edmond, des Trois-Rivières; ses belles-filles : Mmes Origène Chainé (Alexandrine Héroux), Léo Chainé (Marie-Ange Héroux), Donatien Chainé (Donia Lavergne); un gendre, M. Philippe Désaulniers; sa belle-soeur, Mme Edmond Chainé, des Trois-Rivières; sse arrières petits-enfants : Gérard, Michel et Raymond Chainé, de St-Sévère; Mlles Lucette et Joseline Pellerin, Francine Marineau, de Shawinigan; une cousine, Mme Donat Durand de Nicolet; ses petits-enfants : Céline, Claire, Angèle, Alexandre, Aurèle, Roch Chainé, Mme Ubald Milot (Fernande Chainé), des Trois-Rivières; Hervé, Arcade, Paul Chainé, Mmes Gérard Pellerin (Mariette), Martial Marineau (Lucille), Paul Vinceut (Réjeanne), de Shawinigan; ses neveux et nièces : Maurice, Paul et Raymond Chainé, Mmes Frank Haney (Gilberte), Georges Paquin (Mariette), Ephrem Perron (Noëlla), des Trois-Rivières; ses beaux-frères: Ernest Robert, Hector Trahan, de la banlieue des Trois-Rivières; Isaac Boucher, de Charette.

La levée du corps fut faite par M. le curé Garceau qui chanta awussi le service assisté comme diacre de l'abbé Ferland, et sous-diacre, de l'abbé St-Arneault, du séminaire des Trois-Rivières.

Les porteurs étaient : MM. Florémond Milette, Arthur Boisvert, Albertine Ricard, Antonio Gélinas, Emilien Héroux, Clovis Lavergne.

La collecte fut faite par : MM. Adam Lamy et Roland Robert.

Assistaient aux funérailles outre ceux déjà nommés : MM. Hervé Trahan, de la banlieue; Clovis Héroux, maire de Yamaschiche; Eucharisle Lavergne, Origene, Philippe, Jules, Jeanne et Antonio Lemay, Mme Maurice Chainé, Paul Vincent, M. et Mme Oscar Dupont, Bella Gélinas, Victor Lemay, Victor Lacerte, Aimé Descôteaux, Arthur Lacerte, Wilbrod Lemay, Huguette Chainé, Gérard Chainé, Louiselle Gélinas, M. et Mme Emile Gélinas, Raymonde, Lucie et Paul-Emile Gélinas, Marcel et Réal Héroux, Marcelle, Eliette et Marc Gélinas, M. et Mme Arthur Lacerte, Mme Arméridas Guillemette, Lorenzo Lamy, Rodolphe Lampron, M. et Mme Arthur Boisvert, Rosaire Boisvert, Lionel Lamy, MM. et Mmes Antonio-E. Gélinas, Telesphore Lamy, M. Florian Pellerin, M. et Mme Ernest Lacerte, Clément Lamy, Arméridas Lampron, Rosaire Lampron, Jean et Georgette Héroux, Luc, Pierre et Juliette Héroux, Mme Roland Robert, Mme Antonio-P. Gélinas, Philippe-E. Gélinas, M.-Rose Gélinas, Mme Herménégilde Milot, Simonne Milot, Antonio Lemay, Gaston Héroux, Madeleine, Gertrude et Jacqueline Lacerte, Cécile Lemay, Dominique Gélinas, Yvette, Rosaire Lemay, Félix Lacerte, Bibiane, Irène, Camille Lacerte, Florimond Milette, Wilfrid Lacerte Mme Clovis Lavergne M. et Mme Théophile Lamy, Pauline Lamy, Mme Paul Trahan, Rita Chainé, Henri Gélinas, Julienne Gélinas, Margot Gélinas, Wilbray Lampron, Elisée Héroux, Gérard Lampron, Arthur Désaulniers, Mme Victorin Héroux, Henriy Désaulniers, Joseph Chainé, Mme Samson, Eucharisle Lampron, Majorique Boisclair, Donat Lacerte, Adam Lampron, Ernest Guillemette et un grand nombre d'autres. Mlle Clémence Lampron accompagnait à l'orgue. M. Fernand Boisvert, dirigeait le chant.

A la famille en deuil, nos sincères condoléances.

Nouvelles de Sorel

Sorel, (DNC) — **Feu de Mlle C. Brousseau.** — Le 14 janvier, est décédée, à l'hôpital générale de Sorel, Mlle Charlotte Brousseau, à l'âge de 83 ans. Elle était la fille de feu M. J.-B. Brousseau et de feu Eulalie Malo.

Les funérailles ont eu lieu mercredi le 17 janvier, en l'église St-Pierre, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Après le service, elle fut inhumée au cimetière des St-Anges de Sorel.

Saint-Stanilas

St-Stanislas, Champlain — (DNC) — Dimanche, 21 janvier, eut lieu une de ses magnifiques fêtes paroissiales qui laissent, dans la mémoire des heureux témoins de délicieux et durables souvenirs.

Un beau programme religieux et sportif avait été tracé pour souligner dans après-midi la bénédiction et l'inauguration officielle de la patinoire de l'Association des Loisirs, et la bénédiction du chalet des joueurs. Cette partie religieuse devait être suivie d'une joute de gouret entre les clubs de St-Stanislas et de Ste-Thècle. A cause de l'inclémence de la température tout ce programme dut être remis.

Le 21 janvier ramenait le 65ième anniversaire de naissance de M. le curé. La population devait de fêter, comme il convient son dévoué et sympathique pasteur. Aussi le soir, la vaste salle paroissiale était-elle remplie à pleine capacité par les paroissiens et par de distingués visiteurs.

Au premier rang M. Maurice Bellemarre, m.p., qui reçut, après M. le curé, une part des hommages et des applaudissements de l'assistance. Les élèves du couvent donnèrent plusieurs chants rendus avec grâce . Dans les intermèdes, des musiciens et des chantres de talent, tels M. le notaire Chs-Edouard Gagnon et M. Jean-Claude Massicotte nous donnèrent de magnifiques morceaux fort applaudis. Mais la pièce principale de cette sorée fut bien le sketch spirituel dû à la plume experte du Rév. Frère Germain. De nombreux passages pétillants d'esprit, de spirituels jeux de mots, de fines pointes à l'adresse même des deux MM. Bellemarre soulevèrent les rires et les vifs applaudissements de l'auditoire.

Ce sketch fut rendu par les jeunes élèves du collège avec une bele diction et une aisance dignes de vieux professionnels. Parmi ces jeunes acteurs des classes des 6ième et 7ième années, il est juste de nommer [illegible] Richard, Yves Massicotte, Clément Léveillé, Gilbert Dupont, René Cossette et Laurent Robitaille. Ce dernier se fit remarquer dans les chaants du sketch par sa belle voix sonore, magnifique qui excita l'admiration et les applaudissements de l'auditoire. Au cours de la soirée, M. le curé reçut des hommages traduits en dons fort appréciables comme témoignage de l'attachement et de la reconnaissance de ses paroissiens.

Les élèves du couvent et du collège lui présentèrent une gerbe de fleurs naturelles et un bouquet spirituel artistement décoré par un Frère du collège. Un autre bouquet se composait de pusieurs fleurs qui n'étaient autres que des $5. artistement pliées en éventail par les doigts experts d'une religieuse.

Pour clore cette soirée, des discours furent prononcés en l'honneur du héros du jour par M. le docteur Douville, M. Napoléon Massicotte, Frère Thomas, directeur du collège, M. le vicaire et M. le député Bellemarre, qui remit un chèque à M. le curé.

Avant la soirée les Frères du collège avaient offert un banquet à M. le curé accompagné de son vicaire M. l'abbé Gérard Brunelle. M. le député Bellemarre, accompagné de MM. Pronovost et Loranger, de même que le frère de M. le curé, le Dr Douville étaient au nombre des convives.

M. le curé, M. le député et le Dr Douville adressèrent la parole.

Victoire éclatante

(BUP). — Les spécialistes de l'aviation américaine étudient comment une quarantaine d'appareils à réaction de fabrication russe ont perdu un combat aérien contre trente-deux avions "Thunderjet" américains.

A l'aide de photos prises durant les batailles, au-dessus de la rivière Yalu, les experts américains veulent avoir exactement pourquoi les communistes ont perdu quatre appareils, et probablement cinq, sans qu'aucun des nôtres ait été descendus.

La durée moyenne de la vie humaine peut être prolongée en se conformant à une diète variée et appropriée et en prenant les moyens d'éviter les maladies contagieuses courantes.

PAGE AGRICOLE

La culture des herbages de qualité est le pivot de l'agriculture

Depuis environ 10 ans, soit à la radio, soit dans les revues ou dans des conférences, etc., il s'est dit du bien, mais aussi beaucoup de mal sur la culture herbagère. C'est l'explication des lenteurs de nos progrès dans plusieurs domaines de l'agriculture.

Les erreurs répandues sur ce sujet ont causé d'autant plus de tort qu'elles nous venaient souvent de la part de gens présumés capables de juger, d'apprécier une technique, une idée à la lumière de l'expérience et des faits et non sous l'angle des préjugés.

La Terre de Chez-Nous, numéro du 28 décembre 1947, dans un article traitant d'une question qui devait être débattue lors d'une émission "Le Choc des Idées" du 2 janvier 1948, déclarait qu'un certain agronome (permettez que je taise son nom) n'était pas enclin à prétendre que le pâturage soit la récolte la plus importante sur la ferme". Et plus loin le même journal ajoutait que ce même agronome niait qu'il fut partisan de l'agriculture d'herbages comme politique agricole généralisée, parce que ce système de culture est le plus extensif et qu'il ne croyait pas qu'il fut avantageux de ralentir la production de nos fermes à ce point".

Bien différente est l'opinion d'un autre agronome. Pour lui la culture herbagère est le coeur de la conservation des sols arables et le fondement d'une agriculture économique stable. C'est l'opinion qui a prévalu en Allemagne dès 1935, aux Etats-Unis en 1937, en Angleterre en 1939. La Hollande, le Danemark, la Norvège la Suède, la Finlande, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, etc., ont accepté le même point de vue.

La rapidité avec laquelle cette conception s'est répandue dans le monde agricole ne s'explique que par son rendement économique.

L'on y a vu les immenses possibilités de s'acheminer vers une agriculture plus productive, plus économique et partant plus intensive. Voilà en résumé l'opinion d'un technicien de chez nous exprimée dans un article intitulé: "Vers une agriculture plus économique", article paru dans *Relations*, mai 1941.

Si dès ce moment on avait mis plus d'objectivité dans la critique, il eut été facile de vérifier les avancés de ce technicien de renom et nous n'aurions pas à déplorer une production laitière chez nous de 7e ou 8e ordre par notre retard à mettre en pratique des connaissances admises quasi universellement. On a préféré, semble-t-il, s'en tenir aux vieilles doctrines, aux vieux préjugés. En se rendant à l'évidence on se serait sans doute, pour le moins, abstenu de faire des déclarations qui deux ans plus tard nous démontrent l'incompétence ou le manque de connaissances de certains disciples de la culture des céréales.

Pour confirmer davantage cette politique des herbages, voici en résumé l'opinion du Dr E. S. Archibald, ex-directeur des fermes expérimentales du pays.

Il admet que nous avons peine à suivre nos concurrents comme ceux du Danemark, de la Hollande ou de la Nouvelle-Zélande sur le marché des exportations. Il affirme que si nous voulons entrer en concurrence avec ces pays, nous devons pouvoir rencontrer favorablement leurs prix tout en ne négligeant pas la qualité de nos produits. Il dit la chose possible, parce que nous possédons les connaissances nécessaires. Toutefois pour réussir il faudra apporter des changements et des améliorations dans notre mode de production. Et il ajoute: "Le type et les records de production de nos meilleurs animaux se comparent aux meilleurs sujets de n'importe lequel pays. Par contre notre moyenne de production est basse. Au Canada le rendement laitier est de 4,200 livres de lait par vache par année et de 150 livres de gras. En Hollande on obtient une moyenne de 8,000 lbs de lait et de 348 lbs de gras par tête; au Danemark 7,500 lbs de lait et 388 lbs de gras; en Nouvelle-Zélande 6,000 de lait et 266 lbs de gras". Notez bien que la production dans ces pays s'appuie principalement sur l'agriculture d'herbages c'est-à-dire sur des pâturages luxuriants de bons ensilages d'herbes et de foin de qualité.

"Je suis convaincu, ajoute le Dr Archibald, en parlant de la culture herbagère, que c'est là le principal facteur, celui qui a le plus contribué à l'obtention de cette production supérieure par unité animale par acre dans ces pays.

(*A suivre*)

Guy HAMEL, cultivateur.

Holsteins de Hollande pour l'Angleterre

En vue d'améliorer le rendement de ses troupeaux en matières grasses, la "British Friesian Cattle Society" a récemment importé des Pays-Bas 52 têtes de la fameuse race noire et blanche au prix estimatif d'environ $539,000, un jeune taureau ayant été payé $39,500.

Jeunes de Lotbinière qui ont réussi dans l'élevage des dindes

Bien que le temps des "dindes" soit passé, ce n'est pas un hors-d'oeuvre de souligner que durant l'année 1950, bon nombre de jeunes agriculteurs de Lotbinière se sont vivement intéressés à l'élevage de ces oiseaux. N'ayant pas mesquiné sur la nourriture, les éleveurs furent en mesure d'offrir, à l'époque de Noël, des dindes de choix. M. Ulric Gauthier, instructeur avicole, qui [illegible] à Ville-Roy, où les propriétaires d'une ferme ou d'un lot ne se plaignent pas trop, révèle combien les jeunes ont été heureux de réussir.

L'exemple partait de haut! Avec ses 150 dindes, M. l'abbé Paul Gariépy, curé, un fervent de la coopération et de tout bon mouvement agricole susceptible d'assurer le bien-être des cultivateurs et colons de Ville-Roy, a donné le plus bel encouragement à ses paroissiens. Parlons de quelques-uns. Ainsi, M. Evariste Perron, demeurant dans le rang 18, en face d'une école nouvellement construite, garda 100 dindes. Son garçon, Lionel, jeune agriculteur, en éleva 125. Ces dindes jouissant de bons soins furent élevées sur porche.

Au foyer où elle travaillait gaiement, Mme Perron m'apprit que deux garçons, Lionel et Denis, cultivent les lots voisins de la ferme paternelle, que deux filles, Jeannine, qui fait la classe à l'école d'en face, et Lucienne, qui aide sa maman au soin du ménage, sont membres du cercle des fermières. D'autre part notons que dans cette maison, il y a toutes les commodités que procure la fée de l'électricité. On peut en dire autant de la grange qui abrite 7 vaches laitières. La porcherie! Hygiénique, bien éclairée et ventillée, elle sert à l'élevage d'une quarantaine de porcs. Au-dessus d'elle, séparé par un plancher épais, se trouve un poulailler moderne de 500 poules. Faisant une spécialité des chapons, ce cultivateur, avec l'aide de ses jeunes agriculteurs, a chaponné, le printemps dernier, 300 coqs. M. Perron est un vétéran de la première guerre. Fils de cultivateur de Notre-Dame de Lourdes, il était allé de lui-même s'enrôler. Aujourd'hui, à sa démarche, on voit qu'il a encore les allures d'un soldat. De retour au pays, il prit le lot qu'il transforma en une ferme prospère sur laquelle vit heureuse une famille de 14 enfants.

Nous avons rencontré d'autres jeunes agriculteurs qui s'appliquent à cet élevage. Somme toute, Ville-Roy est un centre important. Il en est de même de St-Edouard et de Ste-Françoise-Romaine.

Henri LOCOURCIERE, B.S.A.,
rédacteur au Service de
l'enseignement agricole.

St-Samuel

NOEL. (DNC). — La fête de Noël a été célébrée avec éclat dans notre paroisse. A minuit une messe en parties fut exécutée par le choeur de la paroisse. A la messe de l'aurore, il y eut cantiques appropriés. "Ça bergers", soliste, M.P.-E. Couet; "Les anges dans nos campagnes", solistes, un groupe de jeunes garçons; "Nouvelle agréable", soliste, M. Jules Lacroix; "Dans le silence de la nuit", soliste, H. Royer; "Notre divin Maître", soliste, Julien Gendreau; "Chantons le Roi des cieux", soliste, H.-Paul Gendron.

Les paroissiens en grand nombre se sont approchés de la Sainte Table.

SOIREE LACORDAIRE. — Au cours d'une réunion générale des Lacordaires et Ste-Jeanne-d'Arc, tenue le 3 janvier, à l'occasion de l'arrivée de M. l'abbé Roméo Bélanger, le président, M. J. Roy, lui souhaita la bienvenue. Il y eut musique, guitare, accordéon, par MM. Robert et Royer, accompagnés au piano par Mlle Noëlla Mercier. Explication du but de la réunion et quelques points du règlement par Mme L. Dallaire, secrétaire; lecture du procès verbal, par M. R. Gendron, secrétaire; chant Lacordaire, par M. G. Lacroix, présentation des hommages à M. le curé, par Mlle L. Royer; distribution de gateaux; couronnement du roi et de la reine. Chant, "Vive le roi et la reine", musique par les mêmes musiciens.

M. le curé dans son mot de la fin insista sur le bonheur qu'éprouvent les tempérants et la nécessité de la prière pour rester fidèles.

Mes poussins s'en viennent! Je me prépare . . .

par J.-B. Roy, agronome,
publiciste de la Coopérative
Avicole du Québec.

Oui! vos poussins s'en viennent, mais que faites-vous en attendant?

C'est un excellent moyen de réaliser plus de bénéfices avec votre basse-cour que d'élever des poulettes écloses à bonne heure qui seront en pleine production de gros oeufs lorsque ceux-ci se vendront cher l'été prochain. Si vous avez posé ce geste opportun en commandant tôt vos poussins et en faisant un élevage hâtif, cela ne signifie pas que le succès de votre entreprise est assuré. Il est en outre nécessaire de réussir votre élevage et le succès de ce dernier repose dans une large mesure sur la façon dont vous "partirez" vos poussins.

Pour assurer un bon départ à vos poussins, il faut vous bien préparer à les recevoir lorsque le couvoir vous les livrera. Cette préparation implique l'accomplissement de certains travaux dont l'ensemble constitue la mise au point de la colonie-éleveuse où logeront les poussins. Ils doivent s'effectuer avant l'arrivée des oiseaux. Il faut alors y penser. Vos poussins s'en viennent! Préparez-vous à les recevoir.

Que faire?

Voici quelques tâches que vous avez intérêt à accomplir immédiatement:

1 — Au moins trois semaines avant l'arrivée des poussins, faites le ménage de votre colonie. Enlevez la litière et le fumier qui adhèrent au plancher, puis balayez les poussières qui collent aux parquets et au bas des murs. Ensuite lavez toutes ces surfaces avec une eau additionnée d'un bon désinfectant.

2 — Le nettoyage terminé, montez votre éleveuse et mettez-la en place. Assurez-vous que toutes les pièces sont en bon état. Si quelques-unes sont défectueuses, renouvelez-les.

3 — Trois ou quatre jours avant d'introduire les poussins dans la colonie, mettez votre éleveuse en opération. Vérifiez l'ajustement du tuyau et le fonctionnement du thermostat, ainsi que celui du thermomètre.

4 — Epandez la litière sur le parquet et couvrez-la d'un papier ou d'un carton propre que vous enlèverez lorsque vos poussins auront appris à discerner leur nourriture. Cette précaution prévient les troubles résultant de l'absorption de matières étrangères par les oiseaux.

5 — Disposez en cercle, autour du poêle-éleveuse, des gardes en carton d'une hauteur d'environ 18 pouces afin de maintenir les poussins près de la source de chaleur durant les premiers jours. Agrandissez graduellement le cercle et supprimez les gardes au bout d'une semaine. A cet âge, les oiseaux ont généralement appris à trouver l'endroit où se chauffer.

6 — Vingt-quatre heures avant la venue des poussins, chauffez votre éleveuse à la température nécessaire, soit 95 degrés F., à deux pouces du plancher, sous le rebord extérieur du canopé. Suspendez votre thermomètre pour que la lecture puisse s'y prendre à cet endroit exact.

7 — Remplissez les trémies d'une bonne moulée de début ou prédébut sur laquelle il est recommandé d'épendre quelques poignées de graines concassées pour inciter les poussins à manger. Mettez de l'eau fraiche dans les abreuvoirs. Ayez suffisamment d'accessoires pour la quantité de poussins en élevage et disposez-les régulièrement tout autour de la source de chaleur.

8 — Assurez-vous d'un bon approvisionnement de moulée et de combustible afin d'en avoir constamment à votre disposition.

Variétés promettеuses de légumes commerciaux

Le choix des variétés de légumes pour la production commerciale demeure un problème sérieux et difficile à résoudre.

Dans le but de guider les producteurs de légumes de la région de Montréal dans le choix des variétés, la Station Expérimentale de L'Assomption poursuit depuis plusieurs années des essais en vue de connaître les variétés qui donnent les meilleurs résultats tant au point de vue rendement que qualité.

Afin d'éviter des déboires trop onéreux, on invite les jardiniers à user de prudence dans l'emploi des nouvelles variétés, c'est-à-dire de se limiter à des essais sur de petites étendues dans le but d'observer le comportement de ces variétés sur leur propre ferme.

Voici donc, selon W. Jacques Laliberté, agronome, les variétés qui ont donné les meilleurs résultats à la Station Expérimentale de L'Assomption.

Asperge

MARY WASHINGTON.—Bonne qualité et meilleur rendement.

Fèves ou haricots

Jaune hâtive

CHEROKEE WAX. — Bon rendement. Qualité moyenne. Cosses ovales ou plates.

Jaune tardive

PUREGOLD. — Bon rendement. Qualité excellente.

ROUND POD KIDNEY WAX. — Très bon rendement. Qualité bonne.

Vertes hâtives

RIVALE. — Meilleur rendement. Longue saison de production. Qualité excellente. Bonne qualité.

RANGER. — Bon rendement.

Vertes tardives

Maïs sucré pour le marché

SUGAR PRINCE. — Hybride

Hâtif

de haut rendement. Epis à 12 rangs et de bonne qualité.

Tardif

GOLDEN CROSS BANTAM. — Hybride ayant le meilleur rendement. Epis de bonne qualité.

Maïs sucré à conserves

SPANCROSS. — Hâtif et d'excellente qualité. Rendement élevé.

Pois à conserves

Hâtif

SURURISE (62 jours). — Bon rendement et très bonne qualité.

Tardif

PERFECTION (71 jours). — Rendement supérieur en pois écossés.

Pois de jardin

Hâtif

LAXALL (58 jours). — Haut rendement et de qualité excellente.

Mi-saison

Haut rendement et très bonne qualité.

OTTAWA PE-1 (63 jours). —

Pommes de terre

Mi-saison

KESWICK (F-431). — Disponible pour la production commerciale en 1952. Résistante à la brûlure tardive. Gros rendement et qualité excellente.

Tardive

CANSO (F-391). — Résistance à la brûlure, bon rendement attrayante et de très bonne qualité.

Tomates de marché

Hâtives

EARLY CHATAM. — La plus hâtive mais fruits petits et rendement moyen.

QUEBEC No 5. — Meilleur rendement hâtif et bonne qualité.

Tardives

QUEBEC No 13. — Très bon rendement et fruit de bonne qualité.

GLOBONNIE. — Bon rendement, fruit d'excellente qualité.

L'engraissement des volailles rapporte des profits

La finition d'un produit avant de le mettre en vente donne les revenus les plus élevés en proportion de tout travail effectué sur une ferme moyenne. Son importance est des plus considérables lorsqu'il s'agit de l'alimentation et de l'engraissement appropriés des volailles. Des travaux de recherches effectués à la Division de l'agriculture du Service des fermes expérimentales à Ottawa révèlent qu'une bonne régie du troupeau et l'emploi de rations appropriées peuvent permettre de faire passer les oiseaux de catégories "B" et "C" aux catégories les plus élevées "A" et Spéciale. Non seulement le consommateur jouit-il de la qualité considérablement supérieure ainsi obtenue, mais le producteur obtient de meilleurs revenus par suite de l'augmentation du poids et de la hausse des prix versés pour la catégorie supérieure.

Depuis quelques années, la science est venue aider l'aviculteur à résoudre ses problèmes d'élevage et d'alimentation. Les chargés de recherches avicoles à Ottawa soulignent que la production rentable de poulets à griller ne peut s'obtenir que par une croissance rapide. On obtient cette dernière en employant une ration de premier âge riche en protéines (21-25 p. 100) durant les neuf premières semaines. Il faut ensuite la remplacer par une ration qui contient moins de protéines; et empêche la continuation de la croissance de se continuer tout en favorisant le dépôt de graisse. Ce changement devient plus efficace lorsque les oiseaux ne prennent pas d'exercice, ce qu'on peut obtenir en limitant les oiseaux à des parcours plus petits.

Au cours de la dernière période d'engraissement, la pâtée doit comprendre environ 13 p. 100 de protéines et 9 p. 100 de matières grasses suivant les dernières expériences effectuées à Ottawa.

On peut obtenir cette pâtée en employant des proportions établies de grains moulus tels le maïs, le blé et l'avoine, des fèves soyas et l'huile de soya; du son et du gru blanc, de la farine d'os, de la pierre à chaux, du sel ordinaire, de l'herbe déshydratée, des levures de brasserie.

En ces dernières années, on a ajouté aux rations d'engraissement de faibles quantités de vitamines telles la B12, la riboflavine et la choline. Les résultats obtenus ont été excellents. Ces produits et certains autres composés chimiques ajoutés à une ration d'engraissement bien équilibrée sont considérés par plusieurs spécialistes en nutrition avicole comme la source d'une méthode entièrement nouvelle d'engraisser les volailles. Ils contribuent beaucoup à fournir aux consommateurs des volailles de qualité supérieure.

L'U.C.C étudie la corporation de l'agriculture

Près de cent cinquante dirigeants, aumôniers et propagandistes de l'U.C.C., se sont réunis récemment à Sherbrooke, pour étudier les principes de la corporation de l'agriculture et les moyens de la réaliser dans la province. Plusieurs conférenciers éminents ont exposé différents aspects de la question.

Le R. P. Richard Arès, s.j., traita de "La doctrine de l'Eglise concernant l'organisation corporative". La corporation trouve ses bases permanentes dans la conception chrétienne de l'homme et de l'ordre social. Cette doctrine s'impose actuellement, si l'on veut restaurer l'ordre dans la société pour que l'homme puisse y mener une vie honnête et chrétienne, faire son salut et glorifier Dieu. Ce besoin d'ordre exige une restauration sur les plans politique, social et économique.

Le R. P. Arès présenta une deuxième conférence intitulée "Nos associations professionnelles agricoles en marche vers la corporation". Dans la province de Québec, nous avons la communauté professionnelle (135,000 cultivateurs) et l'Association professionnelle. Mais il n'existe pas encore une corporation professionnelle de l'agriculture. Elle devra s'organiser en fonction de la famille.

Dans une conférence intitulée "La corporation agricole", M. M. Clément rappela que la famille rurale doit être la base de l'organisation corporative de l'agriculture. Il exposa le rôle économique des associations spécialisées de producteurs et le rôle social des oeuvres de coopération et de mutualité. La corporation agricole devrait s'édifier sur les plans paroissial, régional et provincial et avoir son conseil consultatif auprès du ministre de l'Agriculture. Les attributions de la corporation agricole sont nombreuses: elle gouverne la profession, régit les marchés par des conventions collectives de vente, organise la production, détermine les conditions de travail et de salaire, coordonne les oeuvres sociales et dispense la formation technique, sociale et morale du métier. En un mot, la corporation apporte une solution réalisable aux problèmes les plus graves de notre agriculture.

Le second sujet traité par M. Marcel Clément était L'"organisation professionnelle et la coopération". Après avoir marqué l'importance pratique du problème, le conférencier expose la fin propre de l'organisation professionnelle et du mouvement coopératif. Il conclut en affirmant que la coopérative, ordonnée au bien particulier de ses seuls membres, ne peut se développer en dehors de l'organisation professionnelle qui assume la charge du bien commun de toute la profession.

Les participants à ces journées d'étude eurent le grand avantage d'entendre M. Esdras Minville dans une magistrale conférence qu'il avait intitulée "Problèmes du milieu rural". M. Minville insista surtout sur l'importance vitale de la famille rurale pour maintenir nos meilleures traditions françaises. Il traita du problème de l'établissement rural qui doit être solutionné avant tout par l'éducation faite au foyer et à l'école. Le miracle de la survivance française et catholique chez nous est dû au clergé, à la famille et à la classe rurale. Ce qui a permis à notre peuple de réaliser le miracle canadien, c'est la famille. Notre problème social actuel est de pourvoir à l'établissement de notre jeune génération. Ce problème, il appartient à nous seuls de le solutionner et nous ne devons pas compter sur les villes. Au contraire, il faudra même que les cultivateurs enseignent aux citadins les grandes qualités naturelles qui ont toujours été reconnues comme étant propres aux cultivateurs canadiens-français.

L'aumônier général adjoint de l'U.C.C., le R. P. Engelbert Lacasse, s.j., traita de l'"Education nécessaire à l'avènement de la corporation". Eduquer quelqu'un, c'est lui aider à obtenir sa fin, en développant ses facultés. Cette éducation doit se faire par tous les citoyens et surtout par l'école qui doit cultiver le sens social. L'Association professionnelle doit former chez ses membres l'esprit corporatif. L'U.C.C. peut faire sa part dans ce travail d'éducation: elle s'en acquitte par ses journées d'étude, ses retraites sociales, son journal et plusieurs autres moyens.

Le dernier sujet à l'étude, les "Conventions collectives", fut traité par M. Thuribe Belzile, secrétaire général de l'U.C.C. Monsieur Belzile rappela brièvement le travail fait jusqu'à date en ce domaine. Concernant le travail à faire, il exposa un projet d'annexe à la Loi des syndicats professionnels, projet concernant la convention collective de vente des produits agricoles et forestiers. Mais pour réaliser cet objectif, pour obtenir une loi des relations agricoles et une loi devant régir l'administration des conventions collectives, il faut poursuivre et intensifier la propagande et l'éducation auprès des cultivateurs. Dans la dernière partie de son exposé, le conférencier signala que la situation éventuelle des coopératives agricoles peut poser différents problèmes et doit être sérieusement considérée dans tous les cas où celles-ci pourraient être affectées par une convention collective avec extension juridique.

Ces journées d'étude provinciales, organisées par M. L. Paquin, directeur du Service d'éducation et de propagande de l'U.C.C., ont remporté un remarquable succès et permettent d'espérer un travail fructueux au cours de l'année qui débute.

★ LES MOULEES BALANCEES AVARD SONT LES MEILLEURES ★

AVARD **Cultivateurs** AVARD

AUGMENTEZ LE POURCENTAGE DE GRAS DE VOTRE TROUPEAU
EN UTILISANT LES

RATIONS LAITIERES "AVARD"

TANCREDE AVARD LTEE, 36, HENDERSON, QUEBEC

★ MOULEES BALANCEES FAITES DE GRAINS DE PREMIERE QUALITE ★

BUCK ROGERS AU 25e SIECLE 801 par Bob Barton et Murphy Anderson

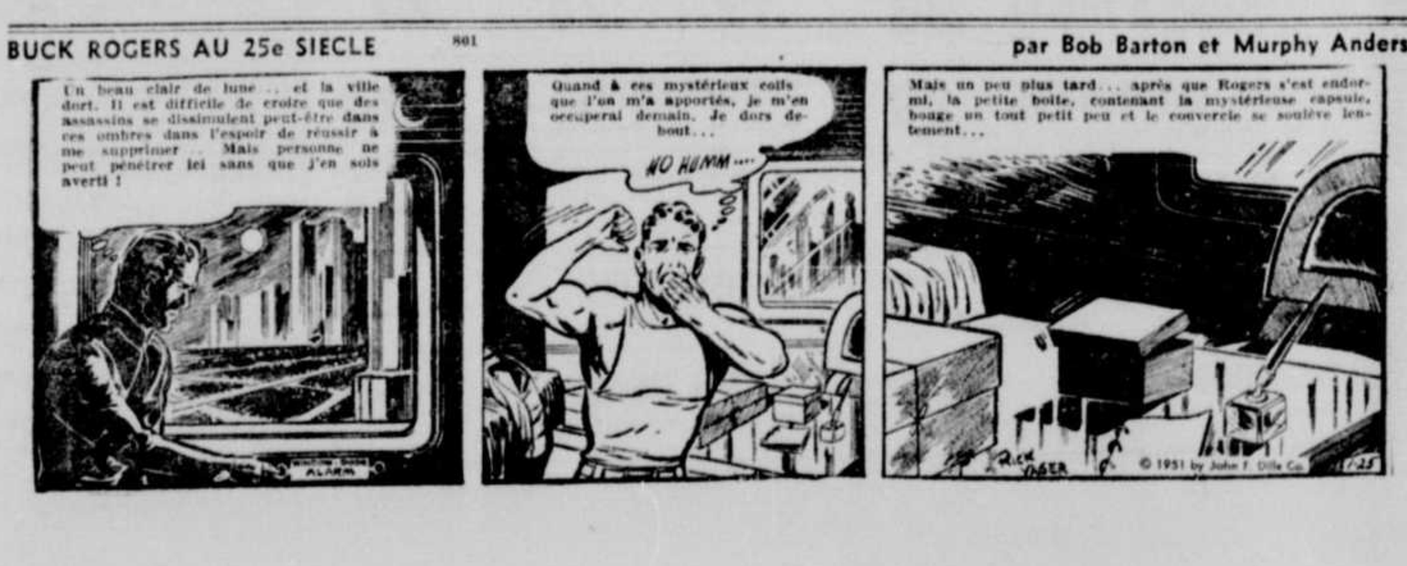
Un beau clair de lune ... et la ville dort. Il est difficile de croire que des assassins se dissimulent peut-être dans ces ombres dans l'espoir de réussir à me supprimer ... Mais personne ne peut pénétrer ici sans que j'en sois averti !
ALARM
Quand à ces mystérieux colis que l'on m'a apportés, je m'en occuperai demain. Je dors debout...
HO HUMM....
Mais un peu plus tard... après que Rogers s'est endormi, la petite boîte, contenant la mystérieuse capsule, bouge un tout petit peu et le couvercle se soulève lentement...
RICK YAGER
© 1951 by John F. Dille Co.

LA SOURIS MIQUETTE 3853 par Walt. Disney

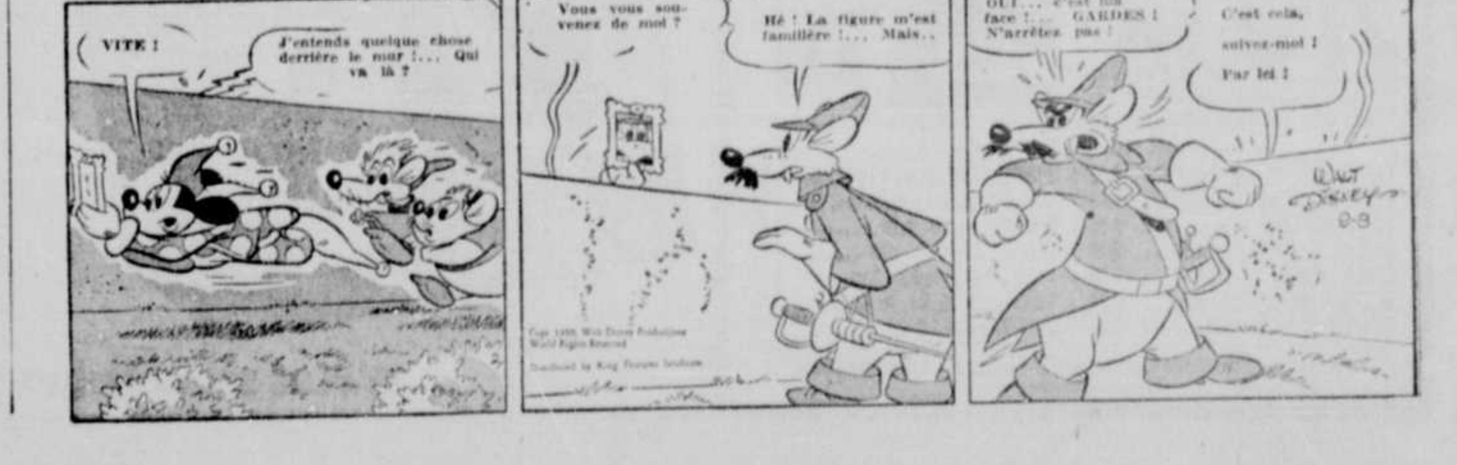
VITE !
J'entends quelque chose derrière le mur !... Qui va là ?
Vous vous souvenez de moi ?
Hé ! La figure m'est familière !... Mais..
OUI ... c'est ma face !... GARDES ! N'arrêtez pas !
C'est cela, suivez-moi ! Par ici !
WALT DISNEY
9-8

Conférence-concert de la Société St-Jean-Baptiste de St-Fidèle

• Le conseil St-Fidèle de la Société St-Jean-Baptiste de Québec présentait sa troisième conférence-concert, mardi, le 23 janvier, à la salle paroissiale de St-Fidèle. La réunion eut lieu sous la présidence de M. l'abbé André Labadie, aumônier de la section St-Fidèle. Le programme comportait une conférence donnée par le curé de la paroisse de St-François d'Assise, M. l'abbé Guillaume Miville-Déchêne. Ce dernier avait intitulé sa causerie: "L'Eglise et les Canadiens français". Des artistes comme Mlle Raymonde Perron, violoniste, et les Fantaisistes de la Chanson ont su charmer à souhait l'auditoire. M. l'abbé Déchène avait été présenté par M. l'abbé Lomer Gagné, desservant à St-Fidèle.

Rumeurs d'un repli des forces rouges sur le 38e

TOKIO, 25. (BUP). — Des patrouilles des Nations-Unies cherchaient en vain, aujourd'hui, les armées communistes, alors qu'une rumeur voulait que le gros des forces rouges se replie vers le 38e parallèle.

Cependant, la plupart des officiers américains croient que les communistes chinois appliquent leurs tactiques habituelles, consistant à se grouper très loin derrière le front pour une nouvelle offensive destinée à repousser les forces des Nations-Unies jusqu'à la mer. Pendant ce temps, les rumeurs les plus diverses circulent au front. L'une d'elles dit que les rouges effectuent "un repli de grande envergure vers le nord". Une autre laisse entendre que les communistes ont décidé de rompre contact durant le débat aux Nations-Unies sur la cessation du feu en Corée.

Alors que les opérations terrestres se limitent à des avances de patrouilles alliées, les forces aériennes des Nations-Unies effectuent des envolées de reconnaissance loin en territoire ennemi. Des superforteresses ont lâché 180 tonnes de bombes sur cinq centres ferroviaires, tandis que des avions à réaction pilonnaient un pont ferroviaire, à Hugu, en Corée nord-occidentale. Pour la première fois en cinq jours, aucun avion ennemi n'a défié l'aviation alliée.

Acheson veut obtenir une condamnation

WASHINGTON, 25. (BUP) — Le secrétaire d'Etat, Dean Acheson, a exprimé l'espoir que les Nations-Unies condamneront la Chine communiste comme agresseur en Corée. Selon lui, une telle action sauvegardera l'unité du monde libre.

Il a aussi déclaré à une conférence de presse que l'adoption de la résolution américaine condamnant l'agression chinoise préparera la voie à l'application de mesures rigoureuses contre le régime de Pékin. Les Etats-Unis désirent imposer des sanctions économiques et diplomatiques à la Chine communiste pour ce qu'ils considèrent comme ses actions illégales en Corée. Acheson a loué le Sénat parce qu'il a approuvé, mardi, une résolution invitant les Nations-Unies à qualifier la Chine communiste d'agresseur et à lui refuser un siège à l'organisme international. "La résolution est conforme à la politique du secrétariat d'Etat", a dit Acheson.

Circulation bloquée par des éboulis de roc

HOPE, C.C., 25 — BUP — Un éboulis de roc a temporairement interrompu la circulation routière et ferroviaire entre la Colombie Canadienne et l'est du Canada hier. Des équipes travaillent aujourd'hui à déblayer les voies. Hope est situé à 80 milles à l'est de Vancouver.

Evacuation de 3,000 survivants, sous la menace d'éruptions

PORT-MORESBY, Nouvelle-Guinée, 25, (BUP). — L'administrateur du gouvernement, J.-K. Murray, a dit aujourd'hui que tous les avions disponibles évacuaient les 3,000 indigènes qui ont survécu à l'éruption du volcan du mont Lamington. Murray a ajouté que l'évacuation se poursuivait en dépit de la crainte de nouvelles éruptions. Le volcan, qui a été actif pendant une semaine, a causé la mort de 3,000 à 4,000 indigènes et dévasté la contrée sur plusieurs milles de distance.

Envolée d'entrainement!

LONDRES, 25. (BUP) — Trois avions de reconnaissance à réaction des Etats-Unis, du type "Tornado", sont arrivés à l'aéroport Manston, au terme d'une envolée d'entrainement depuis Shreveport, en Louisiane. Ils doivent rentrer bientôt aux Etats-Unis.

La Russie refuserait une conférence sans la Chine

MOSCOU, 25. — (BUP). — La Russie rejetterait la dernière proposition de l'ouest touchant la tenue d'une conférence quadripartite, à moins que la Chine communiste ne soit aussi invitée.

Les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France, dans des notes adressées mardi à Moscou, priaient la Russie d'accepter d'avance que le Conseil des ministres des Affaires étrangères discute de toutes les causes de tension entre l'est et l'ouest, y compris le problème coréen et les autres problèmes d'Extrême-Orient.

Moscou avait proposé plus tôt que les délégués à la conférence s'en tiennent à la question de l'Allemagne occidentale. Les observateurs disent que ce serait faire preuve de naiveté et de peu de réalisme si les puissances occidentales s'attendaient à ce que la Russie consente à discuter des questions d'Extrême-Orient sans la participation du gouvernement de Pékin. Bien plus, la Russie pourrait refuser de participer à une telle conférence tant que les Etats-Unis et la France ne reconnaitraient pas la Chine communiste et que celle-ci ne serait pas admise aux Nations-Unies. On sait que la Grande-Bretagne a déjà reconnu le régime de Pékin.

Dans un état critique

LAUSANNE, Suisse, 25 —BUP — Le feld-maréchal finlandais Charles-Gustave Mannerheim, âgé de 84 ans, est dans un état grave à la suite d'une intervention chirurgicale. Manherheim, qui est malade depuis plusieurs années, a été transporté ici hier d'une clinique de Montreux. La nature de sa maladie n'a pas été révélée, mais on sait que l'opération a été pratiqué par le professeur Pierre Decker, spécialiste du cancer.

L'état de santé de Bevin s'améliore

Londres, 25, (BUP).— On notait aujourd'hui une légère amélioration dans l'état du ministre des Affaires étrangères, Ernest Bevin, souffrant de pneumonie. On sait que le premier ministre Attlee a assumé temporairement ses fonctions.

Les revenus des chemins de fer ont été plus forts

OTTAWA, 25 — D.N.C. — Les compagnies ferroviaires sont actuellement en instance auprès de la Commission des Transports pour augmenter les tarifs, mais les revenus ont augmenté considérablement malgré que la hausse des salaires aux cheminots ait représenté $3,000,000, par mois de frais additionnels.

Durant la période couverte par les dernières statistiques publiées hier, les recettes d'exploitation des chemins de fer s'établissent en octobre dernier à un nouveau sommet de $92,517,046. C'est un gain de 15 pour cent comparativement au même mois de l'année précédente. L'augmentation du trafic et la hausse des tarifs contribuent à l'avance.

Toutes les dépenses d'exploitation ont augmenté pour s'élever à $[illegible]55,021, en octobre dernier, soit $3,305,417, de plus que durant le même mois de l'an dernier.

Les salaires aux employés et les taxes comptent pour la plus grande port dans cette augmentation des frais d'exploitation. La rémunération totale de 184,817 employés avance à $44,851,613. Alors qu'elle était de $41,884,772. Pour 180,725 employés en octobre 1949.

Il reste néanmoins que le revenu net d'exploitation est, en octobre dernier, de $15,814,244. Contre $8,775,255 Il y a un an, soit une augmentation de plus de $7 millions ; c'est-à-dire bien près du double.

Le revenu net d'exploitation durant les 10 premiers mois de 1950 est le plus élevé depuis 1945 et il s'élève à $60,203,451. Comparativement à $14,983,563, seulement durant la période correspondante de 1949.

C'est une augmentation de $45,219,888. Sur les dix mois de 1949, soit le triple en 1950 de ce que le revenu était l'année précédente.

Le Dr C. Faessler à la Société Linnéenne

La prochaine réunion de la Société Linnéenne aura lieu demain soir, à 8h.30, à la salle 360 de la faculté des Sciences, boulevard de l'Entente.

Le Dr Carl Faessler, professeur au Département de Géologie, présentera à cette occasion un reportage photographique et géologique d'un voyage en Californie. Le conférencier a rapporté de ce voyage des centaines de photographies en couleur qu'il livrera, ce soir, à la curiosité des membres.

LE PAIN Diana

EST UN ALIMENT COMPLET, VENDU PAR VOTRE EPICIER

2 livres, cellophane .... .23 — 2 livres, ciré .... .22

AVEZ-VOUS goûté les délicieux petits fours "PRESTO"

ces délicieux petits pains qu'il vous suffit de cuire quelques minutes dans votre fourneau.

SINON, DEMANDEZ-LES CHEZ VOTRE EPICIER

SERVICE BAS PRIX

ARTHUR THIVIERGE

EPICIER ET BOUCHER LICENCIE — GROS ET DETAIL

30, rue Hermine, coin Mazenod Tél. : 2-3804

SPECIAL — SPECIAL			
SPAGHETTI pr., 20 oz, 3 pr	.29	BEURRE No 1, la lb.	.60
FEVES lard et tom., 20 oz, 3 pour	.29	OEUFS A M., 2 douz. pr.	.98
JUS tomates, 20 oz, 3 pr	.29	LARD haché, la lb	.43
BLE D'INDE doré, 3 pr	.29	LARD salé entr., la lb	.40
BEURRE pistaches, 16 oz	.29	PATTES lard, la lb	.19
SOUPE pois, 28 oz, 3 pr	.35	SAUCISSE fraiche, la lb	.33
SOUPES ass., 10 oz, douz.	.59	ROGNON lard, la lb	.33
BONBONS mélangés, 2 lbs	.39	FOIE de boeuf, la lb	.25
CONFITURES pêches, 24 oz	.29	LARD frais, ép., soc, côte,	.44
MACARONI coupé, 3 lbs pr	.35	JAMBON, épaule, la lb	.47
POUDRE à laver, 3 lbs pr	.29	JAMBON cottage, la lb	.59
TOMATES, bte 28 oz, 2 pr	.35	VEAU épaule désossée, la lb	.65
BISCUITS soda, paq. 1½ lb	.23	VEAU fesse compl., la lb	.60
SAUCE brune Heinz, bout.	.15	POULE A et B, 3 à 4 lbs, lb	.45
CAROTTES en cubes, 3 btes	.29	POULE A, 5 à 7 lbs, la lb	.53
		POULET B, 5 à 7 lbs, la lb	.55

FARINE A PATISSERIE REGAL

Sac de 7 lbs	.47
Sac de 24 lbs	1.59
Sac de 98 lbs	5.65

FARINE PREPAREE XXX BRODIE

sac 3 lbs .31 - sac 6 lbs .59
Mélange à gâteau Brodie, blanc et chocolat, paq .34
Gelée ass. Brodie, 6 pr .45

THE Japon vert, la lb.	.79	RAISIN Malaga, 2 lbs pr	.29
THE noir O. P., la lb	.79	ORANGES Sunk., 2 douz.	.49
CAFE Java choix, la lb.	.79	PAMPLEMOUSSES, douz.	.49
par 5 lbs et plus, la lb.	.75	CITRONS, douz.	.39
SUCRE de table, la lb.	.18	POMMES McIntosh, douz.	.39
CREVETTES, la boite	.47	POMMES McIntosh, caisse	2.99
CHAMPIGNONS, 15 oz	.45	POMMES table, panier	.49
ASPERGES longues, la bte	.39	PATATES bl. No 1	1.24
PECHES dans sirop, 20 oz	.24	CAROTTES et Navets, sac	.75
POIRES dans sirop, 20 oz	.24	OIGNONS rouges, 10 lbs pr	.35
MELASSE ext. fancy, gal.	1.15	MORUE salée, la lb	.12
SOUPES aux tomates	.05	SARDINE et Hareng, la lb	.15
HUILE à salade, 1/8 gallon	.39	FILET morue, la lb.	.25

SAVON GRANIX

Grand format 0.43 avec 1 savon gratis
Format géant 0.85 avec 2 savons gratis

boite 20 oz 0.55
boite 40 oz 0.95
bte 1 gallon 3.15

DEPARTEMENT DU GROS

JUS TOMATE 20 oz. cse	2.25	CONFITURES fraises, chaud., lb.	.20
TOMATES 28 oz. cse	4.00	CONFITURES prunes, chaud. lb.	.14
BLE D'INDE doré, cse	2.25	SOUPES ass. 4 douz.	2.25
POIS VERTS, 20 oz. cse	3.75	LAIT EVAPORE C. cse	6.50
FEVES JAUNES 20 oz. cse	3.50	CAROTTES en cubes, cse	2.09
MACEDOINES 20 oz. cse	3.25	FILET frais 20 lbs, la lb.	.23
SOUPES TOMATE Aylmer, cse	4.75	MORUE salée 50 lbs, lb.	.10

Acceptons commandes de la campagne, accompagnées d'un mandat-poste.

IL EST MERVEILLEUX !

GRANIX
LE SAVON AU TRIPLE PLAISIR
THE TRIPLE PLEASURE SOAP

... ET PLUS ECONOMIQUE !

Avez-vous le téléphone !

si oui, vous pouvez bénéficier de notre

SERVICE DE LIVRAISON GRATUIT

SOUPE AUX POIX BON TEMPS, BOITE 8 OZ	.06
MACEDOINE LA CORBEILLE, BOITE 20 OZ. 2 POUR :	.27
JUS PAMPLEMOUSSES TRINIDAD, BTE 20 OZ.	.12
JUS TOMATES DE CHOIX, BTE 20 OZ.	.23
JUS RAISINS WINONA, BOUT. 16 OZ.	.17
JUS POMMES MONT ROUGE, BTE 20 OZ.	.11
JUS ANANAS BTE 20 OZ.	.17
SOUPE au RIZ et TOMATES BON TEMPS, BTE 8 OZ. 2 POUR :	.15

VINAIGRE PUR HEINZ bout. 33 oz. .25

SAUCE CHILI HEINZ la bouteille .36

SPAGHETTI HEINZ bte 15 oz. .15

FRUITS et LEGUMES

RAISINS empereur, rouges, de Californie, grosses grappes, 2 pour	.29
OIGNONS jaunes, pour la cuisson, No 1, 4 pour	.19
PAMPLEMOUSSES de floride, No 96 5 pour	.29
CITRONS de Californie, la douzaine	.39
BANANES jaunes dorées, la livre	.17
PATATES, 10 livres	.23

Les spéciaux des fruits et légumes sont sujets aux fluctuations quotidiennes du marché.

Mélange Robin Hood farine préparée, blanc-choc-épices, pqt. 14 oz. .30

Gruau Robin Hood gros paquet .38

SAVON SUNLIGHT gros pain, 2 pour : .25

SAVON LIFEBUOY le pain, .10

SAVON GRANULE LUX gros paquet, .44

SAVON GRANULE SURF gros paquet, .44

GRANULE RINSO gros paquet, .44

EPINARDS DE CHOIX Aylmer, bte 20 oz.	.23	SOUPE CAMPBELL aux tomates, bte 10 oz. 2 pour :	.25
ASPERGES COUPEES, Tip Top, bte 20 oz.,	.33	SAUMON CLOVER LEAF, Rose, bte 16 oz.,	.49
MOUTARDE LIBBY, préparée, bocal 6 oz.,	.11	FEVES AU LARD Catelli, bte 15 oz. : .19 — 20 oz. .23 — 28 oz. .29	
MARMELADE 3 FRUITS Old City, bocal 24 oz.	.38	CATSUP LIBBY, bout. 11 oz.	.23
BEURRE D'ARACHIDES, Schwartz, bocal 16 oz.	.39	MARINADES SUCREES Libby, bocal 16 oz.	.35
JUS DE LEGUMES Aylmer, bte 20 oz.	.29	GRAISSE PURE, pqt. 1 lb.	.27
BISCUITS A THE Hethringtons, pqt 1 lb.	.23	BEURRE UNIS, 1ère qualité, la livre,	.60
THE UNIS Orange Pekoe, pqt. ½ lb.	.47		

EPICIERS UNIS INC UNITED GROCERS INC

Voici ci-dessous la liste des épiciers qui participent à cette annonce. Il y en a un près de chez vous.

BEAUDOIN, Gérard,	42, Deligny,	Tél : 4-0124
BEDARD, J.-Art., Enr.,	728, St-Vallier,	Tél.: 2-2088
BERGERON, Jos.,	Montmorency-Vill.,	Tél.: 4-5841
BERNARD, J.-H.,	233, rue Proulx,	Tél.: 7-6878
BERNIER, Maurice,	121, rue Scott,	Tél.: 5-9524
BLAIS, Damase,	825, Ste-Thérèse,	Tél.: 3-2539
BLANCHET, Paul,	400, la Canardière,	Tél.: 2-0316
BLOUIN, Isidore,	84, Victoria,	Tél. : 3-0579
BOUTIN, Jos. Enrg.	154, St-Augustin, BREAKEYVILLE, CHARNY	Zone 6-349
CANTIN, Henri,	834, 1ère Avenue, Charlesbourg,	Tél. : 62-1892
COTE, Emile,	20, rue Deligny,	Tél. : 3-8054
COUTURE, Paul,	86, Ave François 1er,	Tél.: 3-0028
DELISLE, Frs,	60, rue Scott,	Tél.: 3-2332
DION, J.-E. & Fils, Enr.,	112, Artillerie	Tél. : 2-7436
DORION, J.-P.,	3245, 1ère Avenue	Tél. 62-1523
DROLET, Gerard,	231, rue Maufils,	Tél. : 4-1203
Epicerie FAMILIALE, Enr.,	172, Latourelle,	Tél. : 4-4603
Epicerie GIFFARD, Enr.,	91, avenue Royale, Giffard,	Tél. : 4-1220
Epicerie LACHANCE,	896, 2e Avenue,	Tél.: 2-4714
Epicerie Maisonneuve, Enr.,	194, Maisonneuve,	Tél.: 5-7185
Epicerie MARTEL, Enr.,	205, boul. Charest,	Tél.: 4-3483
Epicerie MORIN,	133, rue Bergemont,	Tél. : 5-2292
FORTIN, Rosaire,	77, Ave Plante,	Tél.: 5-9560
GAGNON, Jules,	379½, St-Jean,	Tél.: 5-8644
GAULIN, Robert,	33 rue St-Sauveur,	Tél.: 3-8080
GAUTHIER, J.-A.,	1595, Canardière,	Tél.: 4-2151
GINGRAS, Z.,	326, St-Olivier,	Tél.: 4-0539
GUILLOT, Alphonse,	895, avenue Royale, Beauport,	Tél. : 4-6582
LAFRANCE, Albert,	2, Couillard,	Tél.: 2-4582
LAMONTAGNE, G.,	153, du Pont,	Tél.: 2-7055
LANGLAIS, S., Enr.,	354, 1ère Rue	Tél. : 2-4483
LANGLOIS, J.-P.,	88, boul. Charest,	Tél.: 4-9932
LANGLOIS, Roméo,	1295, 4e Avenue,	Tél. : 2-4785
LANGLOIS, Gérard,	315, 5e Rue,	Tél. : 4-9396
LAPOINTE & FRERES,	2999, Ch. Ste-Foy,	Tél. : 7-1749
LAPOINTE, J.-B., Enr.,	57, St-Ambroise,	Tél.: 5-9717
MAROIS, P., Enr.,	512 St-Jean,	Tél. : 5-6154
NADEAU, Charles,	139, d'Aiguillon,	Tél. : 2-0027
PAKENHAM, Mme F., Enr.,	745, 3e Avenue,	Tél. : 3-9614
PAKENHAM, Enr.	975, 3e Avenue,	Tél.: 2-5681
PAQUET, P.-E.,	1313, rue St-Vallier,	Tél. : 4-0191
PICHETTE, J.-A., Enr.,	322, Arago,	Tél.: 4-0342
PICHETTE, J.-E.,	143 Bayard,	Tél.: 5-8478
RHEAUME, N., Enr.,	65, rue du Roi,	Tél.: 4-0056
RICHARD & PICHE,	595, 2e Avenue,	Tél. : 2-2718
RIVARD, Z., Enr,	31, Bourlamarque,	Tél.: 2-1231
ROY, J.-C.,	39, rue St-Georges, Giffard —	Tél. : 3-5229
ROY & FILS,	143, boul. Langelier,	Tél. : 2-0482
SIMARD, Ulric,	Coin Trinité et de la Ronde, Qué.	
ST-CYR, H., Enr.,	95, rue du Pont,	Tél.: 4-0259
ST-HILAIRE, J.-A.,	347, St-Paul,	Tél.: 2-0478
THIVIERGE, Alm.,	124 Dorchester,	Tél.: 3-0023
TURGEON, J.-E.,	132, de la Chapelle,	Tél. : 4-0339
VACHON, C.-E.,	1751 St-Louis,	Tél. : 7-1966
VACHON, J.-L.,	2, Latourelle,	Tél.: 2-0366
VERREAULT, C.-H.,	211 St-Jean,	Tél.: 2-2095

CINÉ BULLETIN

Sous cette rubrique pour l'information de nos lecteurs nous donnons des indications diverses et une appréciation morale sur les films actuellement à l'affiche dans différents cinémas sans toutefois assumer la responsabilité quant aux autres parties du programme offert en ces salles.

Le Ciné-Bulletin n'est pas destiné au public des salles paroissiales, il s'adresse à celui des salles publiques de cinéma. Il constitue moins une invitation à les fréquenter qu'une mise en garde contre ceux de leurs spectacles qui offrent le plus de dangers.

Il n'est tenu ici aucun compte de réclames des exploitants de cinémas et ce bulletin ne contient pas d'annonce payante.

Les cotations morales mentionnées plus bas s'inspirent aux meilleures sources d'information. Pour les films jugés condamnables la note sera tempérée s'il y a lieu suivant les modifications ou coupures effectuées par le Bureau de Censure des vues animées de la province de Québec.

APPRECIATION MORALE

1.- Ne semble offrir aucun danger pour le public en général.

2.- Ne convient qu'aux spectateurs adultes sérieusement formés

2R Film qui présente quelques dangers.

3.- A déconseiller parce que dangereux.

4.- A proscrire et à combattre.

?.- Film dont nous n'avons pas la cotation. Un chiffre placé devant le point d'interrogation indique la cote probable.

★.- L'étoile placée à la suite d'un chiffre indique un spectacle qui nous paraît comporter un réel intérêt.

Cette classification ne remplace d'aucune façon le jugement de la conscience, elle veut seulement le faciliter. Munie de nos renseignements, chaque personne doit savoir à quelle catégorie elle appartient et dans le cas d'un danger particulier, déterminer prudemment si elle peut s'y exposer. Il va de soi que le jugement du confesseur prime tout autre en la matière.

HORAIRES DES PROGRAMMES

CAMBRAI. — Pour qui sonne le glas, à 12.50, 3.35, 6.20 et 9.05 h.; All green is my spinach, à 3.25, 6.10 et 8.55 h.; — Représentation continuelle de 12.50 à 11.45 h.

CAPITOL. — Représentation continuelle de 12.30 à 11.00 h.: Dark City, à 12.45, 3.55, 6.30 et 9.25 h.; Prisonners in Petticoats, à 2.25, 5.30 et 8.10 h.

CARTIER. — One way street, à 1.00, 3.54, 6.48 et 9.42 h.; Shakedown, à 2.34, 5.28 et 8.22 h.; Nouvelles à 2.19, 5.13 et 8.07 h.

CINEMA DE PARIS. — Aventures de Macario, à 12.30, 3.20, 5.54 et 8.44 h.; Dernier amour, à 1.35, 4.25, 6.59 et 9.49 h.

CLASSIC. — La duchesse des Bas-Fonds, à 1.00, 3.30, 5.20, 7.20 et 9.40 h.; Husky parade, à 2.40, 5.00, 7.00 et 9.00 h.; Beach Peach, à 2.50, 5.10 et 9.10 h.; Pirates of the high seas, à 3.00, 5.20 et 9.20 h.

EMPIRE. — Nouvelles, à 1.00, 3.30, 6.05 et 8.40 h.; Comédie, à 1.10, 3.45, 6.20 et 8.55 h.; March of Time, à 1.25, 4.00, 6.35 et 9.10 h.; Cartoon, à 1.45, 4.20, 6.55 et 9.25 h.; Three daring daughters, à 1.50, 4.25, 7.00 et 9.35 h. — Fin, à 11.15 h.

IMPERIAL. — Représentation continuelle. — Sujets courts, à 1.00, 4.29 et 7.57 h.; Deux Nigauds cowboys, à 1.19, 4.48 et 8.00 h.; Les trois lanciers du Bengale, à 2.44, 6.10 et 9.30 h.

LAIRET. —Trailers, à 4.13 et 7.47 h.; L'enfant du meurtre, à 12.45, 4.19 et 7.53 h.; Le diable boiteux, à 2.09, 5.43 et 9.17 h. — Fin, à 11.21 h.

LAURIER. — Champion à 12.30, 4.20 et 8.10 h.; Nouvelles, à 2.10 et 7.50 h.; Rapsodie en bleu, à 2.30, 6.00 et 9.50 h.

PIGALLE. — Actualités françaises, à 12.30, 3.42 et 8.17 h.; Bal cupidon, à 12.40, 3.53, 6.46 et 9.59 h.; Le peintre maudit, à 2.01, 5.14 et 8.27 h.

PRINCESSE.— Représentation continuelle. — Sujets courts, à 1.00, 5.06 et 7.33 h.; Northwest mounted police, à 1.24, 5.30 et 9.12 h.; Backfire, à 3.35 et 7.41 h.

RIALTO. — Histoire de chantier, à 12.50, 4.20 et 7.55 h.; Nouvelles et annonces, à 2.05, 5.35 et 7.50 h.; Féerie à Mexico, à 2.10, 5.40 et 9.15 h. — Fin, à 11.30 h.

VICTORIA. — High seas, à 1.15, 4.05, 6.50 et 9.40 h.; Nouvelles, à 2.50, 5.35 et 8.25 h.; Blues Busters, à 3.00, 5.45 et 8.35 h. — Représentation continuelle de 1.15 à 11.10 h.

LEVIS

BIENVILLE. — Whirpool, à 6.30 et 9.45 h.; Tourbillon blanc, à 8.15 h.

CINEMA DE LEVIS. — Key to the city, à 6.30 et 9.45 h.; Nouvelles, à 7.55 h. Sergil et le dictateur, à 8.00 h.

ST-ROMUALD

ETCHEMIN. — Les pièges de l'amour, à 7.30 h.: Uniformes et jupon court, à 9.20 h.

"Cambrai"

POUR QUI SONNE LE GLAS — — — 2
Drame inspiré par la guerre civile espagnole d'après le roman d'E. Hemingway, interprété par Gary Cooper et Ingrid Bergman. — Version française de "From whom the bells tolls".

"Capitol"

DARK CITY — — — — — — — 2
Mélodramme avec Lizabeth Scott, Charton Heston et Viveca Lindfors. — Trois frères fuient la vengeance du frère de leur victime.

PRISONERS IN PETTICOATS — — 2
Mélodramme avec Valentine Perkins et Robert Rockwell.

"Cartier"

ONE WAY STREET — — — — 2-R
— Conception fataliste de la vie. — Vedettes: James Mason, Marta Toren et Dan Duryea.

SHAKEDOWN — — — — — — — — 1
Mélodrame avec Howard Duff, Brian Donlevy et Peggy Dow.

"Cinema de Paris"

DERNIER AMOUR — — — — — — 2
Drame sentimental français avec Anna Bella et Georges Marshall.

AVENTURES DE MACCARIO — — — ?
Film plutôt banal, genre comédie.

"Classic"

LA DUCHESSE DES BAS-FONDS — 2
Drame historique, d'origine américaine (Kitty), interprété par Paulette Goddard et Ray Milland.

"Empire"

THREE DARING DAUGHTERS — 2-R
Film en technicolor avec Jeannette MacDonald, José Iturbi, Edward Arnold et Jane Powell. — Comédie musicale de bonne tenue artistique.

"Imperia"

LES TROIS LANCIERS DU BENGALE 1
Version originale du film doublé en français, intitulé Les trois lanciers du Bengale.

Drame d'aventures avec Gary Cooper, Kathleen Burke, Franchot Tone et Sir Guy Standing.

Au Bengale, le propre fils d'un colonel est affecté au régiment de celui-ci qui entend le traiter comme tous les autres officiers. Le jeune lieutenant d'abord en butte aux plaisanteries de ses camarades, mais assez fier pour ne pas user de son influence auprès de son père décide d'exécuter un coup d'Etat.

NEUX NIGAUDS COW-BOYS — — — 1
Comédie avec Abbott et Costello. — Version française de Ride Cowboy.

"Lairet"

LE DIABLE BOITEUX — — — — — 2
Film historique racontant certains des épisodes de la vie publique et privée de Talleyrand. Malgré la concession finale aux convenances chrétiennes, l'atmosphère du film est bonne.

L'ENFANT DU MEURTRE — — — 2
Drame historique, d'origine italienne, avec Conchita Montenegro, Juan de Landa, etc. — L'histoire se déroule à Florence, sous les Médicis.

"Laurier"

RHAPSODIE EN BLEU — — — — — 2
— Version française. — Excellent drame musical qui est basé sur la vie du grand compositeur américain, George Gershwin.

CHAMPION — — — — — — — — 2-R
Montée au championnat d'un jeune boxeur ambitieux, rude, sans scrupules. Scènes de brutalité excessives. — Les vedettes sont: Kirk Douglas, Marilyn Maxwell et Ruth Roman.

"Pigalle"

BAL CUPIDON — — — — — — — 2
Comédie policière avec Pierre Blanchard, Simone Renant et Yves Vincent.

LE PEINTRE MAUDIT — — — — — 1
Drame historique, d'origine italienne, interprétée par Médéo Nazzari et Clara Calamai. — C'est la vie du peintre Caravaggio.

"Princesse"

NORT WEST MOUNTED POLICE — 1
Film en couleur qui est censé évoquer l'affaire Riel en 1885. C'est une réussite technique dont la photo est remarquable et qui intéressera.

On doit déplorer son caractère tendancieux à l'égard des Canadiens français qui y sont faussement montrés sous un bien mauvais jour.

Les vedettes sont Gary Cooper, Madeleine Carroll, Paulette Goddard, Preston Foster et Robert Preston.

BACKFIRE — — — — — — — — — 2
Drame d'aventures policières qui tient en suspens. Les vedettes sont Virginia Mayo, Edmond O'Brien et Gordon MacRea.

"Rialto"

HISTOIRE DE CHANTIER — — — 2
Comédie gaie de Gilles Grangier, enterprétée par Luis Mariano et Arlette Merry.

FEERIE A MEXICO — — — — — 1
Ce film met en vedette Walter Pidgeon, Jose Iturbi, Ruddy MacDonald James Powell, Lions Massey ett Xaxier Cugat. Ce film comporte une série de chansons à succès, notamment 'You so Its You, Some one to love, Italian Stee Song Yo Ee Amo Mucho ett Goodnight Sweetheart.

"Victoria"

HIGH SEAS — — — — — — — — ?
BLUE BUSTERS — — — — — — — 2
Drame domestique avec Joan Crawford et Wendell Corey.

LEVIS

"Bienville"

WHIRPOOL — — — — — — — — 2-R
Drame psychologique, avec Gene Fierney Richard Conte et Charles Bickford. Le vol, le meurtre, le chantage et l'hypnotisme sont combinés pour réaliser une action intense où les appétits humains les plus vils ont libre cours.

LE TOURBILLON BLANC — — — — 1
Version française du film One in a Million. — Le Tourbillon Blanc met en vedette la plus grande artiste du patin, du monde entier, Sonia Henie, bien secondée par les comédiens Don Amèche, Adolphe Menjou et les frères Ritz.

"Canada"

UNE GRANDE FILLE TOUTE SIMPLE 3
GUN CRAZY — — — — — — — — 2-R

"Cinéma de Lévis"

KEY TO THE CITY — — — — — — 2
Comédie un peu confuse, avec Clark Gable, et Loretta Young.

SERGIL ET LE DICTATEUR — — — 2
Comédie policière avec Paul Neurisse, Liliane Bert et Arlette Merry.

ST-ROMUALD

"Etchemin"

LES PIEGES DE L'AMOUR — — — — 1
UNIFORMES ET JUPON COURT — — 1

ASBESTOS

"Club House"

KEY TO THE CITY — — — — — — — 2
Comédie un peu confuse, avec Clark Gable et Loretta Young.

BAIE-ST-PAUL

"Clarence"

THE DAUGHTER OF ROSIE O'GRADY — — — — — — — — 2
Film musical en technicolor, avec June Haver et Jordan MacRae.

Théâtre "Laurentien"

LE CHARME DE LA BOHEME — — 2
René Lambertin fait la connaissance de Denise Vernier dont il s'éprend et qui le fait entrer à l'Opéra.

BEAUPORT

"Centre de loisirs"

LA RAPACE — — — — — — — — — 3

CHICOUTIMI

"Cartier"

SHAKEDOWN — — — — — — — — — 1
Mélodrame avec Howard Duff, Brian Donlevy et Peggy Dow.

PASSION IMMORTELLE — — — — 2
Comédie dramatique musicale d'origine américaine (Song of love) avec Katherine Heyburn et Paul Henreid.

DOLBEAU

Théâtre "Météore"

MARIE-MADELEINE — — — — — — 1
On n'a pas oublié le fameux Golgotha de Julien Duvivier. Ce film fit sensation et demeure un modèle du genre. Pourtant on a fait mieux, et Marie-Madeleine, pécheresse, s'affirme comme l'oeuvre la plus totale, la plus définitive sur le sujet le plus immense jamais proposé à la méditation des humains.

DONNACONA

Théâtre "Royal"

LES AMOURS DE CARMEN — — — 2
Film en technicolor. — Histoire de Carmen, mais sous la musique de Bizet. Pour l'amour de la bohémienne, Don José devient déserteur et assassin. Quant à Carmen, elle subit son destin: la mort.

Les vedettes sont: Rita Hayworth et Glen Ford.

Version française du film américain, The loves of Carmen.

THE PALOMINO — — — — — — — 1
Film en technicolor, avec Jerome Courtland, Beverley Tyler et Joseph Calein. — Mélodrame.

DRUMMONDVILLE

"Capitol"

THE SUNDOWNERS — — — — — — 2
Film western, en technicolor, avec Robert Preston, Robert Sterling et Chill Wills.

SWORD IN THE DESERT — — — — 2
— Mélodrame avec Dana Andrews, Marta Torem et Stephen McNally.

"Drummond"

STATE PENITENTIARY — — — — 2
Bon film avec Warner Baxter.

UNE VIE PERDUE — — — — — — 2
Version française de Smash up. — Comédie dramatique se croyant délaissée et trompée par son mari, une artiste devient alcoolique.

"Riviera"

FRANCOIS 1er — — — — — — — — 2
Comédie fantaisiste avec Fernandel, Mona Goya et Rignault. — Un acteur de foire qui a le trac se fait hypnotiser et dans son sommeil se voit transporté à la Cour de François 1er où il devint le héros de multiples aventures.

IMPACT — — — — — — — — — 2-R
Mélodramme policier, avec Brian Donlevy, Ella Raines et Helen Walker. — Une femme infidèle complote la mort de son mari, mais le sort se tourne contre elle. — Drame sombre dont on ne peut tirer rien de bon.

"Royal"

L'AMANT SANS VISAGE — — — — 2
Version française du film Nora Prentiss. — Drame psychologique d'origine américaine, interprétée par Ann Sheridan et Kent Smith.

THE STORY OF SEABISCUIT — — — 1
Film en technicolor, avec Shirley Temple, Lon McCallister et Barry Fitzgerald. — C'est l'histoire d'un fameux cheval de course Seabiscuit.

EAST-BROUGHTON STA.

Théâtre "Perro"

L'ILE D'AMOUR — — — — — — — 2
Comédie musicale avec Tino Rossi, Joseline Gael, Charpin, etc.

TRIPLE THREAT — — — — — — — 2
Film basé sur une partie de football, avec Richard Crane, Gloria Henry et Mary Stuart.

LA MALBAIE

Théâtre "La malbaie"

LA DAME DE SHANGHAI — — — — ?

MONTMAGNY

"Lafontaine"

CROISIERE POUR L'INCONNU — — 2
Comédie dramatique, avec Claude Dauphin, Sophie Desmarets, Pierre Brasseur, etc.

"Taché"

JE TE RETROUVERAI — — — — — 2
Drame prenant dans lequel l'incident de Pearl Harbour déclenche une tragédie dans la vie de deux frères journalistes qui aiment Lana Turner.

FIERE TZIGANE — — — — — — — 1

ROBERVAL

Théâtre Roberval

(Jeudi et Samedi)

L'INFIDELE — — — — — — — — — 3

VENDREDI

LA REVOLTEE — — — — — — — — 2
Drame interprété par Victor Francen, Josette Day, Charles Deschamps, Jacques Berthier, Jacques Cathelain, Sylvie, etc. En 1946, dans une église de Rome, une femme est trouvée victime d'un empoisonnement. Que s'est-il passé?

STE-ANNE-DE-LA-PERADE

"Plazza"

JEUDI ET SAMEDI

LA GRANDE FARANDOLE — — — 2
Version française de The Story of Vernon and Irène Castle. Comédie dramatique avec Fred Astaire, Ginger Rogers, Zemann et Edna May, Oliver. — Oeuvre d'une bonne inspiration et réalisée avec talent.

ST-PASCAL

"Duchesse"

LA NUIT BLANCHE — — — — — 2
— Drame avec Claude Farrell, Pierre Brasseur et Arlette Merry.

ST-FELICIEN

Théâtre "St-Félicien"

MAISON DU DR EDWARDS — — — 2
— Version française du film américain Spellbound. — Les vedettes de ce grand film sont Ingrid Bergman et Gregory Peck.

ST-TITE, Champlain

'Rhéo"

TOUT LE MONDE CHANTE — — — 1
Comédie romantique avec musique pour tous les goûts. Les vedettes sont Frank Sinatra, Katherine Grayson, (qui chant l'air des clochettes de Lakmé), Jimmy Durante et Peter Lawford.
— Version française de It happened in Brooklyn.

SHAWINIGAN

"Auditorium"

LA CITADELLE DU SILENCE — — 1*
PIEGE A HOMMES — — — — — — 2
Comédie policière, avec Albert Préjean, Micheline Francey, Janie Astor, etc.

"Cartier"

ABANDONED — — — — — — — — 2
Film dont la trame tourne autour du commerce de l'adoption des bébés. Les vedettes sont Dennis O'Keefe et Gale Storm.

BELLE OF MEXICO — — — — — — 2
— Comédie, avec Estelita Rodriguez et Robert Rockwell.

"Roxy"

A LADY WITHOUT A PASSPORT — 2
Mélodrame romantique avec Hedy Lamarr et John Hodiak.

SNOW DOG — — — — — — — — — 2
Mélodrame des forêts canadiennes avec un officier de la police montée comme figure principale. — Les vedettes sont Kirby Grant, Elena Verdugo et Rick Vallin.

LÉVIS et la Banlieue

A deux doigts d'une tragédie. — Cinq enfants ont été ensevelis hier, à Lévis, à la suite d'un éboulis de neige survenu sur la rue St-Laurent et n'eut été la prompte intervention des sauveteurs, nous aurions certainement une tragédie à déplorer ce soir. Mais, la Providence a permis que cela n'arrive pas. Cet accident se divise en deux épisodes. Quatre enfants ont été ensevelis dans un éboulis et un autre enfant a été enseveli dans la cour de ses parents. L'éboulis, qui a entraîné la chute de plusieurs tonnes de neige, a dévalé la falaise, hier à 11 h. 30 a.m., située en arrière de la résidence de M. Art. Lemieux, 160, rue St-Laurent, à Ste-Jeanne d'Arc. Quatre de ses enfants furent happés par l'avalanche, ce sont : André, J.-Marie, Micheline et Gilles Lemieux.

Sous la direction du constable Guy Roberge de la police de Lévis, on organisa immédiatement le sauvetage. Plusieurs témoins s'offrirent à déblayer et eurent tôt fait de dégager les petites victimes. On avait demandé M. le Dr Sylvain Auger, de Lévis. Les enfants sont âgés de 6 à 10 ans. On dut pratiquer la respiration artificielle sur Micheline et Gilles qui furent dégagés inanimés. Cet éboulis se produisit à proximité de la remise des autobus de la Cie de Transport de Lévis.

L'autre accident, presque analogue, survint à 12 h. 20, quelques minutes plus tard au No 74, rue St-Laurent alors qu'on cherchait le jeune Louis-Denis Corneau, 6 ans et qui fut retrouvé enseveli sous la neige, dans la cour de la résidence de ses parents, M. et Mme Raoul Corneau, par les constables Percy Jenkins et Richard Boucher, de la police de Lévis. On fit mander M. le Dr H. Turmel, de Lévis, qui ordonna son transport à l'Hôtel-Dieu pour des engelures n'offrant aucun caractère sérieux pour le moment.

Il va sans dire que ces deux accidents ont produit une certaine commotion dans la paroisse tranquille de Ste-Jeanne d'Arc.

Conférence ce soir. — A 8 h. 15, ce soir, à la salle St-François-Xavier, M. le curé Joseph Gingras, de Lévis, prononcera, sous les auspices de la Conférence St-Vincent de Paul, de Lévis, une conférence en marge de son voyage à Rome, qu'il illustrera d'un beau film. Entrée libre.

Décès de Mme T. Marotte. — Nous avons le regret d'annoncer la mort de dame Alphonsine Samson, épouse de feu Télesphore Marotte, survenue le 24 janvier à Bienville, à l'âge de 84 ans 5 mois.

Elle laisse pour pleurer sa perte, ses fils: MM. Gédéon et Lévi Marotte, de Bienville, Mme Pierre Nadeau (Maria), de Lévis, Mme Charles Beaupré (Amélia), de Montréal; ses gendes: MM. B. Gaumond, P. Nadeau et Chs Beaupré; une bru: Mme Lévi Marotte; une soeur, Mme Alphonse Samson, de Montréal; ses belles-soeurs: Mme Hector Marotte et Mme Vve W. Carbonneau, de Lévis, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces, cousins et cousines.

Les funérailles auront lieu samedi à 9 h., en l'église de Bienville. Départ des salons J.-P. Thibault, Enrg., à 8 h. 45.

A la famille en deuil, nos plus vives condoléances.

Retour des Souverains. — Mardi soir dernier, au local des Chevaliers de Colomb de Lévis, dans un décor féerique, les souverains de l'empire colombien, M. Raoul Gagnon maire de St-David et Mme Aimé Roberge épouse du maire de St-Henri Village, ont été accueillis par le grand chevalier M. Chs-Aug. Parent et plus de 300 loyaux sujets. Cette brillante soirée marquait le retour du voyage de leurs majestés.

Le grand chevalier leur souhaita la bienvenue après un si long voyage rempli de multiples incidents que relatait la presse! (sic).

Les "péripéties" de ce voyage furent racontées dans un style imagé par le premier ministre royal M. J.-A. Dandurand. Il dut user de diplomatie pour mettre d'accord le Roi Raoul et la Reine Aimé, sur les pays à visiter.

Ont également parlé dans le même sens, S. H. le maire J.-Adélard Bégin et M. le député J.-Albert Samson, M.A.L.

Le Roi et la Reine ont porté la parole pour remercier leurs nombreux sujets. Une magnifique gerbe de roses fut présentée à la reine par Mme J.-Albert Samson.

Les prix donnés par le Roi Raoul furent gagnés par Mme Boivin, de St-Henri et M. Lionel Roberge, de Lévis; les prix de la reine Aimé, par Mme Boutin, de Breakeyville et M. Marcel Bergeron, de Lévis, les prix du Conseil des Chevaliers furent gagnés par Mlle M.-Claire Brochu, de St-Henri et M. Boucher, de St-David. Tous ces prix étaient des prix de présence. Outre ceux que nous venons de mentionner, assistaient à cette belle fête: M. Aimé Roberge, prince consort et maire de St-Henri Village, M. Eugène Guérin, député du district No 20, M. Aimé Malouin, maire de Charny, M. L.-B. Pelletier ex-député de district, M. Albert Verret, grand chevalier du Conseil de St-Romuald accompagné les souverains de ce Conseil, M. Bernier grand chevalier du Conseil de St-Charles, M. J.-Eloi Malouin, député grand chevalier du Conseil de Lévis, M. Léonard Fournier cérémoniaire, M. Wellie Powers, ex-grand chevalier, les officiers du Conseil local, les échevins de St-David, d'imposantes délégations de St-Henri, Charny, St-David, St-Romuald, etc. Presque tous ces invités étaient accompagnés.

Un orchestre de choix fit les frais de la musique et un succulent goûter fut servi par l'intendant M. A.-Emile Lemieux. La prochaine soirée aura lieu le lundi gras, 5 février prochain.

Chambre Cadette. — Ce soir, à 7 h. 15, il y aura partie régulière de la ligue de quilles de la Chambre Cadette de Lévis. De plus, les membres amateurs de hockey de cette chambre joueront vendredi soir, à 10 h., une partie de hockey, sur la patinoire de Lauzon.

Hockey ce soir. — Une joute régulière de la ligue paroissiale de Lauzon mettra aux prises ce soir, à 8 h., sur la patinoire de Lauzon, le Ste-Bernadette et le Bienville. Cette partie remplace celle qui devait être jouée dimanche dernier.

Commission Scolaire. — Demain soir, à 8 h., il y aura assemblée de la Commission Scolaire de Lévis, à l'Ecole St-François-Xavier (salle de la bibliothèque).

Unité Sanitaire. — Demain, il y a clinique de B. C. G., à l'Hôtel-Dieu de Lévis et une inspection médicale scolaire à St-Romuald.

Obsèques de Mme L. Lamothe. — Lundi, le 15 janvier 1950 en l'église de St-David ont eu lieu les funérailles de Dame Albina Mainguy, épouse de feu Ludger Lamothe décédée à l'Hôtel-Dieu 63 ans et 9 mois.

La levée du corps fut faite par de Lévis le 11 courant à l'âge de M. le curé Papineau, qui chanta aussi le service assisté de M. l'abbé L.-P. Lecours du collège de Lévis et de M. l'abbé Bélanger, vicaire de la paroisse.

Le porteur de la croix était son neveu: M. Guy Plante.

Conduisaient le deuil, ses frères : MM. Johnny Mainguay de Berlin, N.-H.; Albert, Joseph, Henri et Roland Mainguy, de Québec; son gendre: M. Paul Grosleau; son beau-frère: M. Arthur Plante: ses cousins: MM. Charles Corneau, Alexandre Corneau de Port-Ireland; Roméo et Lauréat Plante, Jean-Marc Plante, Alexandre et Raymond Mainguy.

Dans le long cortège on remarquait; MM. T. Lamothe, Paul Gagnon, Antonio Tardif, La Proulx, P. Robitaille, M. Asselin, Louis Bégin, Paul Bonneau, Donat Gagné, M. Lemieux, atrick Bégin, Gaudiose Hallé, Georges Bourassa, Ernest Bonneau, T. Bonneau, Mathias Demers, et une foule d'autres dont les noms nous échappent.

Après la cérémonie funèbres les restes mortels furent conduits au cimetière St-Charles et inhumés dans le terrain de la famille, à laquelle nous réitérons nos condoléances.

PIGALLE
A L'AFFICHE
SIMONE RENANT
PIERRE BLANCHAR
dans
BAL CUPIDON
avec
MARIA MAUBAN
En programme double avec
LA VIE D'UN GÉNIE DE L'ART
LE PEINTRE MAUDIT
avec AMEDEE NAZZARI

LAURIER
Aujourd'hui & vendredi
VERSION FRANÇAISE
La rayonnante histoire de
GEORGES GERSHWIN
Robert Alda — Joan Leslie
Alexis Smith — Julie Bishop
Al Jolson — Hazel Scott
RHAPSODIE EN BLEU
— SECOND FILM —
Kirk Douglas — Marilyn Maxwell
" CHAMPION "
(film de boxe)
VENDREDI — A LA SCENE à 8.30 h.
CHANT — MUSIQUE — RIRE
PIERRETTE DORE
chanteuse réaliste de Montréal
ANN TURNER
chanteuse de genre
PAUL-EMILE ROUSSEL
chanteur fantaisiste
ARTHUR BOUDREAU
(animateur-comédien)
Adm. .50¢ pour ce spectacle

Cinéma de PARIS à l'affiche
CLIMATISÉ POUR VOTRE CONFORT
un RETOUR attendu avec joie!
ANNABELLA
DERNIER AMOUR
GEORGES MARCHAL
LA FOLLE AVENTURE de MACARIO
LE NOUVEAU COMIQUE

AUJOURD'HUI au PALAIS MONTCALM VENTE DES BILLETS POUR LE
GRAND GALA D'EXTRAITS DES
PLUS BEAUX OPERAS
MERCREDI, 31 JANVIER
mettant en vedette les célèbres
Jussi et Anna-Lisa Berg Bjoerling
1er TENOR LYRIQUE DU METROPOLITAN OPERA !
SOPRANO LYRIQUE DE L'OPERA ROYAL DE STOCKHOLM !
Cette formule de récitals conjoints des époux Bjoerling connait un succès fantastique partout.
Location : de $2.00 à $3.50, tax. incl.

MARDI, 6 FEVRIER, AU PALAIS MONTCALM
Pour la première fois à Québec.
BELA BOSZORMENYI-NAGY
célèbre pianiste hongrois de réputation internationale.
Commandes postales remplies avec soin au théâtre :
$0.75 $1.00 $1.25 $1.50, taxe incl.

LA RADIO

Jeudi, 25 janvier

6.00 p.m. — CHRC — Nouvelles.
— CBV-CBF — Yvan l'intrépide.
6.05 p.m. — CHRC — Musique à la carte.
6.25 p.m. — CKCV — Radio-sport.
— CBV — Chronique sportive
6.30 p.m. — CHRC — Nouvelles sportives.
— CBV-CBF — Revue de l'actualité.
— CBV-CBF — En dînant.
6.45 p.m. — CHRC — Dites-moi.
6.55 p.m. — CKCV — Nouvelles.
7.00 p.m. — CHRC — Music Hall.
— CBV-CBF — Un homme et son péché.
— CJNT — Le chapelet en famille.
— CKCV — Récital conjoint.
7.15 p.m. — CHRC — Charlie Kunts au piano.
— CBV-CBF — Métropole.
7.25 p.m. — CHRC — Nouvelles
7.30 p.m. — CHRC — Colette et Roland.
— CBV-CBF — Le Curé de Village.
— CKCV — Chant et piano.
7.45 p.m. — CHRC — Faubourg à m'lasse.
8.00 p.m. — CHRC — Mémoires du Dr Lambert.
8.00 p.m. — CKCV — Music Hall.
8.00 p.m. — CBV-CBF — Les talents de chez nous.
8.30 p.m. — CBV-CBF — Coup de clairon.
— CHRC — Les meilleures auditions de la semaine.
8.45 p.m. — CHRC — L'épicerie du coin.
9.00 p.m. — CBV-CBF — Théâtre Ford: Si je voulais, de Paul Géraldy, avec Yvette Brind'amour, Roland Chenail et Yanina Gascon.
9.00 p.m. — CHRC — Le petit bal.
9.30 p.m. — CHRC — Paris-N.-York.
— CKCV — Concert.
— CJNT — Heure Ave Maria.
9.45 p.m. — CHRC — Causerie.
10.00 p.m. — CBV-CBF — Nouvelles.
— CHRC — Québec aujourd'hui.
10.00 p.m. — CKCV — Blue skies.
10.15 p.m. — La politique provinciale.
— CHRC — Dans l'ambiance
10.30 p.m. — CBV-CBF — Récital conjoint: Andrée Thériault, soprano et Jeannine Lachance, planiste.
10.45 p.m. — CHRC — Les chansons de Bella.
11.00 p.m. — CBV-CBF — Adagio.
11.30 p.m. — CBV-CBF — Appointment with music.
12.00 a.m. — CHRC — Nouvelles.
— CBV — Fin des émissions.
12.30 a.m. — CHRC — O Canada. — Fin des émissions.
12.45 a.m. — CKCV — Nouvelles.
1.05 a.m. — CKCV — Fermeture.

Vendredi, 26 janvier

6.30 a.m. — CHRC — Debout, c'est l'heure (sec. agricole).
— CKCV — Ouverture.
6.31 a.m. — CKCV — Musique enregistrée.
7.00 a.m. — CHRC — Les manchettes du matin.
— CBF — Radio-Journal.
7.05 a.m. — CHRC — Debout, c'est l'heure.
— CBF — L'opéra de quat'sous.
7.29 a.m. — CBV — Ouverture.
7.30 a.m. — CBV-CBF — Radio-Journal
7.50 a.m. — CKCV — Mosaïque sportive.
— CBV — Bonjour les sportifs.
7.55 a.m. — CBF — Musique choisie.
8.00 a.m. — CHRC — Nouvelles.
— CBV-CBF — Radio-Journal.
8.10 a.m. — CBV-CBF — Chronique sportive.
8.15 a.m. — CHRC — La prière du matin.
— CKCV — Nouvelles.
— CBV-CBF — Elévations matutinales.
8.30 a.m. — CHRC — Club du Coucou.
— CBV-CBF — Rythmes et mélodies.
8.40 a.m. — CKCV — Horoscope du jour.
9.00 a.m. — CBV-CBF — Radio-Journal.
9.05 a.m. — CBV-CBF — Chansonnettes.
9.15 a.m. — CKCV — La femme d'aujourd'hui.
9.30 a.m. — CBV-CBF — Le P'tit train du matin.
9.55 a.m. — CKCV — Nouvelles.
10.00 a.m. — CBV-CBF — Sur nos ondes.
— CKCV — Si ça vous chante.
10.15 a.m. — CHRC — Vos chanteurs préférés.
— CBV-CBF — Chansonnettes.
10.30 a.m. — CHRC — Nouvelles.
10.45 a.m. — CHRC — Pour les Dames.
— CBV-CBF — Madame est servie.
10.55 a.m. — CKCV — Nouvelles.
11.00 a.m. — CHRC — Bonjour, madame
— CBV-CBF — Francine Louvain.
— CKCV — Avec un sourire, mesdames.
11.15 a.m. — CHRC — Courrier de Tante Monique.
— CBV-CBF — La métairie Roncourt.
11.30 a.m. — CHRC — Radio-Almanach.
— CBV-CBF — Joyeux Troubadours.
— CKCV — Rythmes et Fantaisies.
11.50 a.m. — CHRC — Nouvelles.
11.55 a.m. — CHRC — Radio-Almanach.
— CKCV — Nouvelles.
12.00 p.m. — CBV-CBF — Jeunesse dorée.
— CKCV — Avec un grain de sel.
12.15 p.m. — CBV-CBF — Rue principale.
12.25 p.m. — CKCV — Les cotes de la Bourse.
12.30 p.m. — CHRC — Votre quart d'heure musical, mesdames.
— CBV-CBF — Le Réveil rural. — Revue du marché agricole. — Marguerite Paquet et ses chansons.
12.45 p.m. — CHRC — Rendez-vous romantique.
— CKCV — Nouvelles.
1.00 p.m. — CHRC — Nouvelles.
— CBV-CBF — Quelles nouvelles ?
1.15 p.m. — CHRC — Le banquier Ogilvie.
— CBV-CBF — Radio-Journal.
1.25 p.m. — CBV-CBF — L'Heure du dessert.
— CKCV — Voyage en musique.
1.30 p.m. — CHRC — Le chant du monde.
— CBV-CBF — Tante Lucie.
1.45 p.m. — CBV-CBF — A l'enseigne des fins gourmets.
1.55 p.m. — CKCV — Nouvelles.
2.00 p.m. — CHRC — Album 50.
— CBV-CBF — Grande Soeur.
2.15 p.m. — CBV-CBF — Maman Jean-
2.30 p.m. — CBV-CBF — L'ardent voyage.
2.45 p.m. — CBV-CBF — Lettre à une Canadienne.
— CKCV — Emission Blue Skies.
2.55 p.m. — CHRC — Nouvelles.
— CKCV — Nouvelles.
3.00 p.m. — CBV-CBF — Les chefs-d'oeuvres de la musique.
— CJNT — Variétés.
3.45 p.m. — CHRC — Quart d'heure des malades.
— CBV-CBF — Notre pensée aux malades.
— CJNT — Variétés.
— CKCV — Radio-Notre-Dame.
4.00 p.m. — CHRC — Au grenier de la chanson.
— CJNT — Orgue.
4.15 p.m. — CKCV — Brésil.
4.15 p.m. — CBV-CBF — La retraite des malades.
4.25 p.m. — CHRC — Avis de naissances.
4.30 p.m. — CHRC — Avis de décès.
4.30 p.m. — CBV-CBF — L'Heure du thé.
— CKCV — Les Maestros populaires.
4.45 p.m. — CHRC — Au grenier de la chanson.
4.55 p.m. — CKCV — Nouvelles.
5.00 p.m. — CHRC — Casino de la chanson.
5.00 p.m. — CBV-CBF — Radio-Collège La musique et son langage, avec Jean Vallerand.
— CKCV — Christo Christy, la voix d'Hollywood.
5.15 p.m. — CHRC — Valse et tangos.
— CKCV — Si ça vous chante.
5.30 p.m. — CHRC — Ciné-revue.
— CBV-CBF — Le 5 heures 30.
5.45 p.m. — CHRC — Tante Colette.
5.55 p.m. — CKCV — Nouvelles.
6.00 p.m. — CHRC — Nouvelles.
— CBV-CBF — Revue de l'actualité.
— CBV-CBF — Yvan l'Intrépide.
6.05 p.m. — CHRC — Musique à la carte.
6.15 p.m. — CBV-CBF — Radio-Journal.
6.25 p.m. — CKCV — Radio-Sport.
— CBF — Chronique sportive
6.30 p.m. — CHRC — Chronique sportive.
— CKCV — Si ça vous chante.
6.45 p.m. — CHRC — Dites-moi.
— CBV-CBF — Bulletin du ski.
6.55 p.m. — CHRC — Chronique maritime.
— CKCV — Nouvelles.
7.00 p.m. — CHRC — Music Hall.
— CBV-CBF — Un homme et son péché.
— CJNT — Le chapelet en famille.
7.15 p.m. — CHRC — Charlie Kunts au piano.
— CBV-CBF — Métropole.
7.25 p.m. — CHRC — Nouvelles.
7.30 p.m. — CHRC — Orchestre de Jacques Hellan.
— CBV-CBF — Les peintres de la chanson.
— CKCV — Moi j'ai dit ça.
7.45 p.m. — CHRC — Faubourg à m'lasse.
— CBV-CBF — Chansons de l'Amérique Latine.
— CKCV — Quart d'heure Molson.
— CJNT — Chant.
8.00 p.m. — CHRC — Les amateurs en revue.
— CBV-CBF — La Chanson 57 Au programme: Juliette Joyal, Claudette Jarry, Hilda Gonthie, Denis Drouin, Jean Paquin et Aimé Major.
— CKCV — Le fantôme au clavier avec Jacques Normand et Gilles Pellerin.
8.30 p.m. — CBV-CBF — Les concerts populaires. — L'orchestre symphonique de Toronto Au programme: Lawrence Winters, baryton.
— CKCV — La parade des amateurs de Pepsi.
— CJNT — Le Canada historique.
8.55 p.m. — CHRC — Nouvelles.
— CKCV — Nouvelles.
9.00 p.m. — CHRC — Les Montagnards laurentiens.
— CKCV — Tentez votre chance.
9.30 p.m. — CHRC — Tribune sportive.
— CBV-CBF — Aux Rythmes de Paris. — Direction: Maurice Durieux.
— CKCV — La route enchaînée.
— CJNT — Piano.
9.55 p.m. — CHRC — Nouvelles.
10.00 p.m. — CHRC — A votre santé.
— CBV-CBF — Radio-Journal.
— CJNT — The Arcadians.
10.05 p.m. — CKCV — Emission Blue skies.
10.10 p.m. — CHRC — Québec aujourd'hui.
10.15 p.m. — CHRC — Dans l'ambiance.
— CBV-CBF — La chronique littéraire.
10.30 p.m. — CHRC — Les nouvelles Shell.
— CBV-CBF — Mélodies de J. Roff.
10.45 p.m. — CHRC — Les chansons de Bella.
11.00 p.m. — CHRC — Nouvelles sportives.
— CBV-CBF — Adagio.
11.05 p.m. — CHRC — Le Club Rendez-vous.
11.15 p.m. — CKCV — Radio-sport.
11.30 p.m. — CBV-CBF — Orchestre.
12.00 a.m. — CHRC — Nouvelles.
— CBV-CBF — Fin des émissions
12.30 a.m. — CHRC — O Canada. — Fin des émissions.
12.45 a.m. — CKCV — Nouvelles.
1.05 a.m. — CKCV — Fermeture.

Le Concert "Pop"

Eileen Farrell

● Ellen Farrell, soprano, sera soliste au concert "Pop" de l'Orchestre Symphonique de Toronto, vendredi soir, 26 janvier. L'émission d'une heure, offerte par la compagnie Robert Simpson, peut être entendue au poste local CBV, de 8 h. 30 à 9 h. 30 p. m. Eileen Farrell chantera quatre airs: "Vissi d'Arte" du 2e acte de la "Tosca" de Puccini; "Il est doux, il est bon" de l'opéra "Hériodiade" de Massenet; "Floods of Springs" de Rachmaninoff et "Eros" de Grieg. Pour commencer le programme, l'orchestre, sous la direction de sir Ernest MacMillan, jouera l'Ouverture de "Don Juan" de Mozart, et, pour le terminer, l'ouverture de "Tannhauser" de Wagner. Les autres morceaux d'orchestre au programme sont "Bacchanale" de "Samson et Dalila" de Saint-Saëns, "The Walk to the Paradise Garden", de Delius et le Prélude au 3e acte de "La Traviata" de Verdi.

Le drame de l'Obiou émeut profondément des Visitandines françaises

Grasse, Côte d'Azur, (Spec.). — Récemment les religieuses de la Visitation de Grasse, France, par l'entremise de la Révde Mère Ste-Marie-Christine, adressaient une lettre à M. l'abbé Jean-Marie Beauchemin, de l'archevêché de Québec, dans laquelle elles lui rappelaient avec quel regret les religieuses de son monastère avaient appris la mort tragique dans les Alpes françaises de tant de diocésains de Québec. Cette religieuse de France ajoutait combien sa communauté était redevable à la générosité des Québecois. C'est pour exprimer toute notre gratitude et notre reconnaissance qu'ici, à Grasse, disait la Révde Mère Ste-Marie-Christine, une neuvaine de messes a été faite en la chapelle de notre monastère, du 24 décembre au 1er janvier.

COLETTE et ROLAND
CHRC
Ce soir et jeudi soir
à 7 h. 30 p.m.
Présenté par
McCORMICK'S
JERSEY CREAM
SODAS

---

122 Feuilleton de l'"Action Catholique"

le rôle social de la religion. Aussi ne manquait-il jamais la messe de Saint-Jude, fier du bon exemple que constituait sa présence sous l'humble nef.

Après l'office, quand l'assistance se fut égrenée, comme une grappe trop mûre, par les chemins entre les vignes, maître Pierre, parvenu devant le château, appela Paul et Thérèse:

—Accompagnez-moi dans mon bureau, fit-il de cet accent autoritaire que le seigneur de Château-Vimière n'abandonnait jamais. J'ai à vous parler.

Ils le suivirent, Paul intrigué, Thérèse troublée par le pressentiment de ce qui allait suivre. Quand ils furent dans la pièce où se silhouettaient les hautes statures des cèdres proches:

—Mes amis, déclara maître Pierre, les discours ne sont pas mon fort et je suppose que vous n'en attendez point de moi. En un mot comme en cent, voici donc ce que j'ai décidé: je compte léguer Château-Vimière, avec toute ma fortune, à Thérèse ici présente. Cela par souci de justice et afin de la remercier des soins dévoués que sa mère et elle-même ont, durant des années, prodigués au vieux sanglier délaissé par tous, que j'étais avant de les connaître. Rien ne sera de trop pour elle.

—Maître Pierre... supplia la jeune fille confuse.

Mais il fallait être plus malin qu'une blondine, pour arrêter le seigneur du lieu, lancé sur une idée. Il coupa d'un geste sec et poursuivit:

—Paix, petite!... Et comme j'entends que mon domaine — oh! cet accent d'orgueil pour appuyer sur le "mon"! — ne soit pas privé de la direction habile et intelligente d'un régisseur que j'apprécie, je vous marie tous les deux. Cela vous convient, je pense?

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres de Paris (France)

25-1-51

LE TEMPS DES VENDANGES 119

Vain espoir! le maître de Château-Vimière possédait, sous la broussaille grise de ses gros sourcils, des yeux vifs et agiles, des yeux réputés, à dix lieues à la ronde, pour savoir repérer, dans l'enchevêtrement des feuillages, la grappe minuscule échappée à l'attention de vendangeurs trop hâtifs. Et ni la maladie ni l'âge n'avaient affaibli l'acuité du regard qu'avec un malin plaisir ce vilain homme appuyait sur la pauvrette, comme pour pénétrer, au tréfonds de son esprit, le cher secret qu'à peine osait-elle y déchiffrer elle-même... Et maître Pierre demanda, d'une voix narquoise:

—Il t'est donc si antipathique que cela, ce garçon?

D'un élan de tout son être elle protesta, sans réfléchir:

—Antipathique? Oh! non...

—Allons! tant mieux! Mois j'ai l'intention de vous marier, vois-tu. Tu seras heureuse, je le crois... et puis le domaine se trouvera bien de cette combinaison. Qu'en dis-tu?

Ce qu'elle en disait? Rien, bien sûr! tant était profonde l'émotion qu'elle éprouvait à voir son amour naissant profané par les grosses pattes de l'indiscret bonhomme. Et cependant elle n'osait, elle ne voulait pas protester, parce qu'au fond, tout au fond de son coeur, elle découvrait soudain, surprise, ravie, un sentiment que jusqu'alors elle n'avait pos osé s'avouer à soi-même.

Satisfait de ce silence qui en disait long, maître Pierre n'insista pas: il avant découvert ce qu'il voulait apprendre. Il savait la fille de sa gouvernante attirée vers son régisseur, lui-même trop avisé pour refuser le don de cette fraîcheur. Château-Vimière marchait vers une fusion qui lui promettait un avenir magnifique! Tout était pour le mieux.

—Bon! dit-il, nous en reparlerons. A tout à l'heure, petite.

Et le châtelain sortit, écrasant des débris de

L'ACTION CATHOLIQUE
JOURNAL QUOTIDIEN
Propriété de
L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE
Place Jean-Talon, Québec
Imprimé et édité par la compagnie de publication
L'ACTION SOCIALE Limitée
Place Jean-Talon, Québec
TEL.: Echange privé : 2-4771
EMILE CASTONGUAY, gérant général

ABONNEMENT

Québec et Lévis par porteurs $8.50 par année; $4.25 pour six mois; $2.15 pour trois mois $0.75 pour un mois.

Au Canada en dehors de Québec et Lévis, $7.50 par année; $3.75 pour six mois ou $1.90 pour trois mois; $0.65 par mois.

Aux Etats-Unis, par malle $8.50 par année; $4.25 pour six mois ou $2.15 pour trois mois.

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

NAISSANCES, FIANÇAILLES, PROCHAIN MARIAGE, DECES, SERVICE ANNIVERSAIRE, GRAND'MESSE, MESSE DE REQUIEM, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIE, $1.00 par insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel deux cents.

RECONNAISSANCE OU REMERCIEMENTS POUR FAVEURS OBTENUES 50 cents.

Dans le carnet social, ces avis sont chargés à raison de $1.50 l'insertion.

Pour toute annonce classifiée acceptable par téléphone, signalez
2-4771
et demandez le local 4

TOUTE AUTRE ANNONCE CLASSIFIEE

Une insertion 20 mots ou moins — $0.50 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq, chaque mot additionnel — dépassant 20 mots — deux cents du mot par insertion. En tête en noir 20 cents additionnels par insertion, titre caractère plus gras que le 6 pts — maximum 14 pts chaque ligne comptant pour un titre.

Annonces au mois, quatre fois le prix de six insertions pour 26 insertions consécutives moins 10%.

Surcharge pour les annonces classifiées avec vignette double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 6 pts et apparaissant dans les pages des annonces classifiées sont chargées à la ligne agate et comme suit :

1 insertion 12 cents la ligne agate.

6 insertions consécutives : .10 cents la ligne agate.

26 insertions consécutives ou plus .09 cents la ligne agate.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne et réclamant un casier devront être accompagnées de 5 cents pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille, à l'exception des avis de décès que nous acceptons jusqu'à 10 h. a.m. pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles ou mariages, communiqué par la poste ou le téléphone. Il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

AVIS DE DECES

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue et acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire publier.

AGENTS EN VILLE

A Québec, vous pouvez donner vos annonces classées aux mêmes prix et conditions qu'à nos bureaux dans n'importe quelle succursale des magasins Jos. Côté, ltée, aux tabagies J.-E. Giguère et à la tabagie Cartier.

Agents demandés

AIMERIEZ-VOUS, mesdames avoir chez vous, dans votre village avec un capital de 25 à 50 dollars, un comptoir de produits pharmaceutiques, de toilette, lingerie et chaussures de toutes les marques connues, et annoncées. Ecrivez pour renseignements à casier 337, l'ACTION CATHOLIQUE, Québec.
33685—19-1 (6 fs) 6

ATTENTION. — Homme demandé, pour organiser territoires réservés dans la province de Québec, pour la vente des fameux médicaments "Nirvana". Propositions des plus intéressantes et place d'avenir. Ecrire à NIRVANA COMPAGNIE, LTEE, 1276, Commerciale, St-Romuald, Lévis.
33464—13-1 (1 ms) 6

VENDEURS à domicile, et Jobbers demandés. Spécialités, montres et bracelets, colliers, bagues à diamant et autres, briquets "Presto", chapelets cristal de roche. Revenu possible, $200.00 par semaine. Catalogue gratis, aux intéressés seulement. C.M. IMPORTING, 7983, St-Denis, Montréal, P.Qué.
33413—11-1 (60 fs) 6

Agents demandés

ON DEMANDE vendeurs, distributeurs, capables faire de l'empaquetage et se financer, pour vente du beurre d'érable et lignes de bonbons de toutes sortes. V. CAPRILLO, ENR., Rivière-Bleue, Qué.
33806—24-1 (6 fs) 6

FAITES DE L'ARGENT

CHEZ VOUS, sans vous déranger, avec votre propre commerce payant, facile, agréable. Aucun capital, expérience, ni sollicitation nécessaires. Renseignements gratuits. C.P. 143, Grand'Mère, Qué.
33665—19-1 (1 ms) 6

Animaux demandés

ANIMAUX

ANIMAUX MORTS, ou carcasses, transportés gratuitement. Payons plus haut prix pour animaux vieux ou malades. Téléphonez à nos frais : 2-3426, ou télégraphiez CANAC-MARQUIS, ltée, 3, Courcelette, Québec.
32611—12-12 (mar.j.s. au 8-2) 10 A

Appartements à louer

BEL APPARTEMENT tout meublé à louer près du Château. TEL.: 2-4417 ou 3-3108.
23-1 (x) 14 jno

Argent à prêter

PRETS sur propriétés, 5%. Chs-H. GIROUX, notaire, 92, de la Couronne, Québec. (Carré Jacques-Cartier). TEL.: 4-8188.
33744—26-1 (1 ms) 15 jno

$500. à $75,000. sur propriétés — 4½ et 5% — 3 ans et plus ou remboursement (capital et intérêts) 10 à 20 ans. DE LA BRUERE FORTIER, notaire, 37, DE LA COURONNE, TEL.: 5-7195.
33012—26-12 (mar.j.s. au 22-2) 15

Crédit Foncier Franco-Canadien

PRETS EN PREMIERE HYPOTHEQUE sur maisons construites et en construction à Québec et Sillery. Réalisation rapide. Pas de commission à payer. Notaire et agent d'assurance au choix de l'emprunteur. S'adresser à 72, COTE DE LA MONTAGNE, Québec. TEL.: 4-7468.
33199—4-1 (1 ms) 15

Armuriers

ARMES A FEU
MAURICE LAVIGUEUR
ARMURIER MECANICIEN
20 ANS D'EXPERIENCE

Réparons armes à feu de toutes sortes. Spécialité, remodelage de carabines, carabines sur commande, mires télescopiques, canons neufs, bleuissage, articles de pêche et de chasse Poly-Choke. 817, rue ST-VALLIER, Québec, TEL.: 2-6525.
33602—18-1 (mar.j.s. au 17-3) 16-A

A vendre — Divers

PIERRE DENIS, meubles, nouveau magasin, vente, achats de toutes sortes. Bureaux, valises, couchettes, outils, fusils, poêles, tables, chaises, etc. 184, DU PONT, TEL.: 3-0932.
2-12 — (mar. j. s. au 30-1) 21

MIEL BLANC en 70 lbs, 0.25 lb., en 30 lbs. 0.27 lb. Miel ambré en 35 lbs, 0.18 lb., aussi caisse de contenants de 1, 2, 4, 8 lbs, empaqueté en verre, carton ou métal. Colonies d'abeilles et matériel apicole. J.-B. MONTAMBEAULT, Batiscan, Qué. TEL.: 49.
33480—13-1 (l.j.s. au 29-1 3-5-8-10-2) 21

VERITABLE AUBAINE

PALETOT de chat sauvage à l'état de neuf, à vendre, à sacrifice, grandeur 40. Appelez après 6 heures. TEL.: 3-8053.
33839—25-1 (3 fs) 21

PANTALONS DE SOLDATS $2.49

ETAT DE NEUF, serge de laine solide pour l'ouvrage. Surplus de guerre de toutes sortes, gros, détail. Catalogue gratuit. MAGASIN D'OCCASIONS GENERALES, Enr., 1105, rue St-Vallier, Québec.
33418—15-1 (1 ms) 21

COUPONS A LA LIVRE

GRANDE VENTE de flanellette, plaid, broadcloth, crêpe, spun. Liste de prix gratis. S. JARJOUR, Enr., 422, rue ST-JOSEPH, Québec. Magasin de coupons. Gros et détail.
33569—16-1 (1 ms) 21

Avis divers

ACCEPTERONS pour revendre articles d'antiquité suivants : — Horloges grand-père et grand'mère, fauteuils, pupitres, cabinets, meubles de marqueterie, boîte à musique, peintures, oeuvres d'art et bibelots. Organisons aussi, vente privée ou encan. HANDICRAFT EXHIBITS, Inc., 61, rue d'Auteuil, Québec, TEL.: 4-2132.
33148—2-1 (1 ms) 25

AVIS
FUTURES INFIRMIERES

LES AUTORITES de l'école des infirmières de l'Hôtel-Dieu, de St-Joseph d'Edmundston, N.-B. désirent faire savoir que le dernier jour pour s'inscrire comme étudiante-infirmière, a été fixé au 7 février pour la classe du printemps 1951. Conditions requises : Le certificat d'études de 11ième année ou l'équivalent; n'avoir pas moins de 18 ans et pas plus de 35 ans d'âge. Les élèves auront le choix des livres français ou anglais. Pour plus de renseignements s'adresser à La Directrice de l'Ecole des Gardes-malades, Hôtel-Dieu de St-Joseph d'Edmundston.
15-1 (3 fs) 25

A vendre — Divers

REFRIGERATEUR 7 pieds cubes, marque "Hor", 8 mois d'usage, tables et chaises. Lit pliant avec matelas. 94, Lavigueur. TEL.: 3-4263.
23-1 (3 fs) 21

MANTEAUX DE FOURRURES. — Rat musqué, $150., lapin japonais, $75.00; parfaitement neufs. Aussi manteaux usagés (⅞), $10.00, seal coir et rat musqué, mouton gris. Moulin "White", $30.00. TEL.: 5-6434.
33653—25-1 (3 fs) 21

MANTEAU NOIR, 16 ans, collet et pagode de mouton de Perse noir, $20.00. Kimono de crêpe piqué (16 ans), $3.00. Gilet de lit satin piqué, $2.00. Châle laine et soie blanc, $3.00. Pantoufles neuves (5), $1.00. TEL.: 4-0740.
33844—25-1 (1 fs) 21

Bicycles

LES ETABLISSEMENTS COTTON INC.

98-101, STE-HELENE
DISTRIBUTEURS POUR LE CANADA
DES MARQUES DE MOTOCYCLETTES LES PLUS POPULAIRES

CZ	125	C.C.
CZ	150	C.C.
JAWA	250	C.C.
JAWA	350	C.C.
JAWA	500	C.C.

AUSSI LES FAMEUX WHIZZERS et les PHILLIPPS de course. 24 heures pour service de pièces de rechange.
33204—9-1 (1 ms) 28

Bois, charbon, huile

A.-B. FORTIN. — Bois de chauffage de toutes sortes, aussi huile à brûleurs. Cour : 10, rue Marie de l'Incarnation. TEL.: 7-7490. Rés.: 945, rue ST-VALLIER, TEL.: 5-9491.
33708—20-1 (1 ms) 29

CHABOT & FRERE : Bois de chauffage, merisier, érable, [illegible] bois francs, slabs, bouleau. Bois [illegible] provision. CHABOT & FRERE, 345, 3ème RUE, TEL.: 4-2010, Québec.
33044—28-12 (52 fs) 29

Bois de construction

BOIS DE TOUTES SORTES brut et préparé. Merisier à plancher. Moulures, portes, veneer en merisier, B.C. Fir, bois blanc, Masonite, Weldtex, Etchwood, Duratile, Arborite, Ten-Test, Insul Board. Papiers à couvertures et lambris. JOS. VILLENEUVE & CIE, Limitée, Charny. Appels de Québec : 4-9586. Président gérant, ALFHONSE GOULET.
33218—20-1 (1 ms) 30 jno

AUGER & AUGER

BOIS DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION : B.C. Fir, Epinette, Pin blanc, Pin de la Colombie, bois à plancher, moulures, portes, bois brut, ou préparé. Bardeaux d'asphalte, bardeaux d'amiante, papiers à couverture, finition de cuisine et chambre de bain, planche isolation (Ten-Test). Demandez des catalogues. Il nous fera plaisir de vous coter nos meilleurs prix sur demande. AUGER & AUGER, 48, AVE INDUSTRIELLE, TEL.: 2-6891.
33051—28-12 (mar.j.s. au 24-2) 30

Brûleurs à l'huile

BRULEURS A L'HUILE
VICTOR, ABC, LYNN

Distributeur : C.-H. LePAGE, 72-74, avenue Jacques-Cartier, Québec. TEL.: 2-2207.
33065—28-12 (26 fs) 35 A

BRULEURS A L'HUILE
SILENT GLOW

DISTRIBUTEUR Eug. DESROCHES FILS, ENR. 1039, St-Vallier, Qué. Tél.: 3-8014.
33713—22-1 (1 ms) 35-A

Bureaux à louer

BUREAUX A LOUER. — 231, boul. CHAREST, TEL.: 5-6652.
33823—24-1 (1 ms) 37 jno

BUREAUX et ENTREPOTS, rue St-Roch, entre du Roi et de la Reine. Edifice neuf. EUGENE CHALIFOUR, 1601, COTE GIGNAC, TEL.: 7-1627.
33565—22-1 (1 ms) 37

Chambres à louer

GRANDE CHAMBRE pour deux personnes, permis de cuisine, usage chambre bain. TEL.: 3-6911, 57, rue ST-ANSELME, Québec.
33851—25-1 (3 fs) 44

FEMMES ET JEUNES FILLES

MAISON RECOMMANDEE. — Chambre à la semaine ou à la journée. Accommodation moderne à prix modique. "AU BON GITE", 110, rue du Pont, près rue St-Joseph.
33712—22-1 (1 ms) 44

Clavigraphes

CLEMENT & CLEMENT LTEE, 311, BOULEVARD CHAREST. — Agents de la compagnie Underwood. TEL.: 2-1423. Louons clavigraphes Underwood $4.00 par mois ou $10.00 par 3 mois. Réparons, vendons clavigraphes de toutes marques, aussi rubans, papier carbone, fourniture de bureaux.
33493—15-1 (1 ms) 60

Clavigraphes

E. LACOULINE, 146, d'Abraham, TEL.: 4-1869. Clavigraphe à louer $4.00 par mois, 3 mois pour $10.00. Réparation, vente d'Underwood et toutes marques, rubans, fourniture de bureau.
33492—15-1 (1 ms) 60

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER — $4.00 par mois ou 3 mois pour $10.00. GERALD MARTINEAU, 93, rue St-Pierre, Québec, TEL.: 5-5158.
33562—15-1 (1 ms) 60

Commerces à vendre

GRANDE-ALLEE. — Maison de chambres, 14 pièces, meublées. Occupation immédiate. Conditions faciles. L.-P.-R. THIBODEAU, 323, boul. Charest, Québec, TEL.: 2-8115.
33295—9-1 (1 ms) 66

MAGASIN confection, mercerie, bon poste, centre affaires, cause départ. Doit vendre rapidement. Ecrire à casier 350, l'ACTION CATHOLIQUE, Québec.
33684—20-1 (25-27-1) 66

RESTAURANTS comptoir-lunch, rue St-Joseph. Coin de rue, loyer $50.00 par mois, à vendre pour $4,500. Stock et ameublement compris. C.-R. CANTIN, 464, rue ST-JOSEPH, Québec, TEL.: 3-6910.
33811—24-1 (6 fs) 66

COMPTOIR LUNCH à vendre. Pour tout renseignement, s'adresser à 142, COTE D'ABRAHAM, Québec.
33794—25-1 (3 fs) 66

BOULANGERIE à vendre, cuisant 25 poches par semaine, 50 milles de Québec. Ecrire à casier 356, l'ACTION CATHOLIQUE, Québec.
33756—23-1 (6 fs) 66

PETITE-RIVIERE. — Garage avec 3 logements, sur route no 2, Québec-Montréal. L.-P.-R. THIBODEAU, 323, boul. Charest, Québec, TEL.: 2-8115.
33045—28-12 (1 ms) 66

MAGASIN et résidence, 3 hangars, à vendre dans la région de Matane, avec ou sans marchandise, acheteur sérieux, aussi renseignements, en s'adressant à CASE POSTALE 174, Matane, Québec.
33835—25-1 (2 fs) 66

MOULIN SCIE électrique, neuf moderne, bien situé, 2 étages, deuxième à finir en manufacture quelconque, grand terrain, planeur-embouveteur, déligneur, scie croûtes, chute croûtes, chariot pour billots, présentement en opération, clientèle de sciage, commerce de bois établi. Conditions : Hypothèque $2,500, à 4%, balance $4,500. Possibilité d'achat de stock 400,000 pieds, billots coupés dans paroisse, pour commencer saison. Hâtez-vous, faire offre, faut vendre cette semaine sans faute. Aucun prix raisonnable refusé. Cause maladie. Particulier : MAJELLA RHEAUME, St-Bernard, Dorchester, TEL.: 140-s-2.
16-1 (x) 66 jn o

PRES CHATEAU.

MAISON de CHAMBRES 10 à 33 chambres, aussi épiceries, garages, stations de gazoline, terrains. GAUTHIER MIGNAULT, 94, de la Couronne, ch. 9, TEL.: 3-2733; Rés. 3-2106, 4-6685.
33747—20-1 (6 fs) 66

Commerce demandé

POUR VENDRE votre commerce, c'est votre intérêt de consulter C.-R. CANTIN, 464, rue ST-JOSEPH, Québec. TEL.: 3-6910.
33011—26-12 (1 ms) 66 A

Déménagements

Déménagement, tél.: 2-7526

LOCAL LONGUE DISTANCE. 20 ans d'expérience. Vans équipements modernes. Assurances. Entreposage, emballage. G. GAGNE TRANSPORTS, Enr., 851-865, DE BEAUJEU, Québec, TEL. rés.: 2-3416.
33826—25-1 (26 fs) 73

Dentistes

Dr LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste, ex-externe de Forsyth Dental Infirmary, Boston. Ferme les mardis et jeudis soir. 571, 3e AVENUE, Québec. TEL. BUR.: 4-3312 — RES.: 7-3375.
33825—25-1 (26 fs) 74

Divers

FEU D'ARTIFICE

43 ANS D'EXPERIENCE. — Pièces spéciales pour patinoires ouvertes ou arenas. JOSEPH ROY, 243, rue MORIN, Québec. TEL.: 5-7224.
32753—14-12 (mar.j.s. au 10-2) 75

Elèves demandés

COURS CLASSIQUE PRIVE. — Reprise des examens et cours réguliers. Prof. P.-E. BELLEAU, 77, d'Aiguillon, Québec. TEL.: 3-3754.
33150—5-1 (1 ms) 81

BART SCHOOL. — Jour, soir. Spécialité conversation anglaise. Cours commercial anglais-français. Pour entrevue, TEL.: 2-5889, 169, COTE D'ABRAHAM, Québec.
33563—15-1 (1 ms) 81

APPRENEZ L'ANGLAIS seul en 4 mois, avec notre cours magnifiquement relié en deux volumes. Demandez dictionnaire gratuit. Académie RHEAUME, 3931, rue ST-DENIS, Montréal.
33117—30-12 (1 ms) 81 jno

INSTITUT DENYS. — Jour et soir, cours commercial abrégé, anglais, sténo-dactylo, comptabilité. Cours classique. Cours spécial de 7 et 8e. Préparation à l'école Technique. 22, COTE STE-GENEVIEVE, Québec, TEL.: 2-8382.
33198—4-1 (1 ms) 81

COURS PAR CORRESPONDANCE. — Enseignons : Français, anglais, arithmétique, comptabilité, sténographie, dactylographie. Diplôme accordé pour chaque matière. Prospectus sur demande. Programme de 8ème année. Adresser : COURS PRATIQUES BILINGUES, Enr., Casier postal 66, St-Hyacinthe, P. Qué.
33220—16-1 (1 ms) 81 jno

Elèves demandés

COURS COMMERCIAL anglais ou bilingue, conversation anglaise, sténographie, clavigraphie, arithmétique, comptabilité, etc. Préparation spéciale pour Ecole Technique.

Institut THOMAS Institute
96, RUE ST-JEAN,
TEL.: 2-7490 ou 7-4653, Québec
33197—5-1 (1 ms) 81

ECOLE COMMERCIALE BLUTEAU. — Cours jour et soir. Spécialité : Conversation anglaise, Français, anglais, comptabilité, arithmétique, sténographie, dactylographie. Acceptons élèves de 5ème année. Cours très rapide. Plus bas prix. 475, CANARDIERE, TEL.: 4-3215.
33031—26-12 (26 fs) 81

Extermination

COQUERELLES, punaises, mouches, mites, puces, souris, rats. Procédé moderne, ouvrage garanti. INSECTICIDE MYSTO et BIDOL, DDT, POUDRE MYSTERIEUSE. MABEU & MABEU, Cie, 145, du Pont, Québec, TEL.: 5-8580
33121—11-1 (1 ms) 89-A

Femmes, filles demandées

La compagnie "BEAULY CONSOLORS", demande représentantes dans la province. Ecrire à casier 358, l'ACTION CATHOLIQUE, Québec.
33815—25-1 (3 fs) 90

Hommes demandés

ATTENTION — VENDEURS

MAGNIFIQUE OPPORTUNITE pour hommes ambitieux. Hommes demandés pour la vente des produits RAWLEIGH aux consommateurs de la ville de Québec et ses alentours. Une visite ne vous engage à rien, mais ouvrira les yeux. Se présenter entre 9 et 11 heures a.m. 37, de la COURONNE, chambre 509, voir : A. LEVAC.
33742—20-1 (6 fs) 105

ASSISTANT-SURINTENDANT demandé, pour une filature moderne de rayonne filée, située près de Montréal. Bonne chance d'avancement pour l'homme qualifié. Ecrire à casier 354, l'ACTION CATHOLIQUE, Québec.
33769—23-1 (6 fs) 105

VOULEZ-VOUS DES IDEES pour faire de l'argent avec ou sans capital? Détails gratis concernant plusieurs idées sensationnelles, occupations payantes de toutes sortes. Soyez votre patron. Ecrivez aujourd'hui PUBLICATIONS PRATIQUES, casier 2-A, Station G, Montréal.
33499—13-1 (1 ms) 105

HOMMES, JEUNES GENS, avez-vous pensé à votre avenir, en peu de temps, à bon marché, apprenez soudure, haute-pression, soudeur-gaz, électrique, débossage, machiniste, etc... Un homme de métier travaille toujours, écrivez ou venez : ECOLE DES METIERS "MELOCHE", bureau 64, rue St-Joseph, ch. 41, Québec.
33537—16-1 (26 fs) 105

SOUDEURS

D'EXPERIENCE, oxygène et acétylène, pour travail permanent dans garage. Ecrire en mentionnant références, âge, état civil, à SIMARD & FRERE, Cie LTEE, case 1000, AMOS, Qué.
33786—23-1 (6 fs) 105

PRESSIER DEMANDE

PRESSIER de cylindre, avec expérience, travail à l'année, pour atelier de classe "B". Toute demande sera tenue confidentielle. Ernest TREMBLAY, Enr., 146, du Pont, Québec.
33796—24-1 (3 fs) 105

MECANICIENS
ET SOUDEURS

ON DEMANDE plusieurs mécaniciens, aussi des soudeurs (oxygène et acétylène), pour travail permanent dans garage. Expérience exigée. Bons salaires pour hommes qualifiés. S'adresser par lettre, en mentionnant âge, état civil, références, à SIMARD & FRERE, Cie LTEE, case 1000, AMOS, Qué.
33735—23-1 (6 fs) 105

Instruments de musique

ACCORDEONS "Hohner", simple et double clavier, grand choix de disques de marques connues. Guitares, violons, musiques à bouche. Réparation de radios, phonographes et accordéons. A. ST-CYR, 18, St-Joseph, Québec.
33755—26-1 (mar.j.s. au 20-3) 115

10-15-20-25-30 et 33 1/3%, escompte sur accordéons, accordéons-pianos, banjos, guitares, clarinettes, saxophones, violons, trompettes, mandolines, tambours, etc., etc. FRED TREMBLAY, 448, 1ière AVENUE, Québec.
35145—30-12 (26 fs) 115

Lingerie de seconde-main

CATALOGUE 1951 GRATIS
MAGASIN DE LINGERIE USAGEE

DEMANDEZ catalogue de vêtements et chaussures neufs et usagés, d'hiver et printemps. GROS ET DETAIL, 510, rue STE-THERESE, Québec, J.-M. LATULIPPE, propriétaire.
31335—4-12 (2 ms) 117

Logements à louer

BEAUPORT. — Avenue Royale, logement 4 appartements, très chaud, libre en février. TEL.: 66-5030.
33834—25-1 (1 fs) 118

GROS-PIN. — Logement à louer, 4 pièces plus chambre de bain, fini moderne. Libre, le 1er février. S'adresser à 45, 1ière AVENUE, St-Rodrigue.
33842—25-1 (3 fs) 118

LOGEMENT MODERNE, chauffé, à 991, chemin Ste-Foy, appartement no 2, quatre pièces, plus chambre de bain, planchers tuiles; libre 1er mai. $70.00 par mois; pour visiter : TEL. 7-6997.
11-1 (l.j.s.) 118 jno

ST-FRANÇOIS D'ASSISE, boul. Benoît XV, coin de rue, 2ième étage, très éclairé, 6 appartements chauffés, donnant sur passage, très moderne, solarium, hangar, libre au 1er mars, $70.00. Nous désirons gens paisibles. TEL.: 2-3414.
33845—25-1 (2 fs) 118

Local à louer

RUE ST-JEAN, 406½, magasin (sous-sol) 65 x 20, chauffé, bien éclairé. Avec terrain, sortie et garage, rue d'Aiguillon. S'adresser à 406, St-Jean, Qué.
33640—20-1 (6 fs) 119-A

Machineries

MACHINERIES COMPLETES, moulin scie électrique neuf, comprenant : moteur 50 forces, déligneur, scie croûtes, planeur, embouveteur, chariots, chute croûtes, vendre séparément $4,500, ou installées avec bâtisse, terrain. Prix discutable. Faut vendre immédiatement. Cause maladie. Offre raisonnable acceptée. Particulier : MAJELLA RHEAUME, ST-BERNARD, Dorchester, TEL.: 140-S-2.
16-1 (x) 120 jno

Machines à coudre

MACHINES A COUDRE, de toute marque seconde main, refaite à neuf, à vendre 10% réduction pour le mois de janvier, aussi machine neuve. Hemstitch boutons, boucles recouvertes, ceinture, craquage de jupes, réparation de machine, portant garantie d'un an. SAMSON SEWING MACHINE, 803, St-Vallier, Québec, TEL.: 3-6611.
33001—23-12 (mar.j.s. au 20-2) 120 A

Maisons à vendre

SILLERY. — Chemin St-Louis, 9 pièces, chauffage à l'huile, prix très avantageux. L. P. R. THIBODEAU, 323, boul. Charest, Québec. TEL.: 2-8115.
33704—20-1 (1 ms) 127

ST-CHARLES-GARNIER. — Rue Pare-Bazilly, 6 pièces, plain-pied. Très bonne condition. L.-P.-R. THIBODEAU, 323, boul. Charest Québec. TEL.: 2-8115.
33295—9-1 (1 ms) 127

ST-SACREMENT, Adolphe-Routhier. — Maison de 6 pièces, chauffage huile. Occupation 30 jours. L.-P.-R. THIBODEAU, 323, boul. Charest, Québec. TEL.: 2-8115.
33297—9-1 (1 ms) 127

SILLERY, CAP-ROUGE. — Maisons, lots à bâtir, à vendre. Conditions faciles. S'adresser : EUGENE CHALIFOUR, constructeur, 1601, COTE GIGNAC, TEL.: 7-1627.
33566—22-1 (1 ms) 127

SILLERY, RUE BONIN. Magnifique plain-pied, neuf, façade pierres des champs et briques, 7 pièces, plus chambre de bain tuile, garage, chauffage à l'huile, air conditionné. Acompte $6,500. Balance comme loyer. S'adresser : LOUIS VEZINA, 1212, Forget, TEL.: 7-4436.
22-1 (1 ms) 127 jno

Maisons à vendre

ST-FRANÇOIS D'ASSISE, rue de la Normandie, 2 logements 6 et 5 pièces L.-P.-R. THIBODEAU, 323, boul. Charest, Québec. TEL.: 2-8115.
33419—11-1 (1 ms) 127

ST-RODRIGUE. — Propriété de 9 pièces, construction, 1ière qualité. Possession 30 jours. L.-P.-R. THIBODEAU, 323, boul. Charest, Québec, TEL.: 2-8115.
33299—9-1 (1 ms) 127

ST-THOMAS D'AQUIN. — Maison de 2 logements de six pièces. Plan provincial. L.-P.-R. THIBODEAU, 323, boul. Charest, Québec, TEL.: 2-8115.
33048—28-12 (1 ms) 127

MAISONS NEUVES, 6 pièces, modernes, plus chambre de bain. S'adresser à J.-P. DROUIN, constructeur, St-Pierre de Charlesbourg, TEL.: 62-2016.
33474—13-1 (mar.j.s. au 10-2) 127 jno

LEVIS. — Rue St-Laurent, 2 logements, 7 et 8 pièces. Véritable aubaine. L.-P.-R. THIBODEAU, 323, boul. Charest, Québec. TEL.: 2-8115.
33298—9-1 (1 ms) 127

2 MAISONS de six logis, bons revenus, quartier Belvédère. Information à : 70, AVENUE CARTIER, Québec, TEL.: 5-6083.
33810—24-1 (6 fs) 127

BEAUMONT. — Maison neuve, 6 pièces, garage, terrain: 90-120, route nationale, près village. Prix $4,500. J.-E. LACHANCE, 77, rue St-Louis, Lévis, Québec.
33579—16-1 (5 fs) 25-26-27-1-2-3-2) 127

RUE ST-VALLIER. — Propriété, 3 étages, brique solide, 2 logements de 7 et 11 pièces. Possession immédiate. Véritable aubaine. L.-P.-R. THIBODEAU, 323, boul. Charest, Québec, TEL.: 2-8115.
33300—9-1 (1 ms) 127

CHEMIN STE-FOY. — Près Brown, maison de deux logis, de 10 pièces; garage pour 4 voitures, gros revenus. Information à : 70, Avenue CARTIER, Québec, TEL.: 5-6083.
33809—24-1 (6 fs) 127

COTTAGE neuf à vendre, 7 pièces, situé coin rue, dans centre des manufactures, voisin de l'église de nouvelle paroisse St-Eugène. Camille St-Mars, 140, rue St-Alphonse, Cap-de-la-Madeleine, Qué.
33832—25-1 (3 fs) 127

RUE ST-JOSEPH

3 GRANDES propriétés commerciales, 2 et 3 étages, sur 2 et 3 rues. Libre à l'acheteur, aucun renseignement par téléphone.

C.-R. CANTIN
464, ST-JOSEPH, TEL.: 3-6910.
33812—24-1 (6 fs) 127 jno

Maisons demandées

VOULEZ-VOUS vendre votre propriété ou commerce. Avons acheteurs sérieux. Marcel PROULX, 266, NAPOLEON, 5-8963.
33159—15-1 (1 ms) 128

ON DEMANDE à acheter au comptant, maison seule, ou à revenu, dans Limoilou ou St-Pascal. Ecrire et donner détails, à casier 332, l'ACTION CATHOLIQUE, Québec.
33253—8-1 (1 ms) 128

Matelas — Réparations

LOUIS ROUSSEAU, TEL.: 4-1480. Réparation, matelas, sommiers, meubles. Matelas neufs. 1336, 3e Avenue, Limoilou, Québec.
33082—30-12 (26 fs) 138

Médecins

Dr CHS RINFRET. — Voies urinaires, médecine générale, maladies vénériennes. 54½, St-Joseph, Québec, 10 à 11 et 2 à 4 heures. Soir : lundi, mer., vend., 7 à 8 h. TEL.: 4-4061.
33750—20-1 (26 fs) 140

Musique

DISQUES

33 1/3% d'escompte sur les disques, 10% d'escompte extra, pour un achat de plus de $25. Procure Générale de Musique, 92, rue d'Aiguillon, Québec, TEL.: 2-4345.
33119—2-1 (mar.j.s. au 10-2) 147-A

On demande à acheter

POCHES VIDES

NOUS PAYONS les meilleurs prix pour les sacs de toutes sortes. QUEBEC SACKS SUPPLY, REG'D., 100, Mgr-Gauvreau, Québec. TEL.: 3-4553.
33452—13-1 (26 fs) 155

Pension pour enfants

GARDERIE pour bébés. Pouponnière St-François d'Assise. 1077, 1ière Avenue, TEL.: 4-9226.
33535—15-1 (26 fs) 158 A

Personnel

CRESS enlève verrues ne laisse aucune cicatrice. Votre pharmacien vend l'onguent CRESS pour ongles incarnés. Aussi l'onguent CRESS pour cors, parce que chacune apporte un soulagement, un nouveau confort.
33217—4-1 (j. au 31-1) 164 jno

Pianos à vendre

PETIT PIANO MODERNE neuf, occasion exceptionnelle. Aussi 2 pianos usagés, en parfait ordre. S'adresser : 102, AVENUE DES OBLATS, Québec, TEL.: 5-7420.
33570—16-1 (1 ms) 165

Poussins - Poulets

POUSSINS A VENDRE, dans 5 races. Pures ou hybrides. Un jour ou Agés, éclos à partir du 8 décembre. Commandez sans tarder. Ferme Avicole St-Hilaire, Frampton, cté de Dorchester.
33699—20-1 (6 fs) 173

POUSSINS, demandez la circulaire concernant nos poussins sexés ou mixtes, provenant de nos grosses Leghorns blanche et aussi de nos Light Sussex. Couvoir "Certifié" et approuvé. BOIRE & FRERE, WICKHAM, cté de Drummond, Qué.
33806—24-1 (6 fs) 173

Remèdes — Médicaments

POURQUOI TOUJOURS ENDURER la maladie de foie, douleurs rhumatismales, mauvaise digestion, acidité, engourdissement, étourdissement, eczéma, malaise du rein et faiblesse. Essayez les fameux médicaments Nirvana, soit en tisane ou préparation d'extrait d'un procédé spécial de racines et d'écorces, vous aurez entière satisfaction. Adressez-vous à NIRVANA COMPAGNIE, LTEE, 1276, rue Commerciale, St-Romuald, Lévis.
33463—13-1 (1 ms) 186

Réparations de laveuses

EUREKA. — SERVICE, VENTE REPARATION, laveuses, balayeuses, poêles et de tout autre appareil électrique. Robinons moteurs. Vendons laveuses reconstruites, $30., balayeuses $20. AGENCES LOCALES, 32, de l'Eglise Québec TEL.: 3-4727.
32911—21-12 (mar.j.s. au 17-2) 188-A

Réparations de meubles

REMBOURRAGE MEUBLE 5-5347. — Chesterfields, divans-studios, meubles antiques, rembourrage général et réparation de toutes sortes. Ouvrage garanti. CLERIC POULIOT, prop., 15, rue Boisseau, TEL.: 5-5347.
28396—15-8 (mar.j.s. au 13-8) 189

Servantes demandées

SERVANTE DEMANDEE, pour ouvrage général. S'adresser à Mme C.-E. Vachon, 1751, chemin St-Louis, Sillery.
33816—24-1 (3 fs) 198

Spécialistes

DR LEO ROBERT

EX-ELEVE DES HOPITAUX DE PARIS

Spécialités : Maladies vénériennes, maladies de la peau et du cuir chevelu. 24, COTE DU PALAIS, TEL.: 2-1663.
32567—19-12 (mar.j.s. au 15-2) 202

Tabac en feuilles

ATTENTION FUMEURS

SPECIAL TABAC A PIPES. — 50 cents la livre, pipes en véritable bruyère, 39 cents, tabac à cigarette 85 cents la demi-livre, tubes à 20 cents pour 100, cigares boîtes de 50 à $1.98. Aussi spécial en machines à cigarettes. G. TREMBLAY, 91, St-Paul, Québec.
23174—2-1 (mar.j.s. au 6-3) 204

AUTOMOBILES

Autos à vendre

MAURICE POIRIER

PIECES neuves et usagées de toutes marques d'automobiles et camions. Différentiel, transmission, radiateur, grilles, moteurs. Hoist ruxtell. S'adresser : 589, 1ière AVENUE, TEL.: 2-4463.
33656—18-1 (mar.j.s. au 17-3) A.V.

UNIVERSAL AUTO LTD

DISTRIBUTEUR de pièces et accessoires authentiques et tous les produits Chrysler. Spécialités : moteurs, batteries, pneus, etc. 777, 1ière AVENUE, Limoilou, TEL.: 5-5112. Vente Chrysler, Plymouth, Fargo et autos usagées. 33, de la Couronne, Québec, TEL.: 5-5113 et 5-5114.
33420—11-1 (1 ms) A.V.

Camions à vendre

CHARRUE A NEIGE en V pour camion, usagée. J.-E. PAPILLON, Cap-Santé, cté de Portneuf, Qué. 97-w-12.
33688—19-1 (6 fs) C.V.

SPECIAL

3 CAMIONS VANNE EXPRESS, tout équipé, 1 tonne modèle 1948-50. Prix $2,500., à $2,900. Coûtant $4,000. TEL.: 3-8063, de 9 heures a.m., à 5 h. 30 p.m.
33822—24-1 (6 fs) C.V.

Accessoires d'autos

PARTIES D'AUTOMOBILES, neuves et usagées de toutes marques. Achetons chars usagés, accidentés et "scraps". LUDGER FERLAND, 661, 1ière AVE. Québec. TEL.: 4-2920.
33357—9-1 (16 fs) A.A.

GIROUX MOTORS SALES, Ltd

CAMIONS NEUFS FARGO ½ à 3 tonnes. Plymouth neufs, autos et camions usagés. Pièces et pneus pour camions de l'armée. Hoists hydrauliques Brantford. Machinerie, etc., Snow-Mobiles Bombardier neufs et usagés. 1100, Ave. Royale, Beauport-Est, Québec. TEL.: 66-3504.
33069—28-12 (26 fs) A.A.

Autos demandés

ACHETONS AUTOS
POUR ARGENT COMPTANT
PAUL MAHEUX
597, boul. CHAREST, TEL.: 3-4157.
33568—16-1 (1 ms) A.V.

Garage à vendre

GARAGE
A VENDRE
grandeur 150 x 80
avec entrepôt
BUREAU
AINSI QUE
TERRAIN VACANT
de 300 pieds
S'ADRESSER :
MICHAUD & SIMARD
401, rue Arago, Québec. Tél.: 2-3843
33177—5-1 (mar.j.s. au 6-3) G.V.

Autos à vendre

STATION WAGON Willys, Ford, Dodge,	
DODGE 2 différentiels avec winch	
RFO 3 tonnes avec dompeuse	
MERCURY 3 tonnes	1948-
PICK-UP Ford et Chevrolet	1950-48-48
ODLSMOBILE sedan	1948-
PLYMOUTH sedan	1948-47
PONTIAC sedan	1950-48-46

PAUL MAHEUX
597, boul. Charest, Québec, TEL.: 3-4167.
33781—23-1 (1 ms) A.V.

ASSELIN AUTOMOBILES
COMPAREZ CES PRIX

1950, PLYMOUTH sedan $1,975. — 1950 Meteor sedan $1,750. 1949, Chevrolet sedan, $1,575. — 1949, Mercury sedan, $1,475. — 1949 Ford sedan, $1,250. — 1947, Chevrolet sedan $1,075. — 1941, Chrysler sedan $450. — Ainsi que 50 autres de différents modèles. DE LA COURONNE ET PONT DROUIN, Québec, TEL.: 4-9322.
33924—24-1 (6 fs) A.V.

A VENDRE

CAMIONS usagés, ½ tonne à 5 tonnes, 1942 à 1950, en très bonne condition.
AUTOBUS de 12 à 40 passagers, toutes marques et modèles, neufs et usagés.
BULLDOZER K-6 International en très bonne condition.
CLEETRAC 6 cylindres, moteur neuf, Full Diesel.
Toute livraison immédiate.

LOUIS VACHON
Ste-Marie, Bce, Tél. : 88
ou
LEVIS AUTOMOBILE INC,
40, rue St-Henri, Lévis,
Tél. : Zone 5-769
33660—19-1 (1 ms) A.V.

Batteries — Vente, rép.

LIMOILOU BATTERY SERVICE, ENR., — Vente, location, batteries "Willard". Réparation de batteries de toutes sortes (17 ans d'expérience). FERNAND BOUGIE, prop., 249, 2e Rue, Limoilou, Québec. TEL.: 5-8228.
33251—6-1 (26 fs) B.V.R.

Autos à louer

CHAR DERNIER MODELE, assurance protection autrui, $20,000-$40,000., 0.10 du mille, plus $5.00 par jour. S'adresser ROMPRE & FRERES, Drive Yourself, 1272, Maguire, Sillery, TEL.: 7-8575.
33153—2-1 (1 ms) A.L. jno

Garage — Service

GARAGE ANDREWS, 596, ST-VALLIER, près du boulevard Langelier. Accessoires neufs. Ford, Chevrolet neufs et usagés, toutes marques motocyclettes, bicycles, accessoires C.C.M., MAJESTIC, parties d'Elk. Réparations générales. REMORQUAGE jour et nuit. TEL.: 3-3738.
31591—12-12 (mar.j.s. au 8-2) G.S.

J.-S. RUELLAND

CARROSSIER DIPLOME GENERAL MOTORS, REPARATIONS DE CARROSSERIES D'AUTOMOBILES, débossage, peinture, vitrage d'autos, bourrure. Travail fait par des experts. 1, CHRISTOPHE-COLOMB, Québec, TEL.: 5-8216.
33009—26-12 (mar.j.s. au 22-2) S.S.

Soudure

CHARLAND & BFRNARD, Ltée

EXPERTS en soudure au gaz et à l'électricité de tous les métaux. Fabrication de réservoirs pour l'eau, l'huile, la gazoline, etc. 30 ans d'expérience, fondé en 1916. 251, 2e Avenue, Limoilou, Québec. TEL.: 4-2772.
32161—25-1 (mar.j.s. au 25-1) 200

-MOTS CROISES-

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	■								■						
2								■					■		■
3	■						■					■			
4		■				■					■				
5			■		■					■					
6				■					■					■	
7					■			■					■		
8				■								■			
9			■					■			■				
10		■					■					■			
11						■					■		■		
12					■					■				■	
13				■					■						■
14	■		■					■							
15							■								■

HORIZONTAL

1—Laisser passer à travers soi en adoucissant — Roc élevé, escarpé.
2—Manoeuvrer — Secours, assistance.
3—Farine alimentaire — Qui ne contient rien—Terme du jeu d'échecs.
4—Préfixe — Ce qu'une personne dit — Détester.
5—Interjection — Crâne — Vergue placée obliquement sur un mât.
6—Prénom féminin — Insipide, sans saveur — Sens par lequel on discerne les saveurs.
7—Lent, tardif — Soleil chez les Egyptiens — Elévation d'un cours d'eau — Adj. possessif.
8—Perroquet — Sorte d'échelle à un seul montant — Dénué d'esprit.
9—Règle double — Levier de la bride —Préfixe — Fleuve de Corse.
10—Content, joyeux — Nom scientifique du genre canard — Tragédie de Corneille.
11—Naturaliste suédois (1707-1778) — Action de prêter — Venu au monde.
12—Orateur grec IVe s. av. J.-C. — Synonyme de ciboulette — Longueur du poisson de la queue au bout du museau.
13—Du verbe être — Brûni, bronzé — Reptile saurien.
14—Loge grillée pour enfermer des oiseaux — Partie creuse de la salière.
15—Chose mystérieuse (Fg) — Instrument de musique.

VERTICAL

1—Science, étude des timbres-postes.
2—Enclume portative — Aimé avec passion — Nom ancien du Danube.
3—Liqueur spiritueuse, tirée du riz fermenté — Recueil de bons mots — Charge d'un âne.
4—Romancier français (1830-1907) — Apparence — Adverbe.
5—Mot latin signifiant le même — Rouge clair — Cri sourd d'un homme qui frappe un coup.
6—Partie de la charrue — Instrument qui sert à vanner le blé — Appareil qui dans les mines monte le minerai extrait.
7—Conjugaison — Dans l'intérieur — Volée de coups.
8—Qui se meut avec célérité — Rivière torrentielle de Haute-Savoie.
9—Lieu où l'on bat le grain — Qui est de plusieurs couleurs — Pronom personnel.
10—Pli du visage — Pierre précieuse — Espace de terre resserré entre deux coteaux.
11—Poème — Nom donné aux sièges supérieurs de justice — Ile hollandaise de la Sonde.
12—Symbole du cérium — Instrument de jardinier — Plante de la famille des algues.
13—Collaboration, intérêt — Fer de la charrue — Rivière d'Italie.
14—Métal — Intervalle entre les solives — Négation.
15—Ordre de vers plats.

Procurez-vous à la librairie de l'ACTION CATHOLIQUE, la "Clef des Mots Croisés", par F.J.F. Prix : $0.25

SOLUTION D'HIER

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	■	M	A	N	T	E	■	D	■	H	A	I	■	L	■
2	L	E	V	■	I	■	R	E	V	E	R	S	O	I	R
3	■	R	A	I	N	E	■	T	■	M	A	S	■	T	■
4	L	■	N	N	E	■	P	I	F	■	L	U	B	I	N
5	I	N	I	A	■	B	A	R	O	N	■	E	L	E	F
6	B	■	E	C	U	■	L	E	R	O	T	■	E	R	S
7	R	E	■	T	R	I	■	R	E	T	I	F	■	E	T
8	E	■	S	I	G	N	E	■	T	E	R	R	E	■	O
9	M	A	■	F	E	I	N	T	■	R	E	A	■	E	R
10	E	V	E	■	L	O	G	E	R	■	T	U	F	■	I
11	N	O	U	S	■	N	I	N	U	S	■	D	E	C	U
12	T	R	E	O	U	■	N	U	E	■	T	E	L	■	S
13	■	T	■	I	L	S	■	I	■	P	A	R	L	E	■
14	T	O	U	R	M	E	N	T	E	■	R	■	A	N	A
15	■	N	■	S	■	P	I	E	■	F	I	C	H	E	■

St-Alfred (Beauce)

Baptêmes. (DNC). — Jos.-Marcel-Gaétan-Guy, enfant de M. et Mme Lucien Poulin (Rita Poulin). — Par. et mar., M. et Mme Marcel Poulin, cousins de l'enfant. Porteuse: Mme Hervé Poulin, cousine de l'enfant.

— Jos.-Oram-Camille-Laurier, enfant de M. et Mme Arthur Busque (Cécile Veilleux). — Par. et mar., M. et Mme Oram Veilleux, de St-Alfred, oncle et tante de l'enfant.

---

vrillon sous ses sabots auxquels, malgré sa richesse, il demeurait fidèle, comme le dernier de ses vignerons.

—Que vous voici chargée, avec ces bouteilles! Donnez-les-moi bien vite !

Devant le petit chai, Paul venait de rencontrer Thérèse, encombrée de deux paniers pleins de verreries. Il se précipitait, désireux de l'aider, suvant un élan qui lui parut tout naturel. Pourquoi donc, aujourd'hui, la blonde enfant, jetant sur Paul le regard éperdu de ses yeux de pâles violettes, s'enfuit-elle sans lui répondre?

Le reste du jour, ce problème préoccupa le régisseur de Château-Vimière, à mille lieues d'imaginer la communication faite par maître Pierre à la fille de sa gouvernante.

Quel événement inattendu avait pu se produire, heureux ou pénible, assez impressionnant pour troubler son amie Thérèse! Quelque bonne nouvelle peut-être? Il le souhaita, car en apprenant à connaître la jeune fille il avait appris à l'estimer. Et aussitôt une crainte l'étreignit; n'était-ce pas plutôt quelque incident fâcheux qui avait fondu sur elle?

Le jeune homme secoua les épaules, pour en faire choir ce souci nouveau, et il se hâta vers le bureau où l'attendait maître Pierre.

Le soir, quand dans sa chambre il passa en revue les incidents de la journée, il se revit échanger avec maître Pierre, sans y avoir trop la pensée, quelques idées sur le recrutement de la prochaine troupe de vendangeurs — prendrait-on des Basques ou des Espagnols? leur donnerait-on, dans la grange à eux destinée, le pot avec la paillasse, ou se nourriraient-ils à leurs frais? — cette question préoccupait Paul; il hésitait, tergiversait, l'esprit ailleurs. Tout à coup il découvrit la cause de ses incertitudes, le pourquoi de ses indécisions: il ne pouvait fixer sa pensée parce qu'elle était tout occupée d'un sujet nouveau: il aimait Thérèse!

Cette découverte l'épouvanta, tant il redou-

tait d'être antipathique à celle qu'aux premiers jours, il avait si mal jugée. Et quant à lui, il n'avait pas le droit d'aimer Thérèse, car avant que de songer à assurer le bonheur de sa vie, Paul entendait établir sur des bases solides l'avenir de sa mère et de ses soeurs.

C'était dans cette intention qu'il était venu à Château-Vimière. Mais si le fils d'André avait réussi à se faire aprécier comme régisseur, son oncle continuait de ne point soupçonner qu'il fût de sa famille; et cet homme était de caractère si rude, que Paul avait conscience de n'avoir fait guère de progrès dans son coeur. Comment lui faire découvrir la vérité? cette vérité, comment la prendrait-il? Et en admettant qu'il la prît bien, et reconnût les droits de Lucie, ce serait ruiner les intérêts de Thérèse, qui occupait dans les rares affections de maître Pierre une situation unique.

Pris entre sa mère et son amour, le jeune homme se voyait dans une situation sans issue. Il convenait donc de fuir Thérèse, et d'autant plus qu'elle était irremplaçable auprès de maître Pierre, vieux et malade, tandis que Paul pourrait travailler ailleurs. Mais cette fuite n'arrangeait rien; elle détruisait même le seul espoir de relèvement que puissent concevoir la veuve et les orphelines. Fuir, c'était perdre à jamais tout contact avec son oncle, c'était trahir sa mère et ses soeurs...

... Epuisé de souci, bourrelé d'angoisse, le fils d'André finit par tomber à l'aube dans un sommeil fièvreux, coupé de cauchemars, d'où le tirèrent un peu plus tard, voguant sur la campagne où se gonflaient les grappes innombrables, les premiers carillons de l'Assomption.

XXII

A ses rares heurees de bonne humeur, maître Pierre aimait à répéter qu'il était un type dans le genre de Napoléon, estimant au plus haut prix

COIFFURES

Salons de coiffure

SALON PAULETTE. — 764, St-Vallier, Québec, TEL.: 4-2754. — Nouvelle spécialité : coupe de cheveux shortwave, ainsi que coiffures de tous genres. **MME A. LAUZIER, propriétaire.**
33638—18-1 (1 ms) B.C

Teinturiers

P. FERLAND, INC.

TEINTURIERS, NETTOYEURS EXPERTS — Pourquoi courir les risques d'un nettoyage "BON MARCHE" quand vous pouvez obtenir meilleur à prix raisonnable. **P. FERLAND, Inc., nettoyeurs licenciés "SANITONE", 155-173, rue du Pont. TEL.: 4-3531.**
33302—9-1 (1 ms) 209

Terres à vendre

STE-FLORENCE, MATAPEDIA— Ferme à vendre de 275 acres dont 200 en culture, située sur route No 6, avec maison de 28 x 30, garage de 24 x 35, porcherie de 31 x 61, grange-étable de 51 x 101, etc., système d'aqueduc, instruments aratoires, etc., pour raison santé. S'adresser : **J.-M.-CYR. LEPAGE, Ste-Florence.**
13-1 (12 fs) 212

Terres demandées

UN PARTICULIER demande 125 arpents de terre bien bâtie avec tracteur et animaux tout près de Québec. Mentionner prix. Ecrire à casier 321, l'ACTION CATHOLIQUE, Québec.
33757—20-1 (6 fs) 213

Vendeurs demandés

DEMANDE homme compétent comme détaillant dans Montmagny, Bellechasse, Lotbinière et autres districts. Expérience pas nécessaire. Excellente occasion de s'assurer un vieux commerce profitable où les produits Rawleigh ont été vendus pendant des années. Gros profits. Produits fournis à crédit. **Ecrivez Rawleigh's Dept. ML.A. 585-163. Montréal.**
27-29-1) 214
33216—4-1 (8-11-13-15-18-20-22-25-

Articles de ménage

VENTE BEATTY SERVICE

Réparation de laveuse Beatty. Easy et Apex. Aussi balayeuse et repasseuse, pièces pour toutes marques.

QUEBEC SERVICE DE LAVEUSE, ENR.

393, boul. CHAREST
Téléphone : 2-2724

32982—22-12 (mar.j.s. au 17-2) 18-C

VENTE BEATTY SERVICE

REPARATIONS et vente de laveuse Beatty, aussi pièces de réparation de tous modèles, en main. Ecrivez ou téléphonez **SERVICE DE LAVEUSE BEATTY, 41, Avenue BEGIN, Lévis. TEL.: 998.**
33151—2-1 (1 ms) 18 jno C

A vendre — Divers

PATINS $2.49

ACHETONS, vendons, échangeons patins usagés, garanti parfait ordre. Enfants $2.49, 2.95, 3.49. Hommes $3.99, 4.95, 5.95. Dames : — noirs, blancs 3.50, 4.50, 5.50, 6.50. Attention commandes par malles. Mandat ou bon poste ou acompte $1.00 sur C.O.D. **G. GUIMONT, 148, BAYARD, TEL.: 2-4521.**
31132—28-11 (mar.j.s. au 25-1) 21-C

POELES "Entreprise": Voyez notre grand choix de poêles charbon, bois combinés à l'huile, avec souffleur électrique, etc.. **CROTEAU, LTEE, 329, rue St-Joseph, Québec, TEL.: 5-9428**
33711—22-1 (1 ms) 21-C

Amateurs de patin

AVONS LE PLUS BEAU "STOCK" en patins ordinaires et "fantaisie" pour **HOMMES, FEMMES, ENFANTS**

DE MARQUES : "SAMSON", "C.C.M." au meilleur prix en ville. Bottines de fantaisie avec patins. Patins pour homme $7.95 à $42.50

GROS ET DETAIL
RENDEZ-VOUS CHEZ
NAP. COTE
4, rue ST-JOSEPH, Québec
32652—11-12 (mar.j.s. au 8-2) 21-C

Brûleurs à l'huile

Le Nouveau Brûleur

SILENT GLOW
BRÛLEUR À L'HUILE

Double mèche avec Garantie de 5 ans par le manufacturier

Eug. Desroches, Fils
Distributeur
Enr
1039, St-Vallier, Québec
TEL. : 3-8014
32548—14-12 (mar.j.s. au 10-12) 35 A-C

Clavigraphes

GERARD POULIN, agent exclusif clavigraphes Smith Corona, machines à additionner Corona et Precisa, meubles de bureau. Spécialité : classeurs en acier. **92, COTE D'ABRAHAM, Québec. TEL.: 2-7917.**
33639—18-1 (1 ms) 60-C

FOURRURES

P. LECLERC, Enr.

MANTEAUX faits sur mesures, transformations et réparations. Patroniste diplômé. **P. LECLERC, ENR., 117, St-Joachim, TEL.: 5-9700.**
33192—6-1 (1 ms) 95

TROIS-RIVIERES, Nap.-Adam GELINAS. MANTEAUX : mouton de Perse, Hudson seal, choix rat musqué, manteaux d'enfant. Tuque vison, loutre, paletot de chat. Achetons fourrures brutes. **1521, rue Notre-Dame, TEL.: 1205-J.**
33154—2-1 (1 ms) 95

ALPHONSE DION
FOURRURES
Plus bas prix en ville
59½, boul. Langelier — TEL.: 3-6547.
32610—6-12 (mar.j.s. au 6-2) 95

CHS.-N. EMOND

FOURRURES : Assortiment complet, confection de manteaux sur mesures. Réparations et transformations. **85, DES COMMISSAIRES, Québec. TEL.: 5-6741.**
32612—9-12 (mar.j.s. au 6-2) 95

FOURRURES THIBAULT

282, rue ST-JEAN, QUEBEC

Dernières créations en fourrures, manteaux, garnitures, collets, parures de cou. Réparations, refections, repassage et teinture. Voûte d'entreposage assurée contre feu, vol, mites. Achetons peaux vertes.
33191—4-1 (1 ms) 95

30% DE REDUCTION

sur tout le stock mouton de Perse, rat musqué, boléros, etc. Aussi réparations et transformation. **PHILIPPE BRETON, 251, St-Joseph, Québec. TEL.: 3-6658.**
32743—14-12 (mar.j.s. au 10-2) 95

W. & M. BESHRO
57, rue ST-JOSEPH

SPECIALITE: fourrures **GRANDE VENTE DE JANVIER** — Réduction 33 1/3% sur tous nos manteaux: rat musqué, seal, Coney japonais. Faisons aussi échange. **TEL.: 4-0755.**
33530—13-10 (26 fs) 95

FOURRURES
SALON
A. VILLENEUVE, ENR.
10 MACMAHON
app. 7, QUEBEC
Téléphone : 4-2793

Manteaux de fourrures de toutes sortes de haute qualité à des prix défiant toute compétition.
33621—17-1 (1 ms) 95

ULDERIC BEDARD

LA MAISON RECONNUE depuis trente ans pour le chic et l'élégance dans la fourrure que ce soit un manteau neuf ou une réparation. **244, RICHELIEU, Québec. TEL.: 3-4892.**
33190—4-1 (1 ms) 95

FOURRURES
Jos. Robitaille Enrg.

Manufacturier et marchand de fourrures. Choix de manteaux manufacturés. Transformation et manteau fait sur mesures.
108, Richelieu Tél. : 2-3288
33147—1-1 (1 ms) 95

GEORGES HAMEL
FOURRURES

MANTEAUX tout faits ou sur mesures, contrôlés par Dessinateur diplômé. Aussi réparations. **235, ST-JOSEPH, Québec, (en face hôtel St-Roch). TEL.: 4-1787**
33121—30-12 (1 ms) 95 jno

JOS. LAHOUD
130, de la Couronne

Le plus grand assortiment de manteaux de fourrure, à Québec.
33254—8-1 (1 ms) 95

LAUREAT ZICAT

28, CHEMIN STE-FOY, A QUEBEC. Assortiment complet de fourrures. Confection de manteaux sur mesures. Réparation et transformation de toutes sortes. Trappeurs achetons fourrures de toutes sortes. **TEL.: 5-9627.**
33564—16-1 (mar.j.s. au 13-2) 95

L. Gosselin & Fils

MANUFACTURIER DE FOURRURE, confection sur mesures mouton de Perse, seal, rat musqué, pattes de mouton, etc. Aussi réparations générales. Entreposage. **378, 6ième RUE, Tél.: 4-1326**
32043—7-12 (mar.j.s. au 3-2) 95-C

Cordonniers

REPARATIONS FAITES PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ

De couvre-chaussures, fourrure, zipper, claques, talons refaits comme neufs, etc. aiguisage de patins, aussi crampons. S'adresser à **H. Beaudoin, 88½, Dorchester, Québec, TEL.: 4-0492.**
33802—25-1 (mar.j.s. au 24-3) 67-C

Divers

GRATIS

PARFUM-SACHET

Gagnez de belles primes ou de l'argent, soit 30% en vendant un produit très bien connu que vous vendrez facilement : parfum, sachet Caymea, système de vente atomique. Placez une commande d'essai, valeur $4. à .20 l'unité, avec billets, et nouveau catalogue 1951.

PARFUMERIE ROYALE ENRG.
CASIER POSTALE 27 ST-ROCH QUEBEC
QUEBEC P.Q.
32453—2-12 (mar.j.s. au 15-2) 75-C

Doreurs-Argenteurs

DOREURS-ARGENTEURS ORFEVRES J.-ARSENE BELLEVILLE, ltée, 45, Sous-le-Fort, Québec. TEL.: 2-8632

Nous redorons, réargentons et vernissons. Vases sacrés, candélabres, bénitiers, etc. Nous fabriquons calices, ciboires, orfèvrerie, bronze. Travail soigné et garanti or, argent. Echangeons, etc. Nous remettons à neuf tout article en métal. Soudures de toutes sortes.
32551—12-12 (mar.j.s. au 9-2) 77-C

Entrepreneurs

MICHAUD & SIMARD, Inc.
401 ARAGO TEL : 2-3843

Excavation Minage Construction de chemins — Creusage de tranchées — Location machinerie etc
33601—18-1 (mar.j.s. au 17-3) 58-C

Machineries

COMPRESSEURS A LOUER

OU A VENDRE. Avec marteaux à air, jack drill. **ARMAND LEPAGE** 72, Avenue Jacques-Cartier, Limoilou. **TEL.: 5-7264 ou 2-2207.**
23043—30-12 (mar.j.s. au 27-1) 120-C

Remèdes — Médicaments

Pilules Rénales (AMÉLIORÉES)

Cet excellent remède fabriqué par le Dr Jos. Comtois est tout indiqué pour le traitement efficace des maladies des reins: mal de dos, mal de reins et de la vessie, miction douloureuse et fréquente, incontinence d'urine, cystite, urine blanche et avec dépôt, gonflement des paupières au lever, enflure et engourdissement des pieds et des mains, essoufflement au moindre travail.

PRIX:
75 la boîte (traitement de 15 jours) ou 3 boîtes pour $2.00 sur mandat-poste à

DOCTEUR JOSEPH COMTOIS
Saint-Barthélemy, Co. de Berthier, P.Q.

A Québec: aux Pharmacies BRUNET, Tél. 8146, de [illegible], Tél.: 3-5214.

En vente dans toutes les pharmacies.
33152—4-1 (j. au 25-1) 186 jno

Réparations diverses

REPARATIONS de briquets. — Pièces, accessoires. Gros, détail. Attention spéciale aux commandes de campagne. **L'ATELIER du BRIQUET, ENR., 12, St-Ambroise, Québec, TEL.: 2-0548.**
32646—9-12 (mar.j.s. au 6-2) 190-C

Mort à 65 ans de M. Stephen Oliver

C'est avec regret que nous apprenons la mort de M. Stephen Oliver, époux de feu dame Mary Power, survenue le 23 janvier, à l'âge de 65 ans. M. Oliver demeurait au No 14, de la rue Artillerie.

M. Oliver était reconnu par tous comme un parfait gentilhomme.

Il laisse pour pleurer sa perte, ses filles: Mlles Ursula Oliver et Kathleen Oliver; ses soeurs: Mlle Kay Oliver, d'Angleterre, et Mlle Délia Oliver, d'Irlande; ses cousins: MM. Francis Cooper et Arthur Cooper.

La dépouille mortelle est présentement exposée à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, 146, rue St-Cyrille.

Les funérailles auront lieu, vendredi, le 26 janvier, en l'église St. Patrick, Grande-Allée. L'inhumation se fera au cimetière St Patrick.

A la famille si cruellement éprouvée, nous offrons nos plus sincères condoléances.

N.-D. du Cap chez les Srs de l'Immaculée Conception à Vancouver

● A Vancouver, la Madone nationale a été reçue officiellement en l'église de St-Patrice, par Son Excellence Mgr Anthony Jordan, o. m. i., vicaire apostolique de Prince-Rupert. Puis, c'est au couvent des Soeurs de l'Immaculée Conception du Mont St-Joseph que la Madone a terminé l'année 1950 et commencé 1951. Notre-Dame du Cap prolonge actuellement son séjour sur la côte du Pacifique. Nous voyons ici sur la vignette les religieuses de l'Immaculée Conception, les aumôniers de l'institution et quelques garde-malades qui entourent la statue à son arrivée.

L'église d'Alma est dotée de verrières authentiques

Alma, (DNC). — D'un reportage de M. René Bergeron sur l'installation de verrières dans l'église d'Alma, nous extrayons quelques paragraphes :

La gloire d'avoir installé chez nous les premiers vitraux d'art appartient au curé de St-Joseph-d'Alma, qui vient de doter son église de 18 verrières authentiques et de belle qualité. Jusqu'à maintenant, on s'était en effet contenté de faire, le plus souvent, des copies et on les avait fixées, comme des tentures ou des abat-jour, dans les fenêtres de nos églises.

N'en accusons personne, puisque depuis 1874, l'art du vitrail avait été abandonné et que nous n'avions vu que les produits horriblement commerciaux auxquels le marché des affaires nous avait habitués. La formule d'art qui, pendant quatre cents ans, a fait des cathédrales de Chartres, de Rouen, de Bourges et de centaines d'autres églises anciennes des vaisseaux aux feux allumés, quitte heureusement son long sommeil léthargique depuis quelques années. Il revit avec d'autant plus d'intensité que sa perfection matérielle est la plus grande et le secours de la chimie moderne plus généreux.

Grâce aux Gruber, aux Steven, aux Barillet, aux Labouret (voyez Ste-Anne-de - Beaupré) et aux Rault (l'auteur des vitraux d'Alma) la merveille du vitrail pur continuera d'émouvoir l'humanité. Son rayonnement coloré perpétuera le symbole de la délicate et rare culture française, comme celui de sa ténacité à vouloir toujours civiliser davantage.

Remercions le curé d'Alma d'avoir voulu que Rault, maître-verrier de Rennes, qui à deux reprises mérita le titre de "meilleur ouvrier de France", enrichisse, comme il l'a fait, le patrimoine artistique de notre région. Puisse l'exemple donné porter ses fruits d'éducation. Car il est grand temps qu'on connaisse la différence essentielle entre un vitrail et un tableau sur verre.

Le premier est une mosaïque de verre dont les couleurs oxydées sont dans la pâte même. Le soleil peut donc le traverser sans obstacle et jouer dans une matière vierge, pure, soyeuse et illuminante.

Le tableau sur verre, lui, est obtenu par des applications d'émaux cuits au four. On comprend alors qu'il fasse rideau et qu'il ne restitue de la lumière reçue que ce qu'il en reste après l'effort qu'on lui a imposé pour percer cette couche obstruante de peinture. Mais ce qui lui enlève davantage tout intérêt, c'est qu'il est faux.

Dulles arrive à Tokio

Tokio, 25, (BUP). — Le conseiller du secrétariat d'Etat, John Foster Dulles est descendu d'avion à Tokio, aujourd'hui, afin de voir aux préparatifs d'un traité de paix avec le Japon, qui doit être signé d'ici six mois. Le général BacArthur accueillit Dulles à son arrivée et le félicita de sa mission. Dulles passera deux semaines ici, pour conférer avec le général MacArthur et les leaders du gouvernement japonais au sujet des termes du traité.

Feu J.-Albert Shields

M. J.-Albert Shields, e.c., employé au ministère provincial du Travail, citoyen avantageusement connu, a été éprouvé par la mort de Mme Shields, née Adèle Clément, décédée hier, à l'âge de 65 ans, 9 mois. Mme Shields a succombé à une longue maladie. Sa disparition affecte aussi une famille estimée.

Mme Shields était une femme de bien, dévouée aux intérêts de sa famille, une grande chrétienne. Femme d'initiative, elle faisait aussi partie de plusieurs groupements paroissiaux et sociaux.

La regrettée défunte laisse dans le deuil, outre son époux, ses deux fils : MM. Albert Shields, de la firme Dufour et Shields, entrepreneurs; Georges Shields, du service municipal des incendies; ses filles : Mmes Henri Grenier (Adèle), Louis-Philippe Bouchard (Juliette), Mlles Albertine, Charlotte et Ginette Shields; ses gendres : MM. Henri Grenier et L.-P. Bouchard; sa bru, Mme Albert Shields (Yvette Bailey); son petit-fils, Jacques Shields; son frère, M. Georges Clément.

Mme Shields laisse aussi ses beaux-frères et belles-soeurs : Mme Geo. Clément, M. Edouard Shieulds, M. et Mme Edgar Shields, M. Joseph Shields, MM. et Mmes Nap. Shields, Théodore Shields, Arthur Shields, Albert Shields, Thomas Morillon, N.-A. Moore, Mme Vve Nap. Plante, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles de Mme Shields auront lieu samedi à Sillery. D'ici là les restes mortels sont exposés aux salons de la maison mortuaire, 1740, côte de l'Eglise.

Nos condoléances à la famille en deuil.

Deux travaux d'intérêt à la Société de Sylviculture

Récital de monsieur Marcel Turgeon, à l'Hôpital Laval

Le 18 janvier avait lieu à l'Hôpital Laval une soirée organisée par Me Alphonse Auger, vice-président du Comité des Loisirs, en reconnaissance du concours que les malades avaient apporté à la campagne de souscription au journal Le "Sourire", organe de la maison.

La soirée débuta par un souper présidé par la Révde Mère Supérieure de l'Institution, et par le Dr Alphonse L'Espérance, directeur médical.

Après le souper, un long programme questionnaire donna l'occasion à un grand nombre de gagner les prix offerts par de généreux donateurs. M. Alphonse Auger, avocat, agissait comme maître de cérémonie, et le R. P. Maurice Gagnon, a.a., de même que M. l'abbé Paul-Emile Girard, assistant-aumônier, étaient les animateurs.

Pour varier le programme, il y eût deux intermèdes pendant lesquels le baryton bien connu, M. Marcel Turgeon se fit entendre dans les pièces suivantes: Comme la nuit, de Carl Bolsm; Si vous l'aviez compris, de Danza; Aricso, de Benvenuto; Les oiseaux dans le soir, de Boates; Hérodiade, de Massenet; I love life, Manazuka; La chanson du pêcheur, de Fauré; et Homing, de Théresa del Rigeo. Ce programme fut très goûté de l'auditoire, et nous espérons avoir l'occasion de jouir encore bientôt d'un tel régal.

Mlle Bernadette Côté était au piano d'accompagnement; son jeu discret soutint la voix chaude et vibrante du grand baryton d'une façon magnifique.

De sincères félicitations au Comité des Loisirs pour cette belle soirée.

Funérailles de Mme Frédéric Guay

Les funérailles de Madame Azilda Guénard, épouse de M. Frédéric Guay, décédée à l'âge de 68 ans, ont eu lieu à Notre-Dame-des-Laurentides. Un bel hommage a alors été rendu à cette femme de bien dont la mort jette dans le deuil une famille estimée.

De nombreux citoyens ont fait escorte à la dépouille mortelle de la défunte des salons mortuaires, jusqu'à l'église paroissiale où la cérémonie religieuse fut imposante.

M. l'abbé V. Grenier, curé, a fait la levée du corps et le service a été chanté par M. l'abbé Arthur Beernier, assisté de diacre et sous-diacre.

Le deuil était conduit par l'époux de la défunte: M. Frédéric Guay; son fils, M. Ernest Guay; son petit-fils, Robert Guay; ses frères, MM. Edouard, Gédéon, Joseph et Alfred Guénard; ses beaux - frères: MM. Ferdinand Gauthier et Chs Dorion; ses neveux, MM. Lauréat, Paul-E., Rosaire, Ernest, Gilles, Robert, Roland, Marcel, Lucien, Paul-Henri, René, Noel-Aimé Guénard, P.-E. Lacombe.

On voyait aussi: MM. Pierre Alain, Hector Bédard, Diogène Alain, Raymond Bédard, Raoul Albert Gagnon, Raymond Bédard, A. Turcotte, O. Guilbault, C. D'Amours, Jos. Guilbault, R. Lévesque, O. Pépin, Sévère Gauthier, Gabriel Plante et J.-G. Villeneuve.

Mercredi soir, à l'amphithéâtre de Médecine de l'Université Laval, avait lieu l'assemblée générale de la Société de Sylviculture. Cette séance était sous la présidence de M. Jean Duguay, i.f., assistant-surintendant de la Chasse et de la Pêche.

Après la lecture du procès verbal de la dernière assemblée, M. le président présenta le conférencier M. Roch Délisle, i.f., directeur du Bureau des Renseignements Forestiers.

M. Délisle nous présenta une intéressante causerie sur des travaux de stabilisation de sables mouvants réalisée dans le petit Saguenay et correction de ravins sur la Réserve municipale de St-Clet et St-Lazare. Cette causerie fut illustrée de projections lumineuses avec commentaires.

Voici les grandes lignes de cette causerie.

En 1944, les cultivateurs, ennuyés par des sables mouvants qui chaque année envahissaient davantage leurs terres, s'adressèrent au ministère de l'Agriculture pour que ce dernier remédie à cette situation. Le ministère de l'Agriculture transmit cette demande au ministère des Terres et Forêts qui vota un octroi pour défrayer les frais des travaux. Les travaux commencèrent la même année.

Ces travaux consistèrent en clotures faites de dosses et de branches, érigées perpendiculairement à la direction du vent et équidistantes de 35 pieds. Les pieux furent fournis par les cultivateurs. Le but de ces clotures était de retenir la neige l'hiver et de diminuer l'action du vent durant les autres saisons.

Entre ces clotures on planta du pin rouge. Plusieurs plants moururent cet été-là à cause de la mauvaise qualité des plants et d'une grande sécheresse durant l'été. En 1946, les pins morts furent remplacés par des pins blancs. Ces plants furent plantés à tous les trois pieds.

Un an après la plantation, des herbes commençaient à apparaître et deux ans plus tard, la végétation était assez dense pour stabiliser les sables.

Après l'historique des exploitations et des diverses causes qui provoquèrent le ravinement et des démarches faites pour remédier à cette situation, M. Délisle nous expliqua la méthode de travail employée pour ces travaux.

On commença par acheter le terrain où les dégâts se faisaient sentir, puis les travaux proprement dits commencèrent. Ces travaux consistèrent à transformer le plan incliné du ravin en escalier à plusieurs gradins, ensuite on planta de la tourbe et du gourbet. Quant au ruisseau dans lequel ne coulait de l'eau que durant la fonte des neiges et les fortes pluies, on le ponta de roches et aux endroits où la pente était trop considérable, on installa des petits barrages. Aux endroits où la pente était presque nulle, on se contenta de planter des saules et des aulnes.

Sur les pentes latérales du ravin, on fit des plantations de pins blancs et d'épinettes.

Ces travaux effectués depuis déjà plusieurs années ne laissent aucune trace des dégâts causés et ont arrêté l'effet nocif des vents et des pluies.

Après avoir remercié le conférencier, M. Duguay donna les résultats du nouveau conseil.

Furent élus, MM. Armand Fafard, i.f., président; Aurèle Richard, i.f., Ph.D., vice-prés.; Germain Deslandes, i.f., sec.-très., Oscar Villeneuve, i.f., Ph.D., conseiller; Paul Boisvert, i.f., conseiller.

Après quelques mots du président sortant de charge, ce dernier nous présenta M. Armand Fafard le nouveau président élu qui nous donna les grandes lignes du programme que suivra la Société sous sa présidence.

SERVICES SPECIAUX

AU SALON FLEURI, Enr.
FLEURISTE
345, St-Joseph, Tél. : 5-5068
33709—22-1 (1 ms) S.S.

Dr DONAT ROY, chirurgien-dentiste. — Heures de bureau de 9 h. à midi et 2 h. à 5 heures. 503, 3e Avenue, Limoilou. TEL. bureau : 4-1352; Rés.: 7-2281.
33250—6-1 (26 fs) S.S.

LA CIE HUBERT MOISAN
TEL.. 4-2473
Directeurs de funérailles. Salons mortuaires. Service ambulance. **297, ST-JOSEPH, QUEBEC.**
33710—20-1 (1 ms) S.S.

ATTENTION

NOTRE PETITE ADMINISTRATION ET NOTRE BON CREDIT VOUS FERONT ECONOMISER

20%

SUR L'ACHAT D'UN **MANTEAU DE FOURRURE.** MAGNIFIQUE ASSORTIMENT. SPECIALITE REPARATION ET TRANSFORMATION.

HENRI DION

MARCHAND, MANUFACTURIER DE FOURRURES

168, DE MAZENOD, QUEBEC
TEL. : 5-9702
33056—27-12 (mar.j.s. au 22-2) S.S.

MONUMENTS DISTINCTIFS

DIGNES DE VOS CHERS DISPARUS

BAS PRIX, — Qualité, variété. Les seuls à Québec, ayant deux ateliers. **1055, Canardière, et 1285, St-Vallier, Tél.: 3-7482.**

Demandez catalogue en couleurs.

L. VILLENEUVE & FRERE

Agents demandés

33293—9-1 (mar.j.s. au 6-2) S.S.

J.-Wilfrid Dubois, Inc.

2, Durocher, TEL.: 5-5298, directeur de funérailles. Embaumeur gradué. Salons mortuaires gratuits à la disposition du public. **Jos.-H. BUREAU,** président général. **TEL.: 7-5781.**
33303—9-1 (1 ms) S.S.

Funérailles de Mme Remi Gagné

Les funérailles de madame Remi Gagné, née Rachel Fournier, décédée à l'âge de 39 ans, ont eu lieu à St-Roch et elles ont été l'occasion d'une touchante manifestation d'estime et de condoléances. De nombreux citoyens, amis de la famille et représentants de différentes firmes industrielles ont assisté à la cérémonie religieuse après avoir fait escorte à la dépouille mortelle de la regrettée défunte.

La cérémonie religieuse fut très imposante. M. l'abbé J. Ferland, curé, a fait la levée du corps et le service a été chanté par M. l'abbé Noël Blanchet, assisté de MM. les abbés Martial Dumas et Stanislas Paradis.

Au départ des salons mortuaires, un landau de fleurs précédait le corbillard et le deuil était conduit par l'époux de la défunte: M. Remi Gagné; son père, M. Joseph Fournier, de St-Charles; ses frères, MM. Adrien et Georges Fournier, de Chicopee; ses beaux-frères, MM. B.-G. Roche, Jos. Gosselin, Roméo Gagné, Lucien Gagné, Raymond Gagné, Maurice Couture, Edmond Dion, Hector Bordeleau, J.-L. Hardy et Emilien Blondeau; son oncle, M. Arthur Bernier; ses cousins, MM. P.-E. Fournier, Henri Bernier, Remi Bouchard; ses neveux, MM. Desmond Roche, John Roche, Jacques Gosselin, Yvon et Guy Gagné, Gaston, Eddy et Hervé Dion, J.-Yves Bordeleau, Jacques et Jean-Marc Hardy.

On voyait aussi : MM. Le-Philippe Carrier, Maurice Carrier, Nick Dimitroff, Gérard Carbonneau, Albert Roussin, P. Chamberland, Albert Métiiver, Wilfrid Huot, Fernad Labrie, Jos. Dion, A. Baker, Charles Paradis, Camille Richard, Elzéar Richard, J.-A. Petitclerc, J.-A. Bélanger, P.-H. Leclerc, Odilon Cloutier, Emile Ratté.

A l'issue de la cérémonie funèbre, les restes mortels ont été transportés au cimetière St-Charles où a eu lieu l'inhumation.

Nos condoléances à la famille affligée.

Des inquiétudes mentales peuvent être la cause de l'indigestion qui fatigue votre estomac. Si vous avez des troubles secrets, parlez-en à votre médecin ou discutez-en avec un ami sympathique.

Décès

BERUBE. — A Québec, le 24 janvier 1951, à l'âge de 60 ans et 11 mois, est décédée dame Dina Fortier, épouse de M. Joseph Bérubé.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 h. 30.

Départ de la résidence mortuaire, 100, rue St-Eustache, à 9 h. 15, pour l'église du St-Coeur de Marie et de là au cimetière Belmont.
33841—24-1 (3 fs)

BOYD. — Au St. Bridget's Home, Québec, le 22 janvier 1951, à l'âge de 89 ans et 9 mois, est décédée Mme Vve Patrick Boyd (née Catherine Wilson).

Les funérailles auront lieu jeudi à 9 h. 30.

Départ des salons mortuaires de la maison Maurice Gilbert, 38, côte du Passage, Lévis, à 8 h. 10, pour l'église de Notre-Dame de Lévis et de là au cimetière Mont-Marie.
23-1 (3 fs)

COULOMBE. — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 22 janvier 1951, à l'âge de 64 ans et 1 mois, est décédée Mme Wilfrid Coulombe (née Alice Dorval).

Les funérailles auront lieu jeudi à 10 heures.

Départ de la maison mortuaire, 29, côte du Passage, Lévis, à 9 h. 40, pour l'église de Notre-Dame de Lévis et de là au cimetière Mont-Marie.
23-1 (3 fs)

DESBIENS. — A Québec, le 23 janvire 1951, à l'âge de 45 ans, est décédé M. Ulysse Desbiens, époux de dame Blandine Brousseau, demeurant à 219, rue Boisseau.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ des salons mortuaires de la maison J.-Wilfrid Dubois, Inc., 2, rue Durocher, à 8 h. 45, pour l'église de St-Malo et de là au cimetière St-Charles.
33854—25-1 (1 fs)

DIAMOND. — A St-Barnabé-Nord, le 23 janvier 1951, à l'âge de 50 ans, est décédée dame Annette Gélinas, épouse de M. Albée Diamond.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

Départ de la maison mortuaire, à 9 h. 45, pour l'église de St-Barnabé et de là au cimetière paroissial.
33859—25-1 (2 fs)

FORTIER.— A Québec, le 23 janvier 1951, à l'âge de 43 ans et 4 mois, est décédée dame Gilberte Bois, épouse de M. Bernard Fortier, contremaître à la Parisian Corset.

Les funérailles auront lieu samedi, à 11 heures.

Départ de la maison mortuaire, 775, 19e Rue, à 10 h. 45, pour l'église de St-Fidèle et de là au cimetière St-Charles.
33827—24-1 (3 fs)

MAROTTE. — A Bienville, le 24 janvier 1951, à l'âge de 84 ans et 5 mois, est décédée dame Alphonsine Samson, épouse de feu M. Télesphore Marotte.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.

Départ des salons mortuaires de la maison J.-P. Thibault, Enr., 9, rue Commerciale, Lévis, à 8 h. 45, pour l'église de Bienville et de là au cimetière paroissial.
25-1 (2 fs)

PLANTE. — A Montréal, le 22 janvier 1951, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Rodolphe Plante, célibataire, tailleur de cuir, fils de M. Alfred Plante et de dame Rosalie Blouin, demeurant à 175, rue Ozanam, Québec.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 h. 15.

Départ des foyers funéraires de la maison J. Bouchard et Fils, 1290, 1ère Avenue, à 9 heures, pour l'église de St-François d'Assise et de là au cimetière St-Charles.

Il était l'oncle de M. l'abbé Adrien Plante, du séminaire de Québec.
33830—24-1 (3 fs)

PICHETTE. — A St-Jean-Chrysostome, le 23 janvier 1951, à l'âge de 63 ans et 6 mois, est décédée dame Alice Bussières, épouse de M. Joseph Pichette.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 h. 30.

Départ de la maison mortuaire, rang Panet, à 8 h. 15, pour l'église de St-Jean-Chrysostome et de là au cimetière paroissial.
33828—24-1 (2 fs)

POULIOT. — A Québec, le 23 janvier 1951, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Célestin Pouliot, menuisier, époux de dame Annie Gobeil.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 8 h. 30.

Départ de la maison mortuaire, 64, rue Victoria, à 8 h. 15, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.
33829—24-1 (2 fs)

POTVIN. — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 24 janvier 1951, à l'âge de 72 ans et 8 mois, est décédée Mlle Régina Potvin, fille de feu M. Ernest Potvin et de feu dame Marie Deschênes.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ des salons mortuaires Adélard et Gustave Lépine, 42, chemin Ste-Foy, à 8 h. 50, pour l'église de Notre-Dame du Chemin et de là au cimetière Belmont.
33843—25-1 (1 fs)

RENAUD. — A Québec, le 24 janvier 1951 à l'âge de 63 ans, est décédé subitement M. Napoléon Renaud, employé de la cité, époux de dame Aurore Blouin, demeurant à 17, rue St-Laurent.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 h. 30.

Départ de la résidence funéraire de la maison Arthur Cloutier et Fils, 146, rue St-Cyrille, à 10 h. 15, pour l'église de Notre-Dame du Chemin et de là au cimetière Belmont.
33865—25-1 (2 fs)

SHIELDS. — A Sillery, le 24 janvier 1951, à l'âge de 65 ans et 9 mois, est décédée dame Odile Clément, épouse de M. Joseph-Albert Shields, employé civil.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, 1740, côte de l'Eglise, à 8 h. 45, pour l'église de St-Colomban, Sillery et de là au cimetière St-Charles.
33855—25-1 (2 fs)

Remerciements

GAGNON. — M. Théodore Gagnon, la Révde Soeur Ste-Marie-Lucie, C.N.-D., M. et Mme Joseph Gagnon ainsi que Mlle Imelda Gagnon remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. l'abbé Théodore Gagnon, ancien curé de Ste-Foy, par offrandes de messes, ou assistance aux funérailles.

A tous un cordial merci.
33852—25-1 (1 fs)

Remerciements pour faveur obtenue

RECONNAISSANCE à Mère Marguerite Bourgeoys pour faveur obtenue. — Une abonnée à l'"Action Catholique".
33847 25-1 (1 fs)

Service anniversaire

CANTIN. — Lundi, le 29 janvier 1951, à 9 heures, en l'église des Sts-Martyrs-Canadiens, sera chanté le service anniversaire de dame Gaudias Cantin, née Emma Emond.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.
33720—23-1 (5 fs)

Calendrier

JEUDI, 25 JANVIER 1951
Conversion de S. Paul

Demain :
S. Polycarpe, é. et m.

QUARANTE-HEURES
Hôpital de Riv.-du-Loup

SOLEIL :	Lever :	7.31
	Coucher :	4.54
LUNE :	Lever :	7.40
	Coucher :	9.01

MAREES DE DEMAIN

Hautes : 8.31 a.m. — 8.40 p.m.
Basses : 3.38 a.m. — 3.41 p.m.
Dernier quartier, le 1, à 0 h. 11 du matin
Nouvelle lune, le 7, à 3 h. 10 du soir
Premier quart., le 14, à 7 h. 23 du soir
Pleine lune, le 22, à 11 h. 47 du soir
Dern. quartier, le 30, à 10 h. 13 du matin

Il est tombé 18 pouces de neige à Grand'Mère durant la journée d'hier

Les stations de ski où il y a présentement le plus de neige sont celles de Grand'Mère, Shawinigan et Trois-Rivières. En effet, l'épaisseur totale de la neige à ces trois endroits est de 48 pouces soit une augmentation de 18 pouces depuis la tempête du 24 janvier. D'une façon générale les conditions de la neige pour le ski sont excellentes presques partout, exception faite pour Thetford-Mines et Lac-Etchemin où elles sont bonnes. Au surplus, les routes sont passables, bien qu'elles ne soient pas encore entièrement déblayées. C'est le rapport que nous donnait, ce matin, le Bureau provincial de météorologie d'après l'Office de Publicité de la province de Québec. Quant à la neige, elle est en poudre et légèrement foulée; elle est toutefois granuleuse aux deux endroits suivants: Thetford-Mines et Lac-Etchemin. La température moyenne est de 18 degrés au-dessus de zéro, Voici maintenant l'épaisseur totale de la neige pour les principaux postes de ski de l'Est de la province. Lac-Beauport 37 pouces, Charlesbourg et Notre-Dame des Laurentides : 31 pouces. Valcartier: 42 pouces. Duchesnay et Lac-St-Joseph : 35 pouces. Mont Ste-Anne: 43 pouces. Baie-St-Paul: 38 pouces. Thetford-Mines: 15 pouces et Lac-Etchemin: 14 pouces.

Des élections à la succursale 89 de la Légion canadienne

A l'assemblée régulière, qui a été tenue par la Succursale No 89 de la Légion Canadienne, il a été procédé aux élections des Officiers, devant prendre charge des intérêts de la Succursale durant l'exercise 1951.

Ont été élu: président, Armaand Brunet, 1er vice-président, J.-B. Lafrance, 2ième vice-président, Paul Lavertu, 3ième vice-président, Cyrille Grimard, secrésaire, Léon Lefebvre sergent d'armes, Adélard Tremblay, aviseur légal, Me Frédéric Dorion, C.R.

Les vétérans qui ne sont pas membres de la Légion Canadienne, qui désirent se joindre à la succursale No 89, seront les bienvenus. Ils constateront les grands services qui peuvent leur être rendus. Pour renseignements, s'adresser au secrétaire No 8 rue Plessis, Québec, Tél.: 2-1623.

FOURRURES

Acheter directement du manufacturier, nos prix sont les plus bas en ville, qualité pour qualité.

- Mouton gris naturel. Val. $800. — Réduit à $450
- Mouton Perse noir Val. $800. — Réduit à $500
- Mouton Perse noir Val. $500. — Réduit à $325
- Rat musqué teint foncé Val. $450. — Réduit à $275
- Chat sauvage no 1 Val. $350. — Réduit à $200

Une visite est sollicitée pour vous convaincre

G. BASTIEN
187, du Roi — Tél. : 5-6550

Réélection du colonel J.-H. Paquet

Le colonel J.-H. Paquet a été réélu, hier soir, président de l'Association des Zouaves de Québec, lors de l'assemblée générale que cet organisme tenait aux quartiers généraux du régiment.

Les autres membres du bureau de direction sont: J.-E. Dion, 1er vice-président, M. C.-A. Lamontagne, 2e vice-président, M. Louis Côté, secrétaire-archiviste, M. Denis, trésorier, M. P. Dorval, assistant-trésorier, M. René Genois, assistant-secrétaire et rédacteur de l'organe officiel de l'Association. Les directeurs sont: M. J.-G. Houde, MM. les abbés Aurèle Ouellet et J.-Robert Hamel, aumôniers, MM. Roland Croteau, A.-A. Trudel, G. Bourbeau, J. Kelly, P. Dorval, M. Denis, G. Long, M. Tanguay, C.-A. Bédard, A. Bourret et J. Matte.

Par ailleurs, les membres honoraires de l'Association des Zouaves de Québec sont: grand patron, Sa Sainteté le Pape Pie XII; patrons, Son Exc. Mgr M. Roy, archevêque de Québec, Son Exc. Mgr Chs-Omer Garant, auxiliaire de Québec, Son Exc. Mgr Georges-Léon Pelletier, évêque des Trois-Rivières; vice-patrons, l'hon. M. Duplessis, premier ministre, l'hon. sénateur Ad Godbout, S. H. le maire Lucien Borne; aumôniers, le T. R. F. Ath. Francoeur; aumônier général, M. le chanoine J.-A. Turmel; aumônier-adjoint, le R. P. Albert, o.m.c., aumônier émérite; colonels honoraires, le col. L.-A. Lefebvre, B.M., le brigadier J.-V. Allard, M. Marcel Duranthon, consul de France à Québec, le commandeur Henri Gagnon, président général du "Soleil" et de "L'Evénement - Journal", Me Léon Pelland, avocat, le commandant-adjoint Zénon Guay.

Au cours de cette assemblée générale, le colonel Paquet a fait le bilan de son association pendant l'année écoulée. C'est ainsi qu'il a souligné la célébration du cinquantenaire du régiment des Zouaves. L'année 1950, a-t-il dit, par l'ampleur de ses manifestations, a été unique dans les annales de notre régiment. Son souvenir restera longtemps marqué dans la mémoire de chaque zouave.

Le colonel Paquet a aussi dit sa joie d'avoir été délégué à Rome, où, accompagné de M. Louis Côté, il apporta au Saint-Père l'hommage filial des zouaves pontificaux du Canada.

Après avoir parlé du recrutement, le colonel Paquet termina en souhaitant que l'année 1951 permette au groupement de réaliser les grands projets qu'il envisage.

Enfant blessé

Victoriaville. — (D. N. C.) — Un garçonnet de 14 ans, William Bernard a été hospitalisé à la suite d'un accident de circulation dont on ignore encore les détails. L'enfant a été transporté sous l'ordre duj Dr Larose d'East-Angus. Il a été heurté par une automobile alors qu'il était en bicyclette; on craint pour une fracture du crâne.

Bénédiction d'un nouvel hôpital à Neuville, Portneuf

• M. l'abbé Alphonse Doucet, curé de Neuville, bénissait tout récemment le nouvel hôpital Notre-Dame, qui vient de s'ouvrir dans sa paroisse. Cette oeuvre est sous la direction de garde Albert, assistée de garde Desrochers. Cette nouvelle a été accueillie avec beaucoup de joie par la population du comté de Portneuf qui désirait depuis longtemps posséder son propre hôpital. La cérémonie s'est déroulée en présence de nombreuses personnalités religieuses et civiles. Sur la présente vignette on remarque, première rangée, de gauche à droite: garde Desrochers, garde Poliquin, Mmes Aurèle Huot, Sauveur Patry, Alphonse Matte, Noël Turgeon, Ludovic Lavallée, Rosaire Cauchon et garde Albert, directrice. Sur la deuxième rangée, de gauche à droite: M. le maire Alphonse Matte, les Drs Lavallée, Cauchon, Turgeon, M. l'abbé Doucet, les docteurs Huot, Patry et les RR. PP. Séraphin et Benoit, o. f. m. (Studio Trépanier).

Température coréenne: froid sec des Prairies et humidité des Maritimes

Ottawa, (Spéc). — Le froid sec des Prairies combiné avec le temps humide des Maritimes, donne d'assez près la formule du climat qu'affrontent les marins canadiens au cours de leurs missions de patrouille au large de la côte occidentale de Corée.

"De plus, commentait un officier, il y a ce vent froid qui souffle sur le pont supérieur lorsque le navire file à quelque 18 noeuds". Même par un temps calme, le seul mouvement du navire soulève un vent assez violent. On comprend que, dans ces conditions, il n'est pas facile pour nos marins de se tenir au chaud. Dans son langage pittoresque, un matelot à bord du Cayuga prétend que faire la vigie sur le navire, "c'est tout comme se tenir sur le clocher d'une église en plein vent, pendant une heure". Et que dire de l'officier en faction, qui doit passer quatre longues heures d'affiliée au froid.

Nos matelots sont toutefois bien équipés. Ils portent, en effet, en plus de l'uniforme de travail: bottes d'aviateur, chandail, paletot doublé en mouton, casque de skieur et gants de laine sous leurs mitaines de cuir.

Les patrouilles qu'effectuent les destroyers ne sont pas de courte durée. Ainsi, le Cayuga a déjà tenu la mer pendant 50 jours consécutifs, alors que le record du Sioux et de l'Athabascan est de 44 et 33 jours respectivement.

Motion de non-lieu

Me Irénée Simard, procureur de la femme Pitre, dont l'enquête préliminaire sous une accusation de parjure s'est poursuivie hier devant M. le juge Alphonse Garon, a annoncé son intention de présenter une motion de non-lieu. Mais cette procédure ne sera faite que dans une quinzaine de jours.

Hier, la Couronne a déclaré sa preuve close après que la défense eût admis que si le sous-chef Aimé Guillemette, de la Sûreté municipale, était entendu, il rendrait le même témoignage que le lieutenant Aimé Pettigrew, de la Sûreté provinciale.

La femme Pitre est accusée de s'être parjurée en modifiant, lors du témoignage qu'elle a rendu au procès de son frère Généreux, une déclaration qu'elle avait faite antérieurement, le 19 septembre 1949, devant plusieurs personnes dont le sous-chef Guillemette et le lieutenant Pettigrew.

Après que Me Paul Miquelon, C.R., eût déclaré que la Couronne n'avait pas d'autres témoins à faire entendre, M. le juge Alphonse Garon a ajourné l'examen volontaire à deux semaines, car il ne siégera pas à Québec la semaine prochaine. Me Simard a alors déclaré qu'il ferait une motion de non-lieu.

La femme Pitre doit subir son procès le 20 février, devant les Assises criminelles, sous une accusation de meurtre en rapport avec la tragédie aérienne de Sault-au-Cochon.

Aujourd'hui

Premiers soins. — Ce soir, à 8 h., au Palais Montcalm, entrée près de l'immeuble Feuille d'Erable, cours donnés par l'Ambulance St-Jean.

Photo-Club. — Ce soir, à 8 h. 15, à l'endroit habituel, réunion régulière. Présentation de deux films de Norman Hamel.

Femmes Canadiennes. — Cet après-midi, à 1 h., au Château Frontenac, déjeuner en l'honneur de Mme Gaspard Fauteux.

Chambre de Commerce. — Ce soir, à 6 h., à l'hôtel St-Louis, diner-causerie. Conférencier : Me Jean Lesage, C.R., M.P.. Sujet : "La délégation canadienne aux Nations-Unies".

Les Syndicats. — Ce soir, à 8 h., à la salle Durocher, à St-Sauveur, assemblée générale de tous les membres du mouvement. Sujet : le rétablissement des régies des prix. Le public est invité.

Au Conservatoire. — Ce soir, à 8 h., au Conservatoire, 30, ave. St-Denis, conférence de Mme Rostra. Sujet : "Introduction à la musique de chambre. La renaissance italienne".

Cercle espagnol de Québec. — Ce soir, à 8 h. 30, à l'hôtel Au Jardin du Gouverneur, 16, rue Mont-Carmel, réunion de conversation.

Faculté de Théologie. — Ce soir, à 8 h. et à 8 h. 45, cours public.

Syndicats catholiques. — Menuisiers.

Des requêtes pour améliorer les services d'autobus

Au cours d'une assemblée du Comité municipal des autobus, hier après-midi, les échevins ont présenté les demandes de la population pour des améliorations à certains circuits d'autobus et à l'éclairage des rues dans certains quartiers. La réunion s'est déroulée sous la présidence du maire et en présence des représentants de la Quebec Railway.

Les améliorations demandés dans les services d'autobus ont principalement trait aux circuits Montcalm, St-Fidèle, St-Albert-le-Grand et au centre industriel.

Aucune décision finale n'a cependant été prise et plusieurs questions furent soumises à l'étude du chef adjoint de la Sûreté municipal, M. Gérard Guay, en charge de la circulation. Le sénateur H.-P. Bouffard, M. Jean-Paul Pagé et Me Mark Drouin représentaient la compagnie.

Mme Joseph Bérubé est décédée hier, à 60 ans

Une famille bien connue et estimée de Québec vient d'être cruellement éprouvée par la mort de dame Dina Fortier, épouse de M. Joseph Bérubé et demeurant au No 100, rue St-Eustache. Madame Bérubé est décédée à l'âge de 60 ans, hier.

Personne estimée de tous ceux qui ont eu l'avantage de la connaître, Mme Bérubé s'est toujours dévouée pour sa famille et les organisation paroissiales. La nouvelle de sa mort sera apprise avec regret.

Elle laisse pour pleurer sa perte: son époux, M. Joseph Bérubé; ses fils: MM. Chs-Eugène Bérubé, Noël Bérubé, directeur du Service de Conciliation et d'Arbitrage et président de Bérubé & Frère, limitée; Romuald Bérubé, vice-président de Bérubé & Frère, limitée, et Ronald Bérubé, secrétaire-trésorier de Bérubé & Frère, limitée; ses filles: Mme Paul Lefebvre (Juliette Bérubé), Mlles Simone Bérubé, Gisèle Bérubé et Thérèse Bérubé; son gendre: M. Paul Lefebvre, I.C.; sa belle-fille: Mme Romuald Bérubé (Jacqueline Ruel); ses petits-enfants : Jacques et André Lefebvre, Claude et Lucie Bérubé; son frère : M. Odilon Fortier; ses beaux-frères: MM. Evariste Bérubé, Charles Bérubé et Charles-Eugène Ouellet; ses belles-soeurs: Mmes Odilon Fortier, Evariste Bérubé et Charles Bérubé, ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.

La dépouille mortelle de Mme Bérubé est exposée à sa résidence, 100, rue St-Eustache.

Les funérailles auront lieu samedi, le 27 janvier, en l'église St-Coeur de Marie. Inhumation au cimetière Belmont.

GASTON ESNOUF
C.R. AVOCAT
111, côte de la Montagne, Québec. Tél.: 2-1218. Le soir : 151, Avenue des Erables. Tél.: 2-7678.

Record dans la production de la pâte mécanique

MONTREAL, 25 — D.N.C. — La production de pâte mécanique, principal ingrédient du papier-journal, a dépassé tous les records en 1950: elle a atteint un total de 4,883,000 tonnes, soit une augmentation à comparer avec 1949, de 6.14 pour cent.

C'est ce qu'a révélé hier M. E.-J. Thom, président de la section de la pâte mécanique de l'Association canadienne des pâtes et papiers, au 37ème congrès annuel qui réunit les membres de cet organisme à l'hôtel Mont-Royal.

Plusieurs centaines de délégués participent à ces assises dont quelques-uns de l'Angleterre, des Etats-Unis et du Japon.

M. Thom a révélé qu'au cours du deuxième semestre de 1950, la demande de pâte mécanique, tant au Canada qu'aux Etats-Unis, fut exceptionnellement forte. Environ 84 p.c. du surplus de pâte mécanique de toutes qualités, disponibles pour la vente, furent exportés aux Etats-Unis et 6 pour cent envoyés outre-mer. Le solde, soit 10 pour cent, fut absorbé par le marché canadien.

D'autre part, M. C.-M. Matheson, président de la section de la pâte chimique, a annoncé lui aussi que la production totale de la pâte chimique de toutes qualités avait atteint, en 1950, un niveau-record. "Seul le rendement des usines a limité la mise sur le marché des pâtes mécaniques, a-t-il souligné. La production de l'année a dépassé de 15 pour cent celle de 1949".

Causerie sur la migration des oiseaux

Le père de l'ornithologie aux Etats-Unis est Jean-Jacques Aubuchon, affirmait, hier soir, à l'Institut canadien, dans une conference intitulée : "The Riddle of Migration", M. Tory Peterson.

Le savant ornithologiste de New-York a donné sa conférence sous les auspice de la Société Provancher d'histoire naturelle et de la Société Audubon du Canada.

Le conférencier a profité de la circonstance pour dire qu'après J.-J. Audubon, Français créole né à St-Domingue, plusieurs personnes se sont intéressées aux oiseaux.

M. Peterson a aussi dit qu'il avait passé un assez long temps dans l'Ouest de l'Europe à étudier avec ses confrères les migrations des oiseaux, de même que trois semaines dans le nord et le sud de la France où il a remarqué combien les noms scientifiques étaient davantage utilisés entre ornithologues européens.

Le conférencier a aussi présenté un film cinématographique en bonne partie réalisé par lui. Ce film montrait les diverses espèces d'oiseaux des Etats-Unis.

Un court métrage intitulé "Aspects inédits de Québec", commenté par M. Alain Grandbois, qui en avait écrit le texte, avait précédé la pellicule cinématographique l'exposé et le commentaire de M. Peterson. Ce court métrage était accompagné d'une partition musicale de M. Wilfrid Pelletier.

Troisième lundi soial à St-Pasal

Le troisième Lundi Social de la Société St-Jean-Baptiste de Saint-Pascal-de-Maizerets aura lieu, lundi, le 29 janvier, à 8 h. 30 du soir, à la salle paroissiale de l'endroit. En cette occasion, M. l'abbé Alphonse Marcoux, curé de St-Pascal-de-Maizerets, parlera du problème de l'autorité. Il sera présenté par M. Jos. Matte, échevin et député, et remercié par Mgr Ferdinand Vandry, P.A., V.G., recteur de l'Université Laval. Ce dernier a d'ailleurs accepté la présidence d'honneur de cette soirée patriotique. La partie musicale du programme a été confiée au Choeur d'Aubigny, que dirige M. Jean Manny.

Offre de la Cité

La Ville offrira de payer 11 cents du pied carré à M. Claude Taschereau, pour un terrain situé entre le prolongement du boulevard Charest et le terrain de jeux St-Sacrement. Si le propriétaire accepte, le terrain mesurant 327,000 pieds de superficie sera acquis au coût de $35,970.

De l'opposition à l'installation d'un parc à bestiaux

Le Comité administratif s'est opposé à l'émission d'un permis autorisant le Canadien National à installer un "parc à bestiaux" à proximité de ses voies, dans le quartier Limoilou. Le Contentieux municipal sera chargé de faire connaître la défense formelle du Comité à la compagnie de chemin de fer. Notons que les travaux projetés avaient déjà été entrepris par le C.N.R.

Les avocats du Contentieux ont aussi été chargés de préparer un réglement en conséquence, prohibant l'installation de ces "parcs à bestiaux" dans le coeur même de la ville, pour des raisons d'hygiène, etc.

L'Amicale St-Sacrement tiendra son assemblée annuelle, lundi prochain

M. Maurice De Coster présidera lundi prochain la réunion annuelle des membres de l'amicale de l'école du St-Sacrement. Elle débutera à 8h.30, dans la salle de l'école, et donnera lieu à la tenue d'élections qui détermineneront le choix des officiers du nouveau bureau de direction. On discutera également du programme des activités futures.

Les anciens auront aussi l'avantage de rencontrer les professeurs.

13,752 brefs émis au cours de 50

Le nombre des brefs émis par la Cour de Magistrat du district de Québec au cours de 1950 s'est élevé à 13,752, dont 1,801 dans des causes où le montant en jeu dé-

Les juges ont rendu au cours de l'année 1,009 jugements, dont 211 dans des causes de $100. et plus. Il y a eu 276 jugements au fond, dont 102 dans les causes de plus de $100.

Le greffier de la cour a rendu 4,976 jugements par défaut ou ex-parte.

En communiquant ces statistiques, Me C.-N. Dorion, c.r., greffier de la Cour, a souligné qu'avant 1947, alors que la juridiction de la Cour de Magistrat a été portée à $200., les causes où le montant en litige était de $100. et plus étaient entendues devant la Cour Supérieure. Ce changement de juridiction a donc enlevé beaucoup de travail à la Cour Supérieure et amélioré dans une certaine mesure une situation qui reste cependant critique. Le rôle de la Cour Supérieure dans le district de Québec est rempli pour trois mois d'avance. Par contre, la Cour de Magistrat a réussi jusqu'à présent à régler au jour le jour les causes dans lesquelles les procureurs sont prêts à procéder.

Elections chez les anciens en arpentage et génie forestier

M. Jacques Gravel vient d'être élu président du Cercle des anciens de la faculté d'Arpentage et de Génie forestier. La nouvelle a été annoncée hier soir, au diner de clôture de l'assemblée générale annuelle, à l'Hôtel St-Louis. Il succède à M. Germain Boucher dont le terme d'office est terminé.

Les autres officiers du bureau de direction sont : vice-président, M. Roger Gosselin; secrétaire-trésorier, M. Germain Deslandes; conseillers : MM. Hermas Auger, Jean Duguay, Oscar Villeneuve, Fernand Guay, Paul-Emile Lachance et Jean Smith.

Ce diner était sous la présidence de M. Germain Boucher qui souhaita la bienvenue aux anciens ainsi qu'à leurs épouses. On y remarquait en particulier M. Avila Bédard, sous-ministre des Terres et Forêts et doyen de la faculté d'Arpentage et de Génie forestier, M. Omer Lussier et M. Thomas Maher.

Les Etats-Unis ont perdu 46,206 hommes en 205 jours, en Corée

Washington, 25. — (BUP). Le secrétariat de la Défense dit que les pertes américaines au cours des 205 premiers jours de la guerre coréenne ont été presque aussi élevées que celles de la même période de la deuxième guerre mondiale. A venir jusqu'à vendredi dernier, 46,206 soldats américains avaient été tués, blessés ou portés disparus.

Un garage incendié à Chambord

Chicoutimi (DNC) — Les flammes ont causé des pertes estimés à plus de $15,000 mardi après-midi, dans le village de Chambord alors qu'elles ont entièrement détruit un garage et endommagé partiellement deux maisons situées à quelques pieds seulement de la bâtisse incendiée qui était la propriété de M. Louis Gauthier.

Le feu a débuté vers 2 heures, à l'atelier de réparation où M. Gauthier était à changer le réservoir d'essence d'un camion qu'il venait de réparer. Un récipient, rempli de gazoline renversa soudainement et l'essence se fraya un chemin jusqu'au poêle où il se produisit une explosion. En quelques minutes, la bâtisse était toute en flammes. On n'eut seulement pas le temps de sortir le camion et l'automobile qui s'y trouvaient et les deux voitures furent également la proie du feu.

Les pompiers de Chambord travaillèrent ardument pendant près de deux heures pour protéger les maisons de MM. Achillas Desmeules et Aurélien St-Pierre, situées à faible distance du garage. Les vitres de la maison de M. Desmeules volèrent en éclats sous la chaleur dégagée par l'incendie et la bâtisse elle-même fut aussi endommagée considérablement à l'extérieur.

Les pertes subies par M. Gauthier s'élèvent à environ $10,000 et ne sont qu'à moitié couvertes par les assurances. Il avait fait l'acquisition de ce garage depuis quelques mois à peine. La destruction du camion et de l'automobile et les dégâts causés aux deux résidences voisines sont estimées à plus de $5,000.

MARC ANDRE DROUIN
AVOCAT
116, COTE DE LA MONTAGNE
Téléphone 2-3153

ARGENT A PRETER

AUX PERSONNES DESIRANT VENDRE OU ACHETER UNE AUTOMOBILE | AUX MARCHANDS QUI DESIRENT FINANCER LEURS CLIENTS

GENERAL FINANCE CORPORATION LTD
61, d'Auteuil, Québec (en face de l'Esplanade). Tél. : 2-6488
Nous finançons automobiles ainsi que meubles et autres articles
Compagnie québecoise établie à Québec depuis 20 ans.

PROCUREZ-VOUS SUR "DISQUES PATHE'
les grands succès du film
"Envoi de Fleurs"
avec
TINO ROSSI

PD 102 — Quand les lilas refleuriront
Tout simplement
PD 103 — Fermons nos rideaux
Vous êtes jolie
PD 109 — Envoi de fleurs
Mélancolie
PD 110 — La petite église
Une étoile d'amour

Autres disques "Pathé" enregistrés par
TINO ROSSI

PD 98 — Marlène (Boléro)
O Mama
PD 99 — Sérénade sur Paris
Marnaria (Rumba)
PD 108 — Les feuilles mortes
Les enfants qui s'aiment

L. GOULET INC.
371, rue St-Joseph, Québec. Tél.: 4-4051
59, Avenue Royale, Giffard. Tél.: 2-2530
— Ouvert le vendredi soir —

NE MANQUEZ PAS DE VOIR
ce fameux film
"Envoi de Fleurs"
au théâtre
Cambrai
A PARTIR DE DEMAIN

VENTE ANNUELLE DE FOURRURE

MEDARD GUAY

Un simple acompte au moment de l'achat, vous réservera le manteau de votre choix.

Mesdames,
Mesdemoiselles,
Messieurs.

La supériorité de nos qualités, autant que les élégantes variétés de styles que nous présentons à des prix très spéciaux de Vente de Janvier, suscitent une attention toute particulière sur notre salon, où un personnel, soucieux de sa tâche, se complait à déployer sa plus franche courtoisie et son plus entier dévouement à vous bien servir.

Consultez le tableau des valeurs ci-après, et faites-nous l'honneur d'une visite.

LAPIN JAPONAIS (teint Vison)	$100.00
MOUTON DE PERSE (Côtés)	$125.00
SEAL FRANÇAIS Noir, Lapin teint)	$165.00
SEAL FRANÇAIS Brun (Lapin teint)	$165.00
MOUTON DE PERSE Noir (Pattes)	$170.00
SEAL FRANÇAIS Brun (Lapin teint) garni de Mouton de Perse brun	$185.00
SEAL FRANÇAIS Gris (Lapin teint) garni de Mouton de Perse gris	$185.00
MOUTON DE PERSE Brun (pattes)	$215.00
RAT MUSQUE du Nord (Flancs naturels)	$295.00
RAT MUSQUE du Sud (Flancs naturels)	$310.00
RAT MUSQUE du Nord Dos — Teint Vison	$325.00
RAT MUSQUE du Nord Dos (teint Vison)	$345.00
MOUTON DE PERSE RUSSE (pleines peaux)	$325. $360. $375. $395. $415.
CHAT SAUVAGE pour hommes	$325.

Le Salon de Fourrures Médard Guay
441, rue Saint-Joseph
Téléphone : 2-7456
Québec, Qué.